

JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

Dédié à S. A. S. Mgr le Comte de CLERMONT, Prince du Sang.

Par M. A. ROUX, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, & de la Société Royale d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Medicina non ingenii humani partus, ſed temporis filia. *Bagl.*

JUILLET 1763.

TOME XIX.



A PARIS,

Chez DIDOT le jeune, Imprimeur-Libraire, Quai des Auguſtins.

Avec Approbation & Privilege du Roi.



JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

JUILLET 1763.

EXTRAIT.

Miscellanea philosophico-mathematica Societatis privatæ Taurinensis, tomus primus : c'est-à-dire, *Mélanges de philosophie & de mathématiques de la Société particuliere de Turin, tome premier. A Turin, de l'Imprimerie royale*, 1759, *in*-4°.

Miscellanea Taurinensia, tomus alter. *Mélanges de philosophie & de mathématiques de la Société royale de Turin. pour les années* 1760, 1761, *tome second. A Turin, de l'Imprimerie royale*, 1762, *in*-4°.

Les découvertes nombreuses, & les progrès rapides que les différentes Académies, établies en Europe depuis un siecle, ont fait faire aux sciences qu'elles ont cultivées, ont suffisamment démontré l'utilité de ces associations. La Médecine, en particulier, leur est re-

devable de plusieurs vérités qui ont assuré sa pratique & éclairé sa théorie. Combien de faits précieux pour l'anatomie, l'histoire naturelle, la chymie, la chirurgie & la pratique même de la Médecine, ne trouve-t-on point dans les vastes recueils publiés par l'*Académie royale des Sciences de Paris*, *la Société royale de Londres*, *l'Académie des curieux de la nature*, celles de *Berlin*, de *Pétersbourg*, d'*Upsal* & de *Stockholm*, celles de *Florence* & d'*Edimbourg*, la nouvelle *Société d'Harlem*, &c.? Annoncer un nouvel établissement de cette espece, c'est donc annoncer de nouvelles découvertes & des travaux utiles pour l'avancement des sciences & des arts. Quelques particuliers, réunis par un goût commun pour l'étude & pour les sciences utiles, publierent en 1759, à Turin, sous les auspices de S. A. Mgr le Duc de Savoie, des mêlanges qui leur ont mérité la protection immédiate d'un Souverain trop occupé du bonheur des peuples qu'il gouverne, pour ne pas favoriser une telle association. Le second recueil qu'ils viennent de publier a confirmé de plus en plus l'idée que le premier avoit donnée de leurs talens, & justifié l'épigraphe qu'ils avoient mise à la tête :

Favete, adeste æquo animo, & rem cognoscite
Ut pernoscatis ecquid spei sit reliquum. Terent.

Nous voudrions pouvoir préſenter à nos lecteurs une idée des différens Mémoires de Mathématique & de Phyſique, qu'on trouve dans ces deux recueils ; mais l'objet de notre Journal ne nous permettant pas ces ſortes d'excurſions, nous nous bornerons à faire connoître les pieces qui ont un rapport plus immédiat à la médecine ou aux ſciences qu'elle ſuppoſe.

On trouve dix morceaux de cette eſpece dans les deux volumes que nous annonçons. Le premier a pour objet *le problême de Bellini, ou la cicatricule des œufs durcis*. Il eſt de M. Cigna. Le ſecond, qui eſt du même Auteur, contient *quelques expériences ſur la couleur du ſang*. Le troiſieme eſt un *eſſai d'expériences ſur la putréfaction des humeurs animales*. Cet eſſai eſt de M. Gaber. Le quatrieme, une *énumération des plantes de Sardaigne, ramaſſées dans le dioceſe de Cagliari, par M. Plazza, Chirurgien de Turin, publiée par M. Allioni*. Le cinquieme, des *obſervations de M. Bertrandi ſur le corps glanduleux de l'ovaire, ſur la matrice dans l'état de groſſeſſe, & ſur le placenta*. Ces cinq premiers Mémoires ſe trouvent dans le premier volume ; les cinq autres ſont dans le ſuivant. Le ſixieme, ſont *des corrections & des augmentations faites à l'hiſtoires des plantes de la Suiſſe, par M. Albert de Haller*. Le

ſeptieme, une *expoſition méthodique des plantes du jardin de Turin, par M. Allioni.* Le huitieme, un *ſecond eſſai de M. Gaber ſur la putréfaction des humeurs animales, dans lequel il traite particuliérement du ſédiment purulent, de la ſéroſité & de la coëne pleurétique.* Le neuvieme, ſont des *recherches ſur la cauſe de l'extinction de la flamme & de la ſuffocation des animaux dans un air renfermé.* Le dixieme enfin eſt la *Flore de Corſe, par M. Felix Valle, de Turin, publiée par M. Allioni.* Nous allons parcourir ſuccinctement ces différens Mémoires.

Bellini avoit prétendu que dans les œufs durcis le germe ou la cicatricule, qui eſt ordinairement ſitué ſur la ſurface du jaune, ſe trouvoit à ſon centre; ce qui n'arrivoit point dans les œufs couvés, dans leſquels ce germe reſtoit conſtamment à la ſurface; mais MM. Cigna, de Saluce & Bertrandi ſe ſont convaincus, par l'examen le plus exact, que cette cicatricule ne changeoit jamais de place, & que ſa petiteſſe avoit ſeule empêché que Bellini ne la découvrît, que le corps blanc du centre du jaune, que Bellini avoit pris pour cette cicatricule, ſe trouvoit dans tous les œufs, ſoit couvés, ſoit non couvés, pourvu qu'ils fuſſent aſſez cuits. Ils ne diſent point ce que c'eſt que ce corps blanc.

Quelques Auteurs ont aſſuré que, lorſqu'on mettoit du ſang ſous le récipient d'une machine pneumatique, il y perdoit ſa couleur rouge & brillante, & en prenoit une plus foncée & noirâtre; quelques autres, au contraire, ont prétendu qu'il y conſervoit toute la vivacité de ſa couleur. M. Cigna voulant ſçavoir à quoi s'en tenir, pria le P. Beccaria de répéter l'expérience. Celui-ci partagea le ſang qu'on avoit tiré d'un homme qui avoit la fievre, & qu'on avoit conſervé fluide, en le battant; il le partagea, dis-je, en deux vaſes; il en laiſſa un expoſé à l'air libre, & mit l'autre ſous le récipient de la machine pneumatique: lorſqu'on vint à pomper l'air, ce ſang ſe gonfla beaucoup, écuma & fournit une quantité d'air qui fit remonter le mercure de la jauge: pendant tout ce tems le ſang ne changea pas de couleur; mais lorſqu'à force de pomper on eut entiérement épuiſé tout l'air, il parut beaucoup plus noir que celui qui étoit reſté expoſé à l'air libre; ayant été retiré de deſſous le récipient, il reprit peu-à-peu ſa premiere couleur.

Cette expérience explique pourquoi le ſang de l'artere pulmonaire eſt noirâtre: pourquoi celui de la veine pulmonaire a une couleur plus vive: pourquoi on ne trouve plus de différence entre le ſang artériel & veineux, lorſqu'ils ont été expoſés pendant

quelque tems à l'air : pourquoi cette différence disparoît également dans les animaux dont on a bouché la trachée-artere : pourquoi on la fait reparoître, en soufflant de l'air dans leurs poumons : pourquoi le sang qui vient de ce viscere est toujours rouge & écumeux : pourquoi celui du fœtus est peu coloré, ou est d'une couleur obscure : pourquoi le sang est d'un rouge vif dans les érysipeles, & dans les autres maladies accompagnées de putréfaction : pourquoi le sang qui sort des parties gangrénées, qu'on scarifie, est toujours noir ; ce qu'il attribue à ce que l'air qu'il contenoit a été dégagé par la putréfaction. En effet le sang auquel on a conservé sa fluidité, en le battant, & qui paroît uniformément coloré, commence à noircir à sa surface, à mesure qu'il entre en putréfaction. Lorsqu'il se coagule, sa partie supérieure paroît d'un rouge vif & brillant, tandis que l'inférieure prend une couleur plus foncée, & devient noire. On a donné différentes explications de ce phénomene, qui, n'ayant point satisfait M. Cigna, le déterminerent à faire diverses expériences pour en déterminer la véritable cause. Il reçut dans deux vaisseaux différens le sang qui couloit de la veine d'un pleurétique : il en exposa l'un à l'air libre ; il couvrit l'autre d'huile ; le sang se coagula dans les deux vaisseaux : celui qui avoit été

exposé à l'air parut rouge à sa surface, & noir à la partie inférieure du caillot; l'autre parut uniformément noir dans toute sa substance; mais lorsqu'on en eut ôté l'huile, sa surface reprit une couleur vive, à l'exception de quelques endroits où il étoit resté quelques gouttes d'huile. Il fit plus : il enleva successivement différentes couches de la surface d'un caillot qui étoit exposé à l'air, & il vit que les nouvelles surfaces qu'il découvroit prenoient peu-à-peu une couleur rouge vive, de façon qu'il la communiqua successivement à tout le caillot. Il retourna l'expérience d'une autre façon : il mit un caillot, dont la surface inférieure étoit noire, sur un filet, & bientôt après il la vit également colorée par-tout.

Fondé sur ces expériences, M. Cigna en conclut que la couleur foncée de la partie inférieure du caillot ne vient point de ce que les parties les plus pesantes du sang vont au fond, ni de ce que les parties supérieures pesent sur les inférieures; que la couleur vive & brillante que le sang acquiert dans le poumon, ne dépend pas de sa plus grande condensation, mais que l'un & l'autre de ces phénomenes est dû à l'absence ou au contact de l'air, ou plutôt à son interposition entre les globules rouges du sang.

La putréfaction étant un des principaux moyens que la nature emploie, l'étude de

ſes phénomenes, de ſes cauſes & de ſes effets, ne peut qu'être très-utile pour les progrès de la Phyſique & même de la Médecine. C'eſt ce que le fameux Bacon avoit très-bien vu : auſſi l'a-t-il recommandé aux Médecins & aux Philoſophes ; mais, malgré ſes conſeils, peu de gens ſe ſont occupés juſqu'ici de ces ſortes de recherches. M. Pringle publia, il y a quelques années, différens Mémoires, dans leſquels il recherche principalement quelles ſont les ſubſtances qui retardent ou qui accélerent la putréfaction des matieres animales. M. Gaber, dans les deux eſſais qu'il a donnés dans les Mêlanges que nous analyſons, s'eſt plutôt propoſé de découvrir les phénomenes que préſente la putréfaction de nos différentes humeurs.

De la bile, priſe dans le véſicule du fiel d'un homme mort d'ictere, dont le cadavre avoit été gardé pendant vingt-quatre heures dans un lieu frais, en hiver, fit une effervescence très-ſenſible avec l'eau-forte. Le reſte de cette bile fut diſtribué dans trois vaſes qu'on expoſa ; ſçavoir, le premier, à une chaleur de 35°, au thermometre de Reaumur ; le ſecond, à une chaleur de 24° ; le troiſieme fut laiſſé à la température de l'atmoſphere, qui fut entre ſept & dix degrés. Au bout de vingt-quatre heures la bile du premier vaſe parut plus

fluide, & fit à peine effervescence avec l'eau-forte ; celle du second parut plus fluide, comme le premier, mais fit une effervescence un peu plus forte, quoique foible encore : enfin celle du troisieme conservoit toute sa viscosité, & fit une effervescence aussi forte que lorsqu'elle sortoit du cadavre.

Du sang tiré en même tems du même cadavre, & qui paroissoit d'un rouge jaune, fit avec l'eau-forte une effervescence sensible, beaucoup moindre cependant que celle de la bile. Ce même sang, exposé aux mêmes degrés de chaleur que la bile, fit une effervescence plus sensible au bout de vingt-quatre heures ; mais cette propriété s'affoiblissoit peu-à-peu.

M. Gaber répéta ces expériences sur la bile, la partie rouge & la partie séreuse du sang non putréfiés ; & il observa que la bile fut celle qui fit le plus promptement effervescence, & la bile humaine plus promptement que celle du bœuf ; la partie rouge du sang la fit un peu plus tard, & sa sérosité plus tard encore. Ces humeurs exposées à une chaleur artificielle, exhalerent une odeur fétide, & firent effervescence beaucoup plus promptement que lorsqu'on les laissoit exposées simplement à la chaleur de l'atmosphere ; elles parvinrent même plutôt à faire l'effervescence la plus forte qu'elles pussent faire ; & lorf-

qu'elles étoient parvenues à ce degré, si on les tenoit encore exposées à la même chaleur, elles perdoient peu-à-peu cette propriété, & leur mauvaise odeur s'affoiblissoit : au reste elles commençoient à puer avant de faire effervescence, & leur mauvaise odeur se conservoit encore quelque tems après qu'elles avoient cessé de pouvoir le faire.

Le sang qu'on battoit en sortant de la veine, pour l'empêcher de se figer, se putréfioit beaucoup moins vîte que celui qu'on avoit laissé coaguler, & dont la sérosité s'étoit séparée ; ce qui vient de ce que la sérosité se putréfiant plus tard que les autres parties du sang, retarde la putréfaction lorsqu'elle leur reste unie.

M. Gaber s'étant apperçu que l'alkali volatif se dissipoit à un degré de chaleur assez foible, à mesure qu'il se formoit, chercha à l'attraper ; il y parvint par le moyen d'un appareil très-simple. Il plaça dans une étuve échauffée au 28° un alambic, dans lequel il avoit mis la sérosité du sang qu'on avoit tiré, quelques heures auparavant, à un homme qui avoit la fievre ; il fit passer le col de cet alambic par une ouverture faite au couvercle, & y ajusta un chapiteau & un récipient. Il obtint par ce moyen trois gros de liqueur tous les deux jours. La premiere portion avoit l'odeur de la sérosité, étoit diaphane, & ne fit effervescence ni avec les aci-

des, ni avec les alkalis ; la ſeconde & la troiſieme étoient un peu fétides : d'ailleurs elles étoient claires & tranſparentes comme la premiere ; & , comme elle , elles ne firent aucune effervеſcence ; la quatrieme étoit beaucoup plus fétide , trouble & opaque , d'une couleur blanchâtre ; elle ne faiſoit pas encore d'effervеſcence ; mais les acides lui donnerent une teinte rouge légere ; la cinquieme , c'eſt-à-dire celle qui diſtilla au bout de dix jours , étoit limpide & fit une forte effervеſcence avec les acides ; la ſixieme , qui étoit limpide , fit une effervеſcence moins forte. Au bout de ce tems , comme il ne montoit plus rien à ce degré de chaleur , M. Gaber défit ſon appareil : il trouva au fond de l'alambic une croûte gélatineuſe rouſſâtre , qui reſſembloit à un cuir , & qui exhaloit une odeur inſupportable , mais qui ne fit preſque point d'effervеſcence avec les acides.

Du ſang gardé dans un vaiſſeau fermé , conſerva plus long-tems ſes qualités alkalines , quoiqu'il eût été expoſé à une chaleur de 25° : lorſqu'on le déboucha , les vapeurs en ſortirent avec violence , & remplirent toute la chambre de l'odeur la plus infecte. M. Gaber attribue à l'air , dégagé par la putréfaction , cette exploſion des vapeurs ; & il déduit de cette expérience la raiſon pour laquelle les humeurs qui ſont renfer-

mées dans les vaiſſeaux du corps humain, ſont à peine fétides, quoiqu'elles contiennent un alkali déjà tout formé.

Il diſtilla, une ſeconde fois, avec l'appareil que nous venons de décrire, du ſang déjà putréfié, & qui faiſoit effervefcence avec les alkalis. Deux gros de liqueur qu'il obtint le premier jour, firent une forte effervefcence avec les acides, & firent prendre au ſyrop de violettes une couleur verte, telle qu'auroit pu la lui donner l'eſprit de corne de cerf. La liqueur qui diſtilla, les cinq jours ſuivans, préſenta conſtamment les mêmes phénomenes. Comme rien ne montoit plus au bout de ce tems, M. Gaber caſſa ſon alambic; il trouva dans le fond une croûte ſemblable à celle de la premiere expérience, & deſſous une liqueur en conſiſtance de ſyrop, qui contenoit encore un peu d'alkali; cet alkali ſe diſſipa dans l'eſpace d'une nuit, la liqueur ayant été expoſée ſur une fenêtre, à la température de l'atmoſphere, qui étoit alors de dix degrés.

Il eſt aiſé de tirer les conſéquences qui réſultent de ces expériences. Nous croyons devoir préſumer aſſez des lumieres de nos lecteurs pour nous croire diſpenſés de les rapporter. Nous nous contenterons donc d'indiquer la concluſion générale que M. Gaber en a tirée. C'eſt que l'alkali volatil n'eſt pas un produit néceſſaire de la putré-

faction, & que le degré d'alkalescence (indiqué par l'effervescence des humeurs avec les acides, ne répond pas toujours au degré de celle-ci ; que dans les végétaux, les sels essentiels mêlés aux huiles sont volatilisés par la putréfaction, & que dans les animaux, cette même putréfaction acheve ou dégage l'alkali volatil qui a déjà été commencé par l'action des visceres, ou qui est encore enveloppé dans les autres élémens ; c'est pourquoi la putréfaction engendre d'autant plus d'alkali volatil, qu'il y a, dans les corps qui la subissent, plus de sels & d'autres élémens capables de leur procurer la volatilité.

Nous avons déjà dit que M. Gaber traitoit principalement, dans son second Essai, du sédiment purulent, de la sérosité & de la coëne pleurétique. M. Pringle avoit déjà vu que de la sérosité, tenue en digestion hors du corps de l'animal, déposoit un sédiment qui ressembloit parfaitement au pus. Les expériences de M. Gaber s'accordent trop parfaitement avec celles de cet illustre Médecin, pour laisser aucun doute sur cette origine du pus. Il a observé que la sérosité déposoit constamment deux sédimens : l'un qui se séparoit, les premiers jours, de la digestion, sans que la sérosité se troublât, étoit très-blanc, adhéroit au fond du vase, & étoit d'autant plus épais, que la chaleur

à la quelle il avoit été tenu en digeſtion, étoit moins forte; à une chaleur, par exemple, de 10° du thermometre de Reaumur: il reſſembloit à cette membrane qui ſe forme dans les hydropiques, & couvre les viſceres. Une portion de la même matiere ſe ſéparoit de la ſéroſité, & venoit nager à la ſurface, en forme de membrane; l'autre ſédiment ſe dépoſoit beaucoup plus tard, & la ſéroſité devenoit trouble, avant qu'il ne ſe déposât: dans les commencemens, il étoit plus cendré & moins compacte; mais, avec le tems, il acquéroit plus de denſité & d'opacité, & devenoit plus blanc. Si la chaleur étoit un peu forte, le premier ſédiment ſe confondoit tellement avec celui-ci, qu'à la fin il n'étoit plus poſſible de les diſtinguer. Ce premier étoit en petite quantité, & dans un vaiſſeau de quatre ou cinq pouces de haut, à peine y en avoit-il deux ou trois lignes; l'autre étoit abondant, & faiſoit au moins un tiers de la ſéroſité. Le premier, comme nous l'avons dit, ſe dépoſoit, le premier ou le ſecond jour, à une chaleur égale à celle du corps humain; il falloit cinq ou ſix jours au dernier: il ſe dépoſoit d'autant plus promptement, que la chaleur étoit plus grande, & que le vaiſſeau étoit plus étroit: il ſe dépoſoit plus tard dans les vaiſſeaux fermés hermétiquement, que dans ceux où la ſéroſité étoit

ſeulement couverte d'huile ; dans ceux-ci, que dans ceux où elle étoit expoſée immédiatement à l'air.

Au reſte, quoique le ſecond ſédiment parût le plus ſouvent d'un blanc cendré, opaque, homogene, & occupât horizontalement le fond du vaſe, il arrivoit cependant quelquefois, ſur-tout lorſque les perſonnes, dont on avoit tiré la ſéroſité, avoient quelque vice dans les humeurs, ou lorſque la bile ou les autres humeurs s'y étoient mêlées, que ce ſédiment étoit inégal en flocons, ſe raſſembloit en partie au fond, & s'élevoit en partie à la ſurface ; cela arrivoit ſur-tout dans les vaiſſeaux ouverts, expoſés à une chaleur égale à celle du corps humain, ou même ſupérieure. Quand la partie la plus fluide s'étoit diſſipée par l'évaporation, avant que ce ſédiment épais ſe fût ſéparé, il ſe dépoſoit ſi confuſément, qu'il laiſſoit un ſédiment qui n'étoit plus blanc, mais plus ou moins noir, puant, glutineux, & ſemblable au réſidu de la ſéroſité dont nous avons parlé en rendant compte du premier Eſſai.

On ſoupçonne bien, ſans que nous le diſions, que la formation de ces ſédimens étoit accompagnée du dégagement de l'air. Nous ne ſuivrons pas M. Gaber dans le parallele qu'il fait du premier ſédiment avec le pus, ni dans l'application de ſes expé-

riences à l'hiſtoire de la ſuppuration. Il en réſulte bien évidemment que c'eſt la ſéroſité ſeule, & non pas la graiſſe, ni la partie rouge ou lymphatique du ſang qui fourniſſent la matiere de la ſuppuration ; ces humeurs peuvent s'y joindre, mais elles donnent alors au pus un caractere particulier, qui le rend plus ou moins mauvais.

M. Pringle avoit obſervé que la croûte pleurétique gardée dans un vaſe couvert, étoit tombée en *deliquium*. M. Gaber a répété la même obſervation dans les vaiſſeaux ſcellés hermétiquement : à meſure qu'elle ſe ramolliſſoit, elle paroiſſoit devenir rouge, quoiqu'on en eût détaché bien ſoigneuſement la partie rouge ; ce qui lui avoit fait ſoupçonner que cette croûte pleurétique étoit formée par des globules rouges dégénérés ; mais en ayant eu enſuite qui étoient parfaitement blanches, elles ſe réſolvoient en un liquide, ſans couleur, ſemblable à de l'huile ; ce qui le convainquit que la couleur rouge de la premiere étoit due à quelques globules qui étoient reſtés enveloppés dans la partie lymphatique. Cette matiere, tombée en *diliquium*, étoit puante, quoiqu'elle fût encore coagulable par les acides & par le feu : digérée ſous cette forme d'huile, dans un vaiſſeau fermé hermétiquement, elle ne dépoſa aucun ſédiment qui pût reſſembler au pus : il tomba ſeule-

ment au fond une poudre très-fine, de couleur cendrée, qui paroissoit être d'une autre nature que la matiere qui formoit le sédiment purulent de la sérosité. On avoit prétendu que la chaleur, l'eau chaude, l'eau nitrée ou le nitre lui-même dissolvoient cette coëne; mais M. Gaber s'est assuré, par ses expériences, qu'aucun de ces agens ne la dissolvoit en moins de tems qu'elle n'étoit à se résoudre, lorsqu'elle étoit abandonnée à elle-même; d'où il conclut que, dans tous ces cas, ce n'est que la putréfaction qui opere cette résolution. Il n'en est pas de même des alkalis volatils, tenus en digestion avec cette coëne, à une chaleur de 25°, dans des vaisseaux fermés; ils la réduisent, en une heure de tems, en forme de gelée; & en quatre heures ils la dissolvent en une liqueur très fluide, homogene, d'une couleur un peu rougeâtre. Cette liqueur exposée dans un vaisseau ouvert, reprend la forme de gelée, dès que l'alkali volatil est dissipé; cette propriété que les alkalis volatils ont de dissoudre cette croûte pleurétique, nous paroît mériter la plus grande attention de la part des Praticiens. Mais il est tems que nous passions aux Mémoires qui nous restent à examiner.

Celui de M. Bertrandi sur le corps glanduleux de l'ovaire, sur l'état de la matrice

pendant la grossesse, & sur le placenta, a pour objet de démontrer que les filles, même celles dont la virginité est la plus intacte, ont quelquefois des corps glanduleux dans leurs ovaires; que ces corps glanduleux sont destinés à séparer la semence; qu'ils ont une structure presque semblable à celle des testicules dans les mâles; qu'ils croissent comme les fleurs dans les plantes, pour se faner ensuite comme elles; que la matrice elle-même se prépare pour la conception : dans les animaux qui ont des cotylédons, on apperçoit, dans le tems de la chaleur & de la conception, des papilles spongieuses, qu'on y chercheroit en vain dans un autre tems. On n'observe rien de semblable dans la femme; cependant, lorsqu'on ouvre la matrice d'une femme, peu de jours après la conception, on apperçoit toujours une partie de sa surface interne plus tuméfiée, les sinus de Morgagni plus ouverts, & leurs levres plus avancées & plus grosses; ce qui semble indiquer le lieu où doit adhérer le placenta. Enfin, que le placenta, qui a une véritable organisation, est formé d'une simple mucosité qui végete, pour ainsi dire, & produit le cordon ombilical.

Nous renverrons nos Lecteurs à l'ouvrage même, pour le Mémoire de M. Cigna, sur la cause de l'extension de la

flamme, & de la suffocation des animaux dans l'air renfermé, ainsi que pour les quatre Mémoires de Botanique, qui, n'étant que des nomenclatures de plantes, ne sont pas susceptibles d'abréviations.

OBSERVATIONS

Sur une espece de Colique de la nature de la Colique de Poitou, qui regne dans l'Abbaye de Savigny, Ordre de Cîteaux, en Basse-Normandie; par M. MARTEAU DE GRANDVILLIERS, Médecin de l'Hôpital d'Aumale & Inspecteur des Eaux minérales.

Il regne à l'Abbaye de Savigny une espece de colique qui me paroît beaucoup ressembler à celle de Poitou végétale. La plupart des Religieux y sont sujets. Sur vingt, on en a vu jusqu'à quinze hors d'état de vaquer aux offices. Les Domestiques s'en ressentent également. Les accès se répetent à plus ou moins d'intervalle : ils laissent quelquefois un an, dix-huit mois, & même plus de repos; la fréquence des retours ébranle enfin la constitution Il n'est pas rare de voir, à la fleur de l'âge, ces Religieux accablés par une multitude de secousses, traîner une vie languissante & tracassée de mille infirmités. Ce qu'il y a

de pis, c'eſt qu'en ſe tranſplantant ailleurs, ils y emportent les germes de cette cruelle maladie. J'ai eu occaſion d'en voir deux à l'Abbaye de Foucarmont. C'eſt ſur le rapport de l'un d'eux, & d'après ce que j'ai obſervé moi-même, que j'ai eſquiſſé le tableau de cette Colique. La peinture que m'en fait Dom Félix, eſt d'autant plus fidelle, qu'après l'avoir eſſuyée à Savigny, il en a été une ſeconde fois attaqué à Foucarmont, & ſous mes yeux. Cette deſcription n'embraſſe pas tous les phénomenes de la colique végétale. Il n'a pu me crayonner que ce qu'il reſſentoit, ou les ſymptômes les les plus frappans qu'il avoit remarqués chez ſes confreres; mais combien de choſes échappent à des yeux qui ne ſont pas Médecins! Pour moi, je ne puis parler que de ce que j'ai vu.

Symptômes de la Colique de Savigny.

Des fadeurs, de légers maux d'eſtomac, & des peſanteurs de digeſtion, ſont, pendant quelques jours, le prélude, & comme les avant-coureurs de la colique. Ils augmentent inſenſiblement, au point, qu'à la fin, la moindre nourriture fatigue, & ne ſe digere qu'en prenant un gobelet d'eau froide, encore n'eſt-ce que très-lentement, & avec beaucoup de peine qu'elle paſſe. A la ſuite de ces mauvaiſes digeſtions, le ven-

tre devient pareſſeux ; il ne s'ouvre que tous les trois ou quatre jours : les matieres ſont ſeches, noires, dures & brûlées. A ce période, on commence à ſentir des ardeurs d'eſtomac, & des envies de rire ; celles-ci ſont provoquées par une eſpece de chatouillement, vers l'orifice ſupérieur de ce viſcere : à cette ſenſation en ſuccede une plus déſagréable : il paroît au malade, qu'on ſaiſit l'eſtomac dans la main, qu'on le ſerre, qu'on le preſſe, qu'on l'éleve, & que, par la preſſion, on force tout ce qu'il contient à remonter vers la poitrine. C'eſt alors que la colique ſe déclare ; c'eſt une douleur des plus aiguës à l'épigaſtre : il ſemble que l'eſtomac ſe tourne, & qu'on le tord comme un linge mouillé ; enſuite les inteſtins paroiſſent remonter vers la poitrine, & ſuivre le ventricule par une attraction dont ce viſcere eſt le point d'appui : le ventre eſt dur, tendu, plat, & comme collé à l'épine : tous les muſcles ſont dans des contractions ſpaſmodiques. Il ſemble qu'on les arrache. Après une heure ou deux de ces tiraillemens d'entrailles, des douleurs plus cruelles encore font oublier les premieres. C'eſt un déchirement aigu des extrêmités. Il ſemble qu'on hache & qu'on tenaille tous les membres, ſur-tout les coudes, les genoux & les gras de jambes ; ces ſymptômes ſont ſuivis de l'impuiſſance du mouve-

ment des extrêmités ; elles deviennent moins ſenſibles ; mais la douleur ne fait que changer de place ; elle ſe reporte à l'eſtomac & à la poitrine : les os du ſternum paroiſſent fracaſſés ; on y ſouffriroit à peine l'attouchement d'une plume. Le malade que j'ai traité à Foucarmont, ſoutient que le ſentiment de la brûlure eſt moins inſupportable que ces douleurs. Il l'a éprouvé lui-même, pour diſtraire l'ame de la vivacité de ſes ſouffrances, & a vu pluſieurs de ſes confreres s'expoſer à la plus violente ardeur du feu pour amortir le ſentiment de leurs maux. Ces paroxyſmes ſont accompagnés de la conſtipation, de la paucité & de la difficulté des urines : on ne les provoque, & on n'obtient la liberté du ventre, qu'à force de clyſteres. Je n'ai pas remarqué de fievre à mon malade ; ce qui même m'a ſurpris, le pouls n'eſt pas toujours petit & ſerré ; mais tous les malades ne ſont pas à l'abri de la fievre ; & quand elle ſe met de la partie, elle tourne incontinent à la malignité ; il n'eſt pas rare alors de voir les accès durer dix-huit & vingt jours, avec délire.

On ne s'achemine à la guériſon, qu'après avoir rendu des excrémens rougeâtres, bien fluides & délayés. Les douleurs d'eſtomac diminuent, mais ne ceſſent pas abſolument ; & il reſte toujours une diſpoſition

diſpoſition très-prochaine à l'indigeſtion : les douleurs des membres ſe terminent, mais l'impotence demeure. Ce n'eſt qu'après s'être tout doucement exercé pendant un mois, & avoir pour ainſi dire eſſayé l'uſage de ſes membres, qu'on commence à en recouvrer le mouvement, & à ſe rétablir; mais tous ne ſont pas aſſez heureux pour en être quittes à ſi bon compte. Pluſieurs meurent; d'autres demeurent perclus, les membres crochus & retournés; alors ils ſouffrent moins; mais de ceux-ci, quelques-uns deviennent ſujets à la goutte aux pieds & aux mains; cette goutte devient aiſément anomale. On a obſervé qu'elle ſe dévoie ſouvent à l'eſtomac, & termine tôt ou tard une vie pleine de miſere & de ſouffrances. Des articulations affoiblies par la contracture, un eſtomac énervé par la fréquence des ſecouſſes, n'offrent point de réſiſtance aux humeurs qui s'y portent : accoutumées à céder & à ne point réagir, elles deviennent enfin le ſéjour habituel de l'humeur mordicante, qui, dans les premiers tems, produiſoit la colique; ce ſont les jeunes gens qui ſont les plus expoſés à cette maladie. On a fait cette remarque, ſans doute, parce que Savigny eſt un noviciat où le nombre des jeunes Religieux excede celui des vieux profès; on en voit, qui ont à peine atteint leur trentieme année, gémir courbés ſous

le poids des infirmités que laiſſe cette maladie. Le moindre ſymptôme qui leur reſte, eſt un tremblement qui, à la fleur de l'âge, repréſente la caducité de la vieilleſſe la plus décrépite. J'ai vu, à Foucarmont, un Religieux qui, depuis qu'il étoit dans le cloître, avoit été cruellement tourmenté de cette colique. Il termina, à quarante-deux ans, ſa carriere, par une hydropiſie, dont le tempérament le plus ferme, mais uſé par la continuité des douleurs, n'avoit pu le garantir. Il paroiſſoit plus que ſexagénaire, même avant la naiſſance de ſa maladie mortelle.

L'Abbaye de la Luzerne, ordre de Prémontré, & celle de Lonlay, ordre de Saint Benoît, dans le voiſinage de Savigny, ne ſont pas à l'abri des atteintes de cette maladie, mais elles n'y ſont ni ſi fréquentes, ni ſi cruelles que dans celles-ci. Il ſeroit intéreſſant que les Médecins du canton s'aſſuraſſent ſi cette eſpece de colique n'étend pas ſes ravages ſur le peuple de ces quartiers.

Il eſt aſſez difficile de deviner quelle peut être, à Savigny, la cauſe de ces horribles ſymptômes. M. de Queſnes, Abbé de Foucarmont, a été, pendant huit ans, Prieur de cette Abbaye. Pendant tout ce tems on n'y a pas vu une ſeule colique; elles avoient été fréquentes avant ſon arrivée; elles l'ont

été depuis qu'il a quitté cette maison. Pendant son administration, les tonnes à cidre, boisson ordinaire en Normandie, étoient regrattées & entretenues avec la plus grande propreté. Seroit-ce à cette précaution qu'on auroit dû la cessation de la maladie pendant huit ans ? N'y auroit-il pas quelqu'autre cause ? Un Religieux qui a passé deux ans dans ce monastere, & qui a payé le tribut à la colique, m'assure que toutes les parois de la maison sont couvertes de fleurs salines, comme le salpêtre de houssage : elle est de bâtisse très-antique. Il ajoute qu'on dépose & laisse mûrir les fruits de la vendange dans des souterreins voûtés, dont les murailles portent plus qu'ailleurs des empreintes salines. Qui sait si ces sels ne suffiroient pas pour concilier aux boissons la qualité vénéneuse qui irrite les nerfs, & produit la colique ? Ce seroit matiere à examen.

Au reste, quelle que soit cette cause efficiente, l'humeur qu'elle produit paroît avoir beaucoup d'analogie avec la goutte, soit dans sa nature, soit dans ses effets. Comme la goutte, elle est d'une ténuité & d'une mobilité inconcevable, puisqu'en un clin d'œil elle se porte de l'estomac aux extrêmités, & de celles-ci à l'estomac & à la poitrine; comme la goutte, elle est d'un caractere féroce, & on peut remarquer plus d'un trait de ressemblance entre la colique

arthritique, & celle de Savigny ; telles ſont l'énormité des douleurs de l'eſtomac & de la poitrine ; la rétention des urines, la conſtipation : ce qui paroît appuyer ma conjecture, c'eſt que, comme la goutte, la colique de Savigny eſt ſujette à retour, même ceux qui ont quitté cette maiſon ; & ce qui ſembleroit encore plus déciſif, c'eſt que, comme la goutte, elle retourne les membres, gonfle les articulations, & paroît enfin ſe convertir en véritable humeur arthritique.

Dans l'impuiſſance de deviner une cauſe qui échappe aux yeux les plus perçans, je me ſuis arrêté à chercher, dans la conſidération de ſes effets, les moyens d'y remédier. La médecine doit borner ſes indications à détruire les produits de l'humeur morbifique, quand elle ne connoît pas aſſez celle-ci pour l'attaquer par les antidotes ſpécifiques. En adouciſſant un ſymptôme, on enleve toujours quelque choſe à la maladie primitive ; en les détruiſant tous, on guérit toute la maladie (*a*).

Je n'ai vu, dans la colique de Savigny, que contractions, que criſpations, que ſpaſme, qu'éréthiſme ; elle m'a paru toute nerveuſe. Je me ſuis propoſé de tempérer les douleurs, de porter la ſoupleſſe dans les

[*a*] Boerhaave, Inſtit. med. Aph. 1244-45.

nerfs; ces indications ne s'accommodoient pas de la méthode de la Charité; la mienne a été des plus ſimples : des lavemens émolliens, ſimplement dégourdis, & de tems en tems une cuillerée de potion anti-ſpaſmodique, ont amorti la fureur des premiers ſymptômes; des bains émolliens tiedes ont fait le reſte, & paré les ſuites de la maladie. J'ai fait entrer dans le julep les eaux de roſe, de tilleul, de fleurs d'orange, de méliſſe ſpiritueuſe, la liqueur minérale anodine d'Hoffman, & la teinture anodine de Sydenham, avec le ſyrop de guimauve. Rien n'eſt ſi facile que de varier les formules de ces potions, & de les approprier aux circonſtances, pourvu que ces deux admirables calmans faſſent toujours la baſe du remede. De cette maniere on ne court pas riſque de donner à la fois trop de narcotique, on en gradue & regle la doſe ſur les ſignes de ſuffiſance; le ſilence des douleurs avertit d'arrêter, & l'on n'a produit que l'effet qu'on devoit ſe propoſer. Ce Religieux s'eſt empreſſé de communiquer à quelques-uns de ſes infortunés confreres les remedes auxquels il doit la promptitude & la ſtabilité, du moins apparente, de ſon rétabliſſement. Dieu veuille que le ſuccès réponde à ſon attente & à leurs déſirs ! Il ſeroit à ſouhaiter que les expériences ſe multipliaſſent en faveur de la méthode cal-

mante; elles contre-balanceroient & détruiroient peut-être le crédit des émétiques, dont le préjugé fait encore respecter l'usage. Combien de Médecins se feroient encore un crime d'avoir recours aux adoucissans, parce qu'ils supposent des corpuscules grossiers, ténacement inhérents aux parois des intestins, & qu'on ne peut chasser que par des secousses qui ajoutent encore à l'énormité des douleurs! Ils ont peine à concevoir que, pour guérir ici, il suffit de détruire l'éréthisme du genre nerveux. Avant M. Astruc, personne n'a osé se douter qu'on pût & qu'on dût s'écarter de la pratique de M. Dubois. Quelles obligations n'aurons-nous pas à ce bienfaicteur de l'humanité, si, marchant dans la nouvelle route qu'il nous a ouverte, de nouvelles tentatives sont couronnées de nouveaux succès! Un seul fait ne suffit pas, mais ils peuvent se multiplier; & pourquoi ne l'espérerions-nous pas, si les Médecins attachés aux maisons de Savigny, de la Luzerne & de Lonlay, veulent se donner la peine de répéter des épreuves qui ne peuvent tout au plus qu'être innocentes, & jamais dangereuses?



LETTRE

De M. PHILIP, Médecin de la Faculté de Paris, à l'Auteur du Journal, contenant quelques réflexions sur l'usage qu'on a fait de certaines substances réputées des poisons.

MONSIEUR,

Les expériences que vous venez de nous annoncer dans votre Journal de Mai, sur l'usage interne du *stramonium*, de la jusquiame & de l'aconit, sont, sans contredit, de nouveaux titres qui assurent à M. Storck l'estime & la reconnoissance du public. Le but de ce savant Médecin, dans ses nouvelles tentatives, fait sur-tout honneur à son cœur; & le détail de ses procédés ne nous prouve pas moins l'étendue de ses lumieres, que la sagesse de ses conseils. Je suis par conséquent très-éloigné de lui refuser le tribut d'éloges qu'il mérite, ou de vouloir affoiblir, par des contradictions déplacées, la haute réputation qu'il s'est acquise si légitimement. Je viens, au contraire, ajouter à ses observations un nouveau sujet d'encouragement pour ceux qui voudroient l'imiter, en indiquant à M. Storck une voie qui me paroît lui être

inconnue, & dans laquelle se trouvent applanies toutes les difficultés qu'opposoit à son zele sa trop grande timidité. La candeur & la modestie de cet habile praticien, l'auroient sans doute obligé de nous citer ses guides, s'il en avoit eu. Il ne désapprouvera donc pas, qu'à son occasion votre Journal apprenne à ceux qui l'ignorent, qu'il existe un ouvrage déjà ancien, intitulé : *Melchioris FRICII Medici Ulmensis Tractatus Medicus de virtute venenorum medicâ*, avec cette épigraphe : *NON TIMIDÈ NEC TEMERÈ*, & dans lequel on trouve les plus grandes lumieres sur une matiere aussi épineuse, & en même-tems si intéressante. La différence de ce Traité d'avec tant d'autres qui ont parlé des poisons, étoit assez annoncée par le titre; cependant l'Auteur, dans une courte Préface, l'expose encore plus clairement : *De venenorum naturâ deleteriâ & nocendi modo multi Medicorum scripserunt, qui verò de eorum virtute salutari, medicâ, juvandi modo, & quomodo ex iis egregius remediorum apparatus comparari possit, docuerit, nullum scio.* Après s'être excusé & avoir fait voir son intention, en rangeant tous les poisons dans la classe des médicamens, il s'explique encore d'une maniere plus formelle. *Probaturus sum venena, ut ea natura produxit, esse summa remedia, non verò sub prætextu correctionis & præparationis à Chymicis*

interdum miserè vexata, & viribus suis magis orbata quàm aucta. Denique, venena in curatione morborum alia remedia activitate suâ superare, eaque incassùm tentatis aliis auxiliis, etiam in morbis desperatis esse Medicorum ultimum refugium, & ægrotorum sacram anchoram ostensurus sum, idque venena non occulto, uti hactenus crediderunt multi, sed manifesto modo præstare, docebo. L'Auteur tient parole dans le corps de son Ouvrage, & chaque Chapitre contient tous les éclaircissemens nécessaires pour se servir, avec succès, de la substance venéneuse qui en fait le sujet. On y trouve les cas où l'on peut l'employer, ceux où l'on doit la proscrire, & enfin l'antidote le plus sûr & le plus prompt à s'opposer à ses mauvais effets, en supposant qu'on en eût donné à contre-tems, ou à trop grande dose; ce que nous devons nous attendre à voir arriver, puisqu'on met aujourd'hui ces sortes de remedes dans les mains de tout le monde. L'avis de Friccius, sur ce point, ne sauroit être trop connu. *Usus & applicatio istius modi remediorum exactum Medici judicium, atque inter timiditatem & temeritatem ambigens, causam morbi, ægri vires probè cognoscens & trutinans requirit.* (Pag. 425.) L'Ouvrage est terminé par un Chapitre particulier, sur la nécessité des remedes venéneux. Friccius y prouve, ainsi

qu'il l'avoit promis dans ſa Préface, que c'eſt à eux qu'il falloit avoir recours, lorſque les remedes ordinaires étoient infructueux, & que cet Aphoriſme, *Extremis morbis extrema remedia*, ne pouvoit s'entendre qu'en expliquant, *extrema remedia*, par les *poiſons*, qui ſont, ſelon lui, *remedia præſtantiſſima & generoſa in parvâ quantitate, convenienti ſubjecto, juſto modo & tempore uſurpata* (pag. 412), les remedes ordinaires ne pouvant être appellés *extrema*.

Voilà, ſi je ne me trompe, bien des points de conformité entre Friccius & M. Storck. Le plan, le but, les conſeils ſemblent dictés par le même amour pour l'humanité, & dirigés par la même prudence. Quels avantages ne retirerons-nous pas, ſi M. Storck joint à ſa ſagacité naturelle toutes les connoiſſances ramaſſées dans Friccius ! Ses progrès, dans les découvertes qu'il tente de faire, n'en ſeroient ſans doute que plus rapides. Les petites controverſes qu'il a eſſuyées de la part des Médecins même, lui donnent encore une ſorte de conformité avec Friccius. L'objet de ce dernier, qui n'étoit que l'utilité publique, n'a pu le ſauver des traits de l'envie & de la jalouſie de ſes contemporains. M. Storck n'a-t-il pas éprouvé le même ſort, en ayant les mêmes vues, en ſuivant la même carriere ?

Vous trouverez auſſi qu'ils ont fait à-peu-près les mêmes plaintes. *Unde non ſatis admirari poſſum, Medicos in rebus tanti momenti tantoperè ſibi invicem adverſari, & multos eorum ea remedia contemnere & conviciis lacerare audere, quorum tamen ſummam in morbis medendis utilitatem tot & tantorum in arte medicâ clariſſimorum virorum autoritas & experientia ſanxit, ad quod verò facinus eos, nil niſi quædam præconcepta opinio impellit.* (Fric. p. 310.)

Venons maintenant aux trois plantes qui ont occupé M. Storck dans ſes dernieres expériences. La juſquiame, & ſur-tout la poudre de ſa ſemence, eſt recommandée dans Friccius pour la toux, l'hémophthiſie, le flux immodéré des mois, la rétention d'urine, la néphrétique, l'ulcere de la veſſie, la dyſſenterie, &c. On peut dire encore, d'après le même Auteur, qu'elle guérit les femmes des effets de la peur; ce qui peut quelquefois être d'une grande reſſource. *Horum remediorum ſucceſſum non ita diù ipſe expertus ſum in quâdam muliere admodum tuſſiente, aſthmate, & dolore punctorio pectoris correpta: item in aliâ quæ ex viſo ſpectro, ut credebat, magnum terrorem conceperat.* (Pag. 300.) Mais un avantage plus réel, eſt celui qu'on tire de cette plante contre un mal qui réſiſte ſi ſouvent aux remedes les mieux indiqués.

Ad epilepſiam remedium nobiliſſimum ſit ex ſemine hyoſciami ultrà 40 dies uſurpati, incipiendo à granis vj ad xxjv. (Pag. 305.) Je paſſe beaucoup de détails eſſentiels ſur l'uſage interne & externe de cette plante, qu'on doit lire dans l'Ouvrage même. On n'a pas oublié d'y parler de toutes les compoſitions dans leſquelles la juſquiame entre, quoiqu'en petite quantité. Ce chapitre eſt enfin terminé par l'énumération de ſes antidotes, qui ſont la chicorée, la moutarde, le raifort ſauvage, l'oignon, l'ail, l'oxymel ſcillitique.

Friccius paroît avoir confondu le *ſtramonium* avec une autre plante. Quoiqu'on trouve, au commencement du chapitre, le nom même de *ſtramonium*, tout ce que cet Auteur en dit ne peut convenir qu'à la *bella-dona*, d'autant mieux qu'il la déſigne enſuite par un nom moins équivoque, *Solanum maniacum*. Comme on a fait il y a quelques années beaucoup d'expériences ſur cette derniere plante, je ne crois pas moins intéreſſant de vous dire ici ce que Friccius en a penſé. Il s'en faut bien, ſelon lui, qu'elle ſoit ſi redoutable. Il lui attribue les mêmes vertus qu'à l'opium. Il n'emploie les feuilles qu'extérieurement; mais on peut ſe ſervir, pour l'intérieur, de l'écorce de ſa racine, de ſa racine même & de ſes baies. C'eſt avec le ſuc de ces der-

nieres qu'on fait le ſyrop de Geſner, dont il faiſoit un ſecret, & qu'on dit être ſi efficace : *ut vel ligulæ, aut cochlearis parvi menſura ſomnum inferat, fluxiones ſiſtat, dolores tollat, dyſenteriam curet ; gratus eſt planè, ſed cavendum ne ampliùs detur.* (Pag. 359.) Les mêmes baies ſeroient encore d'une plus grande utilité, ſi de nouvelles obſervations confirmoient ce qui ſe lit dans Friccius: *Decoctum baccarum aliquot ſolani maniaci ſpecificum contra hydrophobiam appellatur.* (Pag. 360.) Leur ſuc exprimé eſt encore regardé comme un grand ophthalmique. Il eſt ſur-tout efficace dans la maladie des yeux, qu'on appelle *Epiphorâ*, qui entraîne ſi ſouvent la fiſtule lacrymale. Le plus ſûr antidote de la *bella-dona* eſt le vinaigre ou le ſuc de citron. Friccius cite, à ce ſujet, d'après Mathiole, une particularité des effets de la *bella-dona*, que vous ne ſerez peut-être pas fâché de retrouver ici. *Si quis hujus radicis drachmam pondere craſſiuſculè tritæ in vino per ſeptem ad ſummum horas maceraverit, & vinum percolatum jejunus deguſtaverit, fiet, ut is nullo modo edere poterit, niſi epoto paulò poſt aceto. Hoc enim antidoto fucus ſtatim eluditur, reditque qui ſumpſit ad cibum. Jocus eſt magnus ubi quis guloſis paraſitis hoc appoſuerit venenum, cum menſis optimis cibis refertis aſſidentes, nihil*

prorſus tibi ingerere queant. (Pag. 357.) Friccius nous rapporte encore la même choſe, d'après Geſner. *Solani (maniaci) radicis particula fortè dimidiæ drachmæ pondere, ſi in poculum vini injiciatur, & de ille vino alicui propinetur (id quod per jocum & adluſionem aliquos ſactitaſſe ſcio) per horam aut dimidiam ante cœnam eum qui guſtavit, in cœnâ ab omni cibo alienum futurum, & cùm nec agrotet, nec doleat, edere tamen non poſſe, quòd ſi cochleare aceti aut ſucci limonum biberit, ſtatim liberatur & edit.* (Pag. 365.) La thériaque nuiroit beaucoup dans ce cas-là, à cauſe de l'opium qu'elle contient. Auſſi Friccius avertit-il de l'éviter.

Le Chapitre de l'aconit ou du napel, eſt fait avec beaucoup de ſoin. On y voit que cette plante eſt un fébrifuge bien décidé. On lit en effet : *Keſmarkini civem fuiſſe qui Carpathias montem frequentare & inde radices napelli afferre ſolebat, quas in pulverem redactas drachmæ unius pondere in febribus tertianis & quartanis cum commodo ægrotis exhibuerit.* (Pag. 151.) Voici un paſſage d'un Auteur Allemand, cité par Friccius, qui doit nous enhardir encore plus ſur l'uſage de l'aconit. *Mercatores Gentiles Indi vulgò (Baguares) luſitanicè, & (Gauri) perſicè, regiam Perſidis Aſpahamum incolentes, radicem hujus*

plantæ ſeu napelli obſoniis commiſcent & condimentis ; immò munuſculi titulo pluries illam mandendâm prœbent poſt prandium, & fateor me non rarò illam adhibuiſſe ad utrumque uſum ; ſi enim condimentis admoveatur, fragrantiam & ſaporem gratum & reſtaurativum confert, ſi verò mandatur, oris odorem conciliat, ructus & flatus diſpeſcit, ſtomachum in inſtanti componit & miram lætitiam, & ſenſuum quietem per totum corpus quaſi diffundere videtur. (Pag. 156.) On ſait que la différence du climat eſt capable de mettre une prodigieuſe différence dans les effets de la même plante. C'eſt pourquoi, malgré l'aſſertion de cet Auteur, Friccius ne croit pas moins néceſſaire de nous marquer les antidotes du napel, qui ſont le lait de vache bouilli & le beurre bus en très-grande quantié avec du vin, l'huile de ſcorpion & la pierre de bézoart. On connoît, en outre, les ſecours de l'émétique dans les cas d'empoiſonnement. Il eſt ſur-tout d'un grand ſecours contre les mauvais effets de l'aconit.

Je crois vous en avoir dit aſſez, Monſieur, pour vous faire voir que Friccius a traité la matiere des poiſons, de la façon la plus ſage & la plus ſatisfaiſante. Vous touverez encore dans ſon ouvrage le nom de tous les Auteurs qui s'en ſont ſervis, ou qui les ont recommandés comme moyens

curatifs. On nous en donnera, sans doute, des notions plus étendues dans les *Mémoires* qu'on nous promet, *pour servir à l'Histoire de l'usage interne de l'aconit, de la jusquiame, du stramonium, du sublimé corrosif*, &c. Mais devroit-on admettre le prétexte de faire passer dans notre langue ce qui est écrit dans une langue savante ? La traduction de pareils Ouvrages doit toujours être regardée comme très-dangereuse. Friccius nous apprend à ce sujet la décision d'un de ses amis, qui ne pourroit être mieux placée qu'ici. *Unde non reprobo cujusdam medici mihi amici censuram de hoc tractatu, qui bene factum credit, quod is in linguâ latinâ fuerit conscriptus. Nam, inquit, si in linguâ vulgari & germanicâ ederetur, & ab artis imperitis legeretur, temerariis posset occasionem nocendi præbere. Verùm quantò meliùs factum & medicorum existimationi & rei consultum fuisset, si non solùm hic tractatus medicus, sed etiam alii de morborum curatione argentes non in linguâ germanicâ & vulgari fuissent, editi si doctores medicinæ solùm linguà doctâ, id est latinâ loquerentur & scriberent, ita enim arti nostræ suus honos, sua reverentia conservaretur, quæ nunc planè ruit, dum medici integros tractatus de curatione morborum in linguâ vulgari conscriptos edunt, & eo ipso nihil aliud agunt quàm ut impudenti*

empiricorum gregi occaſionem medicis quocumque modo nocendi ſuggerant, atque jam intolerabilem eorum arrogantiam ulteriùs inflent. (Pag. 425.)

Vous voyez, Monſieur, que, du tems de Friccius, on ſe trouvoit expoſé, comme aujourd'hui, à l'ignorance, la mauvaiſe foi, & l'effronterie des empyriques & des charlatans. Il eſt malheureux que ce ſoient les Médecins eux-mêmes qui aient donné, quoiqu'innocemment, la premiere occaſion à ces abus dont nous gémiſſons; il leur ſeroit honteux de les perpétuer.

J'ai l'honneur d'être, &c.

A Paris ce 15 Mai 1763.

OBSERVATION

Sur les effets pernicieux de la ſemence de Juſquiame; par M. PLANCHON, Médecin à Péruwels, en Hainault.

Tous les Médecins connoiſſent combien la juſquiame eſt pernicieuſe à l'homme, & combien on doit être réſervé ſur ſon uſage intérieur. On trouve, dans différens Auteurs, l'hiſtoire des effets funeſtes qu'elle a coutume de produire; & M. Geoffroy rapporte, pag. 596 du 3e volume de ſa

Matiere médicale, édition latine, plusieurs observation qui prouvent son extrême virulence. L'Observation suivante contient l'histoire des effets funestes que les semences de cette plante ont produit sous mes yeux ; effets qui ne se sont manifestés avec violence qu'un mois après que le poison eût été avalé ; circonstance rare, & qui paroît mériter l'attention des Médecins.

Il y a à Toufflet, village près de Lanoy, châtellenie de Lille, un prétendu Médecin, tisserand de son métier, qui, sous prétexte de posséder un spécifique pour la gravelle & les hémorroïdes, donne indistinctement la semence de jusquiame à tous ceux qui sont assez foux pour le consulter. Le nommé Vast-Thyery, habitant de notre bourg, étant chez ses parens, crut devoir le consulter pour sa femme, qui est en effet attaquée des maux que ce vil charlatan prétend guérir. Il lui donna seize doses de ces semences, qu'il lui fit payer trois petits écus, lui promettant des merveilles ; mais sa femme fut assez sage pour ne vouloir pas en faire usage. Le mari irrité de ce refus, & pour ne pas avoir fait une dépense inutile, croyant pouvoir se garantir des maux qu'il n'avoit pas, se disposa à les prendre ; il en prit en effet neuf doses en trois jours, au commencement du mois de Mars de l'année 1762. Chaque dose étoit du poids de deux scru-

pules. Ce poiſon ne ſe fit pas ſentir d'abord ; ſes effets furent lents, & ce malheureux n'en fut que plus maltraité.

Cependant, à peine eut-il avalé ces ſemences, qu'il éprouva des vertiges & des maux de tête cruels, qui ne le quitterent plus. Il fut accablé d'une inſomnie cruelle ; ſon ſommeil étoit interrompu par des rêves effrayans : il voyoit mille fantômes qui ſe préſentoient à ſon eſprit : de légers mouvemens convulſifs attaquoient tantôt ſes bras, tantôt ſes jambes ; ſon corps en étoit quelquefois agité, ſon appétit ſe perdit peu-à-peu, ſes forces diminuerent ; il fut, pendant quatre à cinq ſemaines, dans des alternatives de calme, & de ces maux précurſeurs de ce qui devoit lui arriver de plus funeſte.

Un matin, au commencement du mois d'Avril, il tomba tout-à-coup dans une manie accompagnée de convulſions, qui obligerent à m'envoyer chercher. J'arrivai dans l'inſtant, & je trouvai qu'il revenoit de l'état effrayant où il avoit été. Son Chirurgien me dit qu'il auroit couru des riſques, s'il ne ſe fût pas mis à l'abri de ſa fureur. J'examinai cet homme, je m'informai de ſa maladie, je cherchai quelle pouvoit en être la cauſe. Je me reſſouvenois de l'avoir guéri, deux ans auparavant, de deux attaques, légeres à la vérité, d'une maladie qui me paroiſſoit ſemblable : je me déterminai, en

conſéquence, à recourir aux ſaignées, aux émétiques, aux purgatifs, dans la perſuaſion où j'étois que le mal étoit cauſé par la ſaburre des premieres voies. Malgré deux ſaignées & deux évacuations, il fut pris, au bout de deux jours, par des mouvemens convulſifs dans les muſcles du col, qui lui faiſoient porter la tête vers le côté gauche; les yeux étoient dans la même agitation, & ſembloient ſortir de leurs orbites : chaque accès ne duroit qu'une minute ou deux, mais laiſſoient peu d'intervalle entr'eux. Toujours perſuadé que je n'avois à combattre qu'une maladie convulſive ordinaire, que je regardois comme une eſpece de danſe de S. Wit, je le fis ſaigner au pied & de la jugulaire : je lui preſcrivis des céphaliques, des calmans, des anti-ſpaſmodiques de toute eſpece, qui ne firent qu'augmenter le mal de jour en jour. Les attaques devinrent de plus en plus violentes, & dégénérerent enfin en une véritable épilepſie, dont les accès étoient, à la vérité, de peu de durée. Sept jours s'écoulerent ſans que je viſſe la moindre diminution dans les ſymptômes; au contraire, les paroxyſmes revenoient avec plus de violence, & faiſoient craindre chaque fois pour ſes jours.

Surpris de voir cette maladie réſiſter à des remedes accrédités dans pareil cas, je ſoupçonnai quelque choſe d'étranger qui entre-

tenoit tous ces accidens. Je demandai à la femme de ce malheureux, s'il n'avoit rien pris avant sa maladie : j'appris alors qu'il avoit pris des semences, dont on me fit voir une dose : je reconnus bientôt la semence de jusquiame : je ne m'étonnai plus de l'opiniâtreté, ni des progrès du mal ; je craignis même qu'il n'en revînt jamais : la quantité qu'il en avoit pris, le long espace de tems depuis lequel ce poison détruisoit ses organes, tout sembloit annoncer une mort inévitable.

Je me félicitai pour lors d'avoir débuté par les saignées & les évacuans ; car évacuer & corriger, sont les seules indications qu'on ait à remplir en pareil cas ; & puisque j'avois évacué, il ne me restoit plus qu'à tâcher de corriger la virulence de ce poison. Je crus donc devoir recourir à la méthode de Mead, Allen & Geoffroy, qui s'accordent à conseiller, dans ce cas, le même traitement que dans les acidens produits par l'opium. Je prescrivis en conséquence les acides ; je ne négligeai pas les vésicatoires, que la violence des symptômes me parut exiger. Les premiers jours de l'usage de ces remedes les accès furent si violens & si longs, qu'on s'attendoit à le voir expirer à chaque fois. Les convulsions affreuses qui le prenoient, & l'état apoplectique qui les suivoit, ne pouvoient

que nous faire désespérer de son rétablissement. Il eut de tems en tems des accès de fievre assez forts, & les sueurs furent toujours copieuses : les fonctions de l'ame furent tellement dérangées, qu'il fut plus de huit jours sans connoissance & sans sentiment ; cependant, à mesure qu'il fit usage des acides, tels que l'esprit de soufre, le syrop de limon, la crême de tartre, le rob de sureau & autres analogues, on s'apperçut que les symptômes diminuoient sensiblement. Je cherchai, dans l'intervalle, à évacuer le reste du poison qui pouvoit être encore niché dans les premieres voies : je lui fis faire usage, de deux jours l'un, de la *teinture purgative céphalique de Fuller*, à la dose de deux onces : j'y joignis quelques lavemens ; par ce moyen, il évacua des matieres porracées ; effets de violentes convulsions, & qu'on observe si souvent pour cette raison chez les femmes hystériques, comme l'observe Sydenham, p. 497, *Unà cum immani materiæ herbam colore referente evomitione.*

J'apperçus dans les excrémens un très-grand nombre de ces semences, qui paroissoient même être germées. Quelque étonnant que soit ce phénomene, il ne présente cependant rien d'impossible ; on étoit dans le tems de la végétation, & on a vu, dans le Journal de Médecine, que des grains

d'avoine avoient germé dans l'eſtomac : j'y vis auſſi une quantité de petits vers rouges vivans. Après huit jours d'uſage de ces remedes , les accès devinrent moins fréquens & moins vifs : il reſta pendant ce tems , dans un état d'imbécillité , dont je craignis qu'il ne ſortît pas du reſte de ſes jours.

J'avois une troiſieme indication à remplir , c'étoit de fortifier le genre nerveux par les céphaliques & les toniques : l'*éléctuaire de quinquina épileptique de Fuller* & la *racine de valériane ſauvage*, mirent le ſceau à ſa convaleſcence. C'eſt ainſi qu'il guérit d'une maladie dont la cauſe nous avoit fait craindre pour ſes jours. Je ne doute pas qu'une partie de ce poiſon n'eût paſſé dans les voies de la circulation ; car les vomitifs & les purgatifs n'empêcherent pas qu'il ne tombât dans les plus violens accès d'épilepſie. Les accidens acheverent de détruire ſa virulence , & les véſicatoires ont pu ſervir à attirer la portion du poiſon qui nageoit dans le ſang , & qui n'avoit pu être corrigée. Je les fis ſuppurer tout le tems de la maladie ; ils ſe deſſécherent inſenſiblement , lorſque le malade entra en convaleſcence.

SUITE DU MEMOIRE

Sur les Eaux minérales, & ſur les Bains de Bagneres de Luchon, appuyé ſur des obſervations qui conſtatent leurs vertus médicinales, par nombre de guériſons qu'elles ont opérées ; par M. CAMPARDON, Chirurgien-Major des Eaux & de l'Hôpital de Bagneres de Luchon ; communiqué par M. LORRY, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine en l'Univerſité de Paris.

TROISIEME ſource ou *ſource des Romains.* On appelle ainſi cette ſource, parce qu'elle va dépoſer ſes eaux dans le creux que la ville de Bagneres a fait faire entre le grand bain & la ſource de la Salle, dans lequel on a trouvé les veſtiges des bains que les Romains avoient fait bâtir dans ce lieu. Cette ſource eſt petite, & beaucoup moins abondante que celle de la Salle. Il eſt même évident que ce n'eſt qu'un filet de cette derniere, puiſqu'elle a les mêmes propriétés & le même degré de chaleur, & que d'ailleurs la ſource de la Salle a perdu la même quantité d'eau que celle-ci charrie. Elle ſe perd dans une eſpece de mare que forment les eaux qui y croupiſſent, faute d'une iſſue pour les évacuer.

QUATRIEME

QUATRIEME source ou *source du Rocher.* Sur le penchant de la montagne, & au-dessus de l'ancienne grotte des grands bains, on voyoit, au milieu d'un champ appartenant à un particulier, un petit marécage ou bourbier noirâtre. Le propriétaire de ce champ creusa dans le rocher voisin, & y découvrit une petite source qui paroît être de la nature de celle de la Salle & de celle des Romains. M. d'Etigny, qui veille continuellement à tout ce qui peut intéresser le bien public, craignant que ces nouveaux travaux ne causassent quelque altération préjudiciable aux anciennes sources, ordonna de les cesser; de sorte que cette source n'est pas entiérement découverte. On remarque, dans le fond du trou creusé dans le rocher, un limon noir & bitumineux, semblable à ceux des autres sources; & j'ai trouvé sur la voûte & sur les parois de cette petite caverne, une grande quantité de crystaux d'un sel vitriolique. Il est à présumer qu'on pourroit, en découvrant davantage cette source, y trouver une plus grande quantité d'eau, & si l'on pouvoit, sans inconvénient, la joindre à celle des Romains & de la Salle, le public verroit multiplier les ressources de ces bains tempérés. Mais les recherches qu'on pourra faire à cet égard méritent d'être conduites par des personnes intelligentes & versées dans cette partie de

l'hydraulique, afin de ne pas déranger les autres ſources.

CINQUIEME ſource de la Reine. A vingt pas au-deſſus, & au midi de l'ancienne grotte des grands bains, on trouve un eſpace vuide, formé par un éboulement de la montagne. Ce vuide, qui eſt borné par le rocher de tous les côtés, excepté de celui de l'entrée, peut avoir neuf à dix pieds de long, ſur ſept à huit de large. Dans cette eſpece de grotte découverte on voit ſoudre quatre ſources chaudes, deux preſque froides, & deux autres abſolument froides. On pourroit appeller cet aſſemblage de ſources, la pépiniere des eaux de Luchon. Comme elles étoient expoſées aux regards & aux inſultes des paſſans, on en a défendu l'accès par un mur de pierre qu'on a fait, depuis quelques années, à l'entrée de ce lieu. Il y a une porte qui ferme à la clef; on ne l'ouvre que le matin pour laiſſer entrer ceux qui y viennent boire les eaux, ou pour d'autres néceſſités.

La ſource appellée *de la Reine* eſt la plus abondante de cette pépiniere. Elle ſe fait jour à travers le rocher, par deux filets gros chacun comme le doigt, à la diſtance de quatre à cinq pouces l'un de l'autre, & par un troiſieme beaucoup plus conſidérable. Les eaux vont ſe dépoſer dans un petit baſſin taillé dans le roc : on apperçoit au fond

de ce réſervoir beaucoup de petites pierres noires, & un peu de vaſe de même couleur, qui font paroître ces eaux noires quand on les regarde dans le réſervoir, quoiqu'elles ſoient claires & limpides. Elles paroiſſent au goût un peu plus ſeches que celles des autres ſources; ce qui, joint aux pierres noires qu'on voit au fond de leur réſervoir, à la petite quantité de terre bitumineuſe qu'elles dépoſent, & à la couleur noire que leur donne la noix de gale, me fait ſoupçonner qu'elles ſont plus ferrugineuſes que les autres; elles ont d'ailleurs toutes les autres propriétés; elles m'ont donné les mêmes réſultats par les mêlanges chymiques ordinaires. Cette ſource a éprouvé pluſieurs variations, même depuis peu de temps, & principalement depuis les ſecouſſes des tremblements de terre qui ſe firent ſentir il y a cinq à ſix ans. Les éboulements des rochers qu'elles cauſerent couvrirent l'œil de cette ſource, qui, depuis cet événement, eſt venue ſurgir dans le lieu où on la voit aujourd'hui. Avant cette époque, les eaux de la Reine étoient preſque froides, au lieu qu'elles ont actuellement 41° de chaleur. Elles ſont priſes dans leur réſervoir par un tuyau de bois, qui les verſe dans un aqueduc commun avec les eaux des autres ſources chaudes, pour être portées toutes enſemble juſques dans les bains.

SIXIEME ſource, la douce. Tout auprès & un peu au-deſſous de la ſource de la Reine, il y a une autre ſource qui verſe ſes eaux dans un petit réſervoir creuſé dans le rocher ; elle eſt peu abondante, fort douce, graſſe & onctueuſe ; elle paroît noire du premier coup d'œil, parce qu'elle dépoſe au fond de ſon réſervoir une quantité très-conſidérable d'un limon noir, doux, onctueux & bitumineux, qu'on peut y ramaſſer à pleines mains. Cette eau ne fait monter la liqueur du thermometre qu'à 22° ; elle va ſe dégorger dans l'aqueduc commun, pour ſe rendre avec les autres eaux chaudes dans les grands bains.

SEPTIEME ſource, la chaude à droite. Cette ſource jaillit à main droite de l'entrée de la pépiniere : elle eſt auſſi chaude que celle de la grotte ; elle paroît auſſi avoir les mêmes propriétés. Celle-ci eſt peu abondante ; elle eſt portée par un aqueduc commun, avec celle de la Reine & de la douce, dans les grands bains. Ces trois ſources réunies retiennent le nom de la Reine, qui eſt la plus abondante ; & après avoir coulé dans un tuyau commun ſur un plan incliné, elles tombent, par un tuyau perpendiculaire, ſitué à l'angle méridional du bâtiment des bains, dans le canal horizontal qui regne le long des cuves, & qui y diſtribue ces eaux. On pourroit pratiquer ſous la chute

de ces eaux, qui eſt de cinq à ſix pieds de hauteur, une douche proviſionnelle, en attendant qu'on eût trouvé le moyen d'en conſtruire une plus élevée. On remarque que le canal horizontal qui reçoit & qui diſtribue les eaux de la Reine, eſt enduit par une couche noirâtre, qui eſt recouverte par une autre couche blanche & ſavonneuſe, dont la matiere blanchit les eaux des bains & leur donne une couleur laiteuſe.

Ayant fait lever une pierre plate qui recouvre le réſervoir de cette ſource, pour examiner le limon qu'elles dépoſent, je trouvai, au-deſſous de ſa ſurface inférieure, une pâte chaude, molle, rouſſe & qui commençoit à s'épaiſſir : je la pris d'abord pour du ſoufre liquide ; mais l'ayant goûtée, je me convainquis que c'étoit une matiere ſemblable aux cryſtaux ſalins que j'avois trouvés dans la grotte. Au-deſſous de cette pâte, il y avoit des intervalles que laiſſoient d'autres pierres mal jointes entr'elles, par leſquels montoient beaucoup de vapeurs chaudes, qui portoient ſans doute la matiere de cette pâte. En ayant mis une petite quantité ſur une pelle rougie au feu, cette matiere s'eſt d'abord gonflée & raréfiée ; elle a perdu ſon goût ſalin & eſt devenue griſe.

HUITIEME ſource, la chaude à gauche. En entrant dans la pépiniere des ſources, on en trouve une à main gauche, qui a à-

peu-près les mêmes caracteres; sa chaleur est de 45°. Elle sort sous une roche qui forme une petite voûte sur le réservoir où elle verse ses eaux : elle est la moins abondante de toutes celles de la pépiniere ; elle est séparée des autres sources chaudes par un petit ruisseau formé par les eaux des quatre autres sources dont il nous reste à parler, & dans lequel elle vuide ses eaux. Peut-être qu'en la découvrant davantage elle se trouveroit plus abondante ; du moins seroit-il possible de la réunir avec quelqu'une des autres.

NEUVIEME & DIXIEME sources ; les blanches. Ces deux sources sont séparées entr'elles par deux autres sources froides, dont nous parlerons bientôt. Je les appelle blanches, parce qu'elles déposent sur le rocher où elles versent leurs eaux, & sur les parois du tuyau qui les conduit aux grands bains, des filamens blancs & déliés qui y forment une couche savonneuse qu'on enleve aisément avec le doigt, mais dont la matiere est si légere & si fugace, que le courant de l'eau l'emporte à mesure qu'on la détache. Elles sont un peu moins que tiédes ; elles ont le goût des œufs couvés, ne noircissent point l'argent, se mêlent parfaitement avec le sang, le lait & la bile. Les esprits de sel ammoniac & de vitriol n'y ont causé aucun changement : elles n'ont point changé la couleur du syrop violat ;

le ſel de tartre n'en a rien précipité ; mais le ſel de ſaturne les a rendues troubles & laiteuſes : la poudre de noix de gale les a auſſi troublées & un peu rouſſies. Ces eaux contiennent viſiblement beaucoup de ſoufre bien battu & bien diviſé ; on prétend auſſi qu'elles contiennent de l'alun. Un Chirurgien du voiſinage m'a aſſuré qu'il avoit guéri, par leur moyen, une hémophthiſie. De ces deux ſources blanches, celle qui eſt dans le fond de la grotte ou pépiniere verſe ſes eaux dans un canal qui les porte dans les grands bains pour en tempérer la chaleur : l'embouchure de ce canal reçoit auſſi les eaux d'une des ſources froides. L'autre ſource blanche, qui ſort plus bas que l'autre, mêle ſes eaux avec celles des ſources froides & avec celle de la ſource chaude gauche, & toutes enſemble vont ſe rendre dans la plaine.

ONZIEME & DOUZIEME ſources froides. Entre les deux ſources blanches dont nous venons de parler, il en jaillit deux autres froides qui verdiſſent la roche qui eſt entre leurs bouches. Ces eaux, qui ſont priſes par un canal de bois pour être portées au-dehors pour des uſages communs, laiſſent également un enduit verdâtre ſur les parois de ce tuyau : cet enduit eſt recouvert par une couche blanchâtre & ſavonneuſe : la ſurface de ce tuyau eſt auſſi couverte d'une pâte verte deſſéchée, en

forme de moisissure ; ce qui fait soupçonner que ces eaux contiennent du vitriol. Ces eaux servent à désaltérer les pauvres malades qui logent dans l'hôpital. Celles qui s'échappent à l'embouchure du tuyau s'écoulent sous la forme d'un petit ruisseau, qui reçoit en passant celles de la chaude gauche, & vont gagner la petite plaine. Comme elles se mêlent avec les sources blanches, elles communiquent leurs qualités à celles-ci, qui leur font part des leurs à leur tour. Toutes ces sources ainsi confondues, ont, dans le lieu où elles se mêlent, 18° de chaleur. Il n'est pas possible de bien distinguer leurs qualités particulieres, tant qu'elles demeureront ainsi mêlées.

Table des différens degrés de chaleur des eaux des différentes sources, suivant le thermometre de Lyon ou de M. Cristin, *divisé en* 100°, *depuis le terme de la glace, jusqu'à celui de l'eau bouillante.*

La source de la grotte	51°
La source chaude, à droite de la pépiniere	51°
La source chaude, à gauche . . .	45°
La source de la Reine	41°
La source douce, au-dessous de la Reine	22°
La source de la Salle	41°

La même, dans le réservoir . . . 36°

Les eaux blanches & les eaux froides mêlées . . . . 18°

Autres mesures prises avec le même thermometre le 26 Octobre 1761, la chaleur de l'atmosphere étant à 15°.

La source de la grotte . . . . 53°

Les deux sources, à droite & à gauche de la pépiniere . . . . 52°

La source de la Reine . . . . 45°

La source douce . . . . 37°

La source de la Salle . . . . 40°

La même, dans le réservoir . . 35°

Les eaux blanches séparément . . 24°

Les eaux froides séparément . . 20°

Une foule d'observations a prouvé que les eaux de Luchon étoient souveraines contre les maladies de la peau, & sur-tout contre les dartres & les suites fâcheuses de l'acrimonie des humeurs. Les bains seuls suffisent quelquefois pour guérir quelques-unes de ces maladies; mais ils sont bien plus efficaces, lorsque leur effet est soutenu par les boissons de ces mêmes eaux, ou pures, ou coupées avec le lait, qui s'alie bien avec elles. Elles peuvent fondre, atténuer & adoucir l'acrimonie des humeurs.

Elles réussissent à merveille pour détruire les roideurs des tendons & des ligaments, à la suite des entorses, des luxations & des

fractures ; contre les difficultés de mouvoir les membres à la ſuite de certaines opérations indiſpenſables de la chirurgie, ſoit pour tirer des corps étrangers, ſoit pour emporter des calloſités, &c.

Elles ne ſont pas moins utiles pour calmer les douleurs qui ſe font ſentir à la ſuite des plaies d'armes à feu ou autres. Elles ſont ſouveraines pour faciliter la ſortie des corps étrangers, pour favoriſer l'exfoliation des os ; pour ranimer les engourdiſſements qui exiſtent dans les membres & dans les articulations, après des chûtes & des coups reçus. Elles peuvent fondre & ramollir les endurciſſemens qui ſe forment par l'épaiſſiſſement de la ſynovie, & remédier à l'érétiſme & aux contractions convulſives de toutes les parties muſculeuſes, tendineuſes, aponévrotiques & nerveuſes, de quelque cauſe qu'elles procedent, même des *reliqua* de la petite vérole.

Elles ſont très-efficaces contre l'épaiſſiſſement du ſuc nerveux, contre les obſtructions, les endurciſſements, les criſpations, les ſpaſmes & même les relâchemens des nerfs ; ce qui les rend très-utiles dans les paralyſies & dans toutes les autres affections nerveuſes, même dans celles qui ſuccedent aux attaques d'apoplexie.

Elles ne ſont pas moins utiles dans les engorgements lymphatiques, les criſpations convulſives, qui cauſent preſque tous les

rhumatismes. C'est sur-tout dans cette maladie que ces eaux sont triomphantes. Il n'est point de rhumatisme qui tienne contre les eaux & les bains de Luchon.

Elles sont très-propres à calmer les affections nerveuses, connues sous le nom vulgaire de vapeurs. Elles ne réussissent pas moins contre les passions hystériques, hypocondriaques, hémorrhoïdales; contre les affections néphrétiques; contre les embarras des reins & de la vessie & autres maladies des voies urinaires.

On leur a vu produire des effets merveilleux dans la phthisie, l'asthme & autres maladies du poumon, de même que dans les affections venteuses de l'estomac & des intestins.

Elles sont également salutaires contre les obstructions du foie, de la rate, du mésentere, du pancréas, de la matrice & des autres visceres. Elles sont encore très-propres contre les suppressions des regles & les pâles-couleurs, contre les palpitations du cœur & une foule d'autres maladies qu'il seroit superflu dc détailler.

En un mot, ces eaux sont très-propres à inciser légérement les humeurs arrêtées & épaissies dans leurs vaisseaux, à ouvrir & à dilater insensiblement les sécrétoires des glandes & solliciter l'oscillation des vaisseaux trop engourdie, & rétablir leur vertu tonique tombée en inertie, & à porter du

baume dans la masse des humeurs. C'est ce que nous allons prouver par les observations qu'on va lire dans la suite de ce Mémoire. Il est bon d'avertir auparavant qu'on use de ces eaux en boissons, en bains, en douches & en vapeurs : on applique aussi les boues qu'elles déposent.

Nota. *Nous donnerons dans les Journaux suivants la suite de ce Mémoire, qui contient les observations sur les vertus & sur l'efficacité de ces eaux.*

M. Campardon avoit joint à son Mémoire des observations très-judicieuses sur les inconvéniens qui résultent de la disposition & de l'état actuel des bains de Luchon. Il y proposoit des moyens qui, autant que nous pouvons en juger, nous ont paru également faciles & sages d'y remédier & de rendre ces bains plus commodes & plus utiles au public. C'est avec beaucoup de regret que nous nous voyons forcés, par l'abondance des matieres, de supprimer ces deux morceaux intéressans. Nous ne doutons point que les personnes qui sont à la tête de cette Province ne profitent des vues d'un si zélé Citoyen, pour procurer à ceux que leur santé pourroit appeller à ces eaux tous les secours & toutes les commodités que le lieu pourra leur procurer.

MEMOIRE

Sur les Combinaiſons ſalines des préparations de plomb, & ſur un moyen de les tenir en diſſolution dans l'eau, par M. LE CHANDELIER, Apothicaire à Rouen.

Le plomb appellé *Saturne* par les Chymiſtes, ſe diſſout aiſément dans l'acide végétal, puiſque la ſeule vapeur du vinaigre le pénetre & le réduit en une eſpece de chaux, connue ſous le nom de *blanc de plomb* ou *céruſe.* Le blanc de plomb (que je préfere parce que la céruſe qui vient d'Hollande n'eſt pas pure) ſe diſſout facilement dans le vinaigre, au moyen d'une légere ébullition, de même que la litharge & le minium, qui ne ſont auſſi que le plomb diverſement modifié. Cette combinaiſon ſe conduit aiſément au point de ſaturation.

Il n'y a pas de doute que la diſſolution que M. Goulard appelle *Extrait de Saturne*, ne ſoit auſſi dans l'état de neutralité, puiſque ſur chaque pinte de vinaigre il exige une livre de litharge, & qu'il preſcrit même de les faire bouillir enſemble pendant une heure ou cinq quarts d'heure, tandis que quatre onces de litharge ſuffiſent pour ſaturer une pinte de fort vinaigre, en ne bouillant

même que quelques minutes, & que cette imprégnation ne fait plus d'impreſſion ſur la couleur du papier bleu.

C'eſt de cette imprégnation étendue & noyée dans l'eau que ſe fait l'eau végéto-minérale : mais la foibleſſe du diſſolvant trop étendu, & la peſanteur des parties métalliques diſſoutes, occaſionnent ſur le champ la décompoſition de la liqueur ſaline, & le plomb ſe précipite ſous la forme de céruſe, d'où il réſulte une liqueur acidulée & une chaux de plomb très-diviſée.

L'eau végéto-minérale, indiquée pour l'uſage interne, doit donc dépoſer dans l'eſtomac ce plomb diviſé. Il n'eſt pas de mon reſſort de pénétrer plus loin : mais cette réflexion, jointe à quelques obſervations chymiques dont je vais rendre compte, m'ont engagé à chercher quelque moyen de tenir le ſaturne en diſſolution dans l'eau. J'ai trouvé ce moyen dans la ſurabondance d'acide : voici mon procédé.

Saturne potable.

Si on mêle, poids égaux, d'une imprégnation neutraliſée de litharge dans de bon vinaigre & de vinaigre diſtillé, on a un ſel de ſaturne liquide, avec excès d'acide ; c'eſt une maniere de le délayer ſimple & facile, au moyen de laquelle le plomb ne s'en ſépare pas, & la liqueur ne devient point laiteuſe,

ſoit qu'on y mêle de l'eau pure, ſoit qu'on y ajoute une diſſolution de nitre.

Prenez quatre gros de ce ſel de ſaturne, avec excès d'acide, mêlez-les avec une diſſolution filtrée de deux onces de nitre, dans quatorze onces d'eau de fontaine, & vous aurez le ſaturne potable, dont la doſe ſera d'une once ou de deux cuillerées dans une pinte d'eau, qu'on pourra faire prendre dans le jour.

Une once de ſaturne potable contient, avec un gros de nitre, neuf grains de vinaigre de ſaturne ſaturé, ou dix-huit grains de celui qui eſt ſurabondant en acide. M. Goulard preſcrit ſon extrait de ſaturne, quoique concentré, à la doſe de douze ou quinze gouttes par jour, dans une pinte d'eau, pour l'uſage interne.

Quoique cette liqueur ait quelques effets avantageux dans certaines circonſtances, cependant je crois devoir avertir qu'il n'eſt pas prudent d'en continuer long-tems l'uſage. Les amateurs de la nouveauté ſont quelquefois téméraires.

L'eau de chaux ne décompoſe point le vinaigre de ſaturne, étendu dans une pareille quantité de vinaigre diſtillé. Cette obſervation peut conduire à en faire un médicament moyen.

Paſſons maintenant au détail de quelques

expériences relatives à la dissolution des préparations de plomb.

Je pulvérisois ensemble de l'alun calciné & du sel de saturne; ces sels s'humecterent au point d'être réduits à la consistance d'une bouillie. Quoique Lemery ait observé, comme un événement curieux, que si on pulvérise ensemble le sel de saturne & le vitriol martial, ils se réduisent en une pâte liquide. Cependant, appuyé sur cet axiôme en chymie, *Salia non agunt nisi dissoluta*, je fus surpris de voir le même effet opéré par l'alun calciné, vu qu'il est privé de l'humidité, qui est au contraire abondante dans les crystaux de vitriol. Je supposois que l'eau de la crystallisation, qui je crois ne fait pas essentiellement partie du vitriol, étoit suffisante pour décomposer le sel de saturne. En effet, le vitriol calciné au soleil, appellé communément *poudre de sympathie*, peut être broyé avec un poids égal de sel de saturne, sans s'humecter ni se décomposer.

Je consultai la table des affinités de M. Geofroy, dans la huitieme colonne, qui a en tête les substances métalliques, l'acide végétal est au-dessous de l'acide vitriolique; mais dans la cinquieme, l'acide vitriolique est immédiatement au-dessous de la terre absorbante; & dans la premiere, destinée aux acides en général, la terre absorbante

eſt au-deſſus des ſubſtances métalliques. Par la huitieme colonne l'acide vitriolique doit l'emporter ſur l'acide végétal, vis-à-vis des ſubſtances métalliques; mais il faut ſuppoſer cet acide minéral dégagé de toutes entraves. Or, dans l'alun, il eſt uni à ſa terre; & ſelon la premiere & la cinquieme colonnes, il ne doit pas l'abandonner; ainſi je ne trouvai pas la ſolution de la queſtion.

J'eus recours à la table d'affinités de M. de Limbourg, couronnée en 1758 par l'Académie des Sciences de notre ville, que je poſſédois dès-lors & qui vient d'être miſe au jour, comme l'a annoncé le Journal des Savans du mois de Mai dernier. Dans la premiere colonne, les acides ont plus d'affinité avec la terre abſorbante qu'avec les ſubſtances métalliques; & dans la neuvieme, l'affinité de la terre abſorbante eſt plus grande avec l'acide vitriolique qu'avec l'acide végétal; ceci eſt conforme à la premiere & à la cinquieme colonnes de Geoffroy. De plus, dans la ſeconde & dans la ſixieme, M. de Limbourg place le plomb dans la même poſition, ſous l'acide vitriolique, que ſous l'acide végétal.

M. Baron, dans ſes Commentaires ſur la Chymie de Lemery, pour expliquer la décompoſition du ſel de ſaturne, broyé avec les cryſtaux de vitriol de mars, dit que l'acide vitriolique abandonne le fer pour ſe joindre

au plomb. J'avoue que j'ai peine à me persuader que cet acide attaque le plomb par préférence. Je vais expliquer ſimplement les raiſons ſur leſquelles je fonde mes doutes.

Si vous diſſolvez du vitriol vert ou martial dans une petite quantité d'eau capable ſeulement de le tenir en diſſolution, & que, dans cette diſſolution filtrée, vous expoſiez du plomb en lames très-minces, le plomb reſtera exactement au même poids, ſans que vous trouviez aucun atome de fer précipité. Il eſt vrai que l'acide vitriolique, pour diſſoudre le plomb, a beſoin d'être concentré, au lieu qu'il ne diſſout le fer que lorſqu'il eſt étendu dans de l'eau. Mais peut-on dire que, dans l'état de cryſtalliſation, l'acide vitriolique ſoit égal au même acide concentré ? En ſuivant les affinités de M. de Limbourg, nous devons conclure que le plomb diſſous par l'acide vitriolique ſeroit plutôt précipité par le fer, puiſqu'en tranſpoſant ſous le ſigne de l'acide vitriolique, ainſi que l'Auteur l'entend, les ſignes qui ſe trouvent dans la premiere colonne au-deſſus de celui des ſubſtances métalliques, le plomb ſe trouve placé au-deſſous du fer. M. Geoffroy, qui ne le préſente que ſous l'acide nitreux, le place également au-deſſous du fer.

Enfin M. de Limbourg diſtingue, d'après M. Margraff, la terre alumineuſe de la terre

abſorbante. Dans la premiere colonne, la terre alumineuſe eſt au-deſſous des ſubſtances métalliques. Le caractere de la terre abſorbante occupe la cinquieme caſe au-deſſous de l'acide en général ; celui des ſubſtances métalliques, la neuvieme, & le ſigne de la terre alumineuſe, la dixieme. C'eſt-là vraiſemblablement la ſolution du problême en queſtion : l'acide vitriolique de l'alun calciné quitte la terre alumineuſe pour s'unir au plomb de ſel de ſaturne.

Cette diſtinction de la terre alumineuſe d'avec les terres abſorbantes explique pourquoi la diſſolution de l'alun quitte, en bouillant dans un vaſe de fer, ſa terre pour s'unir à ce métal ; ce qui a occaſionné de faire une exception à la premiere colonne des affinités de M. Geoffroy.

J'ajouterai cependant que la diſſolution du vitriol vert, ſéparé par le filtre de la terre ferrugineuſe qu'elle dépoſe en bouillant & expoſée de nouveau au feu, fait efferveſcenſe avec la litharge & la céruſe, & laiſſe précipiter des particules de fer. Ces expériences laiſſent des doutes qui, vraiſemblablement, roulent ſur la diſtinction du plomb dans ſon état métallique ou dans un état de calcination ; auſſi ces deux préparations de plomb ſe diſſolvent-elles avec efferveſcence dans l'eſprit de vitriol. M. de Limbourg dit que le plomb calciné ou non

calciné, eſt diſſoluble par les acides minéraux.

La décompoſition du ſel de ſaturne par l'alun, au moyen du ſeul broiement, m'engagea à le broyer auſſi avec le ſel qui réſulte de l'acide vitriolique, uni à l'alkali fixe, & avec des ſels formés par la combinaiſon des autres acides minéraux.

Le tartre vitriolé, broyé avec le ſel de ſaturne, ne contracte aucune humidité; mais, en ajoutant un peu de vinaigre diſtillé, la diſſolution devient laiteuſe.

Le ſel marin, bien deſſéché, s'humecte un peu en le broyant avec le ſel de ſaturne; ils s'empâtent, mais ils ne ſont pas réduits en bouillie, comme ce ſel métallique l'eſt avec l'alun; ce mêlange devient laiteux dans le vinaigre diſtillé.

Le nitre, deſſéché & broyé avec le ſel de ſaturne, ne s'humecte point: en y mettant du vinaigre diſtillé, la diſſolution ne blanchit point; & en ajoutant enſuite de l'eau, elle ne devient point laiteuſe.

Comme javois opéré juſqu'ici ſans examiner les proportions, j'ai répété le dernier procédé avec des doſes communes; & pour parvenir plus ſûrement à empêcher la décompoſition du ſel de ſaturne dans l'eau, ce qui étoit mon unique but, je l'ai diſſous d'abord dans l'acide végétal, & j'ai trouvé que vingt-quatre grains de ſel de ſaturne ſe

diſſolvent dans un gros de vinaigre diſtillé. J'y ai ajouté, par ſurabondance, un gros du même acide, & cette diſſolution, noyée dans l'eau, ne l'a point rendue laiteuſe.

De même, j'ai mêlé un gros de vinaigre de ſaturne avec autant de vinaigre diſtillé, & après les avoir confondus avec cinq onces d'eau chargée d'une once de nitre & filtrée, ces deux diſſolutions ſont reſtées limpides, ſans ſe décompoſer.

Il paroît qu'un gros de vinaigre de ſaturne eſt équivalent à vingt-quatre grains de ſel de ſaturne; d'où je conclus que ma doſe de ſaturne potable, pour un jour, peut contenir, à très-peu de choſe près, trois grains de ſel de ſaturne. Au reſte, on voit aſſez que les plus ſcrupuleux pourront, en préférant le ſel à l'imprégnation ou vinaigre de ſaturne, le doſer avec certitude, & le tenir aiſément en diſſolution dans l'eau au moyen de la ſurabondance d'acide.



OBSERVATION

Sur une rétention d'urine, compliquée avec le renverſement d'une partie conſidérable de l'inteſtin rectum hors de l'anus ; par M. LEAUTAUD, Chirurgien-juré de la ville d'Arles, Prévôt de ſa Compagnie, ancien Chirurgien-Major de l'hôpital-général du Saint-Eſprit de la même ville.

Je fus appellé pour voir un enfant de cette ville d'Arles, âgé de huit ans, d'un tempérament robuſte & pléthorique, attaqué depuis quatre jours d'une rétention d'urine. Il avoit les yeux rouges, le viſage tuméfié, ardent, la reſpiration gênée, le ventre tendu & enflammé, principalement vers la région du pubis, des nauſées véhémentes & ſucceſſives depuis un jour entier ; une fréquence dans le pouls extraordinaire, & une grande partie de l'inteſtin rectum hors de l'anus.

Inſtruit par les parens que le malade n'avoit jamais eu aucune difficulté d'uriner, qu'à l'égard de la chute du rectum, il étoit né, pour ainſi dire, avec cette indiſpoſition ; que jamais il ne ſe préſentoit à la ſelle que le rectum n'échappât ; qu'il ſe remettoit à ſa place de lui-même peu-à-

peu ; qu'enfin il avoit resté obstinément dehors depuis l'apparition de cet accident, je conjecturai que la grande dilatation de la vessie s'opposoit à la rentrée du rectum, d'autant mieux que je fis des efforts inutiles pour le faire rentrer. J'introduisis ensuite ma sonde assez avant dans l'uretre pour vuider promptement la vessie, dont l'extrême plénitude causoit de grandes douleurs à cet enfant; mais mes diligences furent vaines & inutiles; je ne pouvois pas même m'aider du côté de l'anus, qui étoit extrêmement bouché, & plusieurs tentatives que je fis en différentes manieres me firent désespérer de sa guérison. Quel parti prendre dans un cas si pressant? Je le saignai néanmoins, sans perdre de tems, selon la méthode d'Hippocrate, *ad animi deliquium* : demi-heure après je le fis entrer dans un bain modérément chaud, où il resta trois quarts d'heure. Je me servis encore de la sonde lorsqu'il fut couché; mais ce fut en vain : la saignée fut infructueusement réitérée ; enfin je lui fis, long-tems & à pure perte, des fomentations émollientes.

A l'aspect effrayant du malade, j'avois ordonné un lavement composé de feuilles & de fleurs de violette, de bouillon-blanc & de mauve, de chacune une pincée ; mais l'embarras étoit de le donner, car la partie du rectum renversée se trouvoit si gonflée

& si irritée, en conséquence de l'étranglement qui étoit survenu à l'endroit de l'anus, que je me désistai de mon dessein. Le remplacement du rectum devint, plus que jamais, mon principal objet ; &, pour y réussir, je resaignai le malade & je lui fis tremper le derriere dans un baquet plein de fomentation émolliente & chaude. Après une demi-heure de bain, je vins à bout de le remettre à sa place, par le secours de mes doigts huilés.

Comme je n'ignorois pas qu'il y a une connexion étroite entre le rectum & le cou de la vessie, que le rectum en tombant devoit entraîner par son poids le cou de la vessie, & que cette derniere partie, forcée de se couder, pouvoit faire obstacle à la sortie des urines, j'introduisis la sonde, quoiqu'avec peine, dans la vessie, & le malade urina à plein canal ; dès-lors tous les accidens disparurent, & le malade, après quatre jours de repos & de diete, parvint enfin à un parfait rétablissement.

A l'égard de l'intestin rectum, comme il étoit, par sa facilité à tomber, une cause prochaine qui pouvoit renouveller les accidens, pour le fortifier & prévenir ses chutes, je recommandai aux parens d'avoir une drachme de sel de saturne, autant d'alun de roche, de les concasser & de les agiter dans environ dix livres d'eau, dont les

les Corroyeurs ſe ſont déjà ſervis, qui réſulte de la préparation de leur cuir (*a*). J'ajoutai qu'il falloit fomenter, deux fois le jour, pendant ſix mois, de cette même eau, l'anus du malade, par le moyen d'une éponge qui en feroit imbibée, de fixer à chaque fomentation cette éponge ſur le lieu, avec un bandage en T; le rectum ne s'eſt plus renverſé, & l'enfant jouit depuis d'une parfaite ſanté.

LETTRE

De M. MARTEAU DE GRANVILLIERS, Médecin, Inſpecteur des Eaux minérales d'Aumale, à l'Auteur du Journal de Médecine, concernant les douches que le ſieur POITEVIN *a établies à ſes nouveaux bains ſur la Seine.*

Je viens, Monſieur, d'examiner la mécanique des bains chauds ſur la Seine. Rien n'eſt mieux imaginé. Que d'embarras épargnés! que de facilités pour varier à ſon gré la température de l'eau, ſuivant les beſoins du malade, & l'intention du Médecin. Quelle propreté! quelle promptitude dans l'adminiſtration! J'eſpere, qu'à la faveur

(*a*) Allen, Médecine-pratique, tome jv, p. 469.

d'un ſi bel établiſſement, nous verrons les bains ſi long-tems négligés, reprendre faveur, & la médecine, à l'aide de ce ſecours, opérer de nouveau les miracles qu'elle opéroit dans les ſiecles où les bains étoient d'un uſage plus familier.

La douche y eſt un nouveau ſecours pour la médecine de la capitale; mais on ne peut s'en promettre d'autre effet que celui qui réſulte de la force du choc ou percuſſion de l'eau ſur la partie ſoumiſe à la douche. Ne pourroit-on pas lui concilier les propriétés des douches ſulfureuſes & ſavonneuſes, qu'on va chercher, à ſi grands frais, à différentes ſources du royaume? Combien de malades ſont hors d'état, ou de faire la dépenſe du voyage, ou d'en ſoutenir les fatigues? Ne ſeroit-ce pas leur rendre un ſervice eſſentiel, ſi l'on pouvoit donner à l'eau de la Seine la propriété des eaux thermales? Rien n'eſt ſi facile, & je le fais à Aumale, avec ſuccès, non-ſeulement pour la douche, mais auſſi pour les bains. Les eaux chaudes, que la nature a répandues en différentes contrées, empruntent la plupart leur vertu d'un ſoufre qu'elles tiennent en diſſolution. Eſt-il impoſſible à l'art d'imiter ce que la nature exécute dans ſon laboratoire? Le foie de ſoufre eſt un moyen de minéraliſer l'eau commune. Le ſel alkali, la chaux même ſont des intermedes qui

rendent le ſoufre miſcible à l'eau; de la combinaiſon de ces ſubſtances il réſulte une eſpece de ſavon. Il n'eſt queſtion que de le doſer. Le pied cube d'eau peſe environ 65 livres, & le muid de Paris, 288 pintes, ou 576 livres; c'eſt-à-dire, huit pieds cubes & cinq ſixiemes à-peu-près; ainſi, en ajoutant à l'eau de la douche quatre onces de foie de ſoufre ſur un muid, on aura huit grains par pinte. Quelques eaux ſulfureuſes en charrient davantage, & les Médecins peuvent en augmenter la quantité. J'y mêle très-ſouvent le ſavon blanc, à pareille doſe; & j'approche, par-là, des effets des eaux thermales, dans les cas où celles-ci ſont jugées néceſſaires. On ſait que le foie de ſoufre ſe fait en fondant enſemble dans un creuſet deux parties d'alkali fixe, & une partie de ſoufre, ou bien en faiſant bouillir enſemble du ſoufre & de l'alkali fixe tombé en *deliquium*. Je fais ordinairement mon foie de ſoufre en brûlant enſemble, dans une mauvaiſe poële, égales parties de potaſſe & de ſoufre en poudre exactement mêlés; la combinaiſon eſt parfaite quand la matiere eſt brune, & ne brûle plus. Il faut la remuer continuellement ſur le feu, & la conſerver enſuite dans des vaiſſeaux bien bouchés; cette drogue attire puiſſamment l'humidité de l'air.

On peut ſubſtituer, ſi l'on veut, la chaux

à l'alkali fixe, pour imiter de plus près les eaux minérales. Pour cet effet, il ſuffit de faire bouillir du ſoufre dans l'eau de chaux. On peut encore faire un foie de ſoufre avec l'alkali volatil, qui ſeroit sûrement beaucoup plus fondant que les autres. Voici le procédé qu'on doit ſuivre pour réuſſir à faire cette combinaiſon : Mêlez enſemble trois parties de chaux, une partie de ſel ammoniac & une demi-partie de fleur de ſoufre ; mettez le tout dans une cornue & diſtillez au feu de ſable : dans cette opération, la chaux décompoſe le ſel ammoniac ; l'alkali volatil devenu libre, s'unit au ſoufre, & paſſe avec lui, ſous la forme d'une liqueur qui a la même couleur que la diſſolution de foie de ſoufre ; c'eſt cette liqueur qu'on appelle la liqueur fumante de Boyle.

OBSERVATIONS

Sur les Maladies épidémiques qui ont régné à Paris depuis 1707 juſqu'en 1747 ; par un ancien Médecin de la Faculté de Paris.

ANNÉE 1713.

HIVER. Il y eut peu de malades dans cette ſaiſon ; & l'on ne vit que ceux dont la ſanté étoit délicate & ſuſceptible de la plus légere impreſſion, attaqués de catar-

res, de toux, le plus ſouvent ſans fievre, & qui cédoient ſans peine aux remedes ordinaires. On obſerva auſſi quelques fievres intermittentes, qui n'avoient rien de particulier, ni dans les accidens, ni dans le traitement.

PRINTEMS. Le commencement du printems reſſembla au reſte de l'hiver. Il y eut des gelées, de la neige, & ſur-tout un vent très-froid. C'eſt ſans doute à cette conſtitution de l'air qu'étoient dues les affections graves & ſubites, dont étoit attaquée la poitrine de la plus grande partie des malades.

La maladie commençoit tout-à-coup, ſans aucun ſigne précurſeur, par une fievre ardente, un pouls très-dur, une douleur fixe & très-aiguë dans le côté de la poitrine; les crachats étoient très-rares, ne ſortoient qu'avec peine, & étoient ſanguinolens, ſurtout dans le commencement. Il falloit ſaigner promptement & abondamment. Le ſang que l'on tiroit étoit inflammatoire, coëneux, & nageoit ſouvent dans une ſéroſité verdâtre. Les ſaignées ſembloient d'abord peu ſoulager les malades; on en voyoit même périr quelques-uns, le ſept de leur maladie, quoiqu'on eût multiplié les ſaignées, & employé les remedes dont il va être fait mention; c'étoit ſur-tout ceux chez leſquels le point de côté avoit commencé, dès le premier inſtant de la maladie, &

avoit été très-aigu : chez quelques-uns, il se faisoit une métastase subite, qui faisoit périr tout-à-coup les malades, sans que rien parût avoir donné lieu à ce transport de l'humeur. Indépendamment des saignées, on faisoit boire abondamment au malade d'une tisane délayante & légérement diaphorétique : on lui donnoit beaucoup de lavemens; & on appliquoit, sur le côté, à l'endroit de la douleur, de l'onguent d'althæa avec l'eau vulnéraire : tous ces remedes soulageoient les malades; il falloit même quelquefois, lorsque la langue étoit chargée, donner une eau de casse aiguisée de quelques grains de tartre stibié. En général, ceux qui guérissoient, & c'étoit le plus grand nombre, lorsqu'on les traitoit, ainsi qu'on vient de l'indiquer, ne guérissoient qu'au bout de vingt ou trente jours; encore leur convalescence étoit-elle longue, & exigeoit-elle beaucoup de ménagemens; sans cela ils éprouvoient des rechutes, dont la plus grande partie périssoit.

Vers le milieu du printems il survint une chaleur dont l'impression fut d'autant plus vive, que le commencement de cette saison avoit été froid; aussi vit-on beaucoup de maladies toutes graves, & qui sembloient dépendre de la dilatation subite des humeurs produite par la chaleur trop prompte.

Tantôt c'étoit une fievre maligne, qui

commençoit par une très-grande difficulté de respirer, qui cessoit tout-à-coup ; alors la tête se prenoit, les malades déliroient, & avoient des mouvemens convulsifs par tout le corps.

Quelquefois c'étoit une fievre tierce ou double-tierce, avec des vomissemens de bile, par intervalles : chez quelques malades, il survenoit tout-à-coup une jaunisse, particuliérement au visage ; chez les uns, il y avoit de la toux, & une douleur vague dans la poitrine ; chez d'autres, les urines étoient rares, il y avoit des sueurs abondantes ; mais dans tous il y avoit un abattement considérable.

On observoit, dans d'autres malades, une fievre continue pendant plusieurs jours, qui n'avoit presqu'aucune rémission, qui subsistoit, pendant six, huit, dix jours, dans le même degré de force, & qui se terminoit tout-à-coup par un érysipele très-considérable au visage, ou par une angine ordinairement très-dangereuse.

Quelques malades avoient une fievre tierce ou double-tierce, sans aucun des symptômes dont on vient de parler.

La cause de toutes ces maladies étant la même, le traitement devoit être pareil, & l'étoit effectivement ; on ne mettoit de différence, qu'à raison de la gravité plus ou moins grande des symptômes.

Il falloit donc constamment saigner du bras ou du pied, plus ou moins, à raison des forces du malade & des accidens, pour diminuer le gonflement produit par la raréfaction subite des humeurs que la chaleur avoit occasionnée, d'employer les délayans & les liqueurs acidules, &, si-tôt que la détente le permettoit, évacuer les malades; ce qu'il falloit répéter beaucoup de fois, sans cela les malades ne guérissoient point, car tout le mal dépendoit d'une bile exaltée; c'est par cette raison qu'on devoit faire grande attention à l'état du bas-ventre, sur-tout lorsqu'il étoit question de faire la saignée au pied. On employoit, pour l'érysipele & le mal de gorge les cataplasmes & les gargarismes usités.

ÉTÉ. Malgré les vents & les pluies qui furent continuelles pendant tout l'été, il y eut peu de maladies. Je ne vis presque point de fievres malignes; ce qui régna le plus, fut des fievres irrégulieres, des érysipeles & quelques maux de gorge. Les remedes généraux usités faisoient promptement dissiper le mal. Dans ceux qui furent attaqués de maux de gorge, il y en eut plusieurs qu'il fallut faire vomir, après avoir cependant employé les saignées & les délayans.

Il y eut aussi quelques points de côté, accompagnés de crachemens de sang peu abondans, & d'hémorragies par le nez; ces

maladies céderent promptement aux remedes usités, & je n'en vis mourir aucun.

C'est dans cette saison que pouvoit enfin se dissiper le caractere de malignité qui régnoit depuis l'été 1707, & qui avoit joué différens rôles, à raison de la partie affectée, mais qui conservoit toujours le même caractere.

AUTOMNE. Il y eut peu de malades dans cette saison, & rien ne m'a paru digne d'être remarqué, ni avoir rien d'épidémique.

ANNÉE 1714.

HIVER. Au commencement de l'hiver il y eut des catarres, des rhumes & quelques fievres intermittentes & irrégulieres. On observa aussi des érysipeles, mais en petite quantité; la plus grande partie des malades guérirent; on ne vit périr de ces maladies que les gens âgés. Le traitement n'eut rien de particulier.

Aux mois de Janvier & de Février il régna des pleurésies très-graves, suivies de délires & transports violents. La maladie commençoit par une fievre ardente, un point de côté très-vif, une difficulté extrême de respirer; les crachats étoient tantôt verdâtres, tantôt séreux, & toujours teints de sang. Dans les trois premiers jours, il falloit saigner, cinq, six, quelquefois huit fois les malades, employer les délayans de toute

eſpece, & en grande quantité, les potions huileuſes avec les vulnéraites, & la bile commençoit alors à couler ; les accidens diminuoient. Il falloit ordinairement purger, le quatre, avec caſſe, manne, de chaque, une once & demie, en deux verres, avec trois grains de tartre ſtibié. Malgré les évacuations abondantes que procuroit cette purgation par haut & par bas, & l'eſpérance que faiſoit concevoir la diminution de tous les ſymptômes, le ſix la tête ſe prenoit preſque toujours : chez quelques-uns le tranſport étoit violent ; chez d'autres le délire étoit plus tranquille ; alors, ſi les forces le permettoient, une ſaignée du pied calmoit cette agitation, & des purgatifs, pluſieurs fois réitérés, achevoient de guérir le malade. Il y en eut pluſieurs chez leſquels la fievre retenoit périodiquement, alors le quinquina purgatif étoit adminiſtré avec ſuccès ; car aucun des malades n'avoit plus de ſymptômes de pleuréſie, paſſé le cinq de la maladie.

PRINTEMS. Les pleuréſies & les péripneumonies continuerent à faire du ravage ; le ſang étoit plus inflammatoire & plus coëneux que dans la ſaiſon précédente. Les malades avoient tous les jours un redoublement, qui revenoit réguliérement : les uns avoient des vomiſſemens ; d'autres rendoient abondamment, par bas, des matie-

res jaunes & verdâtres ; quelques-uns avoient le ventre resserré. On employa les mêmes remedes que dans la saison précédente, & généralement avec beaucoup de succès ; car il périt peu des malades qui ne négligerent point le commencement de leur maladie ; mais ceux chez lesquels le Médecin étoit appellé trop tard, périrent presque tous. Les accidens sembloient se calmer ; & dans le tems même où l'on concevoit le plus d'espérance, les symptômes reparoissoient tout-à-coup avec plus de violence ; les malades crachoient du pus en abondance, & périssoient en peu de jours, ou, ce qui étoit moins fréquent, après avoir langui pendant quelque tems.

Il y eut aussi plusieurs personnes qui périrent de mort subite.

Dans les redoublemens de fievres qui régnerent dans le même tems, il se fit des éruptions critiques ; & on observa des taches à la peau ou des érysipeles, qui céderent aux remedes ordinaires. Il y eut d'autres malades chez lesquels la crise de ces fievres se fit par des tumeurs dans différentes parties du corps : des maturatifs appliqués à propos sur ces tumeurs, les faisoient abscéder ; & les malades guérissoient par les remedes usités.

Dans le même tems, il y eut beaucoup

de mortalités parmi les bestiaux, & sur-tout les bœufs & les moutons. On en rendra compte vraisemblablement dans l'Histoire de la Faculté de médecine de Paris, ou dans les Mémoires sur la vie des Docteurs de cette compagnie, à laquelle je sçais que l'on travaille.

ÉTÉ. Les affections de poitrine continuoient avec violence, & faisoient beaucoup de ravage : chez quelques-uns, les accidens étoient graves, dès le commencement de la maladie ; chez d'autres, les symptômes ne présentoient, dans l'abord, rien d'alarmant ; mais ils augmentoient avec vivacité vers le trois ; & souvent les malades périssoient le cinq : la mortalité fut beaucoup plus considérable chez ceux dont la maladie débutoit avec des symptômes moins effrayans, parce que souvent on ne faisoit point alors assez promptement les remedes nécessaires pour prévenir les suites funestes de cette maladie.

Le traitement étoit à-peu-près semblable à celui qui a été exposé dans l'hiver de cette année. Les trois premiers jours devoient être employés à des saignées, qu'on répétoit jusqu'à huit fois : on usoit de potions avec les eaux vulnéraires, l'huile d'amandes-douces & le syrop de coquelicot : on ajoutoit, dans les bouillons, des sucs de

bourrache & de cerfeuil : on faiſoit boire abondamment d'une tiſane béchique, & on faiſoit prendre beaucoup de lavemens adouciſſans.

Ces remedes diminuant les accidens par la détente qu'ils procuroient, on purgeoit ordinairement les malades, le quatre, avec la caſſe, la manne & le tartre ſtibié, en deux ou trois verres; quelquefois, le lendemain de la purgation, il ſurvenoit un redoublement de fievre aſſez vif pour obliger de ſaigner encore une ou deux fois. Le ſix, on repurgeoit comme la premiere fois; & par des purgatifs réitérés, le malade guériſſoit preſque toujours, pourvu cependant que la maladie n'eût point été négligée dans ſon principe; car ſouvent alors les malades périſſoient tout-à-coup par une métaſtaſe ſubite, qui arrivoit dans le tems où la diminution de tous les ſymptômes faiſoit regarder le malade comme hors d'affaire. Dans les affections de poitrine de cette ſaiſon, la tête ne fut priſe chez aucun malade, comme on l'a obſervé dans l'hiver précédent. Par l'ouverture des cadavres, on trouva conſtamment les poumons inondés de pus, la poitrine pleine d'eau, & la plus grande partie des viſceres du bas-ventre preſque ſans conſiſtance; dans quelques-uns, les inteſtins étoient légérement enflammés.

Il y eut auſſi quelques fievres malignes, dans leſquelles les malades, après avoir eu la tête priſe dès le commencement de leur maladie, & avoir reſté dans cet état de ſtupeur pendant pluſieurs jours, périſſoient tout-à-coup, comme d'un coup de ſang, ſans doute par un dépôt qui ſe faiſoit ſubitement dans la tête. Je n'ai pu obtenir l'ouverture d'aucun de ceux que j'ai vu périr de cette maladie.

La maladie des beſtiaux continuoit toujours avec encore plus de mortalité que dans la ſaiſon précédente.

AUTOMNE. Il y eut peu de malades. Les maladies qui régnerent le plus furent des fievres intermittentes, qui dégéneroient en fievres malignes, lorſqu'elles étoient mal conduites; mais des ſaignées plus ou moins répétées, quelques purgations & le quinquina ſagement adminiſtré, d'abord avec des purgatifs, enſuite continué ſeul, guérirent tous les malades.

On voyoit encore des pleuréſies, mais en moindre quantité, & les ſymptômes moins graves. Le traitement fut le même que dans les ſaiſons précédentes; il fallut ſeulement inſiſter un peu plus ſur les purgatifs amers, parce que la plupart de ceux qui furent attaqués de cette maladie rendirent des vers par bas.

Observations Météorologiques. Mai 1763.

Jours du mois.	Thermometre. A 6 h. du matin.	A 2 h. & d. du soir.	A 11 h. du soir.	Barometre. Le matin. pouc. lig.	A midi. pouc. lig.	Le soir. pouc. lig.
1	4½	10	4	27 5	27 5¼	27 5⅔
2		8	4	27 8	27 8⅔	27 10½
3	3	12	5¼	27 10¾	27 10½	27 10
4	5	11	9	27 8½	27 7	27 6½
5	8¼	13½	10¼	27 8	27 8½	27 9
6	8½	13½	10	27 10	27 9¾	27 9½
7	8½	14	9½	27 9	27 8¾	27 8½
8	8	11½	7½	27 8¼	27 7¾	27 7½
9	6	12½	7¼	27 8	27 8	27 9¾
10	6	15	9	27 10¾	27 11¼	28
11	7	17	9	28 ¼	28 ¼	28 ½
12	7	18	9	28 ¾	28 1	28 2
13	7	15½	9½	28 2¼	28 2½	28 2¾
14	7	19	10½	28 2¾	28 3	28 3
15	9	15¾	10½	28 3¼	28 3½	28 3¼
16	9½	15	10½	28 4	28 4	28 4
17	7½	12	9	28 4	28 3¾	28 3
18	8	14	8½	28 2¾	28 2	28 1⅔
19	8	15	10½	28 1	28 ½	28
20	9	18	9	27 11⅔	28	28 1¼
21	6½	18	8	28 2	28 2	28 2½
22	7½	16¼	10	28 3¼	28 3½	28 3½
23	8	16	10	28 3¾	28 3¼	28 3
24	9	16½	9	28 3¼	28 3⅓	28 3
25	7½	18	10¼	28 2¾	28 2	28 1¼
26	8½	15½	8½	28 ¾	28 ½	28 ¾
27	8	15	8½	28 1	28 ¾	28 ½
28	7	15	8	28	27 11½	27 11¼
29	7	14½	10	27 11½	27 11⅓	27 11⅓
30	7½	18	12	27 11¼	27 11	27 10⅔
31	10½	20	13	27 10	27 10	27 10¼

ETAT DU CIEL.			
Jours du m.	La Matinée.	L'Après-Midi.	Le Soir à 11 h.
1	O. nuag. ond.	O-N-O.n.ond.	Nuages.
2	N-O. nuag. ond. de pl. & de givre.	N-O. nuag. beau.	Beau.
3	S-O. ſerein, nuag. ondée.	S-O. nuag. ondée.	Couv. pluie.
4	S. pl. contin.	S. pl. contin.	Pluie, contin.
5	S. pluie.	S-O. couv. n.	Nuages.
6	O. nuag.	O. nuag.	Nuages.
7	S. nuag.	S-S-O. nuag. f. ond. de pl. & de giv.	Couvert.
8	S. pl. gr. v. forte ond.	S. gr. vent, nuag. ond.	Nuages.
9	S-O. beau, nuag. ond.	S-O. nuag. ondée.	Beau.
10	O. beau, nuag.	O. nuag.	Beau.
11	S-O. nuages, ond. de pl. & de giv.	S-O. nuag.	Beau.
12	N. ſer. beau.	N. nua. ond. beau.	Beau.
13	N. nua. ond.	N. beau.	Beau.
14	N. ſer. beau.	N. beau.	Beau.
15	N-O. couv. nuag. ondée.	N-E. nuag. ond. écl. tonn.	Beau.
16	N-E. beau.	N-N-E. b. c.	Couvert.
17	N. couvert.	N. couvert.	Couvert.
18	N. couvert.	N. couv. nuag.	Nuages.
19	N. couvert.	N-N-O. couv.	Couvert.
20	O-N-O. beau, nuag.	N-O. nuag. vent, b.	Serein.
21	N-O. ſerein.	N-N-O. ſerein.	Serein.
22	N-N-E. beau.	N-N-E. ſerein.	Serein.

ETAT DU CIEL.			
Jours du m.	*La Matinée.*	*L'après-Midi.*	*Le Soir à* II *h.*
23	N-N-E. ſer.	N-E. ſerein.	Serein.
24	N-E. beau.	N-N-E. beau.	Beau.
25	N-N-E. ſerein, beau.	N-N-E. beau.	Beau.
26	N-N-E. couv. beau.	N-N-O. beau.	Beau.
27	N. beau.	N. beau, ſer.	Serein.
28	N. ſer. vent.	N-N-E. ſerein, vent.	Serein.
29	N-E. ſerein, beau, vent.	N-E. vent, ſerein.	Serein.
30	N-E. ſer. v.	N-E. vent, ſer.	Serein.
31	S-E. couv. nuag.	S. couv. pl. couv.	Couvert.

La plus grande chaleur marquée par le thermometre pendant ce mois, a été de 20 degrés au-deſſus du terme de la congélation de l'eau; & la moindre chaleur a été de 3 degrés au-deſſus du même terme: la différence entre ces deux points eſt de 17 degrés.

La plus grande hauteur du mercure dans le barometre a été de 28 pouces 4 lignes; & ſon plus grand abaiſſement de 27 pouces 5 lignes: la différence entre ces deux termes eſt de 11 lignes.

Le vent a ſoufflé 8 fois du N.
7 fois du N-N-E.
6 fois du N-E.
1 fois du S-E.
3 fois du S.
1 fois du S-S-O.
4 fois du S-O.
3 fois de l'O.
2 fois du l'O-N-O.
4 fois du N-O.
3 fois de N-N-O.

Il a fait 16 jours de beau.
12 jours de ferein.
10 jours de couvert.
5 jours de vent.
16 jours de nuages.
13 jours de pluie.
3 jours du givre.
1 jour des éclairs & du tonnerre.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois de Mai 1763.

Les affections catarreufes, qu'on avoit obfervées, dans le mois précédent, ont régné encore pendant tout celui-ci, & ont paru conferver le même caractere de malignité dans beaucoup de fujets. On a même remarqué que les maux de gorge gangréneux avoient été plus nombreux que dans le mois d'Avril.

On a vu, dans le même tems, des maux de gorge purement inflammatoires, qui ont cédé aux faignées & aux remedes antiphlogiftiques, & quelques autres, qui, quoiqu'accompagnés d'aphtes, n'étoient cependant point gangréneux, & ne demandoient que quelques gargarifmes. On a vu en outre des péripneumonies légitimes.

Les fievres intermittentes ont pris, dans beaucoup de malades, le type de fievres doubles-tierces, qui n'ont été bien jugées que par des évacuations critiques par le ventre. Quelques perſonnes, dans leſquelles ces fievres avoient paru céder à l'efficacité des remedes ſans évacuations, ont eu des rechutes qui ſe ſont terminées par une diarrhée.

Obſervations Météorologiques faites à Lille dans le mois d'Avril 1763; par M. ***BOUCHER***, *Médecin.*

Le tems a été froid preſque tout le mois. Il a gelé pluſieurs nuits à la campagne. Le 4 & le 5 le thermometre a été obſervé, le matin, au terme d'un degré & demi au-deſſus de celui de la congélation, & le 21, à 2 degrés; le tems s'eſt néanmoins adouci conſidérablement certains jours: le 14, le 15 & le 16, le thermometre a été obſervé, l'après-dîner, entre 15 & 17 degrés.

Le mercure, dans le barometre, a été, du premier au 27, obſervé, les trois quarts du tems, au-deſſus du terme de 28 pouces: auſſi eſt-il tombé peu de pluie, ſi l'on en excepte les trois ou quatre premiers jours du mois, & les trois derniers; elle a été forte le 30, le barometre étant deſcendu au terme de 27 pouces 3 lignes.

Les vents ont été variables.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 17 degrés au-dessus du terme de la congélation; & la moindre chaleur a été de 1 ½ degré au-dessus de ce terme: la différence entre deux termes est de 15 ½ degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 4 ¾ lignes; & son plus grand abaissement a été de 27 pouces 3 lignes: la différence entre ces deux ces termes est de 13 lignes.

Le vent a soufflé 8 fois du Nord.
4 fois du Nord vers l'E.
5 fois de l'Est.
6 fois du Sud-Est.
4 fois du Sud.
6 fois du Sud vers l'Ou.
3 fois de l'Ouest.
7 fois du N. vers l'Ou.

Il y a eu 20 jours de tems couvert ou nuageux.
10 jours de pluie.
2 jours de grêle.
3 jours de tonnerre.

Les hygrometres ont marqué une humidité légere au commencement du mois, & de la sécheresse à la fin.

Maladies qui ont régné à Lille dans le mois d'Avril 1763, par M. BOUCHER.

Les fievres continues-rémittentes de ce mois ont plus participé de la fievre bilieuse

ou putride, que de la fievre vraiment inflammatoire. En général, elles portoient à la tête ou à la poitrine; & dans plusieurs, ces deux parties se sont trouvées prises en même tems. L'oppression de poitrine, la difficulté de respirer, un point de côté, quelques crachats teints de sang, &c. ont désigné, dans quelques-uns, une fievre décidément péripneumonique ou pleuropneumonique. Dans l'un & l'autre cas, souvent un émético-catharétique a dû suivre immédiatement les premieres saignées, & être suivi d'apozèmes laxatifs, du genre des minoratifs.

Les rhumes de poitrine ont été encore bien communs ce mois, & ont demandé des attentions. Il y a eu aussi beaucoup de fluxions rhumatismales & inflammatoires, en diverses parties du corps; des fluxions aux yeux & dans les oreilles; des ophthalmies & des fluxions érysipélateuses au visage. Ces maladies ont été, dans quelques-uns, opiniâtres, ou sujettes à récidive.

Nombre de femmes enceintes ont eu des pertes, & ont avorté, ce mois, ainsi que le précédent.

Il y a eu aussi, dans le cours de ces deux mois, des atteintes d'apoplexie & des paralysies.

LIVRES NOUVEAUX.

M. *Verdier*, dont nous avons annoncé la *Juriſprudence de la Médecine*, dans notre Journal du mois de Mai dernier, vient d'annoncer, par un *Proſpectus*, qu'il feroit une remiſe de dix ſols par volume à ceux qui, pour s'aſſurer tout l'ouvrage, ſouſcriroient avant le premier Octobre prochain, & paieroient, en recevant les deux volumes qui paroiſſent maintenant, la ſomme de 16 livres, prix des huit volumes qui compoſeront les quatre Parties dans leſquelles il a diſtribué ſon Ouvrage. Ceux qui n'auront pas ſouſcrit, ou qui ne voudront prendre qu'une partie, paieront 5 livres pour chaque partie brochée, & 6 livres reliée. On s'adreſſera pour ſouſcrire, à Paris, à l'Auteur lui-même, chez M. *Porquier*, marchand Vinaigrier, rue du fauxbourg S. Jacques, vis-à-vis la Viſitation ; ou à *Prault* pere, quai de Geſvres ; à Alençon, à *Malaſſis* le jeune, Imprimeur ; & au Mans, à *Monnoyer*, Imprimeur.

Mémoire ſur une queſtion anatomique relative à la Juriſprudence, dans lequel on établit les principes pour diſtinguer, à l'inſpection d'un corps trouvé pendu, les ſignes du ſuicide, d'avec ceux de l'aſſaſſinat ; par M. *Louis*, Profeſſeur royal de

Chirurgie, Censeur royal, Chirurgien-Consultant des Armées du Roi, &c. A Paris, chez *Cavelier*, 1763, brochure *in*-8° de 54 pages.

L'affaire des Calas, qui fait tant de bruit, depuis quelque tems, en Europe, a donné lieu à ce Mémoire lu à la séance publique de l'Académie royale de Chirurgie le 14 Avril 1763. L'Auteur s'est livré, par un zele que l'amour seul de l'humanité pouvoit allumer, à des recherches aussi désagréables que pénibles, par l'espece d'oracle qu'il lui a fallu consulter. Il paroît qu'il n'a rien négligé pour rassembler les différens phénomenes que la strangulation produit dans ceux qui périssent de ce genre de mort.

Nouvelles observations sur le sel purgatif fondant & calmant; par M. *Descroizilles*, Apothicaire à Dieppe. A Rouen, chez la veuve *Besongne*; & se trouve à Dieppe, chez *Dubuc* fils, 1763, *in*-12.

Ce recueil, qui est le troisieme que M. *Descroizilles* publie en faveur de son sel purgatif fondant, contient trente observations ou histoires de maladies guéries par son secours.

Traité des fievres de l'Isle de S. Domingue, à Paris, chez *Cavelier*, Libraire, 1763, *in*-12.

TABLE.

JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

Dédié à S. A. S. Mgr le Comte de CLERMONT, Prince du Sang.

Par M. A. ROUX, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, & de la Société Royale d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Medicina non ingenii humani partus, ſed temporis filia. *Bagl.*

AOUST 1763.

TOME XIX.



A PARIS:

Chez DIDOT le jeune, Imprimeur-Libraire, Quai des Auguſtins.

Avec Approbation & Privilege du Roi.



JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

AOUST 1763.

EXTRAIT.

La Jurisprudence de la Médecine en France, ou Traité historique & juridique des établissemens, réglemens, police, devoirs, fonctions, honneurs, droits & privileges des trois corps de Médecine, avec les devoirs, fonctions & autorité des Juges à leur égard; premiere Partie, commune à toutes les professions de la Médecine. Par M. VERDIER, *Docteur en Médecine, & Avocat en la Cour du Parlement de Paris. A Alençon, chez* Malassis *le jeune; & se vend à Paris, chez Prault pere, 1763, in-12, 2 vol.*

LA santé étant le plus précieux des biens que la nature ait pu nous départir, les Législateurs ne sont pas moins obligés d'en

aſſurer la poſſeſſion aux peuples auxquels ils donnent leurs loix, que celle de leur vie & de leurs fortunes. Dans les premiers âges du monde, les hommes ſobres & laborieux étoient ſujets à peu de maladies, & il y a bien de l'apparence que les premiers Légiſlateurs n'ont rien ſtatué ſur l'art de conſerver la ſanté & de la rétablir, que le beſoin n'avoit pas encore fait naître : du moins ne trouvons-nous rien dans l'hiſtoire des nations dont on connoît l'origine, qui puiſſe prouver le contraire. Mais à peine ſe fut-il formé de grandes ſociétés, que l'oiſiveté & le luxe, qui en ſont inſéparables, introduiſirent une foule de maux qu'on fut obligé de combattre ; dès-lors les Légiſlateurs s'occuperent à régler l'application des moyens qu'on avoit découverts pour cela, de la maniere la plus propre à procurer aux peuples les avantages qu'ils avoient droit d'en attendre. Delà ſont nées les loix relatives à la Médecine, que les anciens Hiſtoriens nous diſent avoir été établies chez les Aſſyriens, les Egyptiens, &c., & que nous trouvons dans le Code Moſaïque, ou qui nous ont été conſervées dans les Recueils des loix des Grecs & des Romains.

Les Princes qui ont gouverné la France, ont fait de cet objet une partie eſſentielle de leur légiſlation ; mais leurs loix, pour n'avoir jamais été raſſemblées, ont preſque

été juſqu'ici, comme les Oracles de la Sybille, le jouet des vents. Les hommes qui veillent à la ſanté des citoyens, les citoyens eux-mêmes & les Magiſtrats qui ſont chargés de la manutention de ces loix, en ignorent également les diſpoſitions. Les premiers ne connoiſſent qu'imparfaitement toute l'étendue de leurs devoirs; les citoyens ne ſavent ce qu'ils ſont en droit d'en attendre; & les Magiſtrats abandonnés à leurs propres lumieres, ſur une matiere qui ſuppoſe tant de connoiſſances étrangeres à leurs études ordinaires, ignorent les conſéquences funeſtes qui réſultent de leur négligence à faire exécuter des loix qu'ils ne connoiſſent pas. C'eſt donc un projet digne d'un excellent citoyen, que celui de raſſembler toutes ces loix : peut-être que, lorſqu'elles ſeront mieux connues, les Magiſtrats veilleront de plus près à leur exécution; les Miniſtres de ſanté craindront davantage de les tranſgreſſer; & les citoyens, inſtruits de ce qu'ils doivent attendre de chacun d'eux, ne ſe méprendront plus ſur le choix, & n'iront point chercher indifféremment chez tous des ſecours qu'ils ne peuvent lui donner qu'en partie.

Pour procéder avec ordre, M. Verdier, à qui nous ſommes redevables d'une entrepriſe ſi louable, a rangé toutes les matieres qu'il a recueillies ſur cet objet, ſous quatre

classes ; ce qui divise son Ouvrage en quatre parties ou livres. Il expose, dans la premiere, ce qui concerne en général les trois Corps qui partagent l'exercice de la Médecine, avec ce qui est commun à tous leurs Membres. La seconde sera consacrée aux Médecins en particulier ; la troisieme renfermera ce qui a rapport à la Chirurgie & aux Chirurgiens : on trouvera dans la quatrieme tout ce qui concerne la profession des Apothicaires. Il commence presque toujours par une histoire succincte de la chose dont il s'agit chez les anciens peuples, ou quelquefois chez nos voisins. Dans plusieurs circonstances, il cite la sainte Ecriture & les constitutions apostoliques, soit qu'elles soient émanées des Conciles, soit qu'elles viennent du Saint Siege. Il s'est aussi servi de la compilation des constitutions des Empereurs Romains, parce que ces loix sont suivies dans une partie de la France, & que dans celles où elles ne sont pas reçues, elles servent de guide aux Juges, lorsque les loix particulieres n'ont pas parlé. Il a encore emprunté des secours des Coutumes des différentes Provinces ; mais c'est surtout dans les Ordonnances de nos Rois, qu'il a puisé les principaux matériaux dont il a fait usage. Il a eu aussi recours aux Arrêts du Conseil, tant ceux qui ont force de loix, que ceux qui ne l'ont pas, & à ceux des différentes

Cours ſouveraines. Il n'a pas cru devoir négliger non plus les uſages des Corps de Médecine ; en un mot, il a puiſé dans toutes les ſources où il a cru pouvoir trouver des matériaux propres à élever le vaſte édifice qu'il a entrepris.

M. Verdier n'a publié, juſqu'ici, qu'un *Eſſai ſur la Juriſprudence de la Médecine en France*, petit volume *in*-12, qui contient un abrégé de ſon grand ouvrage ; & la premiere partie de ce grand ouvrage, qui comprend, comme nous l'avons déjà dit, les loix qui ſont communes aux trois Corps qui partagent l'exercice de la Médecine, & à tous leurs Membres, ce qui forme les deux volumes que nous annonçons. Cette premiere partie ou ce premier livre eſt diviſé en onze chapitres, qui ſont ſous-diviſés chacun en pluſieurs articles particuliers. Nous allons donner une idée abrégée des différentes matieres qui y ſont traitées.

Avant d'expoſer les loix qui ont été portées contre ceux qui, par ignorance, abuſent le public dans l'exercice de la Médecine, & qui font l'objet du premier chapitre, M. Verdier a cru devoir donner des notions ſur la nature de cette ſcience, & ſur les ſectes qui ont diviſé ceux qui l'ont exercée. Cet art, qui doit ſa naiſſance à l'obſervation & à l'expérience, ayant enfin pris une forme ſolide & ſtable, les Grecs & les

Romains en interdirent la pratique à ceux qui n'auroient pas donné des preuves de leur capacité, & ne feroient point approuvés par la République. Depuis le renouvellement des Lettres en Europe, la Médecine ayant formé une des quatre Facultés, les Papes firent revivre cette fage loi d'approbation, lors de l'établiffement des Univerfités. Nos Légiflateurs l'appuyerent par des peines corporelles, & des amendes, qu'on voit portées dans un nombre infini d'Ordonnances particulieres à chaque College de Médecine, & générales à toutes, & l'étendirent à la pratique de la Chirurgie & de la Pharmacie, lorfqu'elles furent établies juridiquement en corps diftincts des Facultés de médecine. Quoique cette légiflation foit toute fondée fur le bien public, néanmoins le peu d'attention des Magiftrats inférieurs, l'intérêt particulier, la défunion, la brigue & la protection, enfin la lenteur & le difpendieux des procédures ont mis prefque par-tout ces loix dans l'inexécution, & laiffent l'homicide impuni, s'il eft couvert du voile de la Médecine.

Quoique rien ne foit fi aifé que de détruire les raifons avec lefquelles les gens que leur incapacité met dans l'impoffibilité de fe faire approuver, combattent cette fage légiflation; cependant le Miniftere a cru devoir tolérer jufqu'à un certain point les

empyriques ou les possesseurs des prétendus remedes spécifiques, en les soumettant à une Jurisdiction particuliere, établie en 1728, sous le nom de Commission royale de Médecine, chargée de l'examen & de l'approbation de ces spécifiques. On n'a pas eu la même indulgence pour ces fourbes qui, abusant des choses saintes, ont prétendu, par de fausses observances, détruire & rétablir la santé à leur gré; les loix les ont généralement proscrits; & on les a poursuivis, avec plus ou moins de rigueur, à proportion de leurs forfaits.

L'étendue des connoissances que la Médecine suppose, a engagé, de tout tems, les Médecins à se décharger, sur d'autres, d certaines parties de l'art de guérir; maie ce partage n'a jamais été plus marqué ques depuis le renouvellement des sciences dans les Gaules. C'est à cette époque qu'il faut faire remonter la division des Ministres de santé, en Médecins, Chirurgiens & Apothicaires, qui fait l'objet du second chapitre.

» Les Médecins, dit M. Verdier, dans » son Essai, maîtres de l'art de guérir, ont » pour fonctions l'administration & l'usage » de tous les moyens propres au rétablisse- » ment & à la conservation de la santé: à » eux seuls appartient de se restreindre à » diriger les Artistes qui leur présentent ces » moyens, comme suppôts de la Médecine.

» La nature de l'art & l'esprit des loix ne » leur prescrivent aucunes bornes ; l'aban- » don qu'ils ont fait eux-mêmes de la Chi- » rurgie & de la Pharmacie, leur ont con- » servé sur ces deux arts un domaine qu'ils » ont pu même communiquer à des Artistes » que le Ministere n'avoit point choisis, » comme on le voit par l'érection des Bar- » biers en Chirurgiens ; l'usage seul a pu res- » treindre les Médecins au traitement des » maladies, par leurs conseils, & les loix » même ont paru désapprouver cet usage ; » les Universités ayant toujours été dépo- » sitaires de tous les arts scientifiques, la » Chirurgie & la Pharmacie ont été ren- » fermées dans leurs Facultés de Médecine ; » aussi les leçons des Régens, & les actes » probatoires des Aspirans, ont toujours » roulé indistinctement sur toutes les parties » de cet art ; & dans plusieurs écoles, les » Docteurs & les Aspirans en font les opéra- » tions de leurs propres mains ; l'assistance » des Médecins aux maîtrises de Chirurgie » & de Phamarcie, & leur présidence dans » les consultations chirurgicales, démon- » trent encore leur prééminence sur ces deux » arts, qui n'ont point été entre leurs mains » un droit stérile ; enfin les Cours se sont » expliquées formellement sur le droit que » les Médecins ont de l'exercer. «

On peut diviser en deux classes les fonc-

tions des Chirurgiens, qu'on appelle *la petite & la grande Chirurgie.* La petite Chirurgie consiste dans l'application & l'exécution des moyens extérieurs non topiques, que les Médecins ordonnent dans les maladies purement internes. Dans ce sens, la Chirurgie est absolument ministrante de la Médecine; & les Chirurgiens ont reconnu, dans tous les tems, qu'ils n'avoient point d'autre rôle, dans ce cas, que d'exécuter fidélement, promptement, ponctuellement & sans replique l'ordonnance du Médecin. La grande Chirurgie est l'art de traiter, tant par l'opération de la main, que par l'application des remedes extérieurs, les tumeurs, les plaies, les ulceres, les fractures, les luxations & autres maladies qui, par accident, demandent les remedes chirurgicaux. Ces fonctions sont assurées aux Chirurgiens par la nature de leur art, par les Décrets des Facultés de Médecine, par leur établissement en France, par les Statuts & Réglemens qu'ils ont reçus de nos Rois & des Parlemens, & par les épreuves qu'ils subissent pour la maîtrise. En même-tems que ces fonctions ont été rendues propres aux Chirurgiens, l'usage, l'administration & la composition des moyens diététiques & pharmaceutiques, dans toutes les maladies, leur ont été interdits par les Statuts & Ordonnances

de la Médecine & de la Pharmacie, par les décrets des Universités : ils en ont fait eux-mêmes plusieurs fois l'aveu juridiquement ; & les contrevenans ont été punis, dans un grand nombre de Jugemens rendus contre eux, dans les Cours souveraines ; les Réglemens cependant leur permettent la Pharmacie des topiques pour leurs malades, & la Pharmacie même des remedes intérieurs pour les maladies secretes. A l'égard du traitement de ces maladies que les Chirurgiens s'arrogent, les loix n'ont rien établi à cet égard, qui soit hors la regle générale ; & l'exception portée dans quelques Réglemens, ne regarde que la Pharmacie, & non la Médecine.

Les Apothicaires, chargés de conserver, préparer & composer toutes les substances que le Médecin emploie pour guérir les maladies, ne peuvent exercer ni la Médecine, ni la Chirurgie, qui leur ont été interdites par les Ordonnances, par les Décrets des Facultés de Médecine, par leurs propres Statuts & par les Arrêts. Ces Réglemens leur font défenses de délivrer aucun remede, sans l'ordonnance des Médecins approuvés, ou des Chirurgiens, en ce qui concerne leur art. Les Apothicaires ont reçu, de l'usage & des Arrêts, quelques fonctions chirurgicales, qui sont l'application des remedes

extérieurs, prescrits par les Médecins & les Chirurgiens.

Le concours des Maîtres de l'art dans la pratique est aussi ancien qu'utile. Les loix d'approbation & du partage de la Médecine démontrent qui sont ceux qui ont droit de paroître dans ces consultations; &, suivant les dispostitions, les Médecins y doivent toujours présider: les Chirurgiens ne peuvent consulter que sur ce qui a rapport aux opérations & pansemens; & la fonction des Apothicaires consiste dans l'exécution de leurs résultats. Tous les Colleges de Médecine ont défendu à leurs Membres de consulter avec les empyriques; les Chirurgiens ont des dispositions semblables dans leurs réglemens.

M. Verdier traite, dans son troisieme chapitre, de la compatibilité & de l'incompatibilité des différents états & professions avec celles de la Médecine. La Médecine a été long-tems unie au Sacerdoce; ce n'est guere que dans le quatorzieme ou quinzieme siecle qu'il fut permis aux gens mariés de pratiquer & d'enseigner la Médecine. Depuis ce tems, quelques personnes ont mis en question, si cette profession ne rendoit pas irréguliers les Ecclésiastiques qui l'exerçoient? Il est clair que les Canons leur défendent expressément l'exercice de

la Chirurgie, parce qu'elle oblige à répandre du ſang, & la Pharmacie, comme étant une branche de commerce ; mais aucune loi ne leur interdit l'exercice de la Médecine proprement dite. On auroit tort cependant d'en conclure, avec un Auteur moderne, que tout Prêtre peut exercer la Médecine, ſans approbation légale. Le principe des Univerſités, les Canons & les loix civiles portoient que la médecine & les accouchemens ne ſeroient exercés que par des Catholiques. Les Juifs mériterent de former une exception à la loi. Les Proteſtans ont été admis, pendant quelque tems, dans les Facultés de Médecine, & dans les Corps des Chirurgiens & des Apothicaires ; mais ils en ont été exclus peu-à-peu.

Nous ne ſuivrons pas l'Auteur dans ce qu'il dit ſur les devoirs de ceux qui exercent la Médecine, & des fautes & crimes de ceux qui les tranſgreſſent, qui font la matiere du quatrieme chapitre. Nous ſuppoſons que ces devoirs ſont parfaitement connus de ceux qui exercent ces profeſſions utiles. Le cinquieme chapitre traite des offices de Médecine, c'eſt-à-dire des charges & emplois, que ceux qui partagent l'exercice de la Médecine, peuvent poſſéder, en vertu de leur profeſſion. Ces charges ſont de deux genres ; ou ceux qui les poſſedent ſont atta-

chés au Prince, & autres perſonnes de ſon ſang, ou à certains Corps; ou ils ſont prépoſés pour éclairer les Tribunaux ſur les choſes relatives à la Médecine. Le Roi, les Princes de la Maiſon royale & le premier Prince du Sang ont différents Officiers de ſanté, qui ont le titre de Commenſaux, &, en vertu de ce titre, un très-grand nombre de privileges, tant honorifiques qu'utiles. Le grand Prévôt de l'Hôtel a la nomination de huit Apothicaires-Epiciers, ſix Chirurgiens-Barbiers, & deux Opérateurs. La Chancellerie de France a un Médecin & un Apothicaire; le Parlement de Paris, deux Médecins & quatre Chirurgiens: le Grand-Conſeil a un Médecin, un Médecin ſpagyrique & un Chirurgien; le Grand-Prévôt de l'Hôtel, un Médecin, deux Chirurgiens & un Chirurrien-Juré aux rapports; l'Officialité de Paris a des Sages-Femmes ordinaires, &c.

Les rapports en Médecine font l'objet du ſixieme chapitre. On appelle rapport en Médecine, un témoignage par écrit de l'état ſain ou malade d'un ſujet, pour faire foi en Juſtice. Les loix d'approbation & du partage de la Médecine, & un grand nombre de Réglemens particuliers préſentent aux Juges ceux auxquels ils doivent s'adreſſer pour faire rédiger les rapports. Il ſuit de leurs déciſions que les Médecins doivent

préſider dans toute ſorte de rapports ; que les Chirurgiens ſont admis dans toutes les occaſions où leurs mains ſont néceſſaires, &c., & qu'enfin les empyriques ſont généralement exclus de ce miniſtere. Quoique tous les Médecins, Chirurgiens, &c., approuvés ſoient admis à faire des rapports dénonciatifs, ils ne peuvent faire ceux qui ſont ordonnés par Juſtice, que dans les lieux où il n'y a point d'Officiers particuliers prépoſés pour remplir ce miniſtere. Nous ne ſuivrons pas l'Auteur dans tous les détails où il entre à ce ſujet. Nous nous hâtons de paſſer au ſeptieme chapitre, qui traite du ſervice médicinal dans les hôpitaux.

Les Adminiſtrateurs chargés de la direction des hôpitaux, ſont ceux qui doivent choiſir les Médecins, Chirurgiens & Apothicaires en chef ; mais leur choix ne peut tomber que ſur ceux qui ont acquis, par la licence ou la maîtriſe, le droit général d'exercer la profeſſion dans laquelle ils ont donné des preuves authentiques de leur capacité. Les Chirurgiens & Apothicaires en chef des hôpitaux ont ſous eux des Eleves qui ſont ordinairement à leur nomination. Les premiers de ceux de l'Hôtel-Dieu, des Incurables, des trois maiſons de l'Hôpital-général, & de l'Hôtel R. des Invalides, ſont dans la poſſeſſion d'être reçus à la maîtriſe, ſans

frais ni examen, après y avoir servi gratuitement les pauvres l'espace de six ans. Les principaux hôpitaux des provinces ont joui du même privilege, auquel les derniers réglemens de la chirurgie ont porté atteinte, en prescrivant un concours pour ces gagnans-maîtrise, & des examens pour leur aggrégation, après leur service accompli.

Les Religieux de la Charité, qui ont été établis en France pour traiter, panser & médicamenter les pauvres, sont autorisés par les loix du royaume, & par les constitutions de leur ordre, à choisir eux-mêmes, sous la condition précédente, des Médecins qui doivent être étrangers à leurs maisons. Quant à la pharmacie, ils n'ont point emprunté de secours étrangers pour son exercice, & ils en sont demeurés paisibles possesseurs. Il n'en a pas été de même à l'égard de la chirurgie; leur institution paroît leur en avoir confié l'exercice, & la possession semble les y avoir confirmés; mais ce n'a point été sans beaucoup de contestations entr'eux & les Chirurgiens de Paris; contestations qui ont enfin été terminées par une loi qui leur permet de l'exercer dans les hôpitaux, concurremment avec les autres Chirurgiens. Le premier éleve de leur hôpital de Paris, qui est à leur nomination, a, comme celui des autres hôpitaux de la même ville,

le privilege d'être reçu gratuitement au bout de ſix ans de ſervice.

Les hommes ne ſe devant de ſervices qu'autant qu'ils ont beſoin les uns des autres, il eſt conforme aux loix de la ſaine raiſon que les Médecins ſoient récompenſés des ſervices qu'ils rendent à l'humanité. Leurs honoraires ſont donc fondés ſur cette loi naturelle : auſſi les Légiſlateurs de tous les tems & de tous les lieux ont-ils pris ſoin de les leur aſſurer : les loix qu'ils ont portées relativement à cet objet, font la matiere du huitieme chapitre. Le neuvieme traite des éleves en médecine. M. Verdier y examine, en général, ſi les enfans ſont obligés, dans les cas de partage, de rapporter à la maſſe de l'hérédité les frais faits pour leurs études, & ceux de baccalauréat en médecine, & pour les apprentiſſages en chirurgie & pharmacie ; & il décide que non. Il n'en eſt pas de même de ceux qui ſont faits pour acquérir la licence & la maîtriſe de ces arts. Le plus grand nombre de nos lecteurs étant ſuffiſamment inſtruits des loix relatives aux études, nous nous diſpenſerons d'entrer dans de plus longs détails à ce ſujet.

Le dixieme chapitre traite, en particulier, des Juges auxquels reſſortent les affaires relatives à la médecine. L'Auteur y établit qu'elles ſont ſoumiſes à la juriſdic-

tion des Juges de Police ; ce ſont eux qu ſont chargés de la manutention de toutes les loix qui ont été portées ſur la médecine : c'eſt à eux que les maîtres de l'art doivent faire rapport des contraventions, pour faire punir ceux qui les ont commiſes : ces derniers, je veux dire les maîtres de l'art, ſont cependant les ſeuls juges de la doctrine ; & un grand nombre de loix ont défendu aux Magiſtrats, ſous peine d'interdiction, de laiſſer exercer la médecine, la chirurgie ou la pharmacie à ceux qui ne leur juſtifieroient pas d'avoir obtenu des lettres d'approbation.

Enfin le onzieme & dernier chapitre de la premiere partie de l'ouvrage que nous annonçons, a pour objet les corps de médecine. L'Auteur y traite de leurs établiſſemens, de leurs membres & de leurs Officiers. Nous ne doutons point que le public ne reçoive, avec reconnoiſſance, cet ouvrage utile & même néceſſaire, & qu'il n'encourage l'Auteur à en donner promptement la ſuite.



OBSERVATIONS

Sur la fievre miliaire, par M. DESBREST, Docteur en médecine de l'Université de Montpellier, & ancien Médecin des camps & armées du Roi.

J'ai promis dans la Gazette de Médecine, du 19 Décembre 1761, tome 2, page 377, deux feuilles ſur la fievre miliaire. Des occupations particulieres m'ont empêché de remplir plutôt mes engagemens. J'ai déjà ébauché cette matiere dans les Journaux de Médecine des mois de Mai & Juin 1756. Ce que j'ajouterai ici ſervira moins à conſtater la vraie cauſe de la maladie, & la nature de l'humeur qui porte à la peau, qu'à éclairer ſur la méthode curative, qui paroît convenir à cette dangereuſe maladie. Je dirai ce que j'ai obſervé ſur les autres & ſur moi-même.

Si la fievre miliaire avoit des ſymptômes conſtans & réguliers qui l'annonçaſſent dès ſon invaſion, nous pourrions travailler à en prévenir les ſuites dangereuſes; mais elle ſe cache ordinairement ſous des dehors ſi trompeurs, que le mal a déjà fait bien des progrès, que nous ne ſommes pas encore aſſurés de ſon exiſtence.

Cette maladie ſe montre preſque toujours ſous la forme qui caractériſe la conſtitution dominante de la ſaiſon. Sur la fin de l'hiver & dans le printemps, elle ſe trouve compliquée avec des points de côté, des crachemens de ſang & des diarrhées colliquatives : cette conſtitution que Sydenham appelle *vernale*, s'étend bien avant dans l'été : la conſtitution automnale commence ou finit la premiere, & s'étend juſques vers le milieu de l'hiver : dans cette ſeconde conſtitution, elle ſe maſque ſous les apparences des fievres intermittentes, dont la continuité n'eſt cependant pas interrompue.

Les deux ſexes ſont en proie aux fureurs de la miliaire ; les femmes en couche, ſurtout, en ſont ſouvent atteintes ; les vieillards & les jeunes gens y ſont cependant moins ſujets que les adultes ; les tempéramens mous, lâches, foibles & délicats y réſiſtent mieux que les corps durs, ſanguins, robuſtes & vigoureux : la dépuration ſe fait d'autant plus difficilement, que le tiſſu de la peau eſt plus ſerré ; c'eſt cependant preſque l'unique voie par laquelle on peut eſpérer une terminaiſon heureuſe.

La maladie s'annonce ordinairement par un friſſon, des nauſées ou des vomiſſemens, auxquels ſuccedent la chaleur, la douleur de tête & la ſueur, qui continue ou doit continuer juſqu'à la fin de l'éruption.

La tête eſt preſque toujours légérement douloureuſe, la poitrine un peu ſerrée, la reſpiration gênée, ſans être fréquente, ce qui ſe manifeſte par les longs ſoupirs des malades : plus l'éruption approche, plus on voit augmenter la difficulté de reſpirer : des ſonges déſagréables & inquiétans fatiguent les malades pendant leur ſommeil; ils s'en plaignent toujours à leur réveil : ce dernier ſymptôme eſt un des ſignes caractériſtiques de la maladie : les urines ſont ordinairement crues, limpides & abondantes ; le viſage eſt rouge & enflammé, les yeux étincelans, la langue un peu blanche & aſſez humide ; la ſoif n'eſt pas conſidérable ; le ventre n'eſt tendu qu'autant qu'il y a diarrhée : le battement des arteres eſt très-ſenſible dans la tête, les malades s'en plaignent quelquefois ; d'autres fois auſſi les arteres méſentériques battent avec tant de violence, qu'on ne s'apperçoit pas du mouvement du cœur ; ce ſymptôme eſt très-dangereux : les hémorragies ſont encore un des plus aſſurés ſymptômes de la maladie ; plus l'hémorragie eſt abondante, plus le danger eſt preſſant.

Les ſueurs ſe manifeſtent quelquefois, dès les premiers jours, & continuent juſqu'à la fin de l'éruption ; ſouvent elles paroiſſent à différentes repriſes : une tranſpiration douce, conſtante & uniforme eſt d'un bon

augure : les ſueurs abondantes, tumultueuſes & interrompues ſont toujours à craindre. Si l'éruption ſe fait tumultueuſement, elle devient confluente & ſerrée ; la tête s'embarraſe, le délire ſurvient, le pouls eſt vif, fréquent, ſerré ; les muſcles, particuliérement ceux du viſage, ſont en convulſion : on apperçoit des ſoubreſaults dans les tendons de ceux du poignet ; le malade eſt inquiet, s'agite, murmure & meurt. *Si porrò tendines ſubſultant, facies comparet hippocratica, virium defectus creſcit ; indignabunda deſperatio animum turbat, arteriæ duriter, inæqualiter & tremulo motu micant. Hæc enim ſi contingunt, ſæpiùs brevi poſt æger lethali lypothimiâ ſuccumbit.* Fred. Hoff. de purpur. præſertim chronicâ.

Si la maladie eſt ſimple, c'eſt-à-dire, qu'elle ne ſoit point compliquée avec des points de côté & un crachement de ſang, ou une diarrhée, le malade eſt aſſez tranquille, rien ne l'incommode, que la ſueur, qui eſt ordinairement graſſe & onctueuſe : le pouls eſt aſſez développé, on ne s'en méfie pas.

En 1759, cette maladie régna, avec beaucoup de violence, à Cuſſet : elle fit plus de ravage à Gannot, qui en eſt éloigné de trois lieues, où elle n'étoit preſque pas connue. Elle s'annonçoit par une douleur de tête, plus ou moins vive, des nau-

ſées & des vomiſſemens, quelquefois par un léger friſſon, auquel ſuccédoit une grande chaleur, des points de côté qui, tantôt étoient fixes, mais le plus ſouvent erratiques : ils ſe faiſoient ſentir autour des fauſſes-côtes, & s'étendoient juſqu'aux régions lombaires & dorſales : la reſpiration étoit toujours gênée, avec une toux plus ou moins preſſée, & un crachement de ſang; les ſoupirs étoient longs & profonds; le pouls étoit ordinairement aſſez élevé, plein, ſans beaucoup de fréquence, & point de dureté; d'autres fois, il étoit plus fréquent & enfoncé : ſouvent il y avoit des vers compliqués avec ces ſymptômes; les malades en rendoient par le haut & par le bas.

Les points de côté, le crachement de ſang, la toux & la difficulté de reſpirer paroiſſoient indiquer des ſaignées répétées, pour les Médecins & Chirurgiens qui ne faiſoient pas aſſez d'attention à l'état du pouls & à la nature du ſang que l'on tiroit aux malades, & qui annonçoit toujours une diſſolution ou une tendance à la diſſolution des humeurs; car ce ſang étoit quelquefois d'un rouge vif, ſans ſéroſité : dans quelques malades, la partie rouge étoit couverte d'une pellicule mince, d'un vert jaunâtre; dans d'autres, le ſang ſe réduiſoit preſque tout en ſéroſité, avec un petit champignon

qui

qui nageoit au milieu, couvert de la pellicule dont je viens de parler.

L'éruption se faisoit ordinairement vers le cinquieme & le sixieme jour, & se soutenoit jusqu'au dixieme de la maladie. On voyoit d'abord paroître quelques petits boutons rouges, qui, en s'élevant peu-à-peu, devenoient blancs & transparens : on sentoit des picotemens, comme des piqûres d'épingle, dans les endroits où vouloit se faire l'éruption : souvent les mains enfloient & on y sentoit un engourdissement ; l'éruption n'a cependant jamais été fort abondante chez les malades qui ont éprouvé les symptômes pleurétiques dont j'ai parlé : le traitement contribuoit aussi beaucoup à la rendre plus ou moins abondante. Ceux qui avoient été saignés souvent, n'avoient point d'éruption, ou bien elle se faisoit pendant l'agonie.

Afin de donner une idée plus précise de la nature de cette maladie, je vais faire un détail succinct de ce que j'ai éprouvé moi-même.

Le 22 Avril 1759, je fus appellé à Gannot, pour y voir une jeune dame attaquée de la miliaire. Le 24 je fus éveillé, à quatre heures du matin, pour voir la malade : j'étois alors en sueur ; je sentois un malaise : mon pouls étoit *intermittent* ; j'avois été agité pendant la nuit ; mon sommeil

avoit été interrompu, & je m'étois éveillé plusieurs fois en sursaut ; j'avois même eu des songes inquiétans : la même chose m'étoit arrivée la nuit précédente ; mais je ne prévoyois pas encore que je dusse être attaqué de la maladie régnante, parce qu'à mon réveil tous ces accidens avoient disparu. Il n'en fut pas de même le 24 : j'éprouvai un léger frisson, que j'attribuai à la fraîcheur de la matinée ; je me sentois cependant le cœur las ; effet que je regardois comme une suite de la fatigue de la nuit précédente : je pris une tasse de café au lait : j'allai au siege, deux ou trois fois, en dévoiement. *On observera que mon pouls avoit été intermittent pendant la nuit.* J'eus quelques nausées : je fus même tenté de prendre un vomitif ; cependant je différai, ne pouvant pas encore me persuader que mon indisposition deviendroit sérieuse. Je me remis au lit, sur les sept heures du matin, pour réparer le peu de sommeil que j'avois pris la nuit : je dormis quatre à cinq heures assez tranquillement ; mais à mon réveil j'observai mon pouls : il étoit petit, fréquent, & sans consistance : je n'avois d'ailleurs ni foiblesse, ni mal de tête, ni nausées ; rien absolument qui pût annoncer ma maladie, si on en excepte l'état de mon pouls, qui, dans cette circonstance, fut mon unique boussole : je

me levai, & j'allai prendre un autre lit en ville. Si je n'avois pas été Médecin, je ne me ferois jamais déterminai à me remettre au lit, ne sentant absolument aucun mal. Je me fis donner un lavement simple, qui fut suivi d'une évacuation fort abondante : je suai beaucoup pendant la nuit, qui fut assez tranquille. Le 25, que j'appellerai le deuxieme de ma maladie, je pris du tartre stibié en lavage : je vomis beaucoup de bile extrêmement amere, & j'allai plusieurs fois au siege; le reste de la journée fut assez tranquille : je suai beaucoup, ainsi que la nuit suivante, qui fut sans orage; mon visage étoit cependant rouge & un peu enflammé, sans douleur de tête.

Le troisieme jour j'eus un redoublement le matin, qui s'étendit assez avant dans la journée : j'étois toujours dans une moiteur fort abondante; mon visage étoit sur-tout en sueur; ma langue blanche un peu; mon pouls avoit toujours été petit, fréquent & enfoncé; j'avois même senti quelques picotemens dans les mains, & un engourdissement dans la jambe gauche. Le redoublement s'étoit annoncé par des bâillemens : je poussois encore de longs soupirs, symptôme qui marque l'embarras de la circulation dans les poumons, & qui ne peut être attribué qu'à l'âcreté de l'humeur, qui irrite les fibres pulmonaires & resserre le calibre

des vaiſſeaux; la nuit fut encore fort tranquille.

Le quatrieme jour je me crus hors d'affaire : mon pouls avoit pris de la force ; il n'avoit preſque plus de fréquence, nulle douleur, aucune inquiétude ; je me ſerois levé, ſans la moiteur abondante dans laquelle j'étois. Cette tranquillité peu attendue n'avoit rien qui pût m'indiquer que ce jour ſeroit le plus violent de toute ma maladie, & qu'il me feroit craindre pour ma vie : ſur les ſept heures du matin les bâillemens revinrent ; j'annonçai le redoublement, & il ne tarda pas à ſe manifeſter. A huit heures mon pouls s'abaiſſe, devient fréquent & un peu plus tendu qu'il n'avoit encore été : je fis uſage d'une potion diaphorétique cordiale, anti-ſeptique & pectorale : je voulois remplir trop d'indications à la fois ; toutes les heures je prenois une cuillerée de cette potion trop chargée de ſubſtances ſpiritueuſes & toniques. Le redoublement fut des plus violens ; le pouls étoit foible, petit & fréquent ; mais les arteres méſentériques, les carotides & les temporales battoient avec une force extraordinaire ; la tête étoit cependant ſans douleur. Je ne trouvois point de ſituation commode pour me diſtraire de ce battement d'arteres qui m'inquiétoit ; les arteres du bas-ventre, ſur-tout, battoient avec tant de force, qu'à peine pouvois-je m'appercevoir du mou-

vement du cœur, qui n'étoit presque pas sensible au tact. Ce symptôme m'inquiétoit d'autant plus que M. Boirat, mon confrere, m'avoit dit précédemment qu'il avoit été mortel pour tous les malades chez lesquels il l'avoit observé. Je n'avois cependant le bas-ventre ni tendu ni douloureux, mais je craignois un engorgement & une inflammation sourde des visceres : je ne croyois pas d'ailleurs pouvoir résister au redoublement du cinquieme jour, s'il répondoit à celui du quatrieme.

Ce battement incommode se rallentit pourtant un peu le soir; le pouls étoit toujours petit, fréquent & déprimé. Ce même jour, conformément à l'avis de deux Médecins qui me virent, je me fis appliquer deux vésicatoires aux jambes. Je connoissois bien l'efficacité de ce remede dans ces maladies; mais j'en redoutois la violence, pour l'avoir déjà éprouvé à l'armée, dans une fievre lente nerveuse; & je ne m'y serois peut-être pas déterminé, sans la crainte du cinquieme jour, que je ne voyois approcher qu'avec épouvante : ajoutez qu'il avoit déjà paru quelques boutons rouges sur les bras & sur la poitrine. Les vésicatoires mordirent très-bien : je dormis quelques heures pendant la nuit : mon pouls prit un peu de force, & perdit de sa fréquence; cependant le redoublement vint, mais avec moins de

violence que le jour précédent. La sueur étoit abondante & visqueuse ; ma chemise étoit aussi gluante que si elle eût été frotée de miel ; la chaleur & les picotemens étoient très-considérables. Le soir, je perdis quelques gouttes de sang par le nez ; j'éprouvois alors une légere douleur de tête : cette hémorragie m'inquiéta ; j'en craignois les suites, avec d'autant plus de raison, que j'en avois vu de mauvais effets, & que la malade, pour laquelle j'avois été appellé, venoit de mourir, à la suite d'une hémorragie fort abondante, que l'on arrêta mal-à-propos. J'étois dans un grand feu ; mon visage étoit enflammé ; j'avois encore un larmoiement involontaire ; autre symptôme presque toujours funeste. Je fis mêler de la limonade à ma tisane : je fis aussi usage de la mixture saline qui suit: ℞. *Salis Absinthii*, gr. xx. *Occul. Cancr. Corallii*, *Nitri*, *Tartari vitriolati*, aa. dragm. unam. *Succi Limonum*, unicam unam. *Syr. Limon.* unc. duas. *Aq. comm.* unc. septem. *f. p.* Je prenois une cuillerée de cette mixture, toutes les heures : on me donna un lavement simple ; je diminuai mes couvertures, & je me fis donner une chemise blanche, contre l'avis de tous ceux qui étoient autour de moi ; mais j'en sentois le besoin ; celle que j'avois étoit si visqueuse & si gluante, qu'elle paroissoit devoir s'opposer à l'éruption, soit en bouchant les pores de la peau, avec la matiere

visqueuse dont elle étoit imbue, soit même en les resserrant par l'âcreté des sels dont cette matiere devoit être chargée : cette âcreté que j'attribue à la sueur, n'est pas imaginaire, & j'en dirai bientôt la raison. A peine eus-je changé de linge, que je me trouvai la poitrine & les bras couverts de boutons rouges ; l'éruption se faisoit sensiblement à la vue.

La nuit du cinq au six la chaleur fut très-ardente ; la sueur étoit d'une âcreté très-piquante ; & c'est dans ce tems que je fis une expérience qui me paroît décisive pour déterminer la nature de l'humeur qui se porte à la peau. La sueur se soutenoit, comme je l'ai déjà dit ; mais la chaleur étoit si brûlante & si incommode, que je me serois fait arroser le corps d'eau froide, si je l'avois osé. Je portai seulement les bras & les jambes dans les endroits de mon lit que je trouvai les plus frais : je ne tardai pas à m'appercevoir que les boutons s'affaissoient sensiblement dans les endroits où la sueur venoit d'être supprimée ; & je sentis, dans le même moment, un tiraillement caustique dans le côté gauche de la poitrine, que je rapportai à la base du cœur : il occupoit à-peu-près quatre travers de doigt en longueur, de haut en bas, & quelques lignes en largeur : ma respiration devint gênée & laborieuse, du côté gau-

che ; je ne crus pas devoir pouſſer l'expérience plus loin. Je me remis dans une ſituation plus favorable ; j'avalai un grand verre de tiſane bien chaude, la ſueur ne tarda pas à reparoître, & ces ſymptômes diſparurent : le tiraillement & l'irritation, dont je viens de parler, étoient sûrement occaſionnés par l'humeur qui s'étoit portée à la peau, & que la fraîchéur du lit avoit répercutée ; & ce n'eſt qu'en portant directement ſur le genre nerveux qu'elle pouvoit, par ſon âcreté, opérer un effet ſi prompt & ſi ſenſible (*a*).

L'éruption continua à ſe faire ; les boutons, de rouges qu'ils étoient, devinrent blancs & tranſparens : le redoublement ne fut pas conſidérable le ſixieme jour : la nuit du ſix au ſept fut fort incommode par

(*a*) M. Duſaray de Viarmeux vient de me dire, qu'ayant été attaqué de la miliaire, il y a déjà bien des années, il étoit le maître de tomber en foibleſſe, lorſqu'il le jugeoit à propos, & qu'il s'en faiſoit même un jeu qu'il annonçoit à ceux qui étoient auprès de lui. Pour cet effet, ſuivant ce qu'il vient de me dire, ainſi que quelques perſonnes qui en ont été témoins, il n'avoit qu'à ſe bien étendre dans ſon lit, auſſi-tôt il tomboit en ſyncope ; ce que l'on ne peut attribuer qu'à la rétropulſion de l'humeur cauſée par le froid du lit, & qui ſe jettant alors ſur le genre nerveux, y occaſionnoit des mouvemens ſpaſmodiques qui devoient gêner la circulation & le mouvement du cœur.

l'âcreté des demangeaiſons. La poitrine, le dos, les jambes & les bras étoient couverts de puſtules miliaires ; il y en avoit auſſi ſur le bas-ventre, mais en moindre quantité, & preſque point aux cuiſſes. La demangeaiſon que je reſſentois dans toutes ces parties étoit ſi vive, qu'il ne me fut pas poſſible d'y réſiſter : je me frotai tout le corps avec ma chemiſe, & je crevai preſque toutes ces véſicules ; d'ailleurs je n'y voyois pas grand danger ; je fermois le chemin à la rétropulſion de l'humeur, qui étoit déjà ſortie en abondance. La baſe des véſicules reſta rouge, & devint croûteuſe ; l'éruption ſe fit juſques dans la partie chevelue de la tête, où j'avois auſſi de grandes demangeaiſons : j'entendois pétiller tous ces petits boutons, lorſque je m'y gratois.

J'eus un redoublement le ſeptieme jour ; mon pouls étoit plus petit & plus enfoncé que le jour précédent : depuis ce jour je n'eus plus de redoublemens bien ſenſibles : la ſueur continua juſqu'au dixieme jour ; l'appétit revint, la fievre diſparut ; je commençai à manger, & même à me lever. Il me reſtoit pourtant des demangeaiſons très-conſidérables : je ſortis néanmoins le quatorzieme jour ; & le jour ſuivant je me rendis chez moi, m'étant purgé deux fois avant mon départ.

Deux ou trois jours avant que je partiſſe de Gannot, il me ſortit à la nuque une eſpece de furoncle fort enflammé, qui n'étoit cependant pas bien douloureux; la pointe blanchit un peu, mais la ſuppuration ne put pas bien s'y établir. Le dix-ſeptieme jour je ſentis un grand feu dans le viſage, avec beaucoup de demangeaiſons: pendant la nuit j'eus un peu de fievre, & mon viſage devint éryſipélateux; mes paupieres étoient œdémateuſes. Le dix-huit, toute la partie gauche du cou ſe gonfla, ainſi que l'oreille du même côté: l'inflammation paroiſſoit conſidérable, je n'y ſentois cependant que peu de douleur; ces parties étoient ſeulement roides & fort tendues. Tous ces accidens diſparurent, au bout de quelques jours, à l'aide d'une ſaignée & de quelques cataplaſmes anodins & adouciſſans: il n'y eut point de ſuppuration; il en ſortit ſeulement une grande quantité de ſéroſité jaunâtre & gluante; c'étoit vraiſemblablement un reſte de l'humeur morbifique qui auroit dû être expulſée par les émonctoires de la peau, & qui ſe jetta ſur ces parties, ne trouvant plus d'iſſue par les ſueurs, à cauſe de ma trop prompte ſortie: un purgatif acheva le reſte de la cure. Mes véſicatoires demeurerent près d'un mois à guérir, & fournirent, pendant tout ce tems, une ſéroſité

fort âcre : pendant la convalescence, l'épiderme de mon corps tomba presque toute par écailles.

La tisane, dont je fis usage pendant ma maladie, étoit faite avec les fleurs de bouillon blanc & de coquelicot, ou bien avec la racine de scorsonere : je prenois aussi quelques verres d'une décoction de chicorée sauvage & de bourrache. Je mêlois à mes bouillons du suc de limon, ou quelques cuillerées de vin, suivant que la chaleur étoit plus ou moins brûlante, & toujours pour retarder les progrès de la putréfaction ; car on sait combien nos alimens se corrompent aisément dans les fievres putrides, & sur-tout ceux qui sont tirés du regne animal. On sait encore que le suc de limon est un excellent anti-septique, & que le vin, outre cette propriété, a encore celle d'être un bon cordial, sur-tout dans les fievre malignes épidémiques.

Je n'entrerai pas dans un plus grand détail touchant les autres observations que j'ai pu faire sur cette maladie ; elles peuvent toutes se rapporter à celles dont je viens de parler. Je dirai seulement que les symptômes qui caractérisent la fievre miliaire, ont été en plus ou en moins grand nombre dans divers sujets & dans les différens tems de la maladie. Dans les commencemens de la constitution les symptômes étoient plus nom-

breux, plus effrayans & moins dangereux, contre l'ordre général de preſque toutes les conſtitutions épidémiques. J'ai vu une fille de dix-huit à vingt ans, qui avoit des mouvemens convulſifs, dès que la fievre augmentoit; ſes mains s'enfloient conſidérablement, & on voyoit ſauter tous ſes membres dans ſon lit: ces convulſions pouvoient être occaſionnées par la préſence des vers qu'elle rendit pendant ſa maladie.

Le diagnoſtic n'étoit pas aiſé, on pouvoit aiſément s'y tromper: le ſymptôme le moins infidele étoit la propenſion conſtante à la ſueur, qui étoit toujours abondante, dès l'invaſion de la maladie. Cette ſueur a une odeur aigre, fade, fort piquante; elle approche beaucoup de celle des perſonnes qui ont les cheveux rouges, mais elle eſt plus forte; elle irrite bien ſenſiblement la membrane olfactoire de ceux qui approchent les malades. Cette ſueur a le goût d'une diſſolution de ſel marin: j'en ai jugé d'autant plus sûrement que, pendant ma maladie, il m'en couloit beaucoup le long des levres. Le pouls étoit un ſigne trompeur pour juger de cette maladie: j'ai cependant vu des malades, chez leſquels il pouvoit annoncer le mal, mais il n'étoit pas le même chez tous.

Le pronoſtic eſt toujours dangereux; & il l'eſt d'autant plus, que le malade paroît plus tranquille, & les ſymptômes moins effrayans:

le délire eſt toujours funeſte ; mais la fré-néſie eſt l'annonce d'une mort prochaine : l'apparition & la diſparution des puſtules eſt ſuſpecte : plus l'éruption eſt prompte, plus le danger eſt grand ; &, *vice versâ*, *petechiæ quò tardiùs & ferè circa morbi ſtatum erumpunt, eò meliores ſunt ; ad criſim enim, & concoctionem jam vergit morbus ; & tunc cùm apparent beſoarticis & diaphoreticis magis magiſque promovendæ ; vitando intereà, quantum fieri poteſt, alvì fluxum : contrà ſi appareant in principio morbi, malæ ſunt ; inſignem namque ſanguinis fuſionem diſſolutionemque oſtendunt.* Bagl. La ſuſpenſion de la ſueur, toujours dange-reuſe, l'inquiétude des malades, annoncent leur mauvais état.

C'eſt du traitement que dépendoit le ſuccès. La ſaignée trouvoit rarement place, ſi ce n'étoit dans le commencement de la maladie, lorſque le pouls étoit dur & élevé ; & encore ne falloit-il pas la répéter ſou-vent : la purgation m'a paru déciſive ſeule-ment dès le commencement ; & elle n'étoit avantageuſe qu'autant qu'on l'opéroit par le tartre ſtibié en lavage. Cette indication étoit d'autant plus marquée qu'il y avoit toujours des nauſées ou des vomiſſemens ; cependant, quoiqu'il n'y ait aucune indica-tion pour faire vomir, ce remede me paroît toujours néceſſaire pour s'aſſurer de la mala-

die ; il débarrasse les premieres voies, incise la bile visqueuse dont l'estomac est chargé, & favorise l'éruption. Cela m'a paru d'autant plus certain que, toutes les fois que j'ai négligé de faire vomir mes malades, soit que j'aie été appellé trop tard, ou que rien ne m'indiquât l'émétique, je m'en suis toujours mal trouvé, tandis que je n'ai vu périr presqu'aucun des malades à qui j'ai fait prendre le tartre stibié dans les commencemens de la maladie, lors même que rien ne paroissoit indiquer ce remede. Le reste de la cure consistoit à donner beaucoup de boisson aux malades, pour entretenir la transpiration, qu'il falloit quelquefois animer par des diaphorétiques & de légers cordiaux : quelquefois aussi il falloit tempérer la chaleur, qui souvent étoit très-considérable : je satisfaisois à ces deux indications en faisant mettre dans les bouillons du malade une ou deux cuillerées de vin ; d'autres fois du suc de limon : je leur faisois encore faire usage des potions diaphorétiques & tempérantes, dont j'ai parlé dans le traitement de ma maladie, suivant que je voulois aider à la transpiration ou modérer la chaleur : lorsque le pouls devenoit petit, fréquent & enfoncé, les vésicatoires m'ont toujours été d'un grand secours.

Je ferai observer que M. Boirat, Médecin

à Gannot, diſtingué dans ſa profeſſion, & qui étoit le Médecin ordinaire de la malade pour laquelle j'avois été appellé, fut attaqué, le même jour que moi, de la maladie régnante; mais comme cette eſpece de maladie lui étoit moins familiere, il fit uſage, dans ſon traitement, de la ſaignée & des purgations, qui le mirent dans un état encore plus douteux que le mien, & lui préparerent une convaleſcence de près de trois mois.

Je ne m'étendrai pas ſur les cauſes de cette maladie; il paroît cependant qu'on ne peut l'attribuer qu'à une ſéroſité douée d'une grande âcreté. Fréd. Hoffman dit que la miliaire rouge eſt cauſée par une ſéroſité acide, & la blanche, par une lymphe vappide. Hamilton y fait encore entrer le ſuc nerveux. Le café eſt, ſuivant Hoffman, une des cauſes procréatrices de la miliaire; cette conjecture me paroît d'autant moins heureuſe, que je vois tous les jours des gens attaqués de la miliaire qui n'ont jamais goûté de café. Il y avoit peu de temps que le café étoit en uſage en Allemagne, lorſque la miliaire commença à y paroître. Hoffman, qui vouloit trouver les cauſes de tout, trouva le café, & le fit créateur de la miliaire. Dans bien des cas, je crois qu'il pourroit en être le préſervatif; la ſuppreſſion de l'inſenſible tranſpiration doit

être au nombre des caufes éloignées de cette maladie. Le café, par fa vertu tonique, doit animer le reffort des fibres vafculaires, rendre la circulation plus vive, & conféquemment favorifer la tranfpiration.

Je prie encore de remarquer que, quoique la maladie que je viens de décrire, & qui eft fort commune dans nos pays, ait beaucoup de rapport avec la fuette des Picards, que M. Boyer a décrite dans la méthode qu'il a donnée pour le traitement des maladies épidémiques, elle en differe cependant, à bien des égards; 1° en ce que M. Boyer regarde les fueurs abondantes comme un fymptôme dangereux. Dans cette fievre, les fueurs modérées & conftantes font d'une néceffité prefqu'indifpenfable pour la terminaifon heureufe de la maladie, comme le remarque très-bien Hamilton; 2° M. Boyer infifte beaucoup fur la néceffité des faignées dans les commencemens, & des purgatifs fouvent répétés dans le courant de la maladie. Hoffman interdit les faignées, les purgatifs & même les lavemens dans la miliaire dont il a fait l'hiftoire: dans la nôtre, qui paroît avoir beaucoup de rapport avec l'efpece que M. Boyer appelle humorale, une ou deux faignées adminiftrées dans le commencement doivent fuffire, & encore faut-il que le pouls foit dur & tendu; ce qui n'arrive pas fou-

vent : l'émétique donné, dans les premiers jours, eſt d'une néceſſité preſqu'indiſpenſable ; les purgatifs, au contraire, dans le courant de la maladie, ne font qu'aggraver le mal. Ils ne peuvent être placés à propos que lorſque la fievre & les ſueurs ont ceſſé : *Apparentibus petechiîs, nil amplius in primis vix movendum ; ſi quidem ipſa etiam enemata, eo tempore ſummoperè ſuſpecta ſunt.* Bagl. La derniere partie de ce précepte me paroît trop rigide. Je n'ai point éprouvé de mauvais effets des lavemens adminiſtrés dans tous les tems de la maladie ; ils m'ont même paru beaucoup contribuer à la guériſon. 3° Le délire phrénétique, qui eſt aſſez ordinaire dans la ſuette des Picards, & qu'Hamilton met au nombre des ſymptômes ordinaires de la miliaire, eſt le ſigne aſſuré d'une mort prochaine dans notre maladie : rarement le malade ſurvit-il plus de quatre heures à ce dangereux ſymptôme, à compter même du moment qu'il ſe déclare. D'ailleurs, le traitement que M. Boyer indique, eſt le même qui convient à notre miliaire, aux ſaignées & aux purgatifs près. Je répéterai ſeulement ici que le ſuccès dépend de la promptitude avec laquelle on adminiſtre les premiers ſecours, comme le fait très-bien obſerver M. Boyer. Il ſeroit à ſouhaiter, pour le bonheur de l'humanité, que la méthode

qu'il a donnée pour le traitement des différentes maladies épidémiques, fût encore plus répandue dans nos villes, & sur-tout dans nos campagnes.

RECHERCHES

Sur l'opinion de M. DUBOIS au sujet de la Colique des Potiers, pour servir à l'histoire de la maladie vulgairement connue sous le nom de Colique de Poitou; *par M. BORDEU, Docteur-Régent de la Faculté de médecine de Paris.*

Suite du Journal du mois de Janvier dernier.

Les accidens attribués au cuivre, par M. *Dubois*, & par ceux dont il avoit suivi les opinions, ne pouvoient manquer de jetter les Médecins dans un labyrinthe d'incertitudes; il étoit même à craindre que ces accidens, annoncés dans le public, n'y répandissent les plus vives alarmes. Aujourd'hui les Médecins peuvent s'en tenir, sans crainte, à l'égard des effets pernicieux du cuivre, au résultat d'un grand nombre d'observations faites en divers temps, consignées dans les fastes de l'art, appuyées de l'expérience de tous les siecles : tout le monde continuera, pour les mêmes raisons,

de manier & d'employer le cuivre avec ſécurité ; s'il peut réſulter de cet emploi quelques accidens auxquels la négligence ſeule donneroit lieu, la médecine indique les moyens d'éviter les ſuites de cette négligence ; elle fournit des ſecours aſſurés, & dès long-tems éprouvés. Il ne s'agit plus de répandre & d'exagérer les effets fâcheux d'un métal des plus commodes, des plus utiles & des plus uſités. Il ne faut plus rebuter ni épouvanter les ouvriers, non plus que tous ceux qui ſont à portée de manier le cuivre, & de ſe reſſentir de ſes mauvais effets. Tout cela va ſe prouver par une hiſtoire abrégée de l'uſage du cuivre, & par celle des remedes propres à détruire les impreſſions qu'il peut faire ſur la ſanté. Il ne faudra pas oublier de préſenter, dans toute leur force, les raiſonnemens de ceux qui ſont intimidés des ravages qu'on attribue au cuivre, & qui le ſont même au point de vouloir entiérement bannir ce métal de beaucoup d'uſages auxquels on l'emploie depuis un tems immémorial.

L'hiſtoire ſacrée apprend que, dès les premiers ſiecles du monde, on connut l'uſage du cuivre. *Tubalcain fut forgeron, & travailloit toutes ſortes d'ouvrages de cuivre* (a). Il fallut, avant d'en venir à forger

(a) *Malleator & faber, in cuncta opera æris & ferri.*

ces métaux, les tirer de leurs mines ; & on en fit ſans doute, de bonne heure, des bijoux & des uſtenſiles de ménage, peut-être même avant qu'on ſongeât à en faire des armes : tout cela ſuppoſe des travaux longs, pénibles & ſuivis ſur ces métaux. Il y a apparence qu'on s'apperçut bientôt de leurs effets, eu égard à la ſanté : on ne ſe rebuta point, & l'on ſe contenta de borner chacun de ces métaux à des uſages particuliers. L'Ecriture retrace ceux auxquels fut deſtiné le cuivre, & l'eſtime dans laquelle étoit ce métal, le plus ſouvent joint à l'or & à l'argent, ou qui venoit toujours immédiatement après eux.

Abimélech dit à *Sara* qu'il avoit fait donner mille pieces d'argent à *Abraham*. Ce Patriarche acheta ſa ſépulture quarante ſicles d'argent. Son envoyé fit préſent à *Rebecca* d'une paire de boucles d'oreilles & d'une paire de braſſelets d'or, à quoi il ajouta des vaſes d'or & d'argent. On ignore de quelle matiere étoient les Idoles que *Rachel* prit à *Laban* ; & celles que *Jacob* enfouit, de même que l'anneau & le braſſelet que *Juda* donna à *Thamar*. La coupe de *Pharaon*, qui fit préſent à *Joſeph* d'un anneau & d'un collier d'or, étoit apparemment de ce métal, quoique celle qui ſervoit à *Joſeph*, & qu'il fit mettre dans le ſac de *Benjamin*, fût d'argent. *Joſeph* donna

à *Benjamin* trois cens pieces d'argent, & il en envoya autant à ſon pere. Il raſſembla de grandes ſommes qu'il fit porter dans le tréſor public, ou *le tréſor du cuivre* (a), qui avoit ſans doute pris ſon nom de la monnoie de cuivre qu'il contenoit. On ne ſait de quoi étoient les coupes ou les vaſes dans leſquels *Moïſe* ramaſſa le ſang de quelques victimes. Lorſqu'il voulut conſtruire l'arche du Seigneur, il demanda au peuple de l'or, de l'argent & du cuivre. Il en fit faire divers uſtenſiles pour les ſacrifices, & notamment des phioles ou des taſſes qui étoient d'or pur; mais il y avoit des *chaudrons*, des *fourchettes*, des *pincettes* de cuivre, & en général il y avoit de *toutes ſortes de vaſes faits de te métal* (b), & ces vaſes étoient deſtinés à *toutes ſortes d'uſages & pour les cérémonies* (c). Il fit faire *un grand baſſin de cuivre, pour contenir l'eau deſtinée à laver les Lévites* (d). *Béſéléel*, diſtingué par ſes talens, préſida à la fabrique de tous les ornemens & uſtenſiles d'or, d'argent & de cuivre. *Aaron* voulant fondre une idole, demanda aux femmes leurs boucles d'o-

(a) *In ærario.*

(b) *Lebetes, forcipes, fuſcinulas.... omnia vaſa ex ære.*

(c) *Cuncta vaſa tabernaculi in omnes uſus & cæremonias ex ære.*

(d) *Labrum æneum ad lavandum.*

reilles, & précisément celles qui étoient d'or (*a*); ce qui feroit penser qu'il y en avoit d'autre métal, sans doute de cuivre. Ce qu'il y a de certain, & qui est répété dans l'Ecriture, c'est qu'il y avoit, pour le service de l'arche, divers vases & d'autres instrumens d'usage, *un Autel avec tous ses vases, qui étoient de cuivre* (b). On trouve aussi que *Moïse* ordonna que si le vaisseau dans lequel on auroit fait cuire une certaine offrande que les Lévites devoient manger, *étoit de cuivre, il devoit être récuré & ensuite lavé* (c); précaution remarquable. Les douze chefs des Tribus d'*Israël* n'offrirent, dans la dédicace du Tabernacle, que des vaisseaux d'or & d'argent. Les deux trompettes que *Moïse* fit faire, suivant l'ordre de Dieu, étoient d'argent. On piloit quelquefois la manne dans un mortier, pour la faire ensuite cuire dans une marmite ou dans un pot (*d*). La finesse des grains de la manne indique que ces mortiers étoient de cuivre, plus aisés à porter dans le désert que ceux de marbre. Les deux cens cinquante encensoirs que les compagnons de *Coré* avoient, lorsqu'ils furent punis de mort, étoient de

(a) *Inaures aureas.*

(b) *Altare æneum, omniaque vasa ad usum ejus.*

(c) *Si vas æneum defricabitur & lavabitur.*

(d) *Terebatur in mortario & coquebatur in ollâ.*

cuivre. Perſonne n'ignore l'élévation du ſerpent d'airain ou de cuivre ; & on voit ici ce métal mis à un bien important uſage, ſur lequel on peut conſulter les Commentateurs. L'or, l'argent, le cuivre, le fer, le plomb & l'étain, que le peuple de Dieu prit ſur les *Madianites*, furent purgés par le feu (*a*). *Joſué* donna, à la priſe de *Jéricho*, des ordres poſitifs ſur l'or, l'argent & les *vaiſſeaux de cuivre & de fer* qui ſe trouveroient (*b*). Il fit placer, dans le tréſor public, de l'or, de l'argent, du fer & des *vaiſſeaux de cuivre* (c). *Achan* fut puni pour avoir mis de côté, à *Jéricho*, deux cens ſicles d'argent & une regle d'or (*d*). *Joſué* renvoya une partie des Tribus, auxquelles il fit donner de l'argent, de l'or, du cuivre & du fer. *Gédéon* prit, ſur les *Madianites*, 1700 ſicles d'or en pendans d'oreilles, & de plus, des colliers d'or pour les chameaux (*e*). *Michas* rendit à ſa mere onze cens pieces d'argent, qui en donna une partie à un Orfevre pour en faire des Idoles. Les enfans d'*Héli* avoient coutume,

(a) *Igne purgabitur.*
(b) *Vaſorum æneorum ac ferri.*
(c) *Vaſis æneis.*
(d) *Regulam auream.*
(e) *Pondus inaurium (aureorum) mille ſeptingenta auri ſicli... præter torques aureas camelorum.*

lorſqu'on faiſoit cuire des viandes pour des ſacrifices, *de prendre avec une fourchette des morceaux de viande, ſoit dans le chaudron, ſoit dans la marmite, ſoit dans le pot, ſoit dans la poële ou la caſſerole dont on ſe ſervoit* (a). Les Docteurs des *Philiſtins* leur conſeillerent de renvoyer l'arche du Seigneur avec dix ſimulacres d'or, d'une figure particuliere. Il fut un tems, du regne de *Saül*, où il n'y avoit point de forgerons dans tout *Iſraël*. Les *Philiſtins* s'étoient approprié le commerce des métaux, & ils fourniſſoient ſans doute les *Iſraëlites* de vaiſſeaux de cuivre. *Goliath* étoit armé d'un caſque de cuivre & d'une cuiraſſe de même métal; ſes bottines étoient auſſi de cuivre, de même que ſon bouclier; ce qui donne une idée de l'armure des *Philiſtins*. *Saül* fit eſſayer à *David* ſon caſque de cuivre, & ſa cuiraſſe, qu'il trouva trop embarraſſante; ce qui indique auſſi quelle étoit l'armure des *Iſraëlites*. *David* ſe ſaiſit des *armes d'or* (*b*) des ſerviteurs du Roi *Adazerer*. Il emporta auſſi beaucoup de cuivre d'une des villes de ce Roi. Un autre Roi envoya à *David* des vaſes d'or, d'argent & de cuivre. On mit ſur la tête

(a) *Fuſcinulam tridentem, mittebat in lebetem, vel in caldariam, aut in ollam, ſive in cacabum.*
(b) *Arma aurea.*

de

de *David* un diadême d'or orné de pierreries pris sur les ennemis. *Salomon* employa une grande quantité d'or & de cuivre dans la construction du temple ; il y avoit en outre un très-grand bassin & d'autres meubles, beaucoup de vases de cuivre, & entr'autres *des chaudrons, des écuelles, des crochets ou fourchettes* (a). Ce Monarque buvoit dans des vases d'or ; toute la vaisselle d'une de ses maisons étoit de ce métal : il n'y en avoit point d'argent, qui étoit alors fort baissé de son prix. *Jeroboam* fit deux veaux d'or, que ses sujets alloient adorer. *Nabuzardan*, qui n'avoit pas été le dernier à piller le temple de *Salomon*, fit emporter, à *Babylone*, toutes les *marmites ou les pots de cuivre, les cuillers ou écumoires, les fourchettes, les coupes ou vases, les mortiers & tous les autres vases de cuivre* dont on se servoit dans le Temple (*b*).

Il suit évidemment de tous ces passages de l'Ecriture, que le cuivre fut d'un très-grand usage chez les *Juifs* & chez leurs voisins : on l'employoit dans les mêmes occasions où on l'emploie encore aujourd'hui ; on le manioit de toutes les façons possibles ; on lui avoit marqué le rang qu'il doit tenir après l'or & l'argent : on en faisoit des usten-

[a] *Lebetes, scutras, hamulas.*
[b] *Ollas æreas, trullas, tridentes, scyphos, mortariola, vasa in quibus ministrabant.*

ſiles de cuiſine, & même des vaſes & des coupes. Mais ſi *Moïſe* fit des *vaſes de cuivre* pour le ſervice de l'arche ſainte ; ſi l'on piloit la manne dans des *mortiers de cuivre*; ſi, du tems des enfans d'*Héli*, on faiſoit cuire les viandes ſacrifiées au Seigneur, & deſtinées pour la nourriture des *Lévites*, dans des *vaiſſeaux de cuivre ;* ſi *Salomon*, qui avoit une ſi grande quantité d'or, fit pour le temple juſqu'à des *coupes*, *des cuillers & des fourchettes de cuivre*, que faiſoit-on alors chez les particuliers, chez les pauvres gens qui ne pouvoient avoir des vaſes d'or & d'argent? Si *Joſeph* buvoit dans une taſſe d'argent, dans quelle eſpece de vaſes buvoit le peuple d'*Egypte*, ſur-tout à la guerre, ou dans des voyages où les vaſes de terre étoient beaucoup plus expoſés que dans les ménages ? Si les Patriarches faiſoient porter à leurs femmes des boucles d'oreilles & des braſſelets d'or ; ſi les chefs des tribus d'*Iſraël* offroient au Seigneur des vaiſſeaux d'or & d'argent, quels ornemens avoient les femmes d'un ordre médiocre, & celles du peuple ? Quels vaiſſeaux offroient au Seigneur les *Iſraëlites* d'un rang moins élevé que les chefs des tribus, & qui ſe diſtinguoient ſans doute des gens d'un plus bas étage ? La loi avoit ordonné d'offrir de l'or, de l'argent & du cuivre ; ce dernier métal étoit le partage de ceux

qui ne pouvoient avoir des vaiſſeaux & d'autres meubles d'or ou d'argent, pour les offrir, & qui vouloient en avoir dans leurs ménages, qui ne fuſſent point auſſi fragiles que la terre, & qui imitaſſent ceux d'or ou d'argent : il étoit devenu d'une néceſſité indiſpenſable, & il étoit regardé comme une partie des richeſſes d'un état & d'une maiſon. Auſſi *Joſué* eut-il grand ſoin des *vaſes de cuivre* & de fer trouvés à *Jéricho ;* auſſi ce Roi qui envoya des préſens à *David*, envoya-t-il des vaiſſeaux de cuivre, avec ceux d'or & d'argent ; auſſi *David* lui-même emporta-t-il beaucoup de cuivre d'une des villes d'*Adazezer.* Le cuivre enfin faiſoit l'ornement des temples, des tables & des cuiſines, comme celui des édifices remarquables. Il ſuppléoit à l'or & à l'argent, avec leſquels on apprit bientôt à le mêler & à le combiner.

On prétend, en effet, que l'or dont *Hiram* fit préſent à *Salomon*, étoit un mélange pareil au cuivre de *Corinthe* (a) ; peut-être auſſi les armes des ſerviteurs du Roi *Adazezer* étoient-elles d'un métal de compoſition, puiſque des armes offenſives d'or euſſent été de bien peu d'uſage, & que les autres armes, ou l'armure des combattans, euſſent été d'un poids énorme ? Ne peut-

[a] Voyez *l'Encyclopédie, au mot* Cuivre.

on pas en dire autant des colliers d'or destinés aux chameaux, & dont *Gédéon* s'empara, de même que de la regle d'or dont *Achan* s'étoit emparé, de même enfin que de plusieurs autres ustensiles, & d'autant mieux que l'Ecriture se sert quelquefois du mot d'*or pur* (a), lorsqu'elle parle de l'or fin ? fin Tout cela démontre de plus en plus le grand usage du cuivre, chez le peuple de Dieu.

Seroit-il possible que *Moïse*, *Salomon* & tous les *Israëlites* n'eussent point eu connoissance de quelques inconvéniens propres au cuivre ? Non sans doute ; & il reste quelques traces de préservatifs qu'il paroît que *Moïse* avoit cru suffisans. Sa loi portoit que si le vase dans lequel on auroit fait cuire certains holocaustes que les *Lévites* devoient manger, *étoit de cuivre, il falloit le récurer & ensuite le laver*. Cette loi, qui avoit aisément pu s'étendre du sanctuaire dans les ménages particuliers, prouve, d'un côté, qu'on mangeoit des viandes cuites dans du cuivre ; elle indique aussi qu'on connoissoit l'importance dont il est de bien nétoyer le cuivre. Or, dès que *Moïse* ne fit point contre le cuivre une loi rigoureuse qui en interdît l'usage domestique, peut-il y avoir des Législateurs modernes qui doivent

[a] *Auro mundissimo, auro purissimo.*

aller plus loin ? Il ne s'agit point ici d'un fait simplement curieux & de théorie, sur lequel le divin Législateur ne daigna pas s'expliquer ; il est question de préserver les hommes d'une sorte de poison journalier ; *Moïse* leur dit : Tenez vos vaisseaux de cuivre propres, & vous n'avez rien à craindre ; il n'y a donc rien à craindre en effet, en prenant avec attention les précautions convenables ; si ces précautions n'avoient point suffi, *Moïse* eût exposé le peuple de Dieu, lui qui étoit entré dans les plus grands détails sur ce qui pouvoit regarder les alimens & tout le reste. Mais de l'ordre qui obligeoit de tenir les vaisseaux de cuivre très-propres, découle naturellement l'attention qu'on doit avoir, & que les *Israëlites* avoient apparemment, de ne point laisser refroidir dans le cuivre les différents mets qu'on y fait cuire ; les *Israëlites* avoient cette attention, & voici ce qui leve toutes sortes de doutes à cet égard. *Moïse*, de même que *Salomon*, avoient placé *de grands vases de cuivre* à l'entrée du sanctuaire, pour y contenir l'eau destinée à laver les Prêtres ; il n'est pas possible que ces mêmes Prêtres, à qui la propreté étoit tant recommandée, ne se trouvassent bientôt obligés à nétoyer le vert-de-gris qui se formoit dans ces vaisseaux ; ils apprirent à connoître le tems qu'il falloit

à l'eau pour se corrompre, & au cuivre pour verdir; & de proche en proche, on apprit dans les ménages à distinguer les matieres qui étoient plus ou moins susceptibles de se gâter dans le cuivre, & de le verdir lui-même ou de le dissoudre, de même que le tems qu'il falloit à ces matieres & au cuivre pour qu'il en résultât du vert-de gris dans les vases & du mauvais goût dans ce qu'ils contenoient. On parvint, par ce moyen, à des regles fixes, qui se sont transmises d'une génération à l'autre, & que les *Israëlites* avoient peut-être reçues des *Egyptiens*. Ces regles sont & seront toujours les mêmes; elles étoient suffisantes aux *Israëlites*, elles peuvent & doivent l'être pour nous, d'autant plus que nous avons la ressource de l'étamage, dont l'Ecriture ne parle point, & qui, s'il peut être utile & nécessaire à notre négligence, à notre mollesse, à notre inquiétude & à notre minutieuse poltronerie, étoit superflu pour un peuple aussi appliqué, aussi soigneux & aussi scrupuleux observateur des rits & coutumes, que l'étoit le peuple Juif, tant qu'il suivit exactement les loix qui lui avoient été imposées.

La maladie dont les *Philistins* furent attaqués du tems de *Samuel*, & qui semble avoir été une espece de colique ou de dyssenterie hémorrhoïdale, avoit d'autres accidens

que ceux qu'on auroit pu attribuer à quelque poiſon, & nommément au cuivre : en conſidérant cependant les choſes avec les préjugés de M. *Dubois*, on pourroit préſumer que les *Philiſtins*, qui avoient parmi eux beaucoup d'ouvriers en métaux, & qui avoient, à cet égard, ſuccédé à *Tubalcain* & à *Beſéleel*, s'étoient mal trouvés de l'uſage du cuivre; ce qu'il y a de certain, c'eſt que ſi les habitans de *Ville-Dieu-lès-Poëles* avoient eu une maladie pareille à celle des *Philiſtins*, M. *Dubois* n'auroit pas manqué d'en accuſer le cuivre.

Il eſt étonnant que ce Médecin n'ait pas rappellé dans ſa theſe un paſſage de l'Ecriture, qu'avoit pris pour épigraphe, ou plutôt pour texte d'une diſſertation contre le cuivre, un Auteur qui avoit déclaré la guerre à ce métal avant le Médecin de *Paris*. C'eſt l'endroit où les jeunes gens qu'*Eliſée* régaloit à *Galgala*, s'écrierent avec autant de vivacité que d'élégance : *Homme de Dieu, la mort eſt dans la marmite* (a); ce paſſage auroit bien fait avec celui de M. *Dubois*, qui dit auſſi fort élégamment, *qu'on ſe nourrit, à Ville Dieu, de pain de cuivre* (b) : il ne peut cependant être d'aucun prétexte, ni fournir aucun indice contre ce métal; c'eſt ce qu'il

[a] *Mors in ollâ, vir Deï !*
[b] *Æreo pane vivitur.*

importe d'éclaircir en faveur de ceux qui ſe laiſſeroient ſéduire par l'application qu'a fait de ce paſſage un ennemi du cuivre.

On ignore ſi la marmite dont il eſt queſtion étoit de cuivre ou de terre ; on pourroit préſumer qu'elle étoit de cuivre, & cela, pour deux raiſons; premiérement, parce qu'elle étoit *fort grande. Mettez la grande marmite au feu* (a), avoit dit le Prophete, qui vouloit faire apprêter à manger pour pluſieurs perſonnes ; c'étoit ſans doute celle dont on n'uſoit que dans les occaſions de marque, comme cela ſe pratique encore dans les ménages ordinaires de nos campagnes; en ſecond lieu, parce que les Prophetes étoient préciſément de la claſſe des citoyens, dont la vaiſſelle étoit de cuivre, pour imiter celle des grands Seigneurs, qui étoit d'or ou d'argent, & parce qu'encore les Prophetes avoient peut-être leur vaiſſelle comme celle dont les Lévites uſoient dans le ſervice de l'arche : cela poſé, on trouveroit aiſément la raiſon du cri des enfans du Prophete à qui *Eliſée* faiſoit préparer à manger dans ſa *grande marmite : la mort eſt dans la marmite*, il y a du poiſon, il y a du vert-de-gris ! Mais quand même *la grande marmite* d'*Eliſée* eût été de cuivre, ou que n'étant pas

[a] *Pone ollam grandem.*

d'un usage journalier dans son petit ménage, elle auroit pu être enduite de vert-de-gris, d'autant plus qu'*Elisée* venoit de faire une assez longue absence; ce n'est pas au mauvais goût de cuivre qu'il faudroit attribuer le cri des convives; en effet l'Ecriture apprend que le potage fut mauvais, parce qu'*un jeune homme sans expérience avoit fait le bouillon avec des coloquintes* (a): ainsi le poison ou le mauvais goût contenu dans la marmite, ne venoit point de la marmite elle-même; elle contenoit du poison, parce qu'on en avoit mis; d'où il suit que l'application de l'Auteur qui a pris ce passage, *la mort est dans la marmite*, pour le titre de son ouvrage, n'est pas aussi heureuse qu'elle le paroît d'abord; elle est exagérée ou hors de sa place, comme cet apophthegme de M. Dubois: *On se nourrit, à Ville-Dieu, de pain de cuivre.*

Il suit aussi de cette scene qui se passa dans le ménage d'un grand Prophete, & dans laquelle il trouva le moyen de faire éclater la sainteté de sa mission, que nous devons être très-précautionnés dans nos maisons. N'allez point imprudemment confier votre vaisselle & votre pot-au-feu à des valets étourdis & sans expérience; redoublez

[a] *Unus ex pueris... collegit colocyntidas... & concidit in ollam... nesciebat enim quid esset.*

d'attention lorſque vous aurez fait quelqu'abſence conſidérable, & lorſqu'il s'y agira *de la grande marmite*, qui ſert rarement, & ſeulement lorſque vous avez beaucoup de monde à traiter. Ayez vous-même l'œil à vos affaires, & qu'une ſage & inſtruite ménagere aille préſider à la cuiſine, ou qu'elle y faſſe au moins de fréquentes viſites : il en eſt peu qui ſoient auſſi grandes dames que les *Sara* & les *Rebecca*, qui mettoient la main à tout dans leurs ménages, comme nos grand'meres le faiſoient, & comme cela ſe fait encore dans nos provinces, où la maîtreſſe du logis (*a*) fait travailler ſes domeſtiques & ſes filles ſous ſes yeux, à la cave comme à la cuiſine : elle inſtruit & forme elle-même ſes chambrieres; & ſuivant l'ordre de *Moïſe*, elle a ſoin de *faire bien récurer & laver ſes marmites;* ce qui eſt un moyen ſuffiſant pour mettre toute la maiſon à l'abri du vert-de-gris.

Prenez garde ſur-tout à ces pratiques funeſtes, qu'on n'apprend point dans les ménages ordinaires & bien réglés par l'œil du maître & de la maîtreſſe, mais qui ont pris naiſſance dans ces cuiſines livrées aux eſclaves, où regne, avec l'orgueilleux attirail du luxe, un ſavoir perfide & rafiné; s'il

[a] *La* Dauno, *qui vient de* Domina *& de* Dona, *& qui veut dire Maîtreſſe de logis.*

arrive à votre cuisiniere de s'appercevoir qu'il s'est glissé du goût de cuivre ou du vert-de-gris dans ses sauces, elle n'ira point masquer le cuivre dont les alimens sont mêlés avec des drogues particulieres qui peuvent tromper votre goût, mais qui risquent de nuire à votre estomac : Si *Elisée se fit apporter de la farine qu'il mêla avec la soupe, pour en corriger le mauvais goût*; *si ce mélange eût un succès marqué* (a), ce fut un miracle par lequel le Prophete voulut instruire ces jeunes gens. On ne sait pas encore un moyen naturel de corriger le vert-de-gris répandu dans une sauce; peut-être l'apprendra-t-on un jour, & sans doute il est plus court de s'appliquer à chercher ce moyen, qui ne doit servir que très-rarement, que de renoncer absolument aux vaisseaux de cuivre, qui sont d'un usage si fréquent & si commode. La science sera-t-elle donc perpétuellement bornée à nous faire appercevoir & à nous grossir les dangers ?

Quant à la faute des enfants d'*Héli*, on ne sauroit la regarder comme une espiéglerie, puisqu'ils troubloient le service divin : je crains bien que cette faute n'ait eu sa source dans un rafinement d'idées semblables à celles des ennemis du cuivre; ils

(b) *Farinam misit in ollam... & non fuit amplius quidquam amaritudinis in ollâ.*

ne vouloient pas, disoient-ils à ceux qui offroient des viandes, *les recevoir cuites de leurs mains, mais seulement crues pour les faire cuire à leur façon* (a) : Ces jeunes gens commençoient à philosopher & à se gâter ; ils avoient peut-être oui parler, parmi les Prêtres, dépositaires des sciences, & chargés de nétoyer les vaisseaux pour les sacrifices, des mauvaises impressions que le cuivre peut faire sur les viandes, lorsqu'elles y restent trop long-tems ; ils craignoient quelque négligence de la part de quelques-uns du grand nombre de ceux qui venoient faire des sacrifices (*b*) ; ils pouvoient être rebutés & effrayés de leur malpropreté ; ils se grossissoient les objets à force de raisonner : ce qu'il y a de certain, c'est que l'excès du scrupule & de la crainte, au sujet des vaisseaux de cuivre, auroit pu leur servir de prétexte, les induire à prendre le parti qu'ils prenoient, & que les ennemis du cuivre ne pourroient encore aujourd'hui désapprouver entiérement, sans renoncer à leurs principes, ou du moins sans leur donner quelqu'entorse.

Mais l'Ecriture nous apprend combien peu de fond il y a à faire sur ces idées si rafinées ; elle se contente de recommander la propreté

[a] *Da mihi carnem ut coquam Sacerdoti... non accipiam à te carnem coctam*

[b] *Sic favebat universo Israeli venientium in Silo.*

lorſqu'on ſe ſert de vaiſſeaux de cuivre; les détracteurs de ce métal ont-ils bonne grace à prétendre aller plus loin ? Il ſeroit à ſouhaiter que ce d vin livre nous inſtruisît autant ſur les autres points de médecine, que ſur ce qui regarde l'uſage du cuivre. Cependant diſons-le, puiſque l'occaſion s'en préſente. On trouve dans l'Ecriture bien des préceptes de médecine fort importans, & ſur leſquels on a paſſé trop légérement, quoiqu'on ait fait l'hiſtoire des maladies dont il y eſt fait mention.

Les vaſes ſacrés, & notamment les calices, ont été faits, dans l'Egliſe chrétienne, d'or, d'argent ou de vermeil; elle a quelquefois mis en uſage des vaſes de verre, qu'elle a proſcrits enſuite, peut-être d'après ce qui arriva à S. *Athanaſe*, Patriarche d'*Alexandrie*; nous ne pouvons nous empêcher de le rapporter ici, puiſqu'on a dit de ce grand Saint que, *ſi on rencontre quelque trait qui le regarde, il le faut écrire ſur ſes habits ſi on manque de papier.* Un homme que ſaint *Athanaſe* avoit demaſqué, lui ſuſcita, parmi ſes confreres, des ennemis qui s'unirent enſuite à d'autres : ils accuſerent le ſaint d'avoir fait mourir quelqu'un dont on produiſoit la main; l'accuſation étoit énorme, & la preuve contre l'aſſaſſin paroiſſoit ſans replique à des yeux qui cherchoient un coupable, avant de ſavoir s'il y avoit un

crime; mais le prétendu mort se trouva vivant, & il montra ses deux mains en fort bon état. Quelle fut la confusion des ennemis du Saint! Ils se retournerent d'une autre maniere; & pour s'assurer de la possibilité d'un corps de délit, ils accuserent S. *Athanase* d'avoir cassé ou fait casser un calice de verre, fort loin de l'endroit où se faisoit la dénonciation, & long-tems avant qu'elle se fît : l'accusation tomboit d'elle-même (*a*); mais la chose étoit possible, & l'accusé ne pouvoit prouver évidemment qu'il n'y avoit point eu de calice cassé, comme il avoit prouvé que le prétendu mort n'avoit pas été tué, & que sa main n'avoit pas été coupée. On fit beaucoup de bruit dans l'assemblée; on nomma six Commissaires dont les recherches & le rapport ne sont point parvenus jusqu'à nous; le monde entier retentit de l'histoire du calice de verre cassé, que chacun ornoit à sa guise, & sur laquelle on ne cessoit de crier, de toutes parts, au crime, à l'indécence! Le rôle que chacun joue en pareil cas est assez connu. L'air grave que les uns prennent, les propos que les autres tiennent, les doutes que les autres sement, jusqu'aux gestes des acteurs de ces scenes, tout est

[a] *Etsi hæc calumnia ipsâ suâ vanitate corrueret.* Annales ecclesiastici Baronii, ann. Christi 335.

ſu, tout eſt deviné. Les accuſateurs qui avoient réſolu de former de cette affaire une affaire de corps, virent avec douleur que la plus grande partie des membres ne prenoient pas le change : les corps ſont trop ſages pour ſe porter à des excès; enfin l'affaire fut portée devant l'Empereur, qui daigna s'expliquer en faveur de l'accuſé. Tout cela nous faiſoit dire ci-deſſus, que l'Egliſe défendit dans la ſuite l'uſage des calices de verre, peut-être d'après l'affaire ſuſcitée à S. *Athanaſe*. Si les calices euſſent été de cuivre, ils auroient pu ſervir de prétexte à l'accuſation d'empoiſonnement; malheur alors à S. *Athanaſe*; ſes accuſateurs auroient pu eſſayer de faire paſſer des poſſibilités pour des faits, des idées imaginaires pour des réalités : comment l'accuſé auroit-il prouvé qu'il n'avoit point fait avaler du vert-de-gris à quelqu'un, par exemple, à un malade qu'il auroit adminiſtré, & qui ſeroit mort ?

La ſuite dans les Journaux ſuivans.



SUITE DU MEMOIRE

Sur les Eaux minérales & ſur les Bains de Bagneres de Luchon, appuyé ſur des obſervations qui conſtatent leurs vertus médicinales, par nombre de guériſons qu'elles ont opérées; par M. CAMPARDON, Chirurgien-Major des eaux & de l'hôpital de Bagneres de Luchon; communiqué par M. LORRY, Docteur-Régent de la Faculté de médecine en l'Univerſité de Paris.

Nota. *Pluſieurs perſonnes ont paru déſirer, après avoir lu ce que nous avons déja donné ſur les eaux de Bagneres de Luchon, que nous comparaſſions leurs effets avec ceux des eaux qui ont été employées juſqu'ici pour combattre les mêmes maladies pour leſquelles on les propoſe : nous nous ſommes déterminés d'autant plus volontiers à les ſatisfaire, qu'on nous a communiqué le Journal des cures opérées par les eaux de Bareges. On ſait que, depuis que M. Fagon eut conſeillé à Louis XIV & à M. le Duc du Maine les eaux de Bareges, par préférence à toutes celles des Pyrénées, ces eaux avoient joui d'une grande réputation, quoique ce Monarque n'en eût pas fait uſage, s'étant déterminé à l'opération; celles de Cauteretz partageoient avec elles cette célébri-*

té ; celles de Bareges eurent cependant un plus grand nombre de partiſans ; ce qui n'empêcha pas dans la ſuite que le Roi n'établît un hôpital militaire à Barege. Il y a près de dix-huit ans (en 1740) que M. Bordeu, aujourd'hui Médecin de la Faculté de Paris, publia, ſur les eaux des Pyrénées, un ouvrage qui réveilla l'attention du public, & qui donna naiſſance à pluſieurs traités ou diſſertations ſur la même matiere : il en a donné depuis un ſecond, ſous le titre de THESES *ſur les eaux d'Aquitaine. M. ſon pere en a fait un ſur les Eaux Bonnes ; & de concert evec MM. ſes fils, le Médecin de Paris & celui de Montpellier, à qui le Roi a bien voulu accorder la ſurvivance de ſa place, il donne chaque année une ſuite d'obſervations qui ſont envoyées au Miniſtre, & à M. Senac, qui a conçu le projet d'un très-grand Ouvrage ſur les eaux minérales de France. Ce ſont ces obſervations, connues ſous le nom de* Journal de Bareges, *qu'on nous a communiquées, & dont nous extrairons, ainſi que des Ouvrages indiqués ci-deſſus, quelques remarques que nous inſérerons à la ſuite de chaque article, & que nous diſtinguerons par des guillemets, du texte de M. Campardon.*

ARTICLE PREMIER.

De l'efficacité des Eaux de Luchon, contre les dartres.

OBSERV. Ire. M. l'Abbé de M***, fils

d'un Grand-Chambrier du Parlement de Toulouſe, âgé d'environ quarante-cinq ans, d'un tempérament ſec & bilieux, gagna, il y a pluſieurs années, des dartres en couchant avec une perſonne qui en étoit infectée. Elles étoient très-conſidérables, & répandues ſur preſque tout ſon corps, mais principalement ſur les cuiſſes & ſur les bourſes : on lui fit pratiquer chez lui beaucoup de remedes pour tâcher de l'en guérir ; mais ce fut ſans ſuccès : il vint aux eaux de Luchon dans le mois de Septembre 1759. La boiſſon des eaux de la Salle, & les bains de cette même ſource, firent diſparoître ſes dartres ; mais comme il y avoit déjà long-tems qu'il les portoit, & que la maſſe de ſes humeurs étoit imprégnée de ce vice, il lui en reparut quelqu'une, quelques mois après. Il s'étoit trop bien trouvé de ces eaux pour ne pas réclamer de nouveau leur ſecours contre un mal communément ſi rebelle : il revint à nos ſources au mois de Septembre 1760 : il en éprouva le même ſuccès que la premiere fois. Mais pour finir d'exterminer ce virus dartreux, & pour plus grande ſûreté, il eſt revenu une troiſieme fois dans le mois d'Août 1761 : il en eſt reparti le 26 Septembre, bien guéri de ſes dartres, & en parfaite ſanté.

OBS. II. M. Darroux de Rabaſtens,

Albigeois, âgé d'environ 35 ans, d'une constitution maigre & ſeche, d'un eſprit vif & ardent, fut atteint, il y a pluſieurs années, de dartres miliaires, qui couvroient preſque tout ſon corps ; il fit beaucoup de remedes pour tâcher de s'en délivrer ; entr'autres il uſa du lait pendant près de deux ans, ce qui les avoit un peu amorties. Il vint aux eaux de Luchon, au mois de Septembre 1758. La boiſſon & les bains tempérés de la Reine & de la Salle, pris pendant près d'un mois, firent diſparoître ſes dartres ; elles ſe réveillerent un peu néanmoins, dans la ſuite ; ce qui le détermina à revenir à nos eaux l'année ſuivante 1759 : il n'y parut pas l'année derniere 1760 ; mais il s'y eſt rendu dans le mois d'Août de l'année 1761 ; il y a répété les mêmes remedes, en obſervant quelques petits interſtices, quoiqu'il n'eût aucun veſtige de dartres, n'étant venu que par précaution, & pour mieux confirmer ſa guériſon. Il n'eſt reparti que le 15 de Septembre.

Obs. III. M. Ducor de Simorre, âgé de dix-ſept ans, pâle, & d'un tempérament délicat, étudioit à Auch, ſa rhétorique, il prit la gale au commencement de l'année 1761, en couchant avec un de ſes condiſciples, qui en étoit infecté. Peu de jours après qu'il ſe fut apperçu de ſa méſaventure, il fit uſage d'un

topique, dont on lui faiſoit froter la peaume des mains ſeulement; ce remede lui cauſa des chaleurs exceſſives, & des demangeaiſons très-cuiſantes ſur tout le corps, mais principalement ſur les bras, les cuiſſes & la jambe droite, où il ſurvint des boutons qui ſuppurerent & formerent des croûtes; il ſe rendit chez lui, aux fêtes de Pâques: on lui fit faire uſage de quelque décoction, dont on lavoit les parties grevées; ce qui avoit ſéché les gales. Revenu à Auch, il les vit reparoître avec plus de vigueur que jamais. Elles ſuppurerent abondamment, & ſe couvrirent de croûtes; un Médecin le mit à l'uſage des bouillons altérans & du petit-lait pendant un mois. On fit appliquer ſur les puſtules\ une pommade qui ne produiſit que peu d'effet. A la fin de Mai, le mal ayant empiré, il fut obligé de ſe retirer chez lui. On lui fit prendre les bouillons de viperes, précédés de la ſaignée & de la purgation; on traita ſes gales avec une pommade qui fit tomber les croûtes, mais qui laiſſa ſubſiſter leur ſuppuration, avec tant d'abondance, qu'il étoit obligé de changer ſes linges trois fois par jour. Le trois Août il ſe rendit à Alan en Comminges, où un Frere de la Charité lui fit prendre d'autres bouillons altérans, & quelque opiat apéritif & purgatif: il lui fit uſer auſſi d'une autre pommade qui amortit un peu ſes gales; mais

comme elles avoient pris la tournure de dartres, on lui conseilla de venir à nos eaux. Il y arriva le 16 Septembre; il y fit usage des eaux de la Salle, en boisson, d'abord pures, puis coupées avec le lait; il prit les bains de la même source, deux fois par jour, jusqu'au 23 Octobre. Ces remedes lui ont si bien réussi, que toutes ces gales dartreuses se sont insensiblement dissipées; ses bras & ses cuisses, qui en étoient tous couverts, se sont parfaitement nétoyés. Il n'y restoit, à son départ, qu'un peu de rougeur, qui marquoit le siege de l'ancienne maladies, de même que sur le tetton gauche. J'ai appris depuis qu'il étoit parfaitement guéri, & qu'il avoit été reprendre ses études à Auch. La boue noirâtre de la source de la Salle, qu'il appliquoit sur tout le mal, n'a pas peu contribué à la guérison de M. Ducor.

Obs. IV. Philippe Pelet, d'Alan en Comminges, âgé de 24 ans, étoit attaqué depuis 15 à 16 ans, de dartres farineuses, disposées par places sur tout son corps. On lui avoit fait nombre de remedes intérieurs & extérieurs, qui, à la vérité, les avoient fait éclipser pour un tems; mais elles s'étoient reproduites avec une nouvelle force. Il avoit demeuré en dernier lieu à l'Hôpital de Lorette, où on lui fit prendre des bouillons altérans, & des opiats pendant l'espace

de quinze jours. Il eſt venu à Luchon le 10 Octobre 1761. Il y a été ſaigné & purgé, a pris les bains de la Salle, & bu les eaux de la même ſource; ce qui a guéri ſes dartres, par l'uſage qu'il en a fait juſqu'au 30 Octobre, que je l'ai laiſſé aux ſources de Luchon.

OBS. V. Pluſieurs perſonnes dignes de foi m'ont aſſuré que M. Tourné de Villefranche de Lauraguais, attaqué depuis long-tems de dartres invétérées, en étoit guéri parfaitement par l'uſage des eaux de la Salle, en bains & en boiſſon. Il en étoit preſqu'entiérement guéri, dès le premier voyage qu'il fit à Luchon; il y eſt revenu cependant pluſieurs autres fois, tant pour compléter ſa guériſon, que pour ſe prémunir contre le retour d'un mal communément ſi rebelle. Je ne puis pas donner un détail bien exact de ſon cas, parce que je ne l'ai pas vu comme les autres perſonnes dont j'ai rapporté la guériſon.

J'ai oui parler de nombre d'autres perſonnes guéries de dartres, par les eaux de la Salle; mais je n'en parlerai point, n'ayant pas de leurs guériſons des témoignages aſſez précis pour les garantir de toute objection. Je me contente de citer celles que j'ai vues, cette année, dans le ſéjour que j'ai fait à Luchon, durant les mois d'Août, Septembre & Octobre, dans les prémices de l'exer-

cice des fonctions de Chirurgien-Major des eaux & de l'hôpital de Bagneres de Luchon, dont S. M. m'a fait la grace de m'accorder le brevet.

On verra, dans la suite de ce Mémoire, d'autres guérisons de dartres, opérées sur des sujets atteints d'autres maladies plus graves, & dont le détail est placé sous d'autres articles.

Mais, comme nous avons vu à Bagneres de Luchon, pendant le séjour que j'y ai fait cette année, une demoiselle de Bretagne, qui étoit attaquée d'une maladie singuliere de la peau, au visage & au front, & que le rapport infidele des remedes qu'elle y a fait, pourroit donner quelque atteinte à la vertu & à la réputation de nos eaux minérales, je vais donner ici un détail abrégé de son cas.

OBSERV. VI. Mademoiselle de Pluq, de Bretagne, âgée d'environ vingt-trois ans, assez bien constituée, est affectée, depuis huit à dix ans, d'une maladie de la peau, sur le nez, les pommettes & le front. Il lui survient des taches noires, desquelles il s'éleve de petits boutons miliaires; & ces boutons laissent suinter un peu de sérosité, qui, en se desséchant, forme des écailles farineuses; la peau qui est au-dessous, n'est ni rouge, ni animée; mais elle est cependant affectée d'un peu de demangeaison. Cette

maladie ſinguliere ne donne point une idée franche des dartres ; cependant elle ne ſauroit ſe ranger ſous une autre claſſe. On a fait pratiquer à cette demoiſelle quantité de remedes très-violens, tant pour la guérir de ce mal, que pour rectifier ſon flux périodique, qui ſe fait imparfaitement ; mais tout a été inutile juſqu'ici. Elle nous a dit que M. Senac, premier Médecin du Roi, lui avoit conſeillé de venir aux eaux de Luchon ; mais, par une mépriſe aſſez étrange, au lieu d'y arriver en droiture, elle s'eſt rendue d'abord à Bareges, où elle a pris les bains & les douches, ſur la face & ſur le front, pendant près de deux mois qu'elle y a ſéjourné ; ces remedes avoient fait tomber les écailles, & diminué la noirceur du front ; mais ſe trouvant encore bien éloigné de ſa guériſon, & détrompée de ſa bévue, elle ſe rendit à Bagneres de Luchon, vers la mi-Août 1761. Elle y a bu quelques jours des eaux ; mais ſans aucune regle ni aſſiduité. Elle y a pris un petit nombre de bains, ſans s'aſtreindre à aucun régime ; au lieu de pourſuivre ſes remedes avec conſtance, elle les a quittés vers le 15 de Septembre, pour faire un voyage à Benaſque en Eſpagne, dans lequel elle a paſſé pluſieurs nuits ſans trouver un lit pour ſe coucher, ni les moindres commodités pour les alimens. Elle en eſt revenue, excédée

dée de fatigues & de veilles. A peine en a-t-elle été remise, qu'elle a entrepris un second voyage pour la foire de Tarascon en Foix. Delà elle a passé les Pyrénées, pour se rendre à Puycerda en Catalogne, pour y acheter des chevaux ; n'en ayant pas trouvé qui lui convinssent, elle a repassé les Monts, & s'est transportée chez un M. du Bas-Languedoc, où elle en a acheté plusieurs qu'elle a fait mener à Bagneres de Luchon. Elle y est revenue le 13 Octobre. On conçoit bien, sans qu'il soit besoin de le dire, que son mal a empiré par toutes ces courses pénibles ; cela étant d'autant moins surprenant, que, jusqu'au premier de Novembre, elle n'avoit pris, en tout à Luchon, que huit bains. Je tiens tout ce détail de mademoiselle de Pluq elle-même, & de M. de Rervenoset son parent, qui l'accompagnoit. Je l'ai laissée à Bagneres le 30 Octobre. J'ai appris qu'elle y avoit séjourné tout le mois de Novembre suivant ; qu'elle y avoit pris quelques autres bains qui avoient beaucoup amandé son mal, & qu'elle avoit dit qu'elle vouloit y revenir l'année prochaine.

REMARQUES. « Les eaux de Bareges » sont connues, depuis plusieurs siecles, » par leurs bons effets sur les dartres, & même » sur la lepre. On sait que la fontaine du » Foulon, à Bagneres dans le Bigorre, a

» long-tems été regardée comme ſpécifique » contre les dartres, & que toutes les autres » fontaines de cette ville ont été employées » avec des ſuccès plus ou moins marqués » pour le même objet. Les Eaux-Bon- » nes, celles de Cauteretz, les eaux chau- » des, &c. ont auſſi fait des cures ſingu- » lieres, au ſujet des dartres. Le *Journal* » *de Bareges* contient pluſieurs obſervations » ſur cette maladie opiniâtre, & très-com- » mune. Il y eſt fait mention, entr'autres, » d'une dartre ulcérée, à la jambe droite, » guérie en peu de jours; d'une dartre au » bras, guérie de même; d'un ulcere dar- » treux, à la partie antérieure de la jambe, » guéri dans l'eſpace de ſix ſemaines; d'une » dartre au ſcrotum & au périné, &c. Il » eſt vrai qu'on met, à Bareges, les dartres » dans la claſſe des maladies douteuſes, ou » qui ſont ſujettes à réſiſter à l'action des » eaux; ce qui eſt appuyé ſur pluſieurs » obſervations, par leſquelles il paroît qu'on » a été obligé de joindre à l'action des » eaux, tantôt le mercure, tantôt le lait, » tantôt les anti-ſcorbutiques. On ajoute » que les dartres ſont très-opiniâtres, ſujet- » tes à récidive; & en tout, il paroît que » les eaux de Bagneres dans le Bigorre, » produiſent plus communément que les » autres eſpeces d'eaux, de bons effets ſur » les dartres. Il n'eſt pas moins important,

» lorſqu'on donne l'hiſtoire d'un remede, » d'indiquer les maladies qui ont réſiſté à ſon » action, que celles qu'il a guéries. »

OBSERVATION

Sur un Corps étranger qui a reſté dans une plaie, environ dix-huit mois, ſans aucune ſuite fâcheuſe; par M. LEAUTAUD, Chirurgien-Juré de la ville d'Arles, Prévôt de ſa compagnie, ancien Chirurgien-Major de l'Hôpital-Général du Saint-Eſprit de la même ville.

Un riche Bourgeois de cette ville, d'un tempérament vif, & d'une complexion délicate, âgé d'environ cinquante ans, me fit appeller, ſur les huit heures du ſoir, à l'occaſion d'une chute qu'il avoit faite, en revenant de ſa maiſon de campagne: il étoit tombé malheureuſement dans un foſſé, ſur un roſeau pointu, qui entra profondément un peu au-deſſus de la feſſe gauche, à deux travers de doigt de la partie latérale de l'os ſacrum, & produiſit une hémorragie. J'examinai attentivement la plaie, & la ſondai, pour ſavoir ſa profondeur, & m'aſſurer s'il ne ſeroit point reſté quelque corps étranger. Je fis ſituer le bleſſé dans la même attitude où il étoit au moment de la chute;

ma ſonde entra preſque toute dans l'ouverture, ſans rien ſentir. Je panſai la plaie, conformément aux regles de l'art & à la ſituation du malade, qui, le lendemain, fut ſaigné & mis à la diéte. Le ſoir, après avoir levé mon premier appareil, je propoſai au malade de dilater cette plaie, & je lui fis obſerver que, ſi nous n'en venions pas à cette opération, il étoit dangereux de laiſſer quelque corps étranger, qui pourroit produire dans la ſuite des effets funeſtes. Malgré ces raiſons, qui ne lui parurent point vaines, & la grande confiance qu'il avoit en moi, il ne put jamais ſe réſoudre à cette opération, quoique de tems à autre il parût avoir quelque envie de s'y rendre.

Dix-ſept jours ſe paſſerent entre ſa peine & ma façon de penſer. Je me déterminai à prier les parens de faire appeller en conſultation un des plus habiles de mes confreres. Je fus écouté : la conſultation fut faite ; & elle porta que ce que j'avois propoſé étoit abſolument néceſſaire. L'opération fut renvoyée, de la part du malade, au lendemain ; mais ſoit la crainte d'une grande douleur, ſoit l'idée qu'il avoit conçue de pouvoir guérir, ſans rien ſouffrir, ou ſoit enfin qu'il en fût détourné par quelques perſonnes auſſi indiſcrettes que flatteuſes, il ferma l'oreille à toutes nos perſuaſions, & forma le deſſein de ſe panſer lui-même, plutôt

que de ſouffrir une pareille inciſion, abandonnant à la nature une guériſon incertaine ; par cette manœuvre la plaie ſe ferma, & demeura dix-huit mois fermée, ſans la moindre douleur. Au bout de ce tems, il ſurvint des douleurs qui le déterminerent à me faire appeller. Il me témoigna ſa peine & ſon inquiétude, & me dit, avec un air de confiance : Je ne puis ſouffrir cette douleur ; j'ai ſûrement un corps étranger dans la feſſe qui me pique fortement ; examinez, voyez & agiſſez en conſéquence : je fis donc, ſur la cicatrice, une ouverture de quatre travers de doigt : j'introduiſis ma ſonde juſqu'au fond : je ſentis quelque choſe qui réſiſtoit : j'introduiſis mon doigt indice, à la faveur duquel j'inſinuai mes pinces ordinaires aſſez avant ; je ſentis quelque choſe qui gliſſa de mon inſtrument : je revins à une ſeconde tentative ; je tirai un tronçon de roſeau : heureuſement une des branches de mes pinces entra dans l'ouverture de ce roſeau, & l'autre branche paſſa par-deſſus : je le preſſai fortement, pour qu'il ne m'échappât pas ; &, par cette manœuvre, je le retirai

Ce corps étranger avoit deux bons pouces & quatre lignes de longueur, ſur quatre lignes d'épaiſſeur. Il auroit dû, ce ſemble, piquer & irriter les parties, (eu égard à la forme & à la qualité du corps étranger,)

& occasionner des inflammations considérables, pendant le long espace de tems qu'il a resté dans cette partie ; néanmoins il n'a produit aucun accident fâcheux, pas même la moindre douleur : je continuai à le panser réguliérement tous les jours ; peu de tems après, il fut entiérement guéri, & il jouit d'une parfaite santé.

LETTRE

De M. de SAINT-MARTIN, Vicomte de Briouze, à M. ROUX, *Auteur du Journal, contenant une Observation sur la Saignée, dans les indigestions.*

MONSIEUR,

Il y a quelques années que quelqu'un proposa, par la voie du Journal, ce problême à résoudre : *Si on doit saigner dans l'indigestion ?* Depuis ce tems, M. Triboulet a soutenu, dans les écoles de Douai, une these où il agite la même question, & conclut pour l'affirmative. Si on me demandoit mon sentiment, je serois de l'avis de tous les Médecins instruits des vrais principes ; & je déciderois, qu'en général, on ne doit pas saigner dans l'indigestion, mais qu'il se trouve, dans le particulier, bien des cas où la saignée est très-utile & même indis-

penſable. J'ai toujours été, perſuadé que dans le cas d'une grande pléthore, & quand le pouls eſt très-gros, plein & engoué, la plénitude & l'engorgement des veines & arteres gaſtriques devoit empêcher la ſécrétion des ſucs digeſtifs, gêner, retarder & ſuſpendre la converſion des alimens en chyle, & par conſéquent procurer l'indigeſtion. J'ai pareillement toujours été convaincu qu'une fievre violente mettant le trouble & le déſordre dans la circulation, ſuſpendoit, en général, toutes les ſécrétions, & en particulier, celle des ſucs digeſtifs, & qu'en ces deux cas, la ſaignée, loin d'être contr'indiquée, étoit le remede le plus prompt & le plus efficace. Je pourrois en rapporter ici bien des preuves tirées du raiſonnement; mais chacun les connoît, & peut ſe les repréſenter à ſoi-même. D'ailleurs, le problême dont il eſt ici queſtion, ainſi que tous les problêmes de médecine, doit plutôt ſe décider par les faits que par les raiſons; ainſi je ne m'arrêterai point à faire bien des raiſonnemens, qui ne ſerviroient qu'à remplir inutilement, dans votre Journal, une place qui ſera plus utilement occupée par des faits. Je me bornerai à rapporter une Obſervation qui me paroît déciſive dans la queſtion préſente.

OBSERV. Il y a ſept à huit ans que M.

de la Goulande, Gentilhomme des environs de Domfront, & Procureur du Roi de la Maîtriſe des Eaux & Forêts de cette ville, ſe trouvant quelque indiſpoſition, me conſulta, conjointement avec un autre Médecin. Trouvant à M. de la Goulande le pouls extraordinairement dur, plein & embarraſſé, je fus d'avis de commencer par faire ſaigner le malade. L'autre Médecin n'approuvant pas ma façon de penſer, conſeilla d'autres remedes, auxquels je ne crus pas devoir ſouſcrire. Je me contentai de déclarer qu'on ſeroit obligé d'en venir inceſſamment à la ſaignée, & je laiſſai au malade la liberté de choiſir, entre les deux avis, celui qu'il aimeroit mieux ſuivre. Il ſuivit l'avis contraire au mien. Deux ou trois jours après, il fut attaqué d'une indigeſtion extraordinairement violente. Mon confrere fut appellé : les efforts qu'il fit pour remédier à cette indigeſtion furent inutiles ; on ne tarda pas à s'en appercevoir, & à reconnoître la faute qu'on avoit faite, en ne ſuivant pas le conſeil que j'avois donné, peu de jours auparavant. On m'envoya prier de me rendre auprès du malade : j'étois éloigné & occupé auprès d'une malade qui demandoit tous mes ſoins ; je répondis qu'il ne m'étoit pas poſſible de la quitter. M. de la Goulande alloit de mal en pis ; ſon Médecin

l'abandonna. Après ſon départ, la famille du malade, conſternée, me renvoya une ſeconde fois prier avec mille inſtances de l'aller voir, comme s'agiſſant, diſoit-on, de ſauver la vie à un homme qui alloit périr. Je m'y rendis, & y arrivai, à deux heures après minuit : je trouvai le malade extraordinairement mal, prêt à ſuccomber ſous le poids de la maladie ; l'indigeſtion ſubſiſtoit toujours avec une fievre violente, un pouls très-plein, dur & embarraſſé. Je fis, ſur le champ, faire une ſaignée au bras ; le malade ſe trouva mieux, le calme ſuccéda à l'orage, la fievre diminua, le pouls devint plus mollet, le malade parut plus tranquille & dormit. A ſon réveil, ſon état n'étoit pas reconnoiſſable. Je fis faire une ſeconde ſaignée, trois heures après la premiere ; les choſes continuerent d'aller de mieux en mieux, les ſymptômes d'indigeſtion parurent ſe diſſiper. Comme le pouls continuoit d'être plein, & vu qu'il y avoit encore de la fievre, je me déterminai à une troiſieme ſaignée ; mais ayant appris qu'il alloit arriver deux Médecins, au nombre deſquels étoit celui qui avoit traité d'abord le malade, je crus que je pouvois attendre leur arrivée. Le Médecin ordinaire arriva le premier : il me demanda quel étoit l'état du malade : je lui dis que j'avois fait faire deux ſaignées

pendant la nuit ; il parut désapprouver ma conduite. Un troisieme Médecin qui arriva, dans le moment, ne pensa pas comme lui. Il fut de mon avis : on fit la troisieme saignée ; celle-ci fut suivie d'une éruption d'érysipele qui, s'étant placée aux parties supérieures, donna lieu de faire plusieurs saignées du pied. Ces saignées, comme on le pense bien, furent accompagnées des autres remedes convenables à l'état & aux circonstances, & le malade guérit.

OBSERVATIONS

Sur les Maladies épidémiques qui ont régné à Paris, depuis 1707 jusqu'en 1747 ; par un ancien Médecin de la Faculté de Paris.

ANNÉE 1715.

Hiver. Les maladies qui régnerent dans cette saison, furent des catarres, avec toux, fievre & difficulté de respirer : ils ne firent périr personne ; mais il furent opiniâtres, quoiqu'il n'exigeassent rien de particulier pour le traitement.

Il y eut plusieurs morts subites, occasionnées par un coup de sang, principalement chez les gens robustes & les vieillards.

On observa aussi quelques petites-véroles, fort dangereuses.

Il y avoit auſſi des fievres malignes, qui ſe terminoient preſque toutes par un abſcès ſur la poitrine, & faiſoient périr les malades qui languiſſoient, deux & quelquefois trois mois avant de mourir

Malgré tout ce détail, il y avoit peu de malades.

PRINTEMS. Dans cette ſaiſon, il y eut beaucoup de fievres malignes qui, dès le commencement de la maladie, préſentoient les ſymptômes les plus effrayans. Dès le premier jour, la poitrine ſe trouvoit attaquée; la tête ſe prenoit peu de tems après, & les malades reſtoient dans leurs lits, abſorbés comme une maſſe & dans l'impuiſſance de ſe mouvoir. Malgré les ſecours les plus ſagement employés, il périſſoit beaucoup de malades le 5, le 6, le 7 de leur maladie, par une métaſtaſe ſubite, qui ſe faiſoit à la tête ou à la poitrine.

Le traitement qui m'a le mieux réuſſi, a été de faire ſaigner cinq ou ſix fois le malade dans les deux premiers jours; rarement étoit-il temps de ſaigner le troiſieme, à moins que les accidens ne fuſſent très-graves, & la fievre fort vive; car les malades tomboient dans un affaiſſement toujours ſuivi de la mort, ſi la ſaignée étoit faite, paſſé le quatrieme jour. Le ſang que l'on tiroit, étoit extrêmement coëneux; pour

prévenir cet affaiſſement ſi fort à redouter, il falloit preſcrire de légers cordiaux. Toutes les trois heures on faiſoit prendre des bouillons, dans leſquels on avoit fait infuſer bourrache, bugloſe, chicorée, cerfeuil: la tiſane devoit être légerement apéritive; il falloit faire beaucoup boire les malades, & leur donner beaucoup de lavemens. Le tartre ſtibié, à petite doſe, étoit mis en uſage dès le quatrieme jour, mais plutôt comme altérant, que comme purgatif; & ſi-tôt que l'on appercevoit un peu de diminution dans la violence des ſymptômes, on purgeoit le malade en deux ou trois verres, avec le tartre ſtibié, la rhubarbe, le ſéné; mais à petite doſe; car la caſſe & la manne réuſſiſſoient mal: ces purgatifs répétés beaucoup de fois, ſans interrompre les remedes dont il a été fait mention, guériſſoient enfin les malades; mais la convaleſcence étoit longue & orageuſe.

ÉTÉ & AUTOMNE. La plupart des maladies de ces deux ſaiſons étoient des fievres continues, dont les ſymptômes étoient un peu plus graves qu'ils ne ſembloient devoir l'être; elle céderent cependant aiſément aux remedes ordinaires, & peu de perſonnes en furent attaquées.

Ce qui régna le plus, furent des petites-véroles, plus fâcheuſes chez les perſonnes

d'un âge avancé , & chez les gens riches & les grands Seigneurs, que chez les jeunes perſonnes & les pauvres.

La crainte du mauvais air avoit déterminé à mener le Roi à Vincennes, dont il ne revint au Louvre que le 30 Décembre. Après que la Faculté de Médecine de Paris, qui s'aſſembloit tous les Samedis ; pour rendre compte à la Cour de la quantité des petites-véroles, aſſura que cette maladie étoit preſque totalement ceſſée ; ce qui étoit dû vraiſemblablement au froid.



Observations Météorologiques. Juin 1763.

Jours du mois.	*Thermometre.*			*Barometre.*		
	A 6 h. du matin.	*A 2 h. & d. du soir.*	*A 11 h. du soir.*	*Le matin. pouc. lig.*	*A midi. pouc. lig.*	*Le soir. pouc. lig.*
1	12	20	13	27 11 1/4	27 11 3/4	28 2/3
2	11	19	13	28 1 1/4	28 1 1/4	28 1 1/4
3	11	19	13	28 1 1/2	28 1	28 1
4	11	22	13	28 2/3	28 1/2	28 1/4
5	11	18	10	28 1	28 1 1/4	28 1 1/2
6	9	15 1/2	9	28 1 1/3	28 1 3/4	28 2
7	6 1/2	17	9	28 2 3/4	28 2 3/4	28 3
8	7	17	8 3/4	28 3 1/4	28 3 1/4	28 3 1/4
9	7	16	10	28 3 1/3	28 3 1/2	28 3 1/4
10	8	18	13	28 3	28 2 3/4	28 2 1/3
11	11	16 1/2	11	28 1 1/2	28 1	28 3/4
12	9	17	13	28 1/2	28 1	28 1 1/2
13	11 1/2	20	14	28 1 1/4	28 1 3/4	28 2 1/4
14	12	22 1/2	16	28 3	28 2 3/4	28 1 3/4
15	14	24	15 1/2	28 1 1/4	28 1/2	27 11
16	14 1/2	21	13	27 11 1/4	27 10 1/4	27 10 1/4
17	12	20	13	27 10 1/2	27 10 1/2	27 10 3/4
18	12	21	14	27 11 1/2	28	28 1/2
19	12 1/2	22 1/2	16 1/2	28 1	28 1/2	28 1/4
20	15	24	16 1/2	28 1/4	27 11 3/4	27 11
21	16	23	16 1/4	27 10 3/4	27 10 1/2	27 9 1/2
22	15	28	13 1/2	27 8	27 8	27 9
23	12	18	12	27 10 1/2	27 10 3/4	27 11 3/4
24	11	20	15	28 1 3/4	28 1 1/2	28 1
25	13 1/2	22 1/2	15	28 3/4	28 2/3	28 1/2
26	14	22	14	28	28 1/4	28 3/4
27	13	21	15 3/4	28 1	28 1 1/2	28 2
28	14	23	16	28 2 1/2	28 2	28 1
29	15	20	14 1/2	28 1/3	27 11	27 11 1/4
30	12 1/2	20	13	27 10 3/4	27 9 3/4	27 10 1/2

ETAT DU CIEL.			
Jours du m.	*La Matinée.*	*L'Après-Midi.*	*Le Soir à 11 h.*
1	O-S-O. nuag.	O-S-O. nuag.	Nuages.
2	S-O. beau, nuages.	S-S-E. nuag. f. ond. tonn.	Nuages.
3	S-O. nuag.	O. nua. tonn. b.	Beau.
4	N-N-O. beau.	N. beau, ser.	Serein.
5	N-N-E. beau, gr. vent.	N-N-E. nuag. gr. v. couv.	Gr. V. couv.
6	N. gr. vent, couv. nuag.	N. gr. vent, beau, nuag.	Nuages.
7	N-N-E. nuag.	N-N-E. beau.	Beau.
8	N-N-E. beau, nuages.	N-N-E. beau.	Beau.
9	N-N-E. b. gr. vent.	N. gr. vent, beau.	Beau.
10	N. beau.	N-N-O. beau.	Beau.
11	N-N-O. beau.	O. gr. v. nuag.	Nuages.
12	O. v. nua. ond.	N. f. ond. nuag.	Nuages.
13	N-O. b. n. ond.	N-O. nuag.	Nuages.
14	S. beau, nuag.	N-E. nuag. écl. tonnerre.	Nuages.
15	S-O. beau, nuag.	S-S-O. nua. écl. tonn. gr. vent.	Couv. gr. pl.
16	S. couv. fort. ond. éclairs, tonn. nuag.	S-O. nuages, écl. tonn. gr. pluie.	Nuages.
17	S-O. nuag.	S-O. nuag. pl.	Nuages.
18	S-O. nuages.	S-O. nuag.	Nuages.
19	S-O. beau, nuag.	E. nuag. écl. gr. tonn. gr. pluie.	Nuages.
20	S-O. beau, nuag.	E. nuag. ond. écl.	Nuages.
21	E. nuag.	E. écl. tonn. gr. pl. nuag.	Nuages.

ETAT DU CIEL.			
Jours du m.	La Matinée.	L'après-Midi.	Le Soir à 11 h.
22	E. couv. pl. c.	N. beau, ser.	Beau.
23	N. couv. nuag.	S-S-O. beau.	Serein.
24	N. ser. beau.	S-S-O. beau.	Beau.
25	S-S-O. n. beau.	S-S-O. beau.	Beau.
26	S-S-O. nuag. pl. nuages.	S-S-O. beau.	Beau.
27	S-S-O. nuag.	S-S-O. n. ond.	Nuages.
28	S-S-O. beau.	S. beau.	Nuages.
29	S-S-E. nuag. écl. tonnerre, gr. pl. beau.	S. beau.	Beau.
30	S-S-O. b. gr. v. nuag. fort. ondée.	S-S-O. nuag. gr. v. forte ond. beau.	Beau.

La plus grande chaleur marquée par le thermometre pendant ce mois, a été de 28 degrés au-dessus du terme de la congélation de l'eau ; & la moindre chaleur a été de 6 ½ degrés au-dessus du même terme : la différence entre ces deux points est de 21 ½ degrés.

La plus grande hauteur du mercure dans le barometre a été de 28 pouces 3 ½ lignes ; & son plus grand abaissement de 27 pouces 8 lignes : la différence entre ces deux termes est de 7 ½ lignes.

Le vent a soufflé 8 fois du N.
4 fois du N-N-E.
1 fois du N-E.
4 fois de l'E.
2 fois du S-S-E.
4 fois du S.
8 fois du S S O.
8 fois du S-O.
1 fois de l'O-S-O.

Le vent a soufflé 3 fois de l'O.
1 fois du N-O.
3 fois du N-N-O.

Il a fait 23 jours de beau.
4 jours sereins.
6 jours couverts.
5 jours de vent.
25 jours de nuages.
13 jours de pluie.
8 jours des éclairs & du tonnerre.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois de Mai 1763.

On a observé, pendant ce mois, un grand nombre de fievres putrides, qui ont paru affecter principalement la poitrine ; en effet, elles étoient accompagnées de point de côté, de difficulté de respirer, & de toux, Le sang qu'on tiroit aux malades étoit d'un rouge vif, & sans croûte pleurétique ; le caillot avoit peu de consistance, & nageoit dans une sérosité jaunâtre. Ces maladies se sont terminées, pour la plupart, vers le quatorzieme jour. Il y en a quelques-unes qui ont été jugées le 7, & quelques autres qui se sont prolongées jusqu'au 21. J'ai vu une personne attaquée de cette espece de fievre, à qui il est survenu, le sixieme jour, une expectoration abondante : les crachats étoient mêlés d'un

ſang noirâtre. La fievre a ceſſé le ſept, & le malade eſt entré en parfaite convaleſcence. Il n'y a eu rien à craindre, tant que le ventre a coulé ; mais lorſque les évacuations ſe ſont arrêtées, & que le ventre s'eſt tendu, la tête s'eſt priſe, & les malades ont été en très-grand danger. En général, peu de ſaignées, des apozèmes laxatifs, ou une eau de caſſe ou de tamarins émétiſée, & des purgatifs plus ou moins répétés à la fin de la maladie, ont été les remedes qui ont le mieux réuſſi.

On a auſſi obſervé, dans ce mois, quelques fievres malignes ; & des fievres intermittentes, qui n'ont rien eu de particulier.



Obſervations Météorologiques faites à Lille au mois de Mai 1763 ; par M. BOUCHER, Médecin.

Les vents du Nord, qui ont ſoufflé preſque tout le mois, ont entretenu un air froid, au point qu'il y a eu à la campagne, des gelées blanches pendant la nuit, preſque la moitié du mois. Le thermometre, de tout le mois, ne s'eſt guere élevé au-deſſus du terme de 13 degrés, ſi ce n'eſt le 7 & le 15, qu'il a marqué 16 $\frac{1}{2}$ degrés ; & le 31, 17 degrés.

Il n'eſt preſque point tombé de pluie, ſi l'on en excepte trois ou quatre jours, au commencement du mois ; cependant le mercure, dans le barometre, a été bien plus ſouvent obſervé au-deſſous du terme de 28 pouces, qu'au-deſſus de ce terme.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 17 $\frac{1}{2}$ degrés au-deſſus du terme de la congélation ; & la moindre chaleur a été de 2 $\frac{1}{2}$ degrés ; la différence entre ces deux termes eſt de 15 degrés.

La plus grande hauteur, du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 2 $\frac{1}{2}$ lignes ; & ſon plus grand abaiſſement a été de 27 pouces 4 $\frac{1}{2}$ lignes : la différence entre ces deux termes eſt de 10 lignes.

Le vent a soufflé 13 fois du Nord.
9 fois du Nord vers l'E.
4 fois de l'Est.
3 fois du Sud-Est.
3 fois du Sud.
4 fois du Sud vers l'Ou.
5 fois de l'Ouest.
5 fois du N. vers l'Ou.

Il y a eu 22 jours de tems couvert ou nuageux.
11 jours de pluie.
2 jours de grêle.
3 jours de tonnerre.

Les hygrometres ont marqué de la sécheresse, tout le mois.

Maladies qui ont régné à Lille dans le mois de Mai 1763 ; par M. BOUCHER.

Les fievres continues ont paru plutôt s'étendre, ce mois, que se relâcher ; elles étoient même plus fâcheuses que les mois précédens, & portoient souvent une empreinte de malignité, quoique caractérisées par les symptômes de la fievre double-tierce, les redoublemens précédés, dans les premiers jours, d'un frisson, se trouvant plus violens, de deux jours l'un. Plusieurs ont eu, dans le fort de la maladie, des engorgemens considérables des glandes parotides & maxillaires, que j'ai vu heureusement abscéder en quelques-uns. Ceux en qui la poitrine a été prise, ont guéri par une expectoration purulente, &

par des ſelles bilieuſes. Ceux en qui la maladie a traîné en longueur, ont eu la plupart l'intérieur de la bouche infeſté d'aphtes que l'on a eu lieu de préſumer avoir gagné, dans quelques-uns, tout le canal qui s'étend de la bouche à l'anus, & même l'intérieur de la trachée-artere & des bronches. Tous les malades, ou preſque tous, ont rendu des vers. (En général, on n'a guere vu de diſpoſition vermineuſe, auſſi généralement établie dans diverſes maladies, que nous l'avons obſervé ce printems.) On conçoit que le quinquina a dû être ici d'un grand ſecours, eu égard à pluſieurs conſidérations; c'eſt ce que nous avons effectivement éprouvé, ainſi que du kermès minéral, étendu dans des potions huileuſes.

Les fievres tierces ont été très-répandues ce mois. En général, leurs accès étoient ſi violens, qu'ils faiſoient craindre pour la vie de quelques-uns; ce qui a engagé d'avoir recours promptement au quinquina, & à le donner à grande doſe. Il a dû même être employé en pluſieurs, ſans préparation de la part des premieres voies, à quoi l'on revenoit dans la ſuite.

Beaucoup de gens ont encore été moleſtés de coliques hépatiques & d'embarras phlogiſtiques dans les régions épigaſtrique & ombilicale; d'où eſt réſulté, dans quelques-uns, une eſpece de fievre méſentérique. On a vu auſſi quelques dyſſenteries inflammatoires.

LIVRES NOUVEAUX.

Quæstionum medicarum quæ circa medicinæ theoriam & praxim per decennium proximè elapsum, in scholis Facultatis medicinæ Parisiensis, agitatæ sunt & discussæ Series Chronologica cum doctorum præsidum & baccalaureorum propugnantium nominibus. C'est-à-dire: suite Chronologique des Questions de médecine Théorique & pratique, qui ont été agitées & discutées dans les Ecoles de la Faculté de médecine de Paris, pendant les dix dernieres années, avec les noms des Docteurs qui y ont présidé & des Bacheliers qui les ont soutenues. A Paris, chez *Despylli*, 1763, *in*-4°.

En 1752, M. Baron l'ainé, étant alors Doyen de la Faculté de médecine de Paris, fit imprimer une suite Chronologique des questions, ou plutôt des Theses de médecine qui avoient été soutenues dans les Ecoles de la Faculté, depuis son institution jusqu'à ce tems. Il y joignit une liste de tous les Médecins qui avoient été admis dans ce corps & des Doyens qui l'avoient présidé. Le livre que nous annonçons ici, est un supplément à cet ouvrage: on y trouve, comme dans le premier, le titre de toutes les theses, qui ont été soutenues depuis 1752, jusqu'en 1763;

les queſtions des Veſperies, des Doctoreries & des Paſtillaires, qui ont été diſcutées dans ce même période; enfin une ſuite Chronologique & des Doyens & des nouveaux Docteurs qui ont été admis dans le corps. Cet ouvrage ſera ſans doute reçu, avec plaiſir, de tous ceux qui aiment à recueillir les monumens qui peuvent ſervir à l'hiſtoire d'un corps auſſi illuſtre que celui de la Faculté de médecine.

Diſſertation ſur ce qu'il convient de faire, pour diminuer ou ſupprimer le lait des femmes, &c. Ouvrage couronné par la Société Hollandoiſe des Sciences. A Harlem, le 21 Mai 1762. Par M. *David.* A Paris, chez *Vallat-la-Chapelle*, au Palais, ſur le Perron de la Sainte-Chapelle, 1763, *brochure in-12.*

Diſſertatio medica de cicutâ quam, &c. ſolemni eruditorum examini proponit auctor Projectus-Joſeph Ehrhart *Redershemenſis Alſata* C'eſt-à-dire: Diſſertation de médecine ſur la ciguë; par M. *Projet-Joſeph Ehrhart*, de Redersheim en Alſace. A Straſbourg, chez *Lorenzi*, 1763, *in-4°.*



TABLE.

JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

Dédié à S. A. S. Mgr le Comte de CLERMONT, Prince du Sang.

Par M. A. ROUX, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, & de la Société Royale d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Medicina non ingenii humani partus, sed temporis filia. *Bagl.*

SEPTEMBRE 1763.

TOME XIX.



A PARIS,

Chez DIDOT le jeune, Imprimeur-Libraire, Quai des Augustins.

Avec Approbation & Privilege du Roi.



JOURNAL DE MÉDECINE,

CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

SEPTEMBRE 1763.

EXTRAIT.

Dissertatio medica de Cicutâ quam solemni eruditorum examini proponit auctor PROJECTUS-JOSEPHUS EHRHART, Redershemensis Alsata, &c. C'est-à-dire, *Dissertation de Médecine sur la Ciguë ; par M. PROJECT-JOSEPH EHRHART, de Redersheim en Alsace. A Strabourg, chez* Jonas Lorenzi 1763, *in*-4°.

DEPUIS que M. Storck nous a appris que non-seulement on pouvoit employer intérieurement l'extrait & même la poudre de Ciguë, sans aucun risque, mais encore que ce remede étoit quelquefois très-efficace pour guérir des maladies qu'on

attaquoit inutilement avec d'autres armes, les Médecins ſe ſont occupés, à l'envi, à vérifier ſes obſervations, & à nous faire connoître de plus en plus ce remede. Mais parmi les ouvrages qui ont paru ſur cette matiere, il n'en eſt point qui mérite davantage l'attention des gens de l'art, que la Diſſertation dont on vient de lire le titre. L'Auteur y joint, à une érudition très-profonde, une excellente analyſe, la meilleure, ſans contredit, qui ait paru juſqu'ici de cette plante, & des obſervations précieuſes ſur ſon uſage. Comme ces ſortes de pieces détachées ſe répandent ordinairement fort peu, nous allons en extraire ce qu'il y a de plus intéreſſant en faveur de ceux de nos lecteurs qui ne ſont pas à portée de ſe les procurer.

On peut en quelque ſorte diviſer la Diſſertation de M. Ehrhart, en cinq parties; dans la premiere, il recherche quels ſont les noms que les Grecs & les Romains ont donné à la Ciguë; il donne dans la ſeconde, la deſcription de cette plante, & les différens noms ſous leſquels les Botaniſtes modernes l'ont déſignée; la troiſieme contient ſon analyſe; dans la quatrieme, il rapporte les effets funeſtes que cette plante a coutume de produire, lorſqu'on la prend à trop forte doſe; ce qui l'avoit fait regarder juſqu'ici comme un poiſon par preſque tous les Médecins; enfin la cinquieme con-

tient les bons effets qu'elle a produits, ſoit avant, ſoit depuis que M. Storck a rendu ſon uſage intérieur familier. Parmi ces obſervations, il y en a quelques-unes de nouvelles qui ne ſont pas les moins intéreſſantes; mais entrons en matiere.

Les Grecs, par le nom de κωνειον, & les Latins par celui de *Cicuta*, paroiſſent avoir déſigné non-ſeulement la Ciguë, mais encore des choſes très-différentes; car on trouve ces mots dans les différens Auteurs, tantôt pour exprimer les plantes férulacées en général, tantôt un poiſon quelconque; d'autres fois ce poiſon qu'on gardoit à Athenes & à Marſeille, pour faire mourir les criminels. Ils ſignifient auſſi un purgatif, on ne ſait lequel; dans d'autres circonſtances, une plante potagere; dans d'autres, la tige creuſe de certaines plantes; comme ſi cela n'eût pas été aſſez, non contens de donner le nom de la Ciguë à des ſubſtances très-différentes, ils lui ont donné différens noms qui n'ont ſervi qu'à augmenter l'obſcurité; c'eſt ainſi que les Grecs l'ont appellée, καμμαρον, qui déſigne auſſi l'aconit, ſelon Dioſcoride, & ανισοειδες, ou plante ſemblable à l'anis. Les Latins lui ont donné le nom de *Conium*, *Cicuta*, *Cicutaria*, *Cynapium*, *Chærophyllum*, *Chærefolium*, &c.

Nous ne rapporterons point la deſcrip-

tion que M. Ehrhart donne de la Ciguë, encore moins les synonymes par lesquels les Botanistes modernes la designent, il suffira de dire qu'ils l'ont appellé *Conium*, *Cicuta* & *cicutaria*. Nous croyons devoir nous étendre un peu plus sur l'analyse de cette plante.

Ayant mis une livre de Ciguë fraîche dans une rétorte de verre, il la distilla au bain de sable. Il obtint, en graduant son feu, 1° un phlegme très-limpide qui n'avoit presque pas de saveur, & qui avoit l'odeur de la Ciguë. Ce phlegme ne produisit aucun changement sur les teintures bleues des végétaux; mais il précipita, sous la forme d'une poudre blanche, le mercure dissous dans l'esprit de nitre, & donna une couleur bleue aux dissolutions de cuivre; preuve qu'il contenoit un esprit urineux; 2° en augmentant le feu, il eut une huile noire & empyreumatique, & quelques grains d'un sel sublimé au col de la cornue, qui verdit très-fort le syrop de violettes, & qui par conséquent doit être regardé comme un alkali volatil. M. Ehrhart comptant peu sur ce genre d'analyse, crut devoir recourir à celle des menstrues, comme étant celle qui donne le plus sûrement les véritables principes des végétaux.

1° Dans cette vue, il fit sécher deux livres de Ciguë fraîche, qui furent réduites

à quatre onces deux gros. Il en prit trois onces, & en fit l'extraction par le moyen de l'eau, dont il ajouta de nouvelles quantités jusqu'à ce que la Ciguë ne donnât plus rien dans ce menstrue. Le résidu séché se trouva peser une once deux scrupules. Les liqueurs évaporées donnerent un extrait, salé au goût, de couleur brune, tirant sur le vert, qui pesa une once quatre scrupules, lorsqu'il fut desséché. Cet extrait attiroit l'humidité de l'air.

2° Une once de Ciguë seche, digérée dans 26 onces d'esprit-de-vin rectifié, qu'il y mit, à différentes reprises, jusqu'à ce qu'elle parût ne lui plus rien communiquer, donna une teinture d'un vert noirâtre, qui n'avoit que le goût herbacé, & l'odeur de l'esprit-de-vin; le résidu séché pesoit six gros. M. Ehrhart rapprocha cette teinture, la réduisit en une espece de *magma* noirâtre, sur lequel il versa de l'eau, & en retira, par ce moyen, 21 grains d'une résine insipide, ou d'un goût fade, & qui se conserva toujours molle, malgré tout ce qu'il fit pour la tenir séchement.

3° Ayant mis de l'eau sur le résidu de cet extrait résineux, il en retira environ 2 gros d'un second extrait aqueux, entiérement semblable au premier.

4° De l'esprit-de-vin digéré de même sur le résidu bien desséché, du premier extrait

aqueux, en extraisit deux scrupules de résine, en tout semblable à la premiere. Cette résine parfaitement insipide, ne fit aucune impression sur l'estomac de M. Ehrhart, quoiqu'il en eût avalé plus d'un scrupule à la fois, & qu'il eût été près de huit heures sans prendre aucun aliment : d'où il conclut que ce n'est pas elle qui produit les effets qu'on voit produire à la Ciguë.

5° Une autre fois il prit deux livres de Ciguë fraîche, il en retira, par l'expression, 15 onces, d'un suc qui, ayant été passé par un linge, parut un peu épais ; il avoit un goût herbacé mucilagineux, sans aucune acrimonie : son odeur étoit la même que celle de la Ciguë, très-désagréable, sans cependant incommoder ceux qui le sentoient. Ce suc mis dans un bocal de verre, recouvert d'une double vessie, la distendit tellement, au bout de quelques minutes, qu'il étoit à craindre que le bocal n'en fût brisé ; ce qui engagea M. Ehrhart à l'ouvrir ; la chambre fut aussi-tôt remplie d'une odeur très-forte de Ciguë, sans cependant que la liqueur eût paru fermenter ; car il lui fallut l'accès de l'air extérieur, & un tems beaucoup plus considérable pour la faire entrer en fermentation ; ce qui sembleroit prouver que ce phénomene est dû au développement d'un principe très-actif.

6° Notre Auteur a mêlé du suc de Ciguë

à du ſang nouvellement tiré de la veine, & il ne s'apperçut pas qu'il y eût produit aucun changement.

7° L'extrait, fait à la maniere de M. Storck, étoit inſipide, ou plutôt avoit un goût nauſéabonde. 15 onces de ſuc lui donnerent 4 onces & demie de ce *magma* vert; en ayant fait deſſécher la moitié dans un vaiſſeau propre, il eut une once d'un extrait mol, d'un vert brun, d'un goût ſalin, & qui ſentoit toujours la Ciguë. Ayant gardé une once de cet extrait dans une boîte négligemment fermée, pour voir s'il ſe corromproit, il le trouva, au bout de cinq mois, très-bien conſervé, ayant le goût & l'odeur de la Ciguë; mais il s'étoit couvert d'une infinité de petits cryſtaux de ſel, qui faiſoient ſur la langue une impreſſion de fraîcheur comme le nitre.

8° Une autrefois il prépara cet extrait à la maniere de la Garaye. Il lui parut en tout ſemblable au premier, à cela près qu'il n'avoit rien d'empyreumatique, qu'il ſe ramolliſſoit à l'air, & qu'il paroiſſoit avoir mieux conſervé les propriétés de la Ciguë.

9° Dix-huit onces de Ciguë, brûlées à la maniere de Tachenius, donnerent cinq gros de cendres blanches, dont M. Ehrhart tira, par la leſſive & l'évaporation, un ſcrupule, & quelques grains de ſel alkali fixe.

10° M. Storck a dit dans ſa premiere

Diſſertation, qu'ayant voulu goûter d'un ſuc laiteux, qu'il avoit vu découler de la racine de Ciguë, ſa langue s'étoit enflammée & gonflée au point de lui faire crainde pour ſa vie. Non-ſeulement M. Ehrhart n'a pas obſervé ce ſuc laiteux, mais encore toutes les racines qu'il a goûtées lui ont paru avoir le goût du panais ou plutôt du céleri. Il prit deux livres de ces racines, les plus ſucculentes qu'il put trouver : il les coupa par tranches, & les mit à la preſſe ; il en retira dix-ſept onces quatre gros, d'un ſuc jaune, un peu épais, d'un goût d'abord douceâtre, qui enſuite paroiſſoit un peu brûlant, & qui ſentoit le perſil ou plutôt le panais, mais qui ne lui occaſionna qu'une ardeur paſſagere dans la bouche, quoiqu'il l'eût goûté à pleines cuillerées. Sur la fin de la preſſion il ſortit de ces racines un peu plus d'une once d'un ſuc entiérement différent du premier ; il étoit auſſi limpide que de l'eau, doux & agréable, tirant un peu ſur le jaune, & n'avoit rien d'âcre ni de brûlant. Le premier ſuc, mis à repoſer dans un vaiſſeau de verre, commença, en vingt-quatre heures, à fermenter violemment, à répandre une odeur très-puante, & à dépoſer une eſpece de lie qui, au bout de huit jours, faiſoit plus du tiers du volume de la liqueur, qui étoit recouverte d'une pellicule de moiſiſſure. M. Ehrhart

la paſſa par un filtre pour en ſéparer cette lie, clarifia la liqueur avec un blanc d'œuf, & enſuite il la fit évaporer au bain de ſable; il s'en étoit à peine exhalé la moitié, qu'elle avoit pris une couleur brune, & la conſiſtance d'un ſyrop. Il la retira du feu, & la laiſſa, pendant pluſieurs jours, en repos; elle ſe moiſit de nouveau, & ſa ſurface étoit toute couverte de moiſiſſure: l'ayant filtrée une ſeconde fois, il l'évapora juſqu'à ſiccité, & obtint, par ce moyen, une maſſe alkaline très-âcre; elle lui donna, par la leſſive, une once & dix grains d'un alkali très-blanc, qui faiſoit une vive efferveſcence avec les acides, & qui, malgré cela, ne tomboit que difficilement en *deliquium*.

11° La ſemence de Ciguë, dont il goûta pluſieurs fois, ne fit aucune impreſſion, ni ſur ſa langue, ni ſur ſon eſtomac. En ayant écorcé quelques-unes: il trouva qu'elles contenoient un noyau d'une nature cornée, qui, étant preſſé entre les doigts, parut contenir quelque choſe d'huileux.

12° Cela l'engagea à en piler une once, & demie dans un mortier, & à la mettre à la preſſe; il obtint, par ce moyen, trois ſcrupules & demi d'une huile épaiſſe très-douce, preſqu'inſipide, & ayant le goût de l'huile de noix tirée ſans feu. Cette huile, en ſortant du ſac, étoit preſqu'auſſi épaiſſe que du beurre de Cacao; mais, peu-à-peu,

elle acquit de la fluidité, & devint douce comme de l'huile d'amandes douces. M. Ehrhart ne s'apperçut pas qu'elle eût aucune qualité nuisible.

13° Il tenta inutilement d'obtenir un sel essentiel de cette plante. Le suc exprimé, qu'il clarifia avec le blanc d'œuf, & qu'il évapora à différentes reprises, se conserva toujours sous la forme d'une liqueur saline, sans qu'il lui fût jamais possible de l'amener à la crystallisation.

M. Ehrhart convient qu'on ne peut pas déduire de cette analyse les vertus de la Ciguë; elle peut nous apprendre cependant que ces vertus résident principalement dans un principe très-volatil, qu'il seroit difficile de soumettre à nos expériences: d'où il conclut qu'on ne doit s'en rapporter qu'à l'observation, pour juger sainement de ses propriétés.

Les Auteurs ont reconnu assez généralement que les effets que la Ciguë produisoit étoient très-différens, selon qu'on l'appliquoit extérieurement ou qu'on l'employoit intérieurement. Ils l'ont presque tous regardée comme un poison, lorsqu'on la prenoit intérieurement. En effet, ils avoient observé que, toutes les fois qu'on en avoit mangé, par mégarde, parmi ses alimens, elle avoit produit les symptômes les plus effrayans, des cardialgies, des nausées, des serremens

dans les hypocondres, des hoquets, des angoiſſes, des gonflemens dans le ventre, des irritations vives dans les fibres de l'eſtomac & des inteſtins, des vomiſſemens, des diarrhées violentes; le bégaiement, l'extinction de la voix; de l'ardeur dans la gorge; une ſoif ardente, l'impoſſibilité d'avaler, l'étranglement; des ſpaſmes affreux dans l'œſophage; la ſuffocation, l'abattement, la peſanteur des membres: les malades chancelent, ne peuvent pas ſe ſoutenir; ils ſentent un engourdiſſement univerſel; leurs ſens s'émouſſent, leurs extrêmités ſe glacent; une ſueur froide ſe répand ſur tous leurs membres; les convulſions & le ris ſardonique ſe mettent de la partie: ils ſaignent du nez; ils jettent une écume verte par la bouche; leur pouls eſt le plus ſouvent lent, foible & rare; quelquefois même ils n'en ont point du tout, quelquefois auſſi il eſt fréquent, & la fievre s'allume. On trouve, dans les Auteurs, qu'elle a quelquefois produit le délire, l'obſcurciſſement dans la vue, des vertiges, des égaremens d'eſprit, la fureur, une pente invincible au ſommeil, & quelquefois ſon abſence totale.

On a propoſé différens moyens de s'oppoſer à des effets auſſi funeſtes. La méthode à laquelle M. Ehrhart donne la préférence, eſt, ſi l'on eſt appellé à temps, d'évacuer

d'abord, par les vomitifs & les purgatifs les plus doux, le poison, s'il se trouve encore dans l'estomac ou dans les intestins, de calmer ensuite les irritations qu'il a causées dans ces parties, par l'usage des adoucissans, tels que les bouillons gras, l'huile d'amandes douces, les mucilagineux, &c. enfin de rétablir leur ressort par le moyen des toniques.

Ces effets étoient plus que suffisans pour en rendre suspect l'usage interne; mais on lui a reconnu, de tout temps, de grandes vertus, lorsqu'on l'appliquoit extérieurement. Hippocrate conseille une fomentation faite, en broyant de la semence de Ciguë dans du vin blanc, dans les chutes de l'anus, accompagnées d'hémorragie. Galien recommande ces mêmes semences dans les maladies des yeux. Dioscoride loue l'usage du suc exprimé de ses sommités, épaissi & délayé dans les colires rafraîchissans & anodins. En général, les anciens l'ont regardée comme un remede froid, auquel ils attribuoient la vertu d'éteindre les feux de la concupiscence; ce qui s'accorde peu avec les effets qu'on lui voit produire; car elle paroît agir principalement comme résolutif, en procurant aux humeurs épaissies leur consistance naturelle, ou en disposant à la coction & à la crise celles qui sont stagnantes & corrompues. Aussi Pline, quoi-

qu'il adopte les idées des Médecins qui l'avoient précédé, dit-il que, de son tems, on employoit le suc de Ciguë avec les remedes résolutifs, & que son usage étoit de calmer les inflammations, les rhumatismes, les érysipeles & les autres efflorescences de la peau; que ses feuilles étoient propres à appaiser les douleurs, & à résoudre toutes les especes de tumeurs. En effet, il paroît résulter d'un très-grand nombre d'observations, qu'appliquée extérieurement, elle est un excellent remede anodin & discussif, capable de dissiper, de résoudre & d'atténuer les humeurs épaissies. On l'emploie sur-tout, avec succès, dans les engorgemens des visceres du bas-ventre, & en particulier dans ceux de la rate.

Malgré toutes les raisons qu'on avoit de se défier d'un remede de cette espece, pris intérieurement, il y a eu cependant, dès les premiers âges de la médecine, & surtout parmi les modernes, des hommes assez hardis, qui ont donné la Ciguë seule ou mêlée à d'autres médicamens, & préparée de différentes manieres, & qui n'ont eu qu'à se louer de leur témérité. Hippocrate la met au rang des emménagogues, en quoi il a été suivi par Averroës, Brassavole & plusieurs autres. Galien la fait entrer dans plusieurs médicamens internes. Parmi les modernes, Reneaulme, Bowle cité par

Rai, &c. l'ont auſſi employée intérieurement, ſans aucun inconvénient. D'autres l'ont fait entrer dans différens remedes compoſés ; mais c'eſt ſur-tout M. Storck qui en a étendu l'uſage. Ses fameuſes pilules de ciguë ſont entre les mains de tout le monde ; & elles ont été employées avec des ſuccès fort inégaux, mais preſque toujours ſans accidens, quoiqu'on en ait porté la doſe juſqu'à pluſieurs dragmes, & même juſqu'à des demi-onces. Il réſulte de ces obſervations, & de celles des autres Médecins qui ont fait uſage de ces pilules, qu'elles ſont le réſolutif le plus pénétrant, & le correctif le plus puiſſant que la médecine ait juſqu'ici mis en uſage ; elles amenent à une ſuppuration louable les tumeurs endurcies qu'elles ne peuvent pas réſoudre ; elles corrigent les acrimonies, les écoulemens fétides ; elles détergent les différens ulceres, & ſur-tout les ulceres cancéreux, &c. Cependant on auroit tort de les regarder comme un remede infaillible dans tous ces ſortes de cas. Mais quel remede peut paſſer pour tel ?

Nous ne rapporterons pas le réſultat des obſervations de M. Storck, & des Médecins qui ont fait uſage de la ciguë depuis lui. Nous en avons déjà rendu compte à meſure qu'elles ont été publiées. Nous nous contenterons donc, & c'eſt

par-là que nous terminerons notre Extrait, d'expoſer en peu de mots les obſervations faites à Straſbourg ſur ce remede. Ces obſervations, que M. Ehrhart a recueillies, ſont au nombre de quatorze. Il y en a ajouté trois autres de lui. La premiere a pour objet un homme de cinquante ans, qui avoit, depuis quarante ans, un ulcere à la jambe, avec carie à l'os, produit par deux fractures qu'il avoit éprouvées à cette partie, après qu'elle eût été long-temps malade d'une brûlure. Dans cet eſpace de temps il avoit fait une infinité de remedes, mais ſans ſuccès. M. Guering, Médecin de l'Hôpital & des Enfans-Trouvés, lui preſcrivit les pilules de ciguë. Elles le guérirent parfaitement en vingt jours de tems, & il n'a pas éprouvé depuis le moindre des accidens qui ont coutume de réſulter de la guériſon trop prompte des vieux ulceres de cette eſpece.

La IIe, Un homme auſſi de cinquante ans, attaqué, depuis long-temps, d'une fievre quarte qui avoit produit une tumeur à la rate. Il fut guéri de l'une & de l'autre par l'uſage des pilules & de l'emplâtre de ciguë, qu'on lui appliqua ſur la tumeur.

La IIIe, Un enfant de ſept ans, leucophlegmatique, & portant une tumeur dure, qui fut parfaitement guéri, en peu de tems, par les mêmes moyens.

La IVe Une femme de quarante ans,

hydropique. M. Guering, après avoir vuidé les eaux, par le ſecours du vin ſcillitique, la mit à l'uſage des pilules, pour fondre les obſtructions qu'elle avoit dans l'abdomen. Elles lui réuſſirent parfaitement bien ; & depuis ce tems-là elle a joui de la meilleure ſanté.

La V[e] Un ſoldat de vingt-deux ans, qui ayant été attaqué d'une paſſion iliaque, avoit avalé, par le conſeil d'une femme, une balle de plomb : les vomiſſemens ceſſerent ; mais la colique ſubſiſta toujours & il ſe forma, dans l'aîne droite, une tumeur dure, que les pilules de Ciguë fondirent entiérement.

La VI[e] a été communiquée par M. Ehrmann, Médecin de Strasbourg. Une femme de quarante ans n'avoit jamais eu ſes regles, que, trois jours auparavant, elle n'éprouvât des oppreſſions, des vertiges, la céphalalgie, & des douleurs ſi vives au bas-ventre, qu'elles lui faiſoient jetter les hauts cris : à cela s'étoit joint une tumeur dans la région hypogaſtrique, vers le pubis. Elle avoit fait inutilement beaucoup de remedes. Enfin M. Ehrmann lui fit prendre les pilules de Ciguë ; & quoiqu'elle ne fût pas parfaitement guérie, lorſqu'il a écrit ſon obſervation, cependant elle avoit déjà eu deux fois ſes regles ſans éprouver ces accidens ; & il y avoit tout lieu d'eſ-

pérer qu'elle se rétabliroit complettement.

La VIIe Une fille fut attaquée de fievres quartes & tierces, qui furent suivies d'obstructions dans tous les visceres du bas-ventre, & ensuite d'une hydropisie universelle. M. Paris, Médecin du Cardinal de Rohan, chercha à calmer la fievre, à évacuer les eaux par les purgatifs, les incisifs, les doux apéritifs; ce qui lui réussit assez bien; le plus difficile lui restoit à faire, c'étoit de détruire les obstructions : il tenta inutilement plusieurs remedes; mais enfin les pilules & l'emplâtre de Ciguë remplirent complettement cette indication, & la malade fut parfaitement guérie.

La VIIIe est d'un homme de soixante-cinq ans, qui, en dix-huit mois de tems, avoit essuyé neuf attaques d'apoplexie, & & qui n'a pas eu de rechute, depuis un an qu'il fait usage des pilules de Ciguë, par le conseil de M. Paris.

La IXe contient l'histoire d'un soldat de vingt-cinq ans, qui devint sourd à la suite d'une fievre. M. Paris soupçonnant que sa surdité avoit pour cause une parotide qu'il avoit gonflée, lui prescrivit les pilules de Ciguë, qui rétablirent en effet son ouïe en un mois de tems.

La Xe a pour objet un cancer ouvert à la parotide gauche, que portoit une fille de dix-sept ans. M. Ottman le combattit avec les

pilules de ciguë ; en peu de tems les chairs fongueuses disparoissent, le pus devient louable, & la parotide bien détachée, égale à peine le volume d'une noix. On l'extirpe avec le plus grand succès ; & les pilules de ciguë, dont la malade continue l'usage, achevent la cure.

La XI[e] a encore pour objet un cancer à la mamelle qu'une femme de cinquante ans portoit depuis très-long-tems. Elle avoit, en outre, des douleurs par-tout le corps, qui indiquoient que le virus cancéreux étoit répandu par-tout, quoique la cure ne fût pas encore complete, lorsque l'observation a été écrite ; cependant les choses étoient dans le meilleur état, & il y avoit tout lieu d'espérer qu'elle se rétabliroit entiérement.

La XII[e], communiquée par M. Lauth, Médecin de Strasbourg, a pour objet une femme qui avoit à la matrice un ulcere chancreux de nature vénérienne. Les anti-vénériens les plus appropriés ne firent qu'aigrir le mal. M. Lauth eut recours à la ciguë, ayant soin de purger de tems en tems sa malade avec les pilules mercurielles. Il eut l'agrément de voir sa santé se rétablir de jour en jour ; à la fin elle fut entiérement guérie.

La XIII[e] est un ulcere d'un mauvais caractere, qui s'étoit formée à la partie anté-

rieure de la poitrine, par la métaſtaſe de l'humeur d'une fievre pleurétique mal jugée. Il fut guéri, comme tous les autres, par les pilules de ciguë, dont le malade prit en tout une demi-once.

La XIVe eſt l'hiſtoire d'une ophthalmie ſéreuſe, qui, ayant réſiſté à toutes ſortes de remedes, céda enfin à l'uſage des pilules de ciguë. Cette obſervation a cela de ſingulier, que la malade ne pouvoit prendre plus de quatre grains de ce médicament ſans éprouver des nauſées & des vomiſſement.

Enfin, des trois obſervations de M. Ehrhart, la premiere a pour objet des chancres vénériens, qui, après avoir réſiſté à tous les remedes mercuriels, & même au remede de M. Van Swieten, furent guéris par les pilules & les lotions de ciguë, ſoutenues de l'uſage de la décoction des bois. La ſeconde, une femme qui avoit des obſtructions dans le ventre, & ſur-tout dans le méſentere, qui l'avoient réduit dans un état d'éthiſie & d'atrophie, qui la retenoit au lit depuis ſix mois. La fievre hectique ayant été calmée par des remedes appropriés, les pilules de ciguë fondirent tellement les obſtructions, qu'il n'en reſta plus aucun veſtige, & que la malade fut entiérement guérie. La troiſieme, qui eſt auſſi la derniere, contient l'hiſtoire d'un homme, qui,

à la ſuite d'une maladie aiguë, fut attaqué de vomiſſemens continuels, & d'une conſtipation opiniâtre. Quelques doux laxatifs, des lavemens de même eſpece, & les pilules de Ciguë le rétablirent en peu de tems, malgré l'état de maigreur où cela l'avoit réduit. M. Ehrhart ajoute qu'il a guéri deux jeunes filles attaquées d'hydropiſie, en leur faiſant faire uſage des pilules de Ciguë; après avoir vuidé les eaux. Pour qu'on ne l'accuſe pas de vouloir donner ce remede pour une panacée, il finit ſa Diſſertation par l'hiſtoire de pluſieurs maladies qui lui ont réſiſté, telles qu'une tumeur ſquirrheuſe dans la région de la matrice, un cancer du même viſcere, trois cataractes commençantes, le rachitis, une tumeur à la mamelle, deux épileptiques, des ulceres malins aux pieds, un cancer ſous l'aiſſelle, &c.

DESCRIPTION

D'une Fievre putride & vermineuſe, qui a régné à Cuſſet & aux environs, à la fin de l'année 1762, & au commencement de 1763; par M. COLIN, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, & Médecin de l'hôpital de Cuſſet.

Nous avons eu, l'automne dernier, & la

majeure partie de l'hiver, des fievres putrides-vermineuſes, accompagnées de ſymptômes terribles. La corruption des humeurs étoit ſi conſidérable, & l'engorgement des vaiſſeaux, ſur-tout de ceux du cerveau, étoit pouſſé à un tel point, qu'au ſecond ou au troiſieme jour de fievre, le malade tomboit dans un délire manifeſte, qui continuoit pendant le cours de la maladie, & ſe faiſoit encore appercevoir ſur la fin de la convaleſcence. J'ai eu des malades qui ſe levoient, avoient bon appétit, prenoient ſenſiblement des forces, le pouls bien réglé; malgré cela, leur eſprit ſe reſſentoit encore de la violente ſecouſſe que les fibres du cerveau avoient ſouffertes pendant le cours de la maladie.

Les premiers ſymptômes de cette fievre n'annonçoient rien de funeſte. De légers friſſons moins marqués dans l'un, bien plus longs dans d'autres; la tête peſante, une douleur fixe ſur les ſinus frontaux, de la laſſitude dans les jambes, un certain malaiſe, & la langue épaiſſe & blanchâtre, étoient les ſymptômes qui accompagnoient le premier période. Ils étoient bientôt ſuivis de fréquentes & inutiles envies de vomir, d'un pouls plein & embarraſſé; la langue devenoit épaiſſe & jaunâtre, & on éprouvoit une ſenſation douloureuſe de chaleur,

au bout du doigt, quand on touchoit long-tems le malade.

Le troiſieme ou le quatrieme jour au plus, ne ſe paſſoit pas ſans que le délire ſe mît de la partie. Le ſeptieme jour on s'appercevoit de ſoubreſaults dans les tendons, qui étoient ſuivis de mouvemens convulſifs dans les membres; la mâchoire, & fort ſouvent tous les muſcles de la face, en étoient atteints: un grincement de dents preſque continuel, & l'impoſſibilité d'ouvrir la bouche, mettoit le malade dans le cas de demeurer ſouvent des quinze à vingt heures, ſans rien prendre. Si les muſcles de la mâchoire, ainſi contractés, ſe relâchoient un peu, & leur laiſſoient la liberté de ſortir la langue, le peu qui paroiſſoit étoit d'un blanc jaunâtre; ſur la fin, ſi l'on n'en avoit pas eu un ſoin tout particulier, elle ſe montroit noire & gerſée.

Les vents contenus dans l'eſtomac & les inteſtins fatiguoient cruellement les malades. Ils en rendoient ſouvent par le haut & par le bas, ſans en recevoir aucun ſoulagement momentané, la putréfaction étant aſſez conſidérable pour en développer de nouveaux, & leur donner un degré de raréfaction propre à remplacer ceux qui étoient ſortis.

Tous ces ſymptômes ont perſiſté, avec la même violence, les dix-huit, vingt, & ſouvent

ſouvent vingt-cinq premiers jours de la maladie, & n'ont commencé à diminuer que quand l'humeur morbifique ſe portant peu-à-peu ſur les oreilles, diminuoit le levain putréfiant, qui, auparavant mêlé & circulant avec les humeurs, y cauſoit tant de déſordre. Cette métaſtaſe a été ſi conſtante, qu'aucun malade n'eſt entré dans le quatrieme période de cette fievre, ſans y paſſer ; & tous ceux dans qui on appercevoit une légere ſurdité qui alloit en augmentant, pouvoient ſe flatter de guérir, malgré l'état déplorable dans lequel ils étoient, pourvu que, de leur côté, ils ne s'oppoſaſſent pas à la cure par leur étourderie dans le régime.

Tout Médecin attentif à la variation des ſaiſons, & qui veut en tirer des connoiſſances propres à traiter efficacement les maladies qui en ſont les ſuites, doit ſavoir juſqu'à quel point une chaleur étouffante, comme celle que nous avons eu cet été, diſpoſe les corps à la putréfaction, ſur-tout lorſqu'il ſurvient de l'humidité, pour en développer les produits. Ce principe une fois admis, l'on devoit s'attendre à voir régner la maladie dont je viens de donner la deſcription, l'automne ayant été aſſez pluvieux pour compléter le mouvement de fermentation que la chaleur de l'été avoit commencée. Outre cela, les chaleurs ayant été continues, les eaux s'étoient évaporées

en grande partie le peu qui reſtoit, étant ſans mouvement, ſe corrompoit, & contenoit dans ſon ſein un millier d'inſectes différens, qui venant à périr & à ſe corrompre, infectoient l'air environnant, & le rempliſſoient d'un mauvais levain qui ſe communiquoit au loin, de façon que la ville & la campagne, le pauvre & le riche n'ont pas été exempts de cette maladie. Preſqu'aucun de ceux de cette ville qui ont été à même de ſe faire ſecourir, dès les commencemens, ne ſont péris; mais ceux des environs, qui manquoient de ſecours, ne pouvoient guere ſe tirer d'embarras; la diſpoſition à la gangrene étoit trop conſidérable, tant dans les ſolides que dans les fluides, pour ne ſe pas manifeſter chez eux, & les faire périr dans le tems même que l'on croyoit que la nature avoit été ſuffiſante pour détruire les plus dangereux ſymptômes de la fievre.

Quoique la raréfaction du ſang me parût aſſez conſidérable dans le commencement de cette maladie, & que le pouls fût plein, je n'ai preſque pas été dans le cas de répéter la ſaignée; l'ayant pratiquée une fois, le pouls s'affaiſſoit, & les humeurs tendoient ſi fort à la diſſolution, qu'à moins de vouloir faire périr le malade ſous la lancette, il falloit s'en abſtenir. J'ai même traité pluſieurs de ces fievres, ſans faire

ouvrir la veine. Le malade ayant laissé écouler les premiers jours, sans se procurer ce secours, & pour lors la putréfaction ayant pris le dessus, les évacuations fréquentes, par haut & par bas, ont été mieux indiquées & plus salutaires.

Après une saignée, le tartre émétique pris en lavage, m'a été d'un grand secours. Par son moyen, je débarrassois l'estomac des mauvais levains qui y étoient contenus, sans compter nombre de vers qu'il entraînoit. Après un jour de repos, j'ai tâché de diminuer les humeurs corrompues, & d'évacuer les vers contenus dans les intestins, en faisant prendre à mes malades un minoratif, que j'ai toujours répété efficacement, deux jours après, quoiqu'ils fussent déjà dans le délire.

Après ces premieres évacuations, il falloit soutenir le pouls, qui, dans le courant de la maladie, s'affoiblissoit considérablement, & tâcher de donner un cours uniforme au suc nerveux, qui se portant en plus grande quantité aux parties irritées, par l'âcreté des humeurs, y occasionnoit des soubresaults dans les tendons, & des mouvemens convulsifs dans les membres : il falloit, avec cela, s'opposer à la disposition dissolutive où étoient toutes les humeurs. J'ai cru pouvoir remplir ces indications, par l'usage d'une potion

bien ſimple, & dont la vertu anti-ſeptique & nerveuſe peut être regardée comme sûre, m'ayant toujours réuſſi ; l'eau de menthe & de chicorée en formoient le véhicule ; le ſel d'abſynthe, le ſel de nitre en petite doſe, un peu de muſc, fort ſouvent du camphre diſſous dans l'huile, & le ſuc de citron, à moins que la mauvaiſe poitrine du ſujet ne le contre-indiquât, en formoient la compoſition ordinaire ; quand l'irritation du genre nerveux étoit trop irréguliere, j'y ajoutois la teinture de caſtor, & l'eau de fleurs d'orange : ils prenoient une cuillerée de cette potion toutes les deux heures, le même jour qu'ils avoient été purgés pour la ſeconde fois, & continuoient ainſi preſque juſqu'à la fin de leur traitement, y ajoutant ou diminuant quelque choſe, ſuivant les circonſtances.

Les lavemens, tantôt avec le ſucre, le lait & le ſel marin, & tantôt compoſés ſeulement d'une décoction de plantes émollientes, & ſoutenus de fomentations des mêmes plantes, appliquées ſur le bas-ventre, ont procuré des évacuations conſidérables & très-ſalutaires ; avec ce ſeul ſecours je leur ai maintenu le ventre libre dans le fort de la maladie ; j'ai évitai les gonflemens qui, par intervalle, les fatiguoient cruellement, & j'ai mis les humeurs dans le cas

de ſe purifier à la longue, après avoir expulſé les mauvais levains qui y étoient contenus.

Le pouls s'affaiſſant conſidérablement du dix au douze, je l'ai toujours relevé avec ſuccès, par deux emplâtres véſicatoires appliqués aux gras des jambes, qui à la longue procuroient une ſuppuration abondante & diminuoient les ſymptômes.

En ſuivant ce traitement, j'avois la conſolation de voir mes malades, après avoir été à la derniere extrêmité, commencer à devenir un peu ſourds, & avoir encore aſſez de force pour ſoutenir une douce moiteur qui leur arrivoit du ſeize au vingt, & qui, lorſqu'elle ſe ſoutenoit, fortifioit plutôt le malade qu'elle ne l'affoibliſſoit.

Dans le tems que la moiteur commençoit à paroître, & que la ſurdité alloit en augmentant, je n'ai pas trouvé de meilleur cordial ni un plus puiſſant anti-ſeptique que le vin; j'en faiſois mettre une ou deux cuillerées dans chaque priſe de bouillon; par ce ſecours les malades les digéroient plus facilement, ils en prenoient fort ſouvent avec la limonade, ayant vu par expérience qu'un acide végétal ainſi uni au vin, loin d'affoiblir ſa vertu anti-ſeptique, l'augmente beaucoup. Quoique mes malades fuſſent encore dans le délire, quand je leur preſcri-

vois du vin, l'embarras dans le cerveau, ni la fievre n'augmentoient nullement; mais s'ils en faiſoient uſage avant ce tems-là, ils s'en repentoient bientôt, la tenſion des fibres du cerveau étoit plus forte; les ſoubreſaults dans les tendons, & les mouvemens convulſifs bien plus violens.

Après que cette moiteur avoit duré quelques jours, un minoratif diminuoit très-fort la fievre, qui étoit finalement emportée par quelques verres d'apozème dans leſquels entroit le quinquina, les fleurs de camomille, le ſel d'abſynthe, & le citron.

Malgré tous les ſoins que l'on prenoit pour tenir les malades dans un état de propreté, ils ont preſque tous eu les feſſes écorchées, & dans la ſuite gangrénées; les onguents ordinaires, animés de ſtyrax, empêchoient les progrès qu'auroit pu faire la gangrene dans le cours de cette maladie; mais la ſuppuration ne s'établiſſoit bien que quand le malade avoit commencé l'uſage des apozèmes; nouvelle preuve de l'efficacité du quinquina, pour s'oppoſer aux ſuites d'un ſang gangréné & diſſous.

Pendant le cours de ces fievres, mes malades ont pris, pour boiſſon ordinaire, une légere limonade bouillie. Je leur faiſois mettre ſur la langue des tranches d'oranges trempées dans l'eau, & ſaupoudrées de ſucre; ce qui diminuoit leur altération, &

empêchoit que la langue ne se gerçât.
Après avoir fait faire usage des apozèmes ci-dessus décrits, pendant une huitaine de jours, je repurgeois mes malades pour la derniere fois. Ils ont souvent été retenus dans leur chambre, plus d'un mois après que la fievre étoit passée, les écorchures des fesses étant très-longues à se cicatriser.

OBSERVATIONS

Sur un Mémoire de M. LOUIS, *Chirurgien-Consultant des armées du Roi, concernant une question anatomique, relative à la Jurisprudence; par M.* PHILIP, *Médecin de la Faculté de Paris.*

Depuis quelques mois il se répand dans le public une brochure ayant pour titre: *MEMOIRE sur une question anatomique, relative à la jurisprudene, dans lequel on établit les principes pour distinguer, à l'inspection d'un corps trouvé pendu, les signes du SUICIDE, d'avec ceux de l'ASSASSINAT.* La malheureuse histoire des *Calas*, si connue dans toute l'Europe, a donné lieu à cette nouvelle production. L'Auteur en avoit fait la lecture dans une séance de l'Académie de chirurgie dont il est mem-

bre. Il a cru devoir profiter du moment où tous les yeux ſont fixés ſur la famille la plus déſolée, pour expoſer ſon travail au grand jour; perſuadé ſans doute que ces circonſtances rendoient intéreſſant un mémoire qui avoit pour objet d'éclairer les eſprits ſur une matiere ſi obſcure. Pour l'approfondir, *il n'a négligé aucun moyen d'inſtruction; il a fait des recherches, établi des correſpondances, conſulté de vive voix l'Exécuteur de la Juſtice, fait des expériences ſur les cadavres humains & ſur des animaux vivans.* L'affaire des *Calas* en eſt-elle plus éclaircie? Non. L'Auteur du mémoire a tout-à-fait perdu de vue cet objet principal, pour ne s'occuper que des détails inutiles, ſoutenir des opinions hazardées, & nous donner les principes les plus dangereux: ſuivons-le dans ces trois articles. Il eſt eſſentiel de mettre les novices en garde contre l'erreur. Les Magiſtrats pourroient d'ailleurs en recevoir des impreſſions qui influeroient ſur leurs jugemens, dans les cas de même nature. Il eſt encore plus eſſentiel d'en prévenir les funeſtes conſéquences.

Nous appellons détails inutiles tout ce qui ne concourt point à la ſolution du problême. Il s'agit *de déterminer, lorſque la ſtrangulation aura réellement cauſé la mort; comment on pourra reconnoître ſi elle a été volontaire, ou l'effet d'une violence extérieure:*

ou pour nous expliquer plus clairement, & conserver l'analogie qu'il doit y avoir entre l'état de la question & l'histoire des *Calas*, qui en a donné le sujet, il s'agit de distinguer dans un homme pendu vivant, s'il s'est pendu lui-même, ou s'il n'a pas été pendu par un autre. L'Auteur du mémoire est cependant plus occupé de nous prouver *que la méchanceté des hommes les a rendus industrieux jusques dans le crime; & que, pour se soustraire aux peines capitales que mérite un assassinat, ils ont quelquefois cherché à le faire méconnoître, en pendant la personne qu'ils avoient fait mourir par une autre voie.* Ces possibilités une fois admises, *lorsque la mort du sujet est bien constatée, il s'agit,* selon lui, *de connoître s'il a été pendu vivant, ou après sa mort.* N'est-ce pas le même point de controverse si bien décidé par les Auteurs qui ont écrit avant notre Académicien ? Ne dit-il pas lui-même que *toute l'attention des Auteurs qui ont traité cette matiere, s'est bornée à la seule question de savoir si le corps suspendu avoit été étranglé vivant, ou s'il n'avoit pas été pendu après avoir perdu la vie par une autre cause ?* Ne savions-nous pas que la suspension, après la mort, se reconnoît au défaut de *rougeur*, de *meurtrissure*, de *changement de couleur à l'endroit du col où la corde a fait son impression;* qu'alors *la face du cadavre est dans l'état naturel;* qu'il n'y a

point d'écume à la bouche, ni dans les narines; que *la langue* n'eſt *ni gonflée, ni noire?* Il eſt donc inutile de nous répéter l'hiſtoire de cette *femme de la ville de Mantes, qu'on avoit trouvée pendue à une ſolive dans une grange*, puiſqu'une plaie qui *traverſoit le cœur de part en part, avoit été la véritable & ſeule cauſe de ſa mort, & qu'elle avoit précédé la ſuſpenſion du cadavre?* Que prouve ici l'hiſtoire que *Bohnius* rapporte d'une autre *femme trouvée ſuſpendue*, puiſqu'elle *ne l'avoit été qu'après ſa mort, qu'on jugea avoir été cauſée par des coups mortels ſur le bas-ventre?* Que conclure pour le cas dont il s'agit, de tout le détail de la procédure faite au ſujet de la mort de *Barthelemy Pourpre*, qu'on trouva pendu à la campagne, puiſque ſon pere l'avoit auparavant *étranglé à terre?* Quelle inſtruction croit-on nous donner par *l'hiſtoire tragique & effroyable d'un pere qui fut trouvé pendu près de la ville de Berne en Suiſſe*, après avoir été aſſaſſiné par ſon propre fils? Nous en dirons autant de l'hiſtoire *d'un priſonnier*, qui, *jouiſſant d'une bonne ſanté, mourut ſubitement*, ſans être ni pendu ni étranglé, & de la mort duquel on accuſa le Gouverneur. Telle eſt encore l'hiſtoire de ce voleur que le Meûnier des environs d'Abbeville détacha de la potence le lendemain de ſon ſupplice, rappella à la vie & à la ſanté par ſes ſecours, & qu'il ramena quinze jours

après au même poteau dont il l'avoit tiré, pour punir ce miférable d'avoir volé fon libérateur. Quel rapport entre l'objet du mémoire & l'hiftoire de cet *Allemand qui s'étoit coupé la gorge* chez un Banquier de Paris, accufé d'être l'affaffin ? Que font enfin à l'affaire des *Calas* tous ces raifonnemens, pour nous engager à fecourir les pendus fuicides; cette difcuffion fur le moral ou le phyfique de leur action, ces avis publiés depuis 1740 au fujet des noyés, l'éloge de la philofophie & des arts, la longue note où les filles de Milet, Aulu-Gelle & Tacite font étonnés de fe rencontrer, &c. ?

Paffons aux opinions hafardées. Nous nous contentons d'indiquer celle-ci. *La corde, fur-tout dans ceux qui fe pendent eux-mêmes, n'agit point du tout fur le conduit de l'air,* qui le mettroit à l'abri de la preffion. Sur quelle partie, fur-tout, la corde agiroit-elle? Nous infifterons un peu plus fur la fuivante. *Les pendus ne meurent pas faute de refpiration, c'eft-à-dire que la caufe de leur mort ne dépend pas, comme on le croit vulgairement, de la refpiration primitivement interrompue par le lien qui leur ferre le col. Cette fonction fubfifte en eux jufqu'à la fin; & ils meurent vraiment apoplectiques, par la compreffion des veines jugulaires.* Voici l'unique preuve dont s'appuie l'Auteur du mémoire. Il *la trouve dans la facilité avec laquelle on a*

rappellé à la vie ceux qui s'étoient pendus eux-mêmes, lorsqu'ils ont été secourus à tems. Deux histoires viennent encore là fort à propos, pour allonger la matiere. Dans l'une, communiquée par un Chirurgien de Lyon, c'est un homme qui, s'étant pendu deux fois, & ayant été deux fois secouru, *en fut quitte pour des douleurs consécutives de la tête & des jambes.* Dans l'autre, rapportée par le Chancelier BACON, c'est *un Gentilhomme à qui il prit fantaisie de savoir si ceux que l'on pend souffroient beaucoup de mal. Il en fit l'épreuve sur lui-même.* Secouru par son ami, on ne voit pas qu'il en ait conservé la moindre incommodité. Quelle ressemblance trouve-t-on entre l'état de ces deux pendus, & l'état d'un homme vraiment apoplectique? *la facilité avec laquelle on les a rappellés à la vie*, n'est-elle pas plutôt une preuve négative de l'apoplexie? preuve qui est confirmée par l'aphorisme *d'Hipocrate*, qui dit *qu'il est impossible de guérir une forte apoplexie, & qu'il est difficile d'en guérir une légere* (a). Si les pendus mouroient *vraiment apoplectiques*, ce seroit sans doute d'une forte apoplexie, & lorsqu'on tâcheroit de les secourir, quoiqu'il en fût encore tems, on n'auroit pas autant de facilité qu'on veut nous le faire croire, à les rappeller à la vie. On voit par là que ce n'est pas d'*Hyppocrate*

[a] *Hipp. Aphor.* 42, sect. ij.

que l'Auteur du mémoire a fait ſon étude particuliere. Dans l'extrait qu'a donné de ſon ouvrage le Mercure de France du mois de Juin, on nous inſinue que c'eſt ſur-tout la doctrine de *Paré*, de *Riolan*, de *Zacchias*, d'*Alberti*, de *Garmann*, &c. qu'il s'eſt rendu très-familiere : apportons-lui donc des preuves tirées de ces Auteurs qu'il paroît ſi bien connoître. *Garmann*, qui penſe & dit expreſſément que les pendus ne meurent que par le défaut de reſpiration (*a*), dans le même *gros volume*, *de miraculis mortuorum*, nous rapporte, d'après *Cardan*, deux faits tout-à-fait péremptoires. Dans le premier on voit qu'un homme qui avoit été pendu deux fois par l'Exécuteur de la Haute Juſtice, avoit toujours été préſervé des effets de la ſtrangulation, ce qu'on regardoit comme une eſpece de miracle ; mais qu'enfin le Juge ayant changé ſon ſupplice, il périt cette troiſieme fois, & qu'on lui trouva la trachée-artere oſſifiée. L'autre fait eſt de la même nature. Un homme ayant été pendu à Bologne, fut trouvé vivant après avoir reſté long-tems attaché à la potence, & on nous allegue la même cauſe de ſa conſervation, c'eſt-à-dire l'oſſification de la trachée-artere. (*b*) Peut-on ſe refuſer à de pareils faits ? Qu'exige-t-on de plus pour être convaincu ? S'il reſtoit

[a] *De miracul. mortuor.* lib. iij, tit. jv, §. 50, pag. 1235.

[b] *Id.* Lib. iij, tit. iij, §. 33, pag. 1077.

encore le moindre doute, *Becker* nous fourniroit le moyen de le lever par l'expérience dont il nous fait part. » Je me souviens, dit-
» il, que nous pendîmes à Wirtemberg un chien
» qui resta pendu jusqu'à ce que nous eûmes
» observé que le mouvement du cœur étoit
» entiérement éteint. Nous le laissâmes en-
» suite couché par terre pendant un demi-
» quart d'heure; & quoiqu'il ne revînt point
» à lui, après lui avoir soufflé de l'air dans la
» gueule, nous ne perdîmes cependant pas,
» mes amis & moi, toute espérance de le faire
» revivre. Je pensai à la bronchotomie, que je
» crus être notre derniere ressource, pour sau-
» ver cet animal. Nous la pratiquâmes aussi-
» tôt, parce que le cas étoit urgent. Ayant
» introduit un petit tube dans l'ouverture de
» la trachée-artere, nous soufflâmes deux ou
» trois fois de l'air, en mettant un petit in-
» tervalle de tems entre chaque reprise. Après
» la troisieme, nous observâmes que la poi-
» trine commençoit à s'élever; mais après la
» cinquieme fois, nous eûmes la joie de voir
» l'animal remuer un peu les pieds & la
» queue. (*a*) « Pour abréger, on vint à bout de sauver le chien, qui en fut quitte pour avoir un an sa voix enrouée.

Appliquons l'expérience de *Becker* à l'opinion avancée par l'Auteur du mémoire;

[a] *Joh. Conrad. Becker. De submersor. morte sine potâ aquâ.* §. xxxvij, pag. 67.

qu'auroit pu faire un chien pendu, & la bronchotomie, & l'air qu'on lui souffla dans la trachée-artere, s'il eût été vraiment apoplectique? Concluroit-il que cette opération est un remede pour l'apoplexie ?

Mais ce n'est point encore assez. Nous voulons convaincre l'Auteur du mémoire que *la respiration* ne *subsiste* point *dans les pendus jusqu'à la fin*. Peut-être se rendra-t-il à l'autorité d'un Auteur moderne, homme très-respectable, très-instruit, & qui lui donne des éloges. *Cangiamila*, Chanoine-Théologal de l'Eglise de Palerme, & Inquisiteur provincial du royaume de Sicile, nous dit que les pendus sont certainement privés de l'air, & que néanmoins plusieurs d'entr'eux ont été rappellés à la vie, lorsqu'on a eu coupé la corde. Cette (*a*) facilité de sauver les pendus ne prouve-t-elle pas encore pour nous? N'est-il pas plus court & plus aisé de rendre à l'air le passage qu'on lui avoit fermé, que de détruire une apoplexie, telle qu'elle soit ?

Nous avouons cependant que les vaisseaux du cerveau des pendus sont assez engorgés pour en imposer. Mais d'où dépend leur engorgement ? C'est sur-tout de la suffocation. Sans recourir à la compression des veines jugulaires par la corde, la physiologie nous en fournit une explication fondée sur le genre de

(a) *Embryolog. sacr.* lib. iij, cap. xx, p. 199.

mort que le patient a essuyé. Nous allons la développer. C'est *Garmann* qui nous met sur la voie. Il est du sentiment qu'après les maladies convulsives du diaphragme, après l'asthme, &c. on ne meurt pas, comme après les autres maladies, dans le moment de l'expiration, mais qu'on meurt dans celui de l'inspiration. Il en est de même de ceux qui se noient, de ceux que la fumée suffoque, ou qui sont étranglés (*a*). *Garmann* n'en donne pas la raison. Nous l'empruntons d'*Hebenstreit*, Professeur public en l'Université de Léipsick, Doyen de la Faculté de médecine, & Médecin ordinaire de la ville (*b*). C'est le désir de conserver leur vie, qui leur fait faire des efforts prodigieux pour attirer l'air qui va leur manquer, & dont la sortie est sur le champ tout-à-fait interceptée. Cela posé, le diaphragme des pendus doit nécessairement s'abaisser outre mesure. Alors les deux tendons, dans l'intervalle desquels est située l'aorte descendante, seront dans la plus violente contraction; & par conséquent le vaisseau qu'ils embrassent sera fortement comprimé. Le fluide qu'il contient sera donc gêné dans son cœur, & il refluera vers toutes les parties où il y aura moins de résistance. Le poumon,

[a] *De miracul. mort. in dissertat præliminar. de cadav.* §. 169, pag. 111.

[b] *Antropolog. forens.* sect. ij, membr. ij, cap. ij, art. jv, §. VI, pag. 485.

le cœur seront les premiers exposés à l'impétuosité de son retour, & en recevront tant que leur capacité pourra permetre. Le sang ira bientôt par les arteres souclavieres, occasionner l'échymose des bras, & leur lividité jusqu'au bout des doigts. Les branches de l'artere carotide externe lui donneront lieu de produire la noirceur, le gonflement du visage, la pro-éminence des yeux, le boursoufflement des levres, la tuméfaction de la langue. Les arteres carotides internes, peu exposées par leur situation profonde à être tout-à-fait comprimées par la corde, lui fourniront encore une voie de retraite; & la substance du cerveau n'étant pas capable de résister, son engorgement deviendra donc aussi facile que prompt. La rougeur, le gonflement, la lividité, l'échymose des parties inférieures découlent de la même source. L'ouverture du diaphragme abaissé, destinée à donner passage à la veine-cave ascendante, comprimera de même ce vaisseau; & le sang, au lieu de revenir au cœur, se trouvera forcé de séjourner. Un obstacle assez foible seroit capable de l'arrêter, puisqu'il remonte contre son propre poids. Que ne doit-il pas arriver, quand la veine cave sera pressée dans tout son diametre? Les moins instruits en physiologie concevront sans peine cette explication. Elle rend raison de tous les symptômes, signes, effets, & phénomenes de l'étranglement. Est-

il possible de le faire dans le systême de notre Académicien? D'ailleurs, l'apoplexie occasionneroit-elle toujours une mort aussi promte que la suffocation? Voit-on souvent des apoplectiques avoir le visage gonflé, livide, & noir, comme les pendus?

Jusqu'ici, nous n'avons supposé la respiration supprimée, que par la corde; mais comme elle agit aussi sur les veines jugulaires, faisons plus, ôtons à l'Auteur du Mémoire tout moyen de replique, & prouvons-lui que la même chose peut arriver sans la moindre compression des vaisseaux du col. L'autorité de *Zacchias*, Médecin du Pape Innocent X, nous fournit la premiere preuve. Cet Auteur assure que, dans toutes les suffocations, soit qu'une corde ou autre violence extérieure les produise, soit qu'une cause interne leur donne lieu, tous les phénomenes qu'on observe, dépendent entiérement de ce que, LA RESPIRATION ÉTANT INTERCEPTÉE, le sang se porte aux parties supérieures; qu'il engorge les veines de la tête & des parties voisines; qu'il déchire souvent & brise les vaisseaux; delà le gonflement, la lividité, la noirceur, les hémorragies & autres effets qu'on remarque en pareil cas. (*a*) *Reinesius*, Bourguemestre d'Altembourg, Conseiller de l'Electeur de Saxe, Praticien de Léipsick, & l'un de ces

[a] *Zacch. Quæst. medico-legal.* lib. jx, consil. xjx, pag. 697.

Savans étrangers qui eurent part aux libéralités de Louis XIV, ne nous eſt pas moins favorable. Il ne met aucune différence entre les effets de l'étranglement, & ceux de la ſuffocation qu'éprouve celui à qui l'on ferme très-exactement la bouche & les narines. (*a*) Le Docteur *Alberti*, dans ſon *ſyſtema juriſprudentiæ medicæ*, nous dit auſſi que la ſuffocation peut imiter l'étranglement (*b*), c'eſt-à-dire, que les effets ſont les mêmes dans l'un & l'autre cas. Nous trouvons encore de bonnes raiſons dans un ouvrage de *Marcellus Donatus*, Médecin ordinaire du Prince de Mantoue & de Montferrat. Il raconte qu'un enfant ayant briſé avec ſes dents une châtaigne ſeche, quelques fragmens de la pelure s'introduiſirent dans la trachée-artere. Une femme lui donna quelques coups ſur le dos dans le deſſein de le ſoulager. Ces petits corps étrangers parvinrent alors juſques dans les lobes du poulmon, ce qui le mit un peu plus à ſon aiſe; mais étant ſurvenu une légere ſuffocation, l'enfant fut, pendant quatre jours, dans l'état le plus digne de pitié, & le plus à craindre pour ſa vie. Le cinquieme jour, au moment qu'on alloit chercher chez l'Apothicaire de quoi pouvoir le ſecourir, par le ſeul effort

[a] *Th. Reineſ. Schol. jure conſultor. medic.* lib. jv, ſect. jv, cap. ij, pag. 585.

[b] *Syſtem. Juriſprud. medic.* tom. j, cap. xj, §. xjv, pag. 234.

d'une petite toux, il devint TOUT NOIR, COMME S'IL AVOIT ÉTÉ PENDU, & mourut dans les bras de ſon pere. (*a*) Tout le monde ſait d'ailleurs qu'en touſſant, ſans avoir de corps étranger dans le poumon, le viſage s'enflamme & rougit, ſi la toux continue avec une certaine violence; les yeux deviennent étincelans, & ſemblent ſortir de l'orbite; les veines du front ſe gonflent; on ſaigne quelquefois du nez; & l'on ſent même des douleurs & des élancemens dans l'intérieur de la tête. On connoît de plus le changement que procurent au viſage les efforts que l'on fait quelquefois pour rendre ſes excrémens. N'eſt-ce pas toujours par le même mécaniſme que ces effets ſont produits? La moindre compreſſion extérieure y a-t-elle jamais part?

On prendroit donc mal-à-propos l'engorgement des vaiſſeaux du cerveau, pour la cauſe de la mort des pendus, puiſque cet engorgement eſt l'effet de la ſuffocation, & qu'il eſt dû principalement au défaut de reſpiration; ce qui eſt évidemment démontré par l'impoſſibilité de faire périr par la corde les deux hommes qui avoient la trachée-artere oſſifiée.

Si l'on veut néanmoins que les pendus meurent par un engorgement, le plus con-

[a] *Marcell. Donat. de medic. hiſtor. mirabil.* lib. iij, cap. vij, pag. 257.

ſidérable doit ſans doute être regardé comme la principale cauſe de leur mort, ſur-tout, quand il occupe les viſceres les plus eſſentiels à la vie. Dans ce dernier cas, tout parle encore en notre faveur. Le Docteur *Alberti* avoue bien que les vaiſſeaux du cerveau des pendus ſont engorgés; mais il nous dit préciſément que les principaux ſignes de la ſtrangulation ſe rencontrent dans les poumons & dans le cœur, ſur-tout dans ſon ventricule droit. (*a*) *Hebenſtreit* nous apprend la même choſe. Il dit ſimplement que les veines de la pie-mere, & les jugulaires ſont diſtendues, mais que les poumons ſont livides & gorgés de ſang, ainſi que le ventricule antérieur du cœur. (*b*) Il en donne pour raiſon l'obſtacle que le ſang trouve à paſſer par les vaiſſeaux du poumon, parce qu'ils ſont déjà très-pleins. Le ſang regorge alors dans le ventricule droit du cœur, d'où part l'artere pulmonaire. (*c*) On ne dira pas que l'engorgement de la poitrine des pendus ſoit dû à la compreſſion des veines jugulaires par la corde; il eſt cependant plus conſidérable que celui de leur cerveau.

[a] *Syſtem. Juriſprud. medic.* tom. j, cap. xj, §. xjv, pag. 234.
[b] *Anthropolog. forenſ.* ſect. ij, membr. ij, cap. ij, art. II, §. xlv, pag. 428.
[c] *Id.* Sect. ij, membr. ij, cap. ij, art. jv, §. 6, pag. 486.

La raiſon de cette différence n'eſt pas difficile à ſaiſir, après l'explication que nous avons donnée ci deſſus.

On pourroit peut-être l'attaquer, cette explication, & dire que l'abaiſſement du diaphragme ne peut guere opérer de compreſſion ſur les vaiſſeaux qui le traverſent, d'autant mieux qu'il eſt difficile de concevoir que ſes deux faiſceaux tendineux, en ſe contractant, reſſerrent de beaucoup l'eſpace qui ſe trouve entr'eux. Nous en conviendrons, ſi l'on veut. Nous avouerons même que cette cauſe, ſi elle exiſte réellement, n'eſt peut-être que ſubſidiaire à une autre plus efficace. L'avantage n'en ſera pas moins de notre côté. Cette cauſe plus efficace, eſt le défaut de paſſage du ſang par les vaiſſeaux du poumon, défaut qui dépend uniquement de l'interception de la reſpiration. Cette cauſe ſuffit, & ſatisfait pleinement à l'explication de tous les phénomenes dont nous avons fondé la théorie ſur la compreſſion des vaiſſeaux qui traverſent le diaphragme. On vient de voir qu'*Hebenſtreit* l'admet. Nous l'admettons auſſi comme abſolue & inconteſtable ; ſi l'on réfute la premiere que nous avons d'abord adoptée, pour déférer aux idées reçues par bien des Phyſiologiſtes, il en réſultera toujours que les pendus ne meurent que faute de reſpiration.

La caufe de la mort des pendus que nous aſſignons ici, ne nous en fait pas exclure une autre beaucoup plus prompte. C'eſt la luxation des vertebres du col. Mais il faut la ſuppoſer avec déchirement de la moëlle de l'épine, ſi l'on veut que la mort ſoit ſubite. La ſeule compreſſion de cette moëlle pourroit quelquefois ne produire que la paralyſie des parties qui reçoivent des nerfs des paires vertébrales ; & l'exécution reſteroit alors incertaine, ou bien il ſe paſſeroit pluſieurs heures avant la mort du patient, à moins que la ſuffocation ne concourût à l'accélérer.

La ſuite pour l'ordinaire prochain.



SUITE DU MÉMOIRE

Sur les Eaux minérales & ſur les Bains de Bagneres de Luchon, appuyé ſur des obſervations qui conſtatent leurs vertus médicinales, par nombre de guériſons qu'elles ont opérées; par M. CAMPARDON, Chirurgien-Major des eaux & de l'hôpital de Bagneres de Luchon; communiqué par M. LORRY, Docteur-Régent de la Faculté de médecine en l'Univerſité de Paris.

ARTICLE II.

De l'utilité des Eaux de Luchon, contre les roideurs des tendons & des ligamens, à la ſuite des luxations & des fractures.

OBSERV. VII. M. Boyer, Marchand de bois à Toulouſe, ſe fractura la jambe dans l'hiver de 1760: la réduction fut faite; mais le bandage trop ſerré attira un gonflement très-conſidérable au pied, & une roideur exceſſive dans tous les muſcles & les tendons qui paſſent par-deſſus ces articulations, ce qui le rendoit entiérement perclus de cette jambe. Dans le mois de Mai ſuivant, il ne pouvoit encore marcher qu'avec des potences: il ſe rendit dans ce tems-là aux bains de Luchon, il y prit les tempérés de la Salle, il doucha pluſieurs fois le jour ſa jambe &

& ſon pied avec les eaux de la Reine & de la Grotte. Il ſe retira, après un mois de cet uſage, bien ſoulagé, les mouvemens de ſon pied & de ſa jambe étant un peu plus libres; après quelque tems d'intermede pris à Saint-Beat, dont M. Boyer eſt originaire, il revint aux eaux pour répéter les bains & les douches qui lui avoient ſi bien réuſſi : il ſe retira avec ſa jambe bien guérie. Mais pour mieux confirmer ſa guériſon, il eſt revenu à Luchon l'année 1761 : il a pris des bains tempérés & des douches; il s'eſt retiré, le 27 Septembre, bien guéri de ſa jambe & en parfaite ſanté.

Observ. VIII. M. Peyrade, Avocat du Roi au Sénéchal de Nebouzan, habitant de la ville de Valentine, âgé d'environ cinquante-huit ans, reçut, vers la mi-Juillet 1761, ſous la plante du pied, appuyée ſur la baſe de l'étrier, une ruade d'un cheval, qui lui caſſa l'os tibia gauche, à ſa partie moyenne & inférieure. Il n'y eut point de déplacement dans les pieces fracturées; le bandage fut appliqué & levé, ſelon les regles, au quarantieme jour; M. Peyrade commença à eſſayer de marcher; mais il avoit l'articulation du pied gênée par le gonflement & le roidiſſement des ligamens & des tendons, qui lui cauſoient beaucoup de douleur. Il ſe rendit à nos eaux le 14 Septembre; l'uſage des bains tempérés & des

douches a parfaitement rétabli ces parties. Il s'eſt retiré le premier Octobre, ayant les mouvemens du pied auſſi libres qu'avant ce dernier accident. Cela eſt d'autant plus heureux pour lui, que, dans ſon enfance, une maladie critique & rebelle avoit attiré ſur le même pied un abſcès par congeſtion, qui avoit été ſuivi de la chute de quelques os cariés, & que l'affoibliſſement que ce membre en conſervoit, ſembloit devoir faire craindre un ſuccès moins parfait.

OBSERV. IX. le ſieur Martiri, Marchand de Saint Martory, âgé d'environ 40 ans, bien-conſtitué, eut la jambe fracturée, au mois de Mai 1761, par une groſſe piece de bois qui lui tomba deſſus. Cette fracture étoit à quatre pouces au-deſſous du genou; elle étoit compliquée de plaie, de contuſion, d'éclats d'os; elle fut ſi mal réduite, que la partie inférieure du tibia débordoit en dedans, ſur la ſupérieure, de plus d'un pouce. La contuſion inſéparable d'un ſemblable accident fut ſuivie de beaucoup de ſuppuration, & laiſſa une plaie & un ulcere très-conſidérable. Les bains & les douches qu'il eſt venu prendre à Luchon, dans le mois de Septembre, ont produit la chute de pluſieurs eſquilles; par leur uſage & la ſeule charpie trempée dans l'eau minérale, cette plaie s'eſt preſque guérie. La jambe & le pied ſe ſont déſenflés; & lorſqu'il eſt parti

des bains, il marchoit avec aſſez de liberté; ce qu'il ne pouvoit faire auparavant, même avec le ſecours des potences. S'il avoit eu la patience d'y reſter encore quelques jours, il n'eſt pas douteux que ſon ulcere n'eût été parfaitement cicatriſé, & qu'il n'eût été bien guéri, à ſa difformité près. Il s'eſt retiré le 25 Septembre.

OBSERV. X. Mademoiſelle d'Encauſſe de Regades, âgée de près de quatre-vingts ans, ſe caſſa les deux os de l'avant-bras, à deux pouces de l'articulation du poignet, en tombant d'une voiture, au retour de Bagneres de Bigorre, ſur la fin d'Octobre 1759, la réduction fut bien faite; mais le bandage, trop ſerré & trop long tems continué, laiſſa à cette demoiſelle un gonflement & une roideur inflexible aux articulations du coude, du poignet & des doigts. On tâcha de remédier à tous ces accidens par des cataplaſmes, des linimens, des huiles, des graiſſes d'animaux, & par tous les autres moyens uſités en pareil cas; mais ce fut avec très-peu de ſuccès. Elle ſe fit porter aux bains de Luchon, dans les premiers jours de Janvier 1760; elle fit tremper tout ſon bras dans un vaſe plein d'eau de la Reine, & prit des douches, avec la même eau, pluſieurs fois le jour. Par ces moyens continués pendant trois ſemaines, le bras ſe déſenfla; ſon articulation, avec l'omoplate,

ſe dégagea. Celle du coude ne reprit pas ſon mouvement ; mais les ligamens du poignet & des doigts s'aſſouplirent un peu, de même que les tendons qui paſſent deſſous : en un mot, mademoiſelle de Regades fut très-ſoulagée : encouragée par ces heureux commencemens, elle revint à nos eaux dans le mois de Septembre ſuivant ; les mêmes bains & douches, ſoutenus de quelques frictions, cauſerent dans l'articulation du coude un bruit de craquement, qui fit croire qu'il étoit l'effet de la réduction d'une luxation dans cet article ; car dès ce moment elle en recouvra le libre mouvement.

Elle eſt revenue à Luchon le 15 Septembre dernier ; une fievre continue, avec des redoublemens, la ſurprit le lendemain : elle en a été heureuſement guérie ; mais cette maladie l'a empêchée de recommencer l'uſage des bains & des douches juſqu'au 6 Octobre, pour remédier à une roideur qui lui reſtoit encore au poignet & aux doigts, & qui en gêne un peu les mouvemens : les bains particuliers qu'elle a pris, en trempant ſeulement ſon bras dans une cuve pleine d'eau de la ſource de la Salle, & quelquefois de celle de la Reine, les douches tempérées qu'elle a reçues deux fois le jour ſur le poignet & les doigts, ont ſenſiblement aſſoupli les ligamens & les ten-

dons, dont elles ont presque rétabli les fonctions. Elle a été obligée de se retirer le 25 Octobre, à cause de l'humidité & du froid. Il est probable que si elle eût pu continuer l'usage de nos eaux un tems assez considérable, elle en auroit obtenu sa parfaite guérison.

Observ. XI. M. le Curé de Merignon, diocese de Rieux, âgé de quarante huit ans, fit une chute de cheval le 2 Juin 1761. Il tomba sur le bras & se luxa le poignet droit en dedans. La réduction fut imparfaitement faite par un bailleur, qui appliqua sur la dislocation un appareil extrêmement serré, qui attira sur la main un gonflement & une douleur excessive; deux jours après, un second bailleur, de Saint-Grions, leva cet appareil, & prétendit qu'au-delà de la luxation, les os du poignet avoient été fracturés. Il fit une manœuvre très-violente, & mit un second appareil, qui resta en place pendant trente jours. Au bout de ce terme, la main étoit très-enflée, & les doigts roides & immobiles, aussi-bien que le poignet. On tâcha de remédier à tous ces accidens par l'application de l'huile de vers, continuée pendant huit jours: ensuite il la lava avec du vin chaud, ce qui fit un peu désenfler sa main. Au commencement de Septembre, M. Mauran, Chirurgien du Plan, lui fit faite pendant un mois des

douches avec l'eau chaude chargée de sel marin, ce qui donna un peu de mouvement aux tendons & aux muscles ; il trempa ensuite la main grévée, pendant quinze jours, dans une décoction des feuilles de bouillon blanc, & il en appliqua sur le poignet ; ce qui diminua ses douleurs, & redonna un peu de liberté à l'article. Il arriva à Luchon le 20 Octobre ; la luxation me parut imparfaitement réduite, car la main étoit déjettée en dedans : il restoit encore beaucoup de roideur aux tendons du poignet, de la main & des doigts, qu'il ne pouvoit absolument fléchir. L'usage de quelques bains de la Salle, les soins qu'il a eu de faire tremper sa main & son avant-bras, plusieurs fois le jour, dans la même eau, dans celle de la source de la Reine, & même de la Grotte, joint aux douches, qu'il a reçues sur le poignet & sur la main, en ont relâché les ligamens & les tendons, & l'ont mis en état de pouvoir fermer entiérement sa main, & de s'en servir pour serrer & transporter plusieurs corps. Il n'est pas douteux que s'il avoit pu continuer ses remedes pendant un tems suffisant, il n'eût achevé de guérir, autant que le déplacement des os du poignet peut le permettre ; mais il a voulu se rendre à sa paroisse, pour la fête de Toussaints, & il est parti de Luchon de 30 Octobre.

OBSERV. XII. M. de Salechan de Binos,

âgé d'environ cinquante-cinq ans, & bien conſtitué, fit, le 19 de Juin 1760, une chute ſur ſes feſſes, en deſcendant une côte auprès de la ville de S. Bertrand de Cominges. L'effort qu'il fit pour ſe ſoutenir, joint à la contuſion qui réſulta du choc, lui fit endurer des douleurs terribles, pendant cinq ſemaines, malgré tous les ſecours qu'on lui donna; il ne pouvoit ſe remuer ni ſortir de ſon lit: laſſé de la perſévérance de ſes douleurs, & de l'inutilité des remedes, il ſe fit porter à Luchon le 25 de Juillet; l'uſage des bains & des douches, pendant ſix ſemaines, calma ſes douleurs, & le mit à même de pouvoir marcher avec des potences. Sa guériſon a même fait un peu de progrès depuis ce tems-là: il lui reſtoit cependant des douleurs & de la foibleſſe dans tout ce membre, & c'eſt pour tâcher d'en rétablir la libre action qu'il eſt revenu à Luchon le 4 Octobre: il y a bu les eaux de la Reine, pris des bains tempérés de la même ſource, & d'autres bains tempérés de l'eau de la Grotte. Ces remedes ont fortifié ſa cuiſſe débilitée, ont achevé d'appaiſer les douleurs qu'il y ſentoit, & l'ont mis en état de marcher ſans le ſecours des potences. Il s'eſt retiré le 23 Octobre.

OBSERV. XIII. Je viens moi-même à l'appui de ces obſervations; une groſſe poutre que je faiſois ranger ſous la halle

de Masseube, & de laquelle je m'approchai trop inconsidérément, me tomba sur le pied droit, le 19 Juin 1760; elle écrasa ma boucle, sur le tarse, & me retint debout comme un oiseau dans un piége : on me dégagea d'abord, je m'évanouis; revenu à moi-même, on m'aida à me transporter chez moi. Ne voyant pas de plaie, mais seulement beaucoup de contusion, & une espece d'écachement à tous les tendons qui passent par-dessus le pied, je le mis à tremper dans un seau d'eau froide, pendant demi-heure; je l'enveloppai ensuite dans des compresses qui y avoient été trempées. Au bout de deux heures, les douleurs excessives que j'avois endurées jusqu'alors s'appaiserent. Je bassinai mon pied avec l'eau vulnéraire, & je l'enveloppai avec des compresses qui y avoient été mouillées. Je gardai le lit pendant plusieurs jours. Je continuai le même traitement pendant trois semaines. Malgré toutes ces attentions, il me restoit une douleur au pied, beaucoup de foiblesse & de difficulté de marcher, ce qui me faisoit boiter; j'arrivai à Luchon le 7 Août suivant, je donnai plusieurs douches, par jour, à mon pied, avec les eaux de la Reine. Je continuai cet usage pendant plusieurs jours, & je me retirai le onzieme, parfaitement libre de mon pied, & marchant tout comme je faisois avant mon accident.

Je pourrois ajouter à ces observations plusieurs autres de la même nature; mais je crois devoir les omettre, pour éviter la prolixité.

REMARQUES. » Il n'y a point d'eaux mi-
» nérales qui aient eu jusqu'ici plus de vogue
» que les eaux de Bareges, pour les roideurs,
» tensions, maigreurs & embarras des par-
» ties ligamenteuses & tendineuses, soit que
» la maladie provienne de cause externe,
» soit qu'elle soit dûe à une cause interne.
» Qu'on imagine un lieu dans lequel on peut
» prendre plus de douze cens bains en vingt-
» quatre heures, & auquel se rendent, de-
» puis long-tems, un nombre infini de per-
» sonnes attaquées de foulures, de tensions,
» de roideurs aux ligamens, aux tendons,
» &c. Combien d'observations cela ne doit-
» il pas fournir sur toutes ces maladies? Aussi
» le *Journal de Bareges* en est-il annuelle-
» ment rempli. On y trouve l'histoire d'un
» jeune homme, qui, après avoir marché
» pendant deux ans sur les deux genoux, ses
» jambes ayant perdu leur mouvement à la
» suite d'une chute, se retira de Bareges,
» marchant sur ses pieds, & parfaitement
» guéri. Il y est fait mention d'un autre, dont
» les jambes étoient pliées contre les fesses
» depuis long-tems, & qui guérit complette-
» ment. D'un jeune homme, qui, à la suite
» d'une chute, avoit la jambe collée à la fesse,

» avec une roideur considérable des ten-
» dons fléchisseurs, parfaitement & com-
» plettement guéri. Des doigts de la main
» pliés qui ne pouvoient s'étendre, & aux-
» quels les eaux ont redonné la souplesse
» naturelle, de même qu'à d'autres doigts
» qui étoient roides, & ne pouvoient se
» plier. On trouve dans le même Journal
» quelques exemples d'ankyloses imparfai-
» tes aux genoux, fort anciennes, parfaite-
» ment guéries. Il y est fait mention d'une
» foiblesse & d'une maigreur du bras, à la
» suite d'un effort, qui guérit en peu de
» tems. Des suites d'une entorse aux pieds,
» avec de vives douleurs, guéries de même.
» D'un amaigrissement d'un bras avec sé-
» cheresse des tendons, à la suite d'une luxa-
» tion, avec les doigts crochus & racornis;
» le bras fut remis dans son état naturel.
» D'une autre séchereſſe des tendons de l'a-
» vant-bras & de la main, augmentée par
» l'application des remedes spiritueux, la-
» quelle guérit complettement. D'une cuisse
» desséchée, à laquelle les eaux redonne-
» rent la souplesse. On ne finiroit pas si l'on
» vouloit rapporter les exemples des maraſ-
» mes particuliers, des étranglemens à la
» suite des cicatrices, & de tous les accidens
» de cette classe, dont la guérison, par les
» eaux de Bareges, est attestée dans ce
» *Journal*. Mais ce même ouvrage contient

» un grand nombre d'histoires de maladies » de cette espece, manquées, & incurables; » on en trouve même, parmi celles-là, qui » paroîtroient devoir guérir, & qui pour- » tant résistent opiniâtrément; mais ces his- » toires même sont précieuses, parce qu'il est » essentiel de ne rien cacher sur une matiere » aussi importante. «

ARTICLE III.

De l'utilité des Eaux de Luchon, pour fondre les conjestions lymphatiques.

OBSERV. XIV. Michel Saglan, d'Alan en Cominges, âgé d'onze ans, s'étant mis imprudemment dans l'eau froide, malgré l'état de sueur où il étoit, le 24 Juin 1761, il lui survint une enflure très considérable au genou & aux chevilles du pied gauche, qui augmenta beaucoup dans l'espace d'un mois. On eut recours aux fomentations aromatiques, & autres topiques, qu'on étaya des purgatifs. Malgré ces secours, les articulations du genou & du pied demeuroient très-gonflées & endurcies, le petit malade ne pouvoit marcher qu'avec une peine extrême, & avec le secours de quelque appui. Il arriva aux eaux de Luchon le 15 Septembre. L'usage des bains tempérés & des douches chaudes, continué pendant trois semaines,

l'a parfaitement guéri. Il s'eſt retiré le 2 Octobre.

OBSERV. XV. Guillaume Ferran, du lieu de Rouede, aux environs de Saint-Martory, âgé de trente ans, étoit atteint, depuis cinq ans, d'une intumeſcence conſidérable, & d'une fauſſe ankyloſe à l'article du genou. Il étoit venu chaque année à nos eaux, pour y prendre des bains & des douches, qui l'avoient ſoulagé, ſans le guérir. Il y eſt revenu le 29 Septembre de cette année; mais ces remedes ont agi cette fois avec tant d'efficacité, que l'intumeſcence dure & ſquirrheuſe s'eſt entiérement diſſipée, & que l'articulation a repris preſque toute la liberté de ſon mouvement. Il s'eſt retiré le 11 Octobre, faute de reſſources pour y ſubſiſter plus long-tems. Il ne paroît pas douteux qu'il n'eût achevé de guérir, s'il avoit pu continuer ſes remedes pendant un tems ſuffiſant.

OBSERV. XVI. J'ai vu à Bagneres de Luchon, un enfant âgé de huit à neuf ans, qui avoit une tumeur froide, d'une dureté approchante de celle du ſquirrhe, du volume de deux poings, au côté droit de la nuque du cou. Cette tumeur lui faiſoit tenir la tête fixe, & tournée du côté gauche. L'uſage des bains & des douches de la Reine, pendant dix à douze jours, avoit diminué le volume de cette tumeur de moitié. Il y a

toute apparence que, s'il avoit continué ces remedes pendant plus long-tems, il auroit pu achever de guérir. Il eſt parti, à mon inſu, vers la fin de Septembre.

OBSERV. XVII. Marie Michel, femme de Jacques Pradere, de Lourde, âgée de quarante-cinq ans, étoit attaquée, depuis un an, d'un gonflement ſquirrheux à l'amygdale gauche, qui lui donnoit une douleur à l'oreille, & à tout ce côté de la tête : on lui avoit fait nombre de remedes pour la guérir, mais inutilement. Elle vint à nos eaux dans le mois de Mai dernier ; elle y but les eaux, & y prit des bains tempérés ; ce qui la ſoulagea beaucoup. Elle y eſt revenue le 4 Octobre, pour tâcher d'achever de guérir de ce mal, & d'une douleur au côté, qu'elle ſentoit depuis le même tems : elle étoit encore affectée d'une tenſion douloureuſe à l'eſtomac, de vents, de borborygmes, de vapeurs, & quelquefois de rétention d'urine. Elle a bu les eaux, pris des bains tempérés, & beaucoup de gargariſmes ; ce qui a fondu la tumeur ſquirrheuſe de la glande amygdale, & mitigé tous ſes autres accidens. Elle s'eſt retirée le 14 Octobre.

REMARQUES. » Les eaux de Bareges » paroiſſent l'emporter ſur celles de Bagne- » res de Luchon, pour fondre les congeſ- » tions lymphatiques ; du moins le *Journal*

» *de Bareges* fournit-il, pour chaque année, » un nombre beaucoup plus grand de cures » de cette espece, opérées par ces eaux; ce » qui peut venir aussi de ce qu'elles sont plus » fréquentées. Quoi qu'il en soit, on y a vu » fondre & dissiper un nombre infini de tu- » meurs extérieures, situées dans les diffé- » rentes parties du corps, comme aux arti- » culations, aux coudes, aux chevilles des » pieds, aux aînes, au col, sous les aisselles, » au sein, dans les femmes: dans les hom- » mes, aux testicules, aux cordons des vais- » seaux spermatiques, aux parotides, &c. » On trouve dans le Journal de Bareges » l'histoire d'une tumeur qui occupoit tous » les muscles du côté gauche du ventre; » une autre qui occupoit toute une fesse; » des ganglions aux tendons d'Achille, gué- » ris par les eaux de Bareges. Elles font » plus, elles fondent des tumeurs décidément » écrouelleuses. On peut consulter, à cet » égard, la Dissertation de M. Bordeu, » Médecin de Paris, sur les écrouelles. On » y verra quelques exemples de l'efficacité » des eaux pour cette cruelle maladie, de » même que les précautions qui ont été prises » pour aider leur effet. Ce même Journal » contient aussi l'histoire de la guérison » d'une tumeur écrouelleuse, avec carie » sous la mâchoire; celle d'un enfant qui » avoit des glandes au col, & des tumeurs

» ſcrophuleuſes aux bras & à l'épaule, avec
» des ulceres fiſtuleux, la fievre lente & une
» maigreur conſidérable; malgré cela, on met,
» avec raiſon, les écrouelles dans la claſſe des
» maladies douteuſes; il s'en trouve en effet
» qui réſiſtent aux eaux de Bareges. Ce
» n'eſt que par une pratique conſommée,
» & à l'aide de l'obſervation & de la plus
» ſolide théorie, qu'on parvient à guérir ces
» ſortes de maladies, qui ſont préciſément
» celles pour leſquelles on eſt obligé d'avoir
» recours aux eaux. Combien en effet les
» Médecins & les Chirurgiens ne fondent-ils
» pas de tumeurs par les remedes ordinaires?
» Il s'agit d'attaquer celles qui réſiſtent à
» ces remedes. Voilà le problême à réſou-
» dre, & ſur lequel il paroît qu'on a été
» fort loin à Bareges, en joignant à l'ac-
» tion des eaux, celle du mercure, de la
» ciguë & des autres fondans, &c. «

LETTRE

De M. BORDEU, *Médecin, en ſurvivance, de l'Hôpital militaire de Bareges, à M.* ROUX, *Docteur de la Faculté de Paris, &c. ſur un effet ſingulier des Eaux minérales de Cauteretz.*

MONSIEUR,

L'obſervation & l'expérience ſont, ſans

contredit, le fondement des connoiſſances médicinales ; mais, comme elles ne menent à rien, qu'au moyen du raiſonnement, je crois devoir faire part au public, par la voie de votre Journal, d'un effet ſingulier que j'ai remarqué dans l'uſage des eaux de Cauteretz, afin d'engager les Médecins à en tirer les conſéquences qui leur paroîtront les plus propres à diriger la conduite qu'on doit tenir lorſqu'il ſe préſente.

Les Eaux de Cauteretz ſont en uſage depuis très-long-tems. Bien des Médecins en ont parlé, & entr'autres feu M. Borie, pere de votre illuſtre confrere, votre confrere lui-même, & Théophile de Bordeu, mon frere, dans ſes Lettres ſur les Eaux minérales, & dans ſa theſe, *An morbis chronocis Aquitaniæ minerales aquæ.* Aucun de ces Auteurs n'a rapporté l'effet que j'ai vu produire à ces eaux. Ils n'en ont pourtant parlé qu'après en avoir ſuivi l'uſage pendant long-temps. Mon pere, qui envoie toutes les ſaiſons des malades à Cauteretz, depuis près de cinquante ans, & aucun des vieux Médecins de nos cantons, que j'ai été à même de conſulter, ne l'ont jamais obſervé.

Je fus à Cauteretz, pour la premiere fois, en 1758. Après y avoir fait les expériences chymiques, que tout jeune Médecin fait en arrivant à des Eaux minérales, & que

tout Praticien regarde comme futiles, je parlai aux malades; je leur demandai de quelle façon les eaux agiſſoient en eux : ils me dirent tous qu'elles ne leur produiſoient aucun effet ſenſible ; les urines ſeulement étoient plus abondantes dans quelques-uns : elles étoient en plus petite quantité & plus épaiſſes dans d'autres. J'y fus, cette année, à pluſieurs repriſes : j'obſervai toujours les mêmes effets. J'y revins l'année 1759, je remarquai la même façon d'agir dans ces eaux. Ce ne fut que l'année 1760 que je leur vis produire un effet qui me ſurprit.

I. OBSERV. Une femme, âgée d'environ trente ans, d'un tempérament ſanguin, faiſoit uſage des Eaux de Cauteretz, à l'occaſion d'une maladie de poitrine qui paroiſſoit s'annoncer, & qu'on craignoit avec raiſon ; elle buvoit l'eau de la Ralliere, & ſe baignoit à cette ſource ; la chaleur en eſt au degré 34 du thermometre de Réaumur ; mais, comme on ne prend point l'eau au ſortir de la ſource pour s'y baigner, elle ne paſſe jamais le degré 29 lorſqu'elle eſt dans les baignoires. Après le huitieme ou neuvieme jour d'uſage de ces eaux, il vint à la malade une ſueur ſi abondante, qu'elle mouilloit une quantité prodigieuſe de linge toutes les vingt-quatre heures ; cette ſueur dura huit jours, avec la même abondance ; cette femme n'en reçut aucun ſoulagement :

elle reprit les eaux, qu'elle continua encore deux mois; sa poitrine ne fut pas en meilleur état l'hiver d'après.

II. OBSERV. Une demoiselle âgée d'environ quarante-cinq ans, d'un tempérament sanguin, étoit, depuis quelques années, sujete à des coliques d'estomac très-violentes. Elle vint à Bareges; ces eaux rapprocherent beaucoup les attaques de sa colique : on l'envoya à Cauteretz; après quatre jours de boissons & deux bains à la Ralliere, elle eut la crise (c'est le nom qu'on donna d'abord à cette sueur:) elle sua pendant six jours, & eut le septieme un dévoiement très-abondant; elle continua ensuite l'usage des eaux; elle ne sua plus, & n'a plus souffert de l'estomac.

Il y eut encore, cette année, sept à huit malades qui passerent par cette sueur; mais ayant beaucoup d'occupations à Bareges, je ne pus les suivre. Aucun malade ne sua, l'année 1761. Il y en eut pourtant qui se trouverent bien de l'usage de ces eaux.

L'année derniere répondit à l'année 1760. Elle fut pourtant froide & pluvieuse, au lieu que l'autre avoit été très-chaude & presque sans pluie. Il y eut plusieurs malades qui eurent les sueurs, & entr'autres :

III. OBSERV. Une jeune demoiselle, âgée de vingt-deux ans, d'un tempérament sanguin, qui y étoit à l'occasion de deux glandes

fort gorgées au col. Elle y avoit été l'année 1761, & n'y avoit point ſué. Elle y ſua ſi abondamment l'année dernière, qu'elle ne put plus continuer l'uſage des eaux, tant ces ſueurs l'avoient exténuée; ſes glandes ont plutôt augmenté que diminué.

IV. OBSERV. Un Officier, de tempérament fort bilieux, y étoit pour une maladie de la peau qui paroiſſoit être dartreuſe. Ce malade, après avoir fait uſage des eaux de la Ralliere en boiſſon & en bain, pendant un mois, eut une ſueur qui le tint pendant huit jours au lit. La fievre ſurvint, on fut obligé de purger le malade cinq ou ſix fois, dans l'eſpace de douze jours. Il ſe retira ſans aucun changement dans ſon incommodité. Son frere qui y étoit pour le même cas, n'eut point les ſueurs.

Voilà les principales Obſervations que j'ai ramaſſées au ſujet de cet effet des eaux de Cauteretz. Croyez-vous, M., que ce ſoit-là une véritable criſe? Je l'ai vu, & le plus ſouvent, ne produire aucun changement à la maladie. Croyez-vous qu'il ſoit nouveau aux eaux de Cauteretz? Il eſt ſi apparent, qu'il ne ſemble pas permis de ſoupçonner que les Médecins ne l'euſſent point remarqué. Pour moi, je ſuis porté à croire qu'il n'avoit point paru avant l'année 1760. Mais pourquoi n'a-t-il pas été le même l'an-

née 1761, & a-t-il reparu l'année d'après? Croyez-vous qu'il faille travailler à augmenter, ou du moins à entretenir cette ſueur?

J'ai l'honneur d'être, &c.

OBSERVATIONS

Sur l'uſage des Alkalis volatils dans la paralyſie; par M. JAHAN DE LA CHESNE, Docteur en Médecine, à Sully-ſur-Loire.

On définit la paralyſie, une privation de mouvement volontaire & de ſentiment, ou de l'un des deux ſeulement, occaſionnée par le relâchement des muſcles & des nerfs. La paralyſe eſt parfaite quand il y a privation de mouvement & de ſentiment; imparfaite, quand l'un des deux ſubſiſte ſans l'autre.

Le relâchement dans les muſcles eſt ſans doute une ſuite de celui des nerfs. Il eſt queſtion de vaincre la cauſe de ce relâchement, de quelque nature qu'elle ſoit, de rétablir l'action ceſſée, enfin de remettre en jeu les parties devenues immobiles. Sans donner là-deſſus de regle générale, à cauſe des différentes nuances dont cette maladie eſt ſuſceptible, l'expérience a démontré

qu'elle cédoit ſouvent aux ſeuls alkalis volatils, donnés en grand lavage, quand il n'y a pas d'indications qui s'oppoſent à l'adminiſtration de ce remede. Les obſervations ſuivantes m'ont paru propres à confirmer leur efficacité; ce qui m'engage à les rendre publiques.

I. OBSERV. Le 10 Janvier 1758, j'allai voir madame Damond, âgée de ſoixante-onze ans : je la trouvai attaquée d'une hémiplégie ; les extrêmités ſupérieure & inférieure du côté droit étoient ſans mouvement & ſans ſentiment ; cet accident l'avoit priſe dans la nuit ; elle étoit d'un tempérament pituiteux-ſanguin ; la tête étoit très-libre. En parcourant ſur le champ les remedes uſités en pareil cas, je ne trouvai aucune raiſon pour ſaigner ; le pouls du bras droit étoit preſqu'inſenſible, & très-petit au bras gauche ; l'émétique me parut un peu mieux indiqué, mais inſuffiſant : ranimer la circulation, irriter les parties nerveuſes, furent les indications que je me propoſai de remplir. J'ordonnai, en conſéquence, ſix gouttes d'alkali volatil aromatique, dans un verre de tiſane, de deux en deux heures : elle commença à prendre ce remede à huit heures du matin ; à quatre heures du ſoir elle ſuoit abondamment ; à huit heures elle remua un peu le bras : je fis mettre

quatre heures d'intervalle entre chaque prise du remede ; elle continua toujours de suer : le lendemain, au matin, elle n'avoit plus que le poignet & le pied immobiles & engourdis : le soir, elle se servoit de sa main, quoique foible : je lui fis continuer le remede pendant la nuit : le troisieme jour elle fut totalement guérie, & en état de sortir le quatrieme jour de sa maladie.

II. Observ. Anne Lebourg, âgée de dix-huit ans, entra à l'Hôtel-Dieu de cette ville le 20 Novembre dernier, sans connoissance, sans fievre, le pouls concentré; le bras, la cuisse & la jambe gauche étoient immobiles; elle étoit dans cet état, depuis cinq jours; le ventre étoit tendu & douloureux : j'ordonnai une pinte d'eau de casse aiguisée de deux grains d'émétique, qu'elle prit par verrées, d'heure en heure : elle évacua tout le jour; la tension & la sensibilité du ventre disparurent, la connoissance revint, les extrêmités resterent toujours sans mouvement : j'ordonnai huit gouttes d'esprit volatil de corne de cerf, dans un verre de véhicule; j'en fis continuer l'usage : le troisieme jour il ne lui restoit qu'un peu d'oppression, pour laquelle je lui fis faire une saignée légere. Ses doigts sont restés foibles pendant quinze jours; elle est encore à l'Hôtel-Dieu, à cause de la rigueur de la saison, & se porte très-bien.

RAPPORT

Sur l'état de vie d'un enfant venu au monde par le moyen de l'opération césarienne, pratiquée après le décès de sa mere, à laquelle il a survécu ; par M. DUFOUR, Conseiller-Médecin ordinaire du Roi, Intendant des eaux minérales de Saint Myon en Auvergne, & Chevalier Président-Trésorier de France en la généralité de Riom.

Il est des faits de la nature humaine pour lesquels l'intérêt des familles exige que le Médecin quitte sa qualité d'interprete, pour prendre celle de juge. Hippocrate, le pere de la médecine, paroît avoir prévu ce cas-là, en assignant, parmi les différens termes de l'enfantement, celui du septieme mois, ou de cent quatre-vingt-deux jours, comme le premier terme au-dessous duquel l'enfant ne peut pas vivre. *Septimestres*, dit-il, *nascuntur centum & octoginta duobus & insuper additâ quâdam diei particulâ*, sect. III, *de partu septimestri*, ce qui fait la demi-année ; & il paroît que la jurisprudence s'est servie de cette autorité pour déterminer l'âge auquel l'enfant peut vivre. Paul Zacchias, Médecin Romain, dans ses *Quæstiones medico-legales*, *lib.* 1°, *quæstio-*

ne 2â, *n.* 13, a jugé, ainſi qu'Hippocrate, qu'un enfant ne ſauroit vivre avant cent quatre-vingt-deux jours.

Ariſtote, qui a le plus approfondi les cauſes générales de tous les êtres, & qui eſt deſcendu juſqu'au plus petit détail, a enſeigné, comme eux, *lib.* 7, *cap.* 4, qu'un enfant ne ſauroit vivre s'il n'a point ſept mois, ou cent quatre-vingt-deux jours accomplis.

Bonaciolus, *de fœtûs formatione*, p. 182, dit : *Nos Hercules cum Galeno lunæ circuitibus penè ſeptenis, ſeptenis menſibus peractis, nihil quicquam inde puerperio defuturum exiſtimamus, quippe quod per id tempus cuncta aſſecutum ſit.*

Guillemeau, Chirurgien du Roi Henri III, dans ſon Traité de la génération de l'homme, ne reconnoît que *les ſeptimeſtres & les nonimeſtres pour être vîtaux*; ce ſont ſes termes, pag 211.

Mauriceau, *lib.* 11, *cap.* 1, ſur les différences de l'enfantement naturel, & ſur les différens termes, donne une table pour les âges, tant des femelles que des mâles; il n'y admet pour premier terme, que celui de ſept mois & quelque jours, & non au-deſſous.

M. Levret, célebre Accoucheur de nos jours, dans ſon Traité de l'Art des accouchemens, *ſect. xj*, *pag.* 410, dit : Il eſt ſi rare

rare de voir vivre dans la ſuite un enfant qui eſt véritablement né à ſept mois, que de mille, à peine s'en rencontre-t-il un ſeul qui échappe. Et Hippocrate avoit dit auſſi, *de partu ſeptimeſtri : Ex his autem qui ſeptimo menſe nati ſunt ſuperſunt quidam, licet ex multi pauci.*

Cependant Skenckius *obſervat. medicin.* lib. 4 *de partu*, pag. 556, rapporte différens exemples d'enfans qui ont vécu à cinq mois : Sennert, Corbeius, & pluſieurs autres, ont penſé, ainſi que lui, que des enfans pouvoient vivre à cinq mois.

De plus, on trouve dans Michel-Bernard Valentin (*Pandectæ medico-legales*) quantité de déciſions par les différentes Facultés d'Allemagne, qui ont jugé qu'il eſt des enfans capables de vivre, & légitimes, à cinq mois, à quatre, & même à trois. Sans vouloir pénétrer la politique de ces déciſions, & ſans m'écarter du reſpect que je dois aux opinions de ces grands hommes, pourrois-je leur demander de quel moyen ils ſe ſont ſervis pour ſavoir ſi ces enfans, qu'ils ont aſſuré pouvoir vivre, n'avoient ſéjourné dans le ventre de leur mere que les trois, quatre & cinq mois ci-deſſus indiqués ; c'eſt ſur quoi ils ne s'expliquent pas. Le fondement le plus sûr ſur lequel ils euſſent pu appuyer leurs déciſions, eſt l'inſtant de la conception ; mais c'eſt le myſtere univerſel

que la nature a couvert d'un voile obſcur, & qu'elle leur a caché, ainſi qu'à nous.

Hippocrate, plus ſage qu'eux, s'eſt contenté d'aſſigner le terme de 182 jours, comme un terme immuable, que la nature lui a enſeigné être abſolument néceſſaire pour que l'enfant venu au monde fût aſſez parfait pour vivre. Il ne s'arrête point aux écarts qu'elle pourroit faire en ce genre ; & il eſt en cela d'accord avec tous les Naturaliſtes, qui ont reconnu, tant dans les animaux ovipares, que vivipares de différente eſpece, un tems fixe & déterminé, ſoit pour la portée, ſoit pour l'incubation ; il eſt vrai qu'il ne donne pas d'époque, les regardant toutes comme très-incertaines. La ceſſation des regles ſeroit celle qui devroit nous indiquer avec plus d'aſſurance, le nombre des jours que porte avec ſoi un enfant qui vient de naître, ſi l'on ne ſavoit pas qu'il eſt des femmes envers qui la nature ſe montre prodigue à l'excès, & ſur leſquelles elle a verſé les influences périodiquement, les deux ou trois premiers mois de la groſſeſſe, & qui même ont continué à voir leurs regles, ſans préjudice à l'enfant, juſqu'au neuvieme mois ; tems auquel elles ſont accouchées ſans accidens.

La grandeur de l'enfant, ſa force, ſon volume, ſa formation, ſa foibleſſe ou ſon peu de vigueur, ne ſeront pas des preuves

suffisantes pour juger de son âge ; outre qu'il n'y a point de grandeur déterminée pour les différens âges de la vie, nous avons le malheur d'éprouver différentes maladies dans le ventre de nos meres ; ce sera donc des différentes maladies que la mere aura essuyées pendant sa grossesse, de la bonne nourriture du fœtus dans la matrice, de la bonne & saine constitution du pere & de la mere, & de la qualité de la semence de l'homme, que naîtront les attributs corporels, plus ou moins avantageux à l'enfant.

Du milieu de tant d'incertitudes, je me vois, avec douleur, obligé de porter mon jugement sur la possibilité qu'il y avoit qu'un enfant venu au monde, après dix mois & quelques jours de mariage, eût vécu ; quoique cet espace de tems oppose à ma décision de nouvelles difficultés, je tâcherai cependant d'arracher à la nature son secret, en me servant de ses signes ordinaires & caractéristiques, en pareils cas, pour assigner le tems où elle a commencé son opération, & celui où elle a cessé.

Madame de ***, mere de l'enfant qui fait le sujet du Rapport, fut attaquée d'un rhume considérable le 24 Août 1762, pour lequel il fut question de proposer une saignée. Les parens paternels parurent s'y opposer, par la raison que l'on soupçonnoit la malade enceinte. Ne voulant rien faire

qui fût contraire à la mere & à l'enfant, je m'informai depuis quel tems la malade n'avoit point eu ses regles. Il fut statué qu'elles n'avoient pas reparu depuis le 14 Juin, jour auquel elles avoient cessé, & la malade en convint. Cette époque jointe aux envies de vomir, dégoûts & fantaisies dans le manger, dont elle fut affectée, nous donnerent lieu de croire qu'elle étoit pour lors grosse d'environ sept semaines. Madame de *** étoit d'une mauvaise constitution; elle se gouverna très-mal dans cette maladie: il lui resta une toux assez violente, qu'elle négligea fort long-tems. Comme les rhumes négligés entraînent toujours avec eux des suites fâcheuses dans ce pays-ci, il lui survint, deux mois & demi après, un point de côté accompagné de fievre & de crachement de sang, dont la malade mourut le septieme jour de sa maladie, le 22 Novembre. Le dernier soupir rendu, le sieur Verniol, Chirurgien de notre ville, procéda à l'opération Césarienne, & retira, par ce moyen, un enfant mâle, que je trouvai entre ses mains, à mon arrivée: je l'examinai avec beaucoup d'attention; les signes de vie non équivoques, qu'il donna deux fois, dans l'espace de dix minutes que je fus présent, m'assurerent très-fermement, & à tous les spectateurs, qu'il avoit survécu à sa mere.

Mais comme l'intérêt respectif des familles

exige qu'il ſoit ſtatué ſi l'enfant pouvoit vivre ou non ; pour éclaircir la difficulté, il faut remonter à l'époque du 14 Juin, jour auquel la mere ceſſa d'avoir ſes regles pour la derniere fois: calcul fait, il eſt démontré, à compter de ce terme, juſqu'au 22 Novembre, jour de l'opération, qu'il manquoit à l'enfant vingt-deux jours pour aller à cent quatre-vingt-deux, en comptant, ſelon Hippocrate, les mois par trente jours ; ce qui fait qu'il n'avoit que cinq mois huit jours en toute rigueur. D'ailleurs ſon peu de volume & ſa petiteſſe, qui me parut au-deſſous de celle qu'ont les enfans, quand ils ſont à terme, quoiqu'il n'y ait point pour eux de grandeur déterminée ; le peu de vigueur qu'il montra, malgré un bain chaud & ſpiritueux, dans lequel le Chirurgien l'avoit mis, & avec lequel il lui faiſoit de fréquentes embrocations ; toutes ces preuves réunies enſemble, donnent lieu de préſumer que cet enfant n'avoit pas ſéjourné aſſez long-tems dans le ventre de ſa mere, pour acquérir cet état d'accroiſſement néceſſaire, pour être, comme dit Hippocrate, *perfectè natus* ; d'où l'on doit néceſſairement conclure qu'il n'étoit pas poſſible qu'il vécût.

OBSERVATIONS

Sur les Maladies épidémiques qui ont régné à Paris, depuis 1707 jusqu'en 1747; Par un ancien Médecin de la Faculté de Paris.

ANNÉE 1716.

HIVER. Le froid a commencé le 15 Décembre 1715, & a continué jusqu'au 30 Janvier. La riviere a été prise deux fois; car le froid a eu quelques jours d'intervalle. Il n'a été que de trois degrés moins fort qu'en 1709. Malgré la rigueur & la durée du froid il y a eu peu de maladies, rien d'épidémique, & qui mérite d'être remarqué.

PRINTEMS. Au mois d'Avril & dans celui de Mai, il y eut beaucoup de pleurésies d'une très-mauvaise espece. La fievre étoit continue, & avoit des redoublemens qui prenoient périodiquement; les malades avoient du délire, des foiblesses, des mouvemens convulsifs, un point de côté très-vif, une respiration fort difficile, leurs crachats étoient teints de sang, & ils sentoient un mal-aise par tout le corps.

Il falloit saigner promptement; sans cela, les malades périssoient subitement d'un coup de sang. Le sang que l'on tiroit étoit tan-

tôt verdâtre, quelquefois en champignon, nageant dans une grande quantité de sérosité jaunâtre, & souvent d'un rouge pourpre ; ce qui étoit ordinairement d'un mauvais présage, sur-tout lorsque les symptômes ne diminuoient point. Après donc avoir saigné trois ou quatre fois dans les deux premiers jours, avoir mis en usage jour & nuit, sans relâche & avec abondance, les diaphorétiques, les délayans en potions, tisanes & apozémes, avoir appliqué sur le côté un liniment avec l'eau vulnéraire & l'onguent d'althæa : dès le 3e jour ou le 4e au plus tard, on purgeoit le malade en trois verres avec la casse & la manne & trois grains de tartre stibié. Le malade éprouvoit alors un soulagement marqué par les évacuations abondantes que procuroit ce purgatif. Quelquefois cependant, le lendemain, il prenoit un redoublement plus fort, pour lequel il falloit saigner le malade du bras ou du pied, à raison de la disposition inflammatoire, qui sembloit vouloir attaquer la tête ou la poitrine : le lendemain, on repurgeoit le malade, & par des purgatifs réitérés, tous les accidens se dissipoient. Il subsistoit souvent de la fievre, dont les accès avoient des retours réguliers ; alors il falloit employer le quinquina mêlé avec des béchiques, qui achevoit de guérir les malades.

Cependant, pour rétablir la poitrine fatiguée du malade & des remedes, presque tous les malades furent obligés, dans leur convalescence, de prendre le lait d'âneſſe ou de vache, coupé avec une infuſion pectorale. Dans pluſieurs femmes, à tous les ſymptômes ſuſdits ſe joignirent des mouvemens ſpaſmodiques, qui ſe calmerent par des lavemens anti-hyſtériques, ſans changer rien d'ailleurs au traitement indiqué.

ÉTÉ. Les fievres continues doubles-tierces continuerent à faire du ravage ; elles étoient tantôt accompagnées de ſymptômes qui ſembloient caractériſer une pleuréſie ou une péripneumonie ; tantôt il y avoit du délire & des mouvemens convulſifs. Quelques malades avoient une éruption miliaire, & c'étoit particuliérement chez les enfans que l'on l'obſervoit. Cette éruption fourniſſoit un peu de ſuppuration, & diſparoiſſoit au bout de quatre jours. Tous ces ſymptômes différens embarraſſoient ceux qui ne s'occupent que des accidens d'une maladie, ne s'occupant point de ſon caractere ; c'étoit ſouvent à cela qu'étoit dûe l'extrêmité où ſe trouvoient réduits les malades.

Car pour les Médecins qui, par un examen attentif, découvroient que la maladie étoit toujours la même, & ne varioit que

par la différence des ſymptômes, ils guériſſoient preſque tous leurs malades, dont cependant pluſieurs étoient fort mal.

Le traitement étoit donc ſemblable à celui que nous avons tracé dans la ſaiſon précédente. il falloit ſeulement ſe hâter encore davantage, dans cette ſaiſon, de donner le quinquina purgatif en apozemes, par verrées, toutes les quatre heures, & le continuer encore plus long-tems. La formule qui m'a le mieux réuſſi, quoiqu'on pût cependant en employer d'autres, peut-être avec un égal ſuccès, étoit deux gros de ſéné, un gros de ſel de nitre, une once de quinquina, une poignée de bourrache, autant de cerfeuil, & une once de ſyrop de chicorée dans une pinte d'eau, qui ſervoit pour cinq verres.

Les petites-véroles ont commencé vers la fin du mois de Juillet & en Août; mais elles n'étoient ni communes, ni de mauvaiſe eſpece.

AUTOMNE. Les petites-véroles ont fait beaucoup de ravages dans cette ſaiſon, ſur-tout parmi les grands & les gens riches, comme nous avons déjà eu occaſion de le remarquer pluſieurs fois; car les pauvres périſſoient beaucoup moins, quoique cependant, dans cette ſaiſon, cette maladie fût accompagnée de ſymptômes extrêmement graves.

Dans les uns, la petite-vérole ſembloit

bénigne jusqu'au six & au sept ; alors il se faisoit une métastase subite à la tête ou à la poitrine, qui faisoit périr tout-à-coup les malades.

Chez d'autres la maladie se présentoit avec les symptômes les plus effrayans, & on désespéroit, dans l'abord, du salut des malades. Il survenoit un dévoiement, une hémorragie, ou quelqu'autre évacuation critique, dans le tems même de l'éruption ; la maladie parcouroit ses tems ordinaires, & les malades guérissoient.

Il y en avoit qui périssoient, dès le troisieme ou le quatrieme jour de l'éruption.

Quelques-uns, mais c'étoit le très-petit nombre, n'avoient aucun symptôme extraordinaire, & n'avoient qu'une petite-vérole bénigne.

Il y en eut qui périrent le vingt-deuxieme jour, sans donner aucune espérance pendant tout le cours de leur maladie, & sans qu'on pût observer aucune diminution dans la vivacité des symptômes.

Chez d'autres, dans le tems même où tout paroissoit en sûreté, les accidens reparoissoient, & faisoient périr les malades. Il y en eut même qui, après avoir échappé à cette premiere rechute, périssoient d'une seconde.

Enfin, quelques malades ne dûrent leur salut qu'à une hémorragie abondante, ou à

du pus qu'ils rendirent par les urines, ou à une évacuation considérable d'urine ou de bile.

La Faculté de médecine de Paris s'assembla, par ordre du Roi, à ce sujet, plusieurs fois.

Dans le traitement de ces petites-véroles il falloit toujours travailler à procurer une évacuation critique quelconque; c'est pour cela que des Médecins habiles placerent, avec succès, dans tous les tems de la maladie, des saignées, des cordiaux & de l'émétique; le tout, suivant l'accident le plus urgent; car c'étoit alors principalement qu'il falloit faire la médecine du symptôme.

ANNÉE 1717.

HIVER. Les petites-véroles diminuerent par degrés, en nombre & en danger, & l'on ne vit régner, dans cette saison, que des fievres continues, & quelques pleurésies, qui n'eurent rien de particulier, & guérirent par les remedes usités en pareil cas.

PRINTEMPS. Aux maladies de la saison précédente, se joignirent des dévoiemens bilieux. Il y eut de plus, parmi les enfans, des fievres rouges, accompagnées de presque tous les accidens précurseurs de la petite-vérole, savoir, de la fievre, du délire, des envies de vomir & des vomissemens, d'hémorragie par le nez. Il y avoit de plus,

de la toux ; & tout le corps devenoit rouge, comme une écreviſſe cuite. Une ſaignée, une boiſſon abondante, de très-légers cordiaux, & des purgations pluſieurs fois répétées dans la convaleſcence, diſſipoient ces accidens. La maladie ne duroit ordinairement que deux ou trois jours au plus ; cependant, chez quelques enfans, la rougeur a duré plus long-tems, quoiqu'il n'exiſtât plus aucun autre ſymptôme.

ETÉ. On vit régner des dévoiemens bilieux, avec des nauſées & des vomiſſemens ; le tout accompagné, chez quelques-uns, d'une fievre aſſez vive ; des coliques & des dyſſenteries, mais peu fâcheuſes, & qui cédoient aiſément aux remedes qu'on emploie dans ces maladies.

Il y eut auſſi quelques petites-véroles, mais en petit nombre, & bénignes.

AUTOMNE. Je n'ai rien vu ni entendu dire qui mérite d'être obſervé. Il y eut peu de maladies, & elles ne préſenterent rien d'épidémique.



Observations Météorologiques. Juillet 1763.

Jours du mois.	*Thermometre.*			*Barometre.*		
	A 6 h. du matin.	*A 2 h. & d. du soir.*	*A 11 h. du soir.*	*Le matin. pouc. lig.*	*A midi. pouc. lig.*	*Le soir. pouc. lig.*
1	11½	22	13¼	27 11¾	28	28 ½
2	12	22	16	28 1½	28 2	28 2¼
3	14	23	17½	28 2⅓	28 2½	28 2¾
4	15¼	23	14	28 3	28 3½	28 2
5	13	21	13½	28 3	28 3½	28 3¾
6	12	22	17	28 3⅓	28 3	28 2
7	13	22	17	28 2	28 2	28 2
8	14	24	15¼	28 1	28 ½	28
9	13½	22	11½	27 11½	27 11	27 10¾
10	10½	20	13½	27 11	27 11½	27 11¼
11	13	21	13½	27 11¾	28	28 ¼
12	13	16½	15¼	28 ⅓	28	27 11
13	14	22	16¼	27 11⅓	27 11¾	27 10½
14	14	17	12	27 11	27 10¼	27 10½
15	11½	18	11½	27 10¾	27 10	27 10½
16	11½	20	14	27 11½	27 11¾	27 11½
17	13	20	12½	27 11½	27 11¼	27 11⅔
18	12	19	14	27 11⅓	27 11½	28
19	13¼	21	15¼	28 1	28 1¼	27 11½
20	13	20	12	28 1	28 1¼	28 3
21	11	22	14	28 3	28 3¼	28 2¼
22	13	23	17	28 1½	28 ½	27 10
23	15	22	11¼	27 10	27 10¼	27 10½
24	10½	17½	15	27 10¾	27 11	27 11⅓
25	13½	20	13	27 11½	27 11¾	28
26	12	20	15	27 11	27 10⅓	27 10
27	13½	22	15½	27 10½	27 10½	27 10½
28	14	22	14¼	27 10½	27 11	28 ⅔
29	13	22	15½	28 1	28 ⅓	27 11
30	13½	20	13	27 10½	27 10¼	27 11½
31	12	21	13	28	28	28 ½

ETAT DU CIEL.

Jours du m.	La Matinée.	L'Après-Midi.	Le Soir à 11 h.
1	S-O. beau, nuag. gr. v.	S-O. gr. vent, nuag. for. ond.	Nuages.
2	O-S-O. couv. nuag. ondée.	O-S-O nuag.	Nuages.
3	O-S-O. nuag.	O S-O. nuag.	Nuages.
4	O-S O. nuag. ond. pluie.	S-O. pl. écl. tonn.	Couvert.
5	O. nuag. v.	O. vent, beau.	Beau.
6	O-S-O. beau.	S-O. nuag.	Couvert, la nuit, pluie.
7	O. pl. couv.	O. couv. pl.	Pluie.
8	O. b. nuag.	S-O. nuages.	Nuages.
9	S. couv. pl. c.	S-O. c. ond. v.	Nuag. vent.
10	S-O. v. nuag.	S-O. nuag. v.	Nuages.
11	S-O. gr. v. nuag.	S-O. vent, nuag.	Nuages, la nuit, pluie.
12	S-S-O. cou. pl.	S-S-O. c. nuag.	Nuag. la n. pl.
13	S-O. cou. nua.	S-O. couv. écl.	Couvert.
14	S-O. nua. cou.	S-O. c. pl. c. b.	Beau.
15	S-O. b. nuag. forte ond. v.	O-S O. nua. f. ond. écl. tonn.	Beau.
16	O-S-O nuag. forte ond.	O-S-O. nuag.	Nuages.
17	O-S-O. nuag.	S-O. nua. cou.	Couvert.
18	S-S-O. vent, couv. pl. par ondées.	S-S-O. pluie, par ondées.	Couvert.
19	O-S-O. couv. pluie, nuag.	S O. v. couv. pluie.	Nuag. v. pl.
20	O. v. nuag.	O. v. nuag. beau.	Vent, ſer.
21	O. beau, nuag.	O. beau.	Serein.
22	E. ſerein.	E. b. couv. pet. pluie.	Pluie contin.

ETAT DU CIEL.			
Jours du m.	La Matinée.	L'après-Midi.	Le Soir à 11 h.
23	S-O. pl. c. n.	O-S-O. nuag.	Nuages.
24	O S-O. gr. v nuag. for. ond.	O-S-O. gr. v. nuag.	Nuages.
25	O-S-O. b. n.	O-S-O. n. b.	Nuages.
26	S-S-O. c. pl. n.	S S-O. nua. pl.	Couvert.
27	S S-O. nua. f. ondée.	S-S-O. pluie contin. couv.	Couvert la nuit, pluie.
28	S-S-O. couv. nuag.	O-S-O. fort, ond. nuag. b.	Beau.
29	O S-O. b. nua.	S-O. couv. pl.	Nuages.
30	S-O. couv. pl. nuag.	O-S-O. nuag. forte ondée.	Nuages.
31	S-S-O. couv nuag. ondées.	S-S-O. forte ond. nuag.	Nuages.

La plus grande chaleur marquée par le thermometre pendant ce mois, a été de 24 degrés au-dessus du terme de la congélation de l'eau, & sa moindre chaleur a été de $10\frac{1}{2}$ degrés au-dessus du même terme : la différence entre ces deux points est de $13\frac{1}{2}$ degrés.

La plus grande hauteur du mercure dans le barometre a été de 28 pouces $3\frac{3}{4}$ lignes ; & son plus grand abaissement de 27 pouces 10 lignes : la différence entre ces deux termes est de $5\frac{3}{4}$ lignes.

Le vent a soufflé 1 fois de l'E.
1 fois du S.
6 fois du S-S-O.
15 fois du S-O.
14 fois de l'O-S-O.
5 fois de l'O.

Il a fait 12 jours de beau.
3 jours ſereins.
19 jours couverts.
28 jours de nuages.
22 jours de pluie.
10 jours de vent.
3 jours des éclairs & du tonnerre.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois de Juillet 1763.

On a vu peu de maladies pendant ce mois ; celles qui ont régné ont été des fievres ſimples, & quelques fievres éruptives. Parmi ces dernieres, il y en avoit qui étoient accompagnées de véritables puſtules, que des gens peu attentifs auroient pu prendre pour la petite-vérole, mais qui n'en avoient aucun des caracteres. Quelques perſonnes ont eu des taches étendues par plaques, ſans boutons. On a obſervé que, dans quelques autres, les mains enfloient & étoient œdémateuſes.

Observations Météorologiques faites à Lille au mois de Juin 1763; par M. BOUCHER, Médecin.

Le tems est resté, presque la premiere moitié du mois, à un état de température moyenne, le thermometre ne s'étant pas élevé, jusqu'au 14, au-dessus du terme de 17 degrés, si ce n'est le 3, qu'il s'est porté à 19 ½ degrés: le 15 il a monté au terme de 20 degrés; & le 21, à celui de 22 degrés: depuis le 21 jusqu'au 29 il s'est approché tous les jours de ce dernier terme; mais le 29 & le 30 il n'a marqué que 16 degrés.

Quoiqu'il y ait eu plusieurs jours de pluie, la pluie n'a été forte que trois ou quatre jours, vers le milieu du mois, & elle n'a été continue aucun jour. Le mercure, dans le barometre, a toujours été observé au-dessous du terme de 28 pouces, si ce n'est le 7, le 8 & le 9; le 22 & le 30 le mercure s'est abaissé à 27 pouces 4 lignes.

Les vents ont été variables tout le mois; mais ils ont été plus souvent *Nord* que *Sud*.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 22 degrés au-dessus du terme de la congélation; & la moindre chaleur a été de 8 degrés; la différence entre ces deux termes est de 14 degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 1 ligne; & ſon plus grand abaiſſement a été de 27 pouces 4 lignes: la différence entre ces deux termes eſt de 9 lignes.

Le vent a ſoufflé 6 fois du Nord.
11 fois du Nord-Eſt.
4 fois du Sud vers l'Eſt.
4 fois du Sud.
7 fois du Sud vers l'Ou.
4 fois de l'Oueſt.
7 fois du N. vers l'Ou.

Il y a eu 21 jours de tems couvert ou nuageux.
14 jours de pluie.
5 jours de tonnerre.
4 jours d'éclairs.

Les hygrometres ont marqué de la ſéchereſſe tout le mois.

Maladies qui ont régné à Lille dans le mois de Juin 1763, par M. BOUCHER.

La fievre hémitritée ou double-tierce-continue a encore été la maladie dominante de ce mois : elle portoit ſur-tout à la tête, & ſouvent auſſi à la poitrine. Les douleurs vives de la tête étoient très-ſouvent accompagnées de vomiſſemens bilieux. Pluſieurs malades ont eu des ſaignemens du nez dans l'état de la maladie. Quoique les ſaignées dans la cure fuſſent néceſſaires à un certain

point, elles entraînoient une enflure fâcheuſe, & même l'hydropiſie, lorſqu'elles étoient pouſſées trop loin. Une expectoration purulente faiſoit, avec des ſelles bilieuſes, la criſe de la maladie, en ceux qui avoient eu la poitrine priſe.

Nous avons vu encore, dans le petit peuple, quelques fievres malignes-gangréneuſes, mais en petit nombre.

Dans tout le cours de ce mois & du précédent, il y a eu, parmi les enfans de la ville & de certains cantons de la campagne, des quintes de toux fâcheuſes & opiniâtres. Les fievres à éruptions, fievre rouge ou rougeole, & la petite-vérole, ſe ſont auſſi manifeſtées à la campagne.

Le développement des premieres chaleurs a cauſé, vers la fin du mois, des diarrhées bilieuſes, accompagnées de tranchées vives, & ſouvent de mouvemens fébriles, qui ont dû être traitées par un uſage abondant de boiſſons anodines, ſuivies d'apozemes laxatifs, dont la baſe étoit la rhubarbe. Je me ſuis bien trouvé, à l'égard de quelques perſonnes qui avoient des ſelles fétides, de l'uſage de l'eau d'orge, édulcorée avec le ſyrop de pavot rouge, & rendue aigrelette par l'acide vitriolique.

LIVRES NOUVEAUX.

Nicolai-Josephi Jacquin, *selectarum stirpium Americanarum historia in quâ ad Linnæanum systema determinatæ, descriptæque sistuntur plantæ illæ, quas in insulis Martinica, Jamaïca, Domingo, aliisque & in vicinâ Continentis parte, observavit rariores; adjectis iconibus in solo natali delineatis.* C'est-à-dire : Histoire des plantes choisies d'Amérique, par M. *Nicolas-Joseph Jacquin*, dans laquelle il a déterminé, décrit & rangé, suivant le systême de *Linnæus*, les plantes les plus rares, qu'il a observées dans les isles de la Martinique, de la Jamaïque, de Saint-Domingue, & dans la partie voisine du Continent : il y a joint leurs figures qu'il a dessinées sur les lieux. A Vienne, chez *Krauze*, 1763, *in-folio*; & se trouve à Paris, chez *Cavelier*.

Quelque abondante qu'ait été la moisson que le pere *Plumier* avoit faite des plantes d'Amérique, dans ses trois voyages aux isles Caraïbes ; cependant, comme c'étoit un pays entiérement neuf, il n'étoit pas possible qu'il ne laissât beaucoup à glaner après lui. M. *Jacquin*, qui a demeuré quatre ans dans ce pays, publie, dans l'ouvrage que nous annonçons, la description d'environ 450 nouvelles plantes qu'il a ramas-

ſées dans les iſles de la Martinique, de la Jamaïque & de Saint-Domingue, & dans le Continent voiſin de ces iſles. Il les range, ſelon le ſyſtême des ſexes de *Linnæus*, non qu'il le croie ſans défauts, mais parce que c'eſt celui qui, juſqu'à ce jour, renferme le plus de plantes, & celui qui eſt le plus généralement adopté. Il y a joint 183 Planches qui contiennent les figures de ces plantes, deſſinées par lui-même ſur les lieux.

Manuel de la Saignée pour l'inſtruction des Eleves Chirurgiens de la marine, de l'école de Breſt; par M. *de Courcelles*, premier Médecin de la Marine, à Breſt. A Breſt, chez *Malaſſis*, 1763, *in*-12.

Ce Manuel, qui eſt parfaitement bien fait, eſt le meilleur guide que peuvent choiſir les jeunes Chirurgiens pour apprendre à bien ſaigner, & à remédier aux accidens qui peuvent ſurvenir dans cette opération.

Recueil de Pieces de Médecine & de Phyſique, traduites de l'italien de M. *Cocchi*, & autres Auteurs vivans. A Paris, chez *d'Houry*, rue de la Vieille-Bouclerie, 1763, *in*-12.

Les Pieces contenues dans ce recueil ſont, 1° le Régime Pythagoricien, par le Docteur *Cocchi*, dont nous avons déjà une bonne traduction, avec des notes annoncées dans notre Journal de Septembre de l'année

derniere ; 2° Discours sur l'Histoire naturelle, par le même ; 3° Description du corps humain, par M. *Pontonoo* ; 4° Discours sur les influences des corps célestes ; 5° Dissertation sur les forces de l'imagination ; 6° Lettre de M. *Christophe Mantellassi*, sur la superfétation ; 7° Lettre sur la mesure & le calcul des douleurs & des plaisirs ; 8° Discours philosophique sur la sympathie. Il paroît que le goût n'a pas présidé à ce recueil ; car si l'on en excepte les deux premiers morceaux, qui sont du Docteur *Cocchi*, tous les autres étoient peu dignes de passer dans notre langue. L'Editeur auroit fait une chose plus agréable au public, & par conséquent plus utile pour lui, s'il nous eût procuré une bonne traduction des différentes pieces fugitives du Docteur *Cocchi*, un des plus savans Médecins, & des meilleurs Ecrivains de l'Italie, qu'on a publiées à Florence, sous le titre, *Dei Discorsi Toscani.* Il y en a paru déjà deux Parties chez *Bonducci.*

AVIS

Sur le Traité de la Jurisprudence de la Médecine ; par M. VERDIER, &c.

Nous croyons devoir réparer une omission que nous avons faite, en rendant compte

des conditions que M. Verdier propoſe pour la Souſcription de ſa Juriſprudence de la Médecine. Chaque Partie de cet ouvrage, composé de deux volumes, ſe vendra ſéparément 5 livres, & l'abrégé de l'ouvrage entier, 30 ſ., brochés. Ceux qui voudront ſouſcrire pour la totalité, recevront les deux premiers volumes de la Juriſprudence, & l'Abrégé, en payant 16 livres, & les trois autres Parties, de quatre mois en quatre mois.

Cet Auteur nous charge de prier les Savans de lui faire part de leurs réflexions & de leurs critiques, de vouloir bien lui communiquer les titres qui entrent dans ſon plan. Il promet d'en faire uſage dans le courant de l'impreſſion, ou dans les Supplémens qu'il prévoit être obligé d'ajouter à chaque Partie. Il nous a prié auſſi d'annoncer un *Code médicinal*, contenant une Table chronologique de tous les réglemens rendus ſur la médecine, depuis l'établiſſement de la Monarchie. Il n'y aura que les Souſcripteurs des neuf premiers volumes qui pourront ſouſcrire pour ce dernier.



TABLE.

JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

Dédié à S. A. S. Mgr le Comte de Clermont, Prince du Sang.

Par M. A. Roux, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, & de la Société Royale d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Medicina non ingenii humani partus, ſed temporis filia. *Bagl.*

OCTOBRE 1763.

TOME XIX.



A PARIS,

Chez Didot le jeune, Imprimeur-Libraire, Quai des Auguſtins.

Avec Approbation & Privilege du Roi.



JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

OCTOBRE 1763.

EXTRAIT.

Traité des Fievres de l'Isle Saint-Domingue. A Paris, chez Cavelier, 1763, *in*-8°.

MONSIEUR POISSONNIER DESPERRIERES publie, dans cet ouvrage, les observations qu'il a faites, pendant un séjour de plusieurs années dans l'Isle Saint-Domingue, sur la nature & le traitement d'une espece de fievre qui fait les plus grands ravages parmi les Européens qui abordent dans cette isle. C'est dans la nature du climat qu'il faut chercher la cause des maladies endémiques; c'est aussi dans la différente température de l'Europe, & de cette

partie de l'Amérique, que M. Desperrieres trouve la source de ces fievres.

L'isle de Saint-Domingue, située entre les 17e & 20e degrés de latitude septentrionale, éprouve une chaleur presque double de celle que nous ressentons dans nos climats. Les effets de cette chaleur sur les hommes qui l'habitent, doivent être de dilater leurs solides & de raréfier leurs fluides ; ce qui doit nécessairement affoiblir la force des premiers, & disposer les derniers à l'alkalescence ou à la putréfaction. Ces effets seront d'autant plus sensibles, qu'on sera moins accoutumé à l'action de ces causes ; c'est le cas des Européens qui arrivent pour la premiere fois dans ce climat. Leur sang plus riche, leurs humeurs plus grossieres, parce qu'elles sont le produit d'alimens plus succulens que ceux dont on use dans les pays chauds, tendront d'autant plus aisément à la putréfaction, que leurs solides affoiblis deviendront incapables de les mouvoir avec la force nécessaire pour prévenir leur stagnation, comme le démontre ce que ressentent la plupart des nouveaux arrivés à Saint-Domingue. Peu de jours après leur débarquement dans l'isle, ils perdent l'appétit, ils ne respirent pas avec la même facilité ; leurs inspirations sont plus grandes ; ils sont sujets à avoir mal à la tête & aux reins ; &, pour peu qu'ils s'exposent

au ſoleil, qu'ils faſſent beaucoup d'exercice, qu'ils ſe livrent à la débauche ou aux femmes, ils éprouvent le véritable cauſus d'Hippocrate, ou la fievre ardente, ſi rare dans nos climats, ou du moins une fievre qui n'en eſt qu'un diminutif; quelquefois ils éprouvent l'une ou l'autre, ſans y avoir donné lieu par aucune erreur dans l'uſage des ſix choſes non naturelles, par la ſeule action de la chaleur, & ſans doute la diſpoſition particuliere de leurs humeurs.

On peut prévenir ces accidens, ou combattre & même détruire cette diſpoſition à la fievre ardente, que les Européens contractent en paſſant à Saint-Domingue. Si, en ſuivant le conſeil de M. Deſperrieres, avant de partir d'Europe, on diminue le volume du ſang par une ou deux ſaignées, & qu'on nétoie les premieres voies par un purgatif, lorſqu'on a lieu de ſoupçonner qu'elles ſont chargées de quelques mauvais levains. Si, pendant le voyage, on a la précaution, tous les matins, de ſe laver la bouche avec de l'eau & du vinaigre; ſi on a l'attention d'obſerver un régime exact, de faire un exercice modéré, de ſéjourner le moins qu'on peut dans l'entre-pont du vaiſſeau; ſi l'on a ſoin d'aſſaiſonner ſes alimens avec du vinaigre, & d'uſer d'une boiſſon acidulée avec la crême de tartre, dès qu'on commencera à approcher des

pays chauds ; si on évite les liqueurs spiritueuses, qu'on se tienne propre, qu'arrivé dans l'isle on se fasse saigner, on vive de régime, on fasse sa boisson de limonade légere, on s'abstienne des liqueurs fortes, on évite le commerce des femmes, les violens exercices, le grand soleil, & qu'on prenne quelques bains froids, &c. car tous ces moyens tendent à garantir le sang & les humeurs de l'action des causes putréfiantes, & par conséquent à prévenir les effets de la chaleur excessive du climat de Saint-Domingue.

Mais souvent, malgré ces précautions, ou faute de les avoir prises, on tombe dans un accablement extrême : bientôt on sent un grand mal à la tête, on a de la difficulté à respirer, on éprouve des douleurs dans tous les membres, & particuliérement dans la région des lombes ; la fievre se met de la partie ; elle est considérable & accompagnée de soif, de sueur & d'une chaleur très-vive ; bientôt tous les symptômes augmentent : il survient des nausées & des vomissemens de matiere bilieuse & porracée ; la langue devient noire & âpre : quelquefois, tandis que le malade éprouve une chaleur insupportable à la tête & au tronc, ses extrêmités sont froides, il tombe dans l'insomnie, le délire & la phrénésie. Cette fievre parcourt tous ses degrés avec beau-

coup de promptitude ; le tems de ſon augmentation dure peu ; elle eſt quelquefois dans ſon état avant le deuxieme jour ; & les malades peuvent en périr avant le troiſieme, ſi on ne leur donne pas les ſecours les plus prompts & les plus efficaces.

Quoique la ſaignée paroiſſe très-bien indiquée dans cette maladie, il faut bien ſe donner de garde de tirer beaucoup de ſang. L'expérience a fait voir que les ſaignées multipliées n'ont pas de ſuccès, ſur-tout ſi quelque excès avec les femmes a précédé la maladie. Il en eſt de même des vomitifs & des ſudorifiques, que les vomiſſemens & les ſueurs qui paroiſſent au commencement ſembleroient indiquer ; ces évacuations ſont toujours ſymptomatiques ; les vomiſſemens viennent d'irritation, & un vomitif, dans ce cas, augmenteroit le mal, bien loin de le diminuer. Les ſueurs ne ſont jamais critiques avant le quatrieme jour ; l'uſage des purgatifs eſt très-pernicieux ; les cordiaux & les narcotiques doivent être proſcrits du traitement. Le Médecin doit attendre la criſe, qui, dans cette maladie, eſt un dévoiement bilieux ; il ne doit cependant pas abandonner entiérement la nature à elle-même. S'il eſt appellé à tems, il fera faire, le premier ou le ſecond jour, deux ſaignées ſeulement, ſans avoir égard aux vomiſſemens ni aux ſueurs ; il n'y a que le dévoie-

ment bilieux qui doive empêcher d'employer ce secours. Il fera boire copieusement le malade, & sa boisson sera adoucissante & rafraîchissante, comme l'eau de poulet nitrée, les acides végétaux, tels que ceux de l'orange, du limon, de l'ananas, étendus dans une très-grande quantité d'eau: il lui fera prendre en même tems quatre ou cinq lavemens émolliens par jour, & lui fera appliquer des fomentations de même nature, sur le ventre & sur les hypocondres. Si, par ces moyens, on parvient à exciter un dévoiement bilieux, il y a tout à espérer pour le malade; c'est alors qu'il est permis de venir au secours de la nature, en prescrivant un purgatif léger; mais il faut bien se donner de garde de se trop presser. Le malade éprouve quelquefois des hémorragies dans cette maladie; mais lorsqu'elles surviennent avant le quatrieme jour, ou qu'elles sont peu abondantes, elles le soulagent rarement; il arrive cependant quelquefois qu'elles sont critiques; mais ce n'est que lorsqu'elles sont abondantes, & qu'elles arrivent le quatrieme ou le cinquieme jour. On en peut dire autant des sueurs.

Outre la fievre ardente, on est exposé, en arrivant à Saint-Domingue, à une autre espece de fievre qui en est le diminutif. Elle s'annonce à-peu près par les mêmes

ſignes que la fievre ardente ; elle eſt plus ou moins funeſte, à raiſon des ſymptômes & des accidens qui l'accompagnent. Cette maladie va quelquefois juſqu'au neuvieme jour, & ne paſſe jamais le treizieme ou le quinzieme ; ſon plus grand danger eſt du quatrieme au ſeptieme jour ; c'eſt dans cet intervalle que les malades périſſent le plus ſouvent. Elle commence par un mal de tête, par des douleurs dans la région des lombes ; le malade ſent quelquefois des friſſons, ou eſt dans une laſſitude extrême & dans un accablement très-grand : il ſent de la difficulté à reſpirer ; il eſt altéré ; la fievre ſurvient, & elle eſt bientôt très-forte ; la chaleur s'accroît, & parvient en peu de tems à un degré preſqu'auſſi fort que dans la fievre ardente ; à peine peut-on toucher les malades : la ſoif augmente au point qu'ils voudroient preſque toujours boire ; le ventre ſe tend & devient douloureux : on éprouve une douleur vers le cartilage xiphoïde, & il ſurvient des nauſées & un vomiſſement de matiere bilieuſe porracée : tous ces ſymptômes parviennent à leur derniere période, en moins de vingt-quatre heures ; les yeux deviennent un peu rouges & larmoyans ; les urines ſont blanches ; les malades ont un délire obſcur, & ſont dans des anxiétés & des inquiétudes continuelles ; la langue devient ſéche, d'un

rouge vif, & rarement noire, à moins que la maladie ne tourne mal. Le troisieme jour, il y a ordinairement un redoublement ; le pouls qui, depuis le commencement, avoit été fort & plein, baisse quelquefois un peu le quatrieme jour, & devient même souvent convulsif : le coma succede bientôt à cet état du pouls, & le malade est dans un très-grand danger. Il meurt ordinairement le cinquieme ou le sixieme jour ; mais si le pouls se soutient, si le malade ne tombe pas dans le coma, le quatrieme jour, on peut espérer qu'il se fera une crise favorable ; c'est quelquefois une sueur abondante, ou une hémorragie copieuse par le nez ; mais plus souvent une évacuation bilieuse par les selles, qui fait cesser les dangers de la maladie. La crise se fait toujours les jours impaires ; & elle n'est jamais salutaire, si elle arrive avant le cinquieme jour ; c'est à quoi il faut avoir spécialement attention.

On remplit les indications que cette fievre présente par les saignées du bras, plus ou moins multipliées, par les boissons délayantes & acidulées, & enfin par des purgatifs donnés dans des tems convenables. Avec ces secours bien administrés, on est presque toujours sûr de conserver la vie du malade ; pendant le premier & le second jour de la maladie, lorsque le mal de tête, les douleurs dans les reins, dans la région du diaphragme sont considérables, lorsque le ven-

tre eſt tendu & douloureux, & que la chaleur eſt extrême, lorſque la ſoif eſt preſſante, & qu'il y a des nauſées & des vomiſſemens de matiere porracée, il faut faire des ſaignées de deux palettes ſeulement, de peur de jetter le malade dans un état d'affaiſſement & de trop grande foibleſſe; mais auſſi il faut en faire juſqu'à cinq ou ſix, dans ces deux premiers jours, en obſervant de les rapprocher, lorſque les accidens l'exigeront, & cela, ſans avoir égard aux ſueurs & aux vomiſſemens; ces derniers ſont, comme nous l'avons dit en parlant de la fievre ardente, l'effet de l'éréthiſme & de l'état de phlogoſe de l'eſtomac. Il faut donc bien ſe donner de garde d'avoir recours aux émétiques; les ſudorifiques ne feroient pas moins funeſtes. La ſaignée du pied eſt toujours préjudiciable, lorſqu'il y a tenſion dans le bas-ventre; elle ne fait qu'augmenter l'engorgement des viſceres de cette partie. On doit lui préférer, dans tous les cas, la ſaignée du bras, malgré la douleur de tête, qui n'eſt que ſymptomatique.

Lorſque les ſaignées auront calmé le vomiſſement, on aura recours aux boiſſons indiquées ci-deſſus, dont on fera faire un uſage abondant au malade. On lui donnera, pour toute nourriture, une eau de poulet émulſionnée avec les ſemences froides: on y joindra une poudre compoſée de ſix grains

de nitre purifié, & de deux grains de camphre, pour prendre quatre fois par jour. Les lavemens ne doivent pas non plus être négligés : avec ces ſecours on attendra la criſe, & on dirigera le reſte du traitement relativement à l'eſpece d'évacuation qui ſe fera ; mais lorſque la fievre aura entiérement diſparu, on purgera le malade avec une demi-once de ſel d'epſom, dans trois ou quatre verres de décoction d'une once de quinquina.

Ces moyens, quoique bien indiqués, ſont quelquefois inſuffiſans dans cette eſpece de fievre. L'affaiſſement eſt ſi conſidérable, que les malades tombent dans le coma, avant que la criſe ait pu ſe faire. Lorſque le Médecin apperçoit au pouls, qui devient convulſif, que le malade eſt menacé de cet accident, il doit, ſans perdre de tems, faire appliquer deux larges véſicatoires aux épaules, aux cuiſſes ou aux gras des jambes. M. Deſperrieres les regarde comme un remede aſſuré, lorſqu'ils ſont appliqués à tems. Il n'en eſt pas de même, lorſque, faute d'y avoir eu recours, le malade eſt dans le ſommeil léthargique, alors leur action peut ſouvent être inutile ; cependant il ne faut point abandonner le malade, & il faut les lui appliquer le plus promptement qu'il eſt poſſible ; c'eſt dans ce cas ſeulement qu'on peut faire uſage des cordiaux ſtimulans, pour ranimer le ſentiment des nerfs

& l'action organique des vaisseaux : telle est la méthode curative que M. Desperrieres assure avoir suivie avec le plus grand succès Il seroit en effet difficile d'en imaginer une plus adaptée à la nature de la maladie qu'il a si bien décrite, & plus conforme aux principes de la plus saine Médecine. Son ouvrage est donc le meilleur guide que puissent suivre ceux qui se proposent de veiller à la santé des habitans de ces climats éloignés.

SUITE

Du Mémoire de M. LOUIS, *Chirurgien-Consultant des armées du Roi, concernant une question anatomique, relative à la Jurisprudence ; par M.* PHILIP, *Médecin de la Faculté de Paris.*

Venons au troisieme article, c'est-à-dire, aux principes dangereux établis dans le mémoire. L'Auteur eût dû les séparer des signes qu'il nous indique, pour distinguer, dans un corps pendu le suicide d'avec l'assassinat. L'ordre, la méthode ont seuls droit d'instruire & de convaincre dans une matiere aussi critique. Ce sera donc, pour ainsi dire, malgré nous, que, pour apprécier ses principes, nous nous en tiendrons à la discussion des signes que nous avons même trouvés épars.

Le suicide se caractérise par *une impression*

de la corde, qui eſt d'abord *circulaire ſous le menton*, & qui *ſe continue* enſuite *obliquement des deux côtés, derriere les oreilles, pour finir à la nuque, en montant vers l'occipital.* Cette impreſſion doit être ſans déchirement de la trachée-artere, & ſans luxation des vertebres du col. L'aſſaſſinat, au contraire, eſt déſigné par *un cercle livide & échymoſé* qui accompagne *l'impreſſion plus profonde & preſque horizontale de la corde*, par *le déchirement des parties cartilagineuſes* du larynx, & par *la luxation des vertebres* du col.

On conçoit, au premier abord les conditions que doivent avoir ces ſignes, pour être vraiment diſtinctifs. Il faut que les uns ne conviennent qu'à l'aſſaſſinat, & les autres au ſuicide; que ceux qui caractériſent le premier, lui ſoient tellement propres, qu'ils ne puiſſent jamais ſe rencontrer dans le ſecond; enfin que, ſans avoir recours à l'examen des circonſtances acceſſoires, étrangeres à la ſtrangulation, l'inſpection anatomique du corps pendu ſuffiſe ſeule pour faire toujours prononcer avec certitude.

L'importante néceſſité de démêler ces conditions caractériſtiques de l'un & l'autre cas, dans les ſignes nombreux de l'étranglement en général, n'a pas été inconnue aux anciens Auteurs. Le Docteur *Alberti* nous dit qu'on eſt quelquefois obligé d'examiner ſi un pendu

a été pendu vivant, où après sa mort; *S'IL NE S'EST PAS PENDU LUI-MÊME DANS UN DÉLIRE MÉLANCOLIQUE;* ou si des scélerats, après l'avoir fait mourir par une autre voie, sur-tout par suffocation, pour imiter l'étranglement, ne l'auroient pas pendu, afin de masquer leur crime, persuader qu'il s'étoit pendu lui-même, & le faire passer pour suicide (*a*). Après s'être expliqué aussi clairement, il se contente cependant de rapporter tous les signes de la strangulation, en général, sans assigner la moindre différence entre la strangulation volontaire & le fait de l'assassin. Accusera-t-on le Docteur *Alberti* d'avoir négligé d'approfondir une question aussi intéressante, ou d'avoir manqué de talens nécessaires? Ce seroit méconnoître à la fois, & son génie, & son zele. Quelle peut donc être la cause de son silence, si ce n'est l'impossibilité de rien statuer de certain, & la crainte d'induire en erreur? Voyons si l'Auteur du Mémoire, en voulant faire plus que lui, n'est pas tombé dans les inconvéniens qu'*Alberti* & les autres avoient peut-être prévus. Voyons s'il ne reste aucune équivoque dans les signes qu'il veut nous faire adopter pour distinctifs, & si l'on ne doit jamais craindre, en les admettant comme

(*a*) *System. Jurisprud. medic.* tom. j, cap. xj, §. xjv, pag. 234.

tels, de confondre l'innocent avec le coupable. Dans une matiere auſſi grave, la poſſibilité de ſe tromper une fois, en les ſuivant, ſuffit pour les proſcrire, & nous juſtifier d'avoir appellé dangereux les principes d'où les ſignes ſont déduits.

Nous conſidérerons les ſignes dans quatre circonſtances différentes. Ou l'impreſſion de la corde ſera oblique & ſuperficielle, ou profonde & preſque horizontale, ou accompagnée du déchirement de la trachée-artere, ou enfin avec luxation des vertebres du col. On pourroit, ſuivant le Mémoire, en aſſigner une cinquieme, marquée par *deux impreſſions au col; l'une circulaire & tout-à-fait horizontale, avec échymoſe faite par torſion ſur le ſujet vivant, & l'autre ſans meurtriſſure, dans une diſpoſition oblique vers le nœud, laquelle auroit été l'effet de la ſuſpenſion après la mort.* Ce dernier cas rentre néceſſairement dans la claſſe des inutilités contenues dans le Mémoire. Ce n'eſt point, encore une fois, de la ſuſpenſion d'un cadavre dont il s'agit, mais de celle d'un ſujet vivant. Nous nous bornons donc à diſcuter les ſignes conſidérés dans les quatre premieres circonſtances que nous venons d'aſſigner. Il n'eſt pas beſoin d'avertir qu'il peut y avoir complication, ou, pour mieux dire, réunion de pluſieurs ſignes que nous conſidérons cependant

comme isolés. Les remarques que nous allons faire sur chacun d'eux, s'appliqueront facilement aux circonstances dans lesquelles il y auroit concours de plusieurs.

1° Supposons que l'impression de la corde soit immédiatement sous le menton, oblique & superficielle ; que le poids seul du corps ait produit l'étranglement & la mort, sans dilacération d'aucune partie ; qu'il existe auprès du corps pendu quelque éminence, d'où on auroit pu s'accrocher soi-même, & qu'on auroit ensuite abandonnée ; si l'on en croit l'Auteur du Mémoire, c'en est assez ; on connoît l'Auteur du délit ; la suspension a été volontaire.

Un particulier est attaqué à force ouverte, saisi par plusieurs hommes à la fois ; il se défendroit en vain ; l'infériorité de ses forces, sa frayeur l'empêchent de le tenter : on ne voit sur tout son corps aucun vestige de violence : il est pendu ; le nœud coulant fait à la hâte, & mal construit, permet à la corde de glisser jusques sous le menton : ce malheureux est abandonné à son propre poids, & meurt. Un banc, une grosse pierre, un tronc d'arbre est placé là par hazard, ou peut-être par malice ; n'importe, l'oracle a parlé, la suspension a été volontaire : on crie au suicide, & les coupables sont tranquilles. Quelle affreuse méprise ! Qu'on ne dise pas que notre supposition est hors de toute

vraiſemblance. Elle eſt confirmée par pluſieurs hiſtoires de bandits qui ont donné au malheureux tombé dans leurs mains le triſte choix du genre de mort qu'il préféroit. Le patient conſterné par l'appareil, glacé par l'effroi, pouvoit-il n'être pas docile ? Il ſubiſſoit ſon arrêt, que la crainte de ſurpriſe, ou quelqu'autre circonſtance, faiſoit ſouvent exécuter avec précipitation. Il eſt donc poſſible qu'il ait été accroché, & qu'on ſoit parti ſans autre formalité. Il eſt donc poſſible que les ſignes attribués au ſuicide, ſe rencontrent dans l'aſſaſſinat.

2° L'impreſſion de la corde eſt profonde & preſque horizontale : un cercle livide & échymoſé l'accompagne ; le diametre du col ſe trouve très-diminué. Il y a même, dans le ſillon que la corde a formé, des rides de la peau excoriée. L'Auteur du Mémoire a déjà prononcé ; c'eſt un aſſaſſinat.

Un malheureux veut ſe défaire, c'eſt ſous le nœud de la gorge qu'il place la corde. Il eſt en embonpoint. Le poids de ſon corps ſerre auſſi-tôt le nœud coulant ; la corde ne ſauroit gliſſer juſqu'au menton ; la fineſſe de la peau facilite le déchirement, la lividité & l'échymoſe ; la graiſſe, incapable de réſiſter, forme un bourrelet qui paroît recouvrir le lien : le ſillon en eſt plus profond ; le diametre du col eſt enfin très-diminué. Y

a-t-il dans ce détail rien qui exige le concours d'une violence extérieure? Dans un autre ſujet, ſur-tout dans un mélancolique, la molleſſe, la *laxité* des fibres ne donneront-elles pas lieu à ce qu'ici nous attribuons à l'embonpoint? Voilà donc des ſignes de l'aſſaſſinat réunis dans le ſuicide Cependant, d'après un rapport calqué ſur celui que l'Auteur du Mémoire auroit fait lui-même, on ſoupçonne, on pourſuit, on arrête, on punit, & c'eſt l'innocent qui tombe ſous la main du bourreau; équivoque mille fois plus affreuſe que la premiere. Si l'on en conteſte la poſſibilité, il n'y a rien qu'on ne puiſſe nier.

3° Aux ſignes rapportés dans le ſecond cas, ſe joint le déchirement de la trachée-artere. La mort du pendu, dira-t-on, n'eſt donc pas le fruit d'un délire mélancolique ou de ſon déſeſpoir; une violence extérieure a certainement conſommé le crime. Réfléchiſſons à cette aſſertion, préſentée d'abord comme évidente, mais qui bientôt deviendra un ſimple doute, ſi nous prouvons qu'il peut y avoir ſuicide, même avec ces ſignes d'une prétendue violence extérieure. Nous avons cru que, dans les deux premiers cas, le raiſonnement ſuffiſoit pour attaquer la certitude des moyens de diſtinction. Dans celui-ci nous allons rapporter des faits. L'équivoque n'en ſera que plus frappante, & la

dangereuse fausseté des principes de l'Auteur du Mémoire n'en sera que mieux démontrée. Nous lisons dans l'Evangile, que *Judas* se pendit lui-même (*a*). Les Actes des Apôtres ajoutent qu'étant pendu, il creva par le milieu du corps (*b*). Ce fait incontestable ne prouveroit pourtant rien en notre faveur, si *Judas* eût été hydropique, comme plusieurs l'ont cru. Mais *Garmann*, qui a senti la difficulté, discute fort au long la question (*c*), & la résout d'une maniere satisfaisante. *Judas* n'étoit point hydropique ; il n'a crevé que parce qu'il s'étoit pendu. Quelle peut en être la raison, si ce n'est le poids du corps, l'effet de l'air comprimé trop subitement, l'abaissement du diaphragme ? Delà, voici comme nous raisonnons. Le poids du corps peut être considérable ; la corde peut rester placée sous le nœud de la gorge ; l'air comprimé tout-à-coup devient toujours capable d'une grande explosion ; les parties cartilagineuses ont moins de ténacité & de cohérence entr'elles, que les parties musculaires : donc l'effort qui rompt ces derniers, peut, à plus forte raison, rompre les parties cartilagineuses : donc la trachée-artere peut être

(a) *Matth.* cap. xxvij, ℣. 5.
(b) *Act. Apostol.* cap. j, ℣. 18.
(c) *De miracul. mortuor.* lib. j, tit. viij, §. xxvij & seq. pag. 246.

déchirée ſans violence extérieure : donc ſon déchirement peut ſe rencontrer dans le ſuicide : donc il ne peut ſervir à caractériſer l'aſſaſſinat. D'ailleurs ce qui peut beaucoup contribuer à la dilacération de la trachée-artere, c'eſt la façon dont le corps eſt jetté : s'il tombe de haut, & en pirouettant, dans le même inſtant que la conſtriction ſe fait, le col éprouve une eſpece de torſion ; comment la trachée-artere réſiſtera-t-elle à ces deux efforts très-poſſibles dans le ſuicide ?

4° Enfin dans le corps pendu on trouve, avec les ſignes précédens, luxation des vertebres du col. Cela ne peut être, nous dit l'Auteur du Mémoire, *que l'effet d'une très-grande violence. Jamais dans un homme qui s'eſt pendu lui-même, les parties n'éprouveront un pareil déſordre.* Un aſſaſſin eſt donc l'Auteur du délit. Dans ce quatrieme cas, la conſéquence eſt encore pire que dans les premiers. Le principe d'où on la tire eſt plus évidemment faux. Comment l'Auteur du Mémoire ignore-t-il qu'il exiſte une maladie particuliere aux ligamens, par laquelle ils deviennent ſi foibles, ſi relâchés, qu'une perſonne dans ſon lit, en ſe remuant à ſon ordinaire, peut ſe donner une luxation du bras, de la cuiſſe même, quoique cette derniere ſoit infiniment mieux ſoutenue, & dans une articulation plus profonde que le bras ? On conçoit aiſément que le poids du corps

peut produire une luxation des vertebres du col, s'il y a déjà un commencement de cette maladie. Comment nous prouveroit-on qu'elle n'existe pas ? Son caractere est de n'être annoncé que par les luxations qu'elle produit ; mais ne nous en tenons pas là, recourons à l'autorité pour prouver qu'il peut y avoir luxation des vertebres, sans maladie & sans violence extérieure. Le Chancelier *BACON*, immédiatement après l'histoire de ce Gentilhomme qui voulut éprouver par lui-même ce que les pendus souffroient, nous dit, d'après un Médecin de sa connoissance, que tous les pendus pouvoient être rappellés à la vie, pourvu que leurs vertebres n'eussent pas été luxées par le premier effort de la chute. (*a*) N'est-ce pas admettre dans le suicide même la possibilité de la luxation des vertebres du col, que de la croire possible par le premier effort de la chute ? Cette luxation aura lieu, sur-tout en supposant, comme dans le cas précédent, que le corps se trouve jetté de façon à le faire pirouetter. L'extension que produira le poids du corps, aidée par la torsion & les mouvemens circulaires que la chute occasionnera, la rendra plus facile qu'on ne l'imagine. Nous ajouterons encore un fait que *Borelli*,

(a) *Histor. vit. & mort.* pag. 409.

Médecin du Roi, nous rapporte dans ſes Obſervations. On pendit, à Paris, une vieille femme : tandis que le bourreau la ſecouoit, le tronc du corps ſe ſépara tout-à-fait de la tête, & tomba (*a*). Si la ſecouſſe produite par l'Exécuteur de la Haute-Juſtice a occaſionné l'entiere ſéparation du tronc d'avec la tête, pourquoi le poids du corps ſeul ne pourroit-il pas produire une luxation dans les vertebres, qui ne dépend que du déchirement ou même du relâchement de quelques parties ligamenteuſes ?

Nous concluons donc bien différemment de l'Auteur du Mémoire. *La ſûreté des citoyens*, dirons-nous, *l'intérêt de la vérité, l'honneur de l'art, & la tranquillité même des Juges qui ont à opiner dans de pareilles affaires, réclament également pour qu'on* proſcrive les principes d'où l'on tire des ſignes auſſi incertains dans l'application : les ſcélerats ſeuls ſeroient intéreſſés à les voir adoptés ; ils y trouveroient autant d'enſeignemens pour maſquer leur crime avec plus d'adreſſe, & le faire méconnoître avec plus de certitude.

L'exemple d'*Alberti*, & la diſcuſſion dans laquelle nous venons d'entrer, prouvent qu'il eſt impoſſible de trouver, dans la ſtrangulation même du corps pendu, des ſignes

(a) *Petr. Borell.* centur. iij, obſerv. c, p. 275.

univoques & inconteſtables du ſuicide ou de l'aſſaſſinat. Ce n'eſt qu'aux circonſtances acceſſoires qu'il faut avoir recours pour diſtinguer l'un de l'autre. La propoſition, pour être générale, n'en eſt pas moins vraie ; nous n'en excluons pas les pendus par autorité de Juſtice ; l'impreſſion du lien qui retient les mains du patient, & qui ſert d'étrier à l'Exécuteur, le coup de genou qu'il donne à l'un ou à l'autre côté de la poitrine, pour faire faire au corps des mouvemens demi-circulaires & alternatifs, ſont les ſeules marques de la force qui a donné la mort, & ces marques ſont étrangeres à la ſtrangulation. Des exemples tirés du Mémoire appuieront encore notre propoſition. Comment diſtingua-t-on que ce pere trouvé pendu près de Berne en Suiſſe, avoit été aſſaſſiné ? Les meurtriſſures qu'on trouva ſur ſon corps, le licol même enſanglanté ont trahi le coupable. N'eſt-ce pas aux dents enfoncées & enſanglantées qu'on dut principalement la preuve de l'aſſaſſinat de *Barthelèmi Pourpre* ? N'eſt-ce pas encore aux *ſignes commémoratifs de ſon état*, qu'on jugea que *cet homme, obſédé par des déſirs qu'il déteſtoit*, s'étoit étranglé lui-même ? *La circonſtance des portes fermées en dedans*, quoique équivoques, prouvoit encore plus pour le ſuicide, que l'inſpection anatomique du corps pendu. Si la connoiſſance des circonſtances acceſſoires

accessoire vient à manquer, la vérité ne sera jamais éclaircie ; les rapports & les jugemens seront dénués de preuves suffisantes ; enfin, on risquera toujours de se tromper dans une matiere aussi délicate.

Pour étendre l'utilité de son Mémoire, l'Auteur le termine *par indiquer ce qu'il y a de plus avantageux pour rappeller les pendus à la vie ; c'est de les saigner promptement à la veine jugulaire, de leur souffler de l'air chaud dans la poitrine, & de tenir chaudement la surface extérieure du corps ; les frictions seront utiles pour empêcher la coagulation du sang, & ranimer l'action des solides.* On connoissoit l'avantage des frictions, & même des bains chauds pour secourir les pendus. On savoit aussi qu'il étoit très-essentiel de souffler de l'air dans leur poitrine. L'expérience de *Becker*, sur le chien pendu, nous le prouve démonstrativement ; il semble même que ce secours suffiroit seul ; cependant quelle inconséquence à notre Académicien de donner un pareil avis ! Selon lui, cette pratique devroit être inutile ; l'air ne manque point aux pendus : pourquoi leur en donner encore ? Il veut qu'on les saigne promptement à la veine jugulaire ; ce conseil est au moins conforme à ses idées d'apoplexie, quoique ce ne fut pas à la saignée de la jugulaire qu'on dût d'abord recourir pour guérir les apo-

pleĉtiques. Quant aux pendus, nous avons prouvé que le principal engorgement étoit dans leur poitrine ; la ſaignée du bras ſera donc plus que toute autre en état de les ſoulager, & de ranimer la circulation du ſang ; nous croyons donc qu'elle mérite la préférence. Les cordiaux & les aromatiques que l'Auteur du Mémoire conſeille, ſeront encore d'une grande utilité, lorſque la déglutition ſera poſſible.

Qu'il nous ſoit permis, en finiſſant, d'ajouter ici un paſſage du Doĉteur *Alberti*. Nos obſervations ſemblent lui donner une nouvelle force, & la conduite ordinaire des juriſdictions nous autoriſe à le publier. *Haud tamen ad inſpectionem & ſectiomem legitimam & legalem ſuſcipiendam ſolus chirurgus ſufficit ; ſi medicus in aliquo loco etiam probatus & peritus convocari poteſt ; tantò minùs verò ad talem actum imperitus admittatur chirurgus : ſi verò medicus deeſt, adeſt tamen peritus chirurgus, tunc & ille ſolus, præſentibus tamen aliis judicialibus perſonis aut fide dignis teſtibus, viſitationem ſuſcipere poteſt ; attamen judicialis deciſio de lethalitate aut illethalitate læſionis medico tranſmtitenda eſt. Aliàs quidem non facilè ſolis chirurgis tale viſitationis & ſectionis officium committi debet, quia rariſſimè inter noſtrates ipſi ſatis exactè rei anatomicæ gnari ſunt, & faciliùs interſecandum vulnera*

faciunt quàm inquirunt. Multò miniùs chirurgi læsionem quamdam decidere possunt, quæ decisio propterea primario medicis committenda & commendanda est (a).

SUITE DU MEMOIRE

Sur les Eaux minérales & sur les Bains de Bagneres de Luchon, appuyé sur des observations qui constatent leurs vertus médicinales, par nombre de guérisons qu'elles ont opérées ; par M. CAMPARDON, Chirurgien-Major des eaux & de l'hôpital de Bagneres de Luchon ; communiqué par M. LORRY, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine en l'Université de Paris.

ARTICLE IV.

De l'utilité des Eaux de Luchon, pour calmer les douleurs, à la suite des plaies d'armes à feu, & autres plaies ou ulceres.

OBSERV. XVIII. M. l'Abbé de L*** étoit atteint depuis dix ans, d'une débilité avec un engourdissement sur toute la moitié droite du corps, & principalement sur l'extrêmité supérieure. Le soulagement qu'il a trouvé dans l'usage des bains tempérés de Luchon, l'engageoit à venir les prendre chaque année;

(a) *System-. Juriprud. medic.* tom.j. cap. xvij, §. xiij, pag. 392.

mais un autre accident l'y fait encore recourir avec beaucoup de confiance. Un fusil chargé de poudre seule, lui cribla la main droite, il y a plusieurs années. Cette blessur, comme toutes celles de cette espece, fut accompagnée de contusion, d'escarres & de suppuration : le tendon du muscle extenseur du doigt indice s'exfolia. M. de L*** alla aux bains de Bareges, qui acheverent de cicatriser sa plaie ; mais il lui reste à la main blessée, un peu d'engourdissement & de foiblesse, que l'usage des bains tempérés de Luchon raniment efficacement. Il y vient toutes les années, pour continuer cette salutaire coutume. Il en éprouveroit même un succès plus complet, si le danger de trop émouvoir un corps aussi délicat que le sien, lui permettoit de prendre les douches de l'eau de la Reine & de la Grotte. Il s'est retiré dans les premiers jours d'Octobre.

OBSERV. XIX. M. le baron d'Uston de Sainte-Gemme, Capitaine au régiment d'Aquitaine, infanterie, avoit souffert l'amputation du doigt indice de la main droite, au milieu du corps de la premiere phalange, à la suite d'un coup de mousquet reçu à la bataille de Minden, en 1759. Le bout de l'os ne s'exfolia qu'en détail, & à plusieurs reprises ; ce qui a beaucoup retardé sa guérison. Il vint aux eaux de Luchon, au mois

de Septembre 1760, à cauſe de douleurs très-conſidérables qu'il éprouvoit ſur le petit moignon, & ſur tout l'avant-bras & bras du même côté. Les bains tempérés, & les douches qu'il y prit pendant trois ſemaines, l'avoient notablement ſoulagé; mais n'en étant pas parfaitement guéri, il a eu recours aux bains de Bareges, dont il a pris les douches pendant le mois de Septembre dernier. Elles ſembloient l'avoir ſoulagé pendant ſon uſage; mais après ſon départ de Bareges elles ſe ſont réveillées avec une nouvelle vigueur. Il eſt revenu aux bains de Luchon, qui l'avoient calmé; ce qui démontre, ſans replique, la préférence que celles-ci méritent, relativement aux ſuites de la bleſſure de M. d'Uſton. Je l'ai vu à Luchon à la fin de Septembre 1761.

Observ. XX. Le ſieur Pierre Daſque, marchand Chapelier de Montejau, âgé de cinquante-ſept ans, eut le malheur d'avoir un fuſil crevé dans ſa main gauche, il y a quatorze à quinze ans. Il en eut les doigts bleſſés, ſur-tout le pouce & l'index: il guérit aſſez aiſément de cette bleſſure; mais il lui reſtoit, ſur tout le bras juſqu'à l'épaule, une douleur qui étoit très-conſidérable dans les premiers tems; elle s'eſt modifiée par le ſecours des remedes qu'il y a faits chez lui, & à Bagneres en Bigorre, où il eſt allé prendre des bains pendant nombre d'an-

nées ; mais rien ne l'a autant ſoulagé que les bains de Luchon, qu'il vient prendre actuellement depuis trois ans.

OBSERV. XXI. J'ai vu, dans le mois d'Août 1761, aux eaux de Luchon, une fille de Lourde, âgée d'environ vingt-cinq ans, mal réglée, à qui il ſurvint, dans le mois d'Avril dernier, une tumeur inflammatoire & phlegmoneuſe, à la partie inférieure de la jambe, & ſur l'articulation de celle-ci avec le pied gauche. On la ſaigna dans le tems ; par les ſaignées, les anodins & les réſolutifs, la tumeur faiſant mine de ſe terminer par ſuppuration, on favoriſa la formation du pus par des cataplaſmes émolliens & maturatifs ; mais le Chirurgien timide ou peu expert, n'ayant pas ouvert à tems cette tumeur abſcédée, la matiere creuſa, altéra le grand os de la jambe, produiſit aux environs de l'articulation pluſieurs ouvertures, qui devinrent bientôt fiſtuleuſes. La malade ayant été abandonnée à ſon malheureux ſort, vit empirer ſes bleſſures ; réduite dans un état déplorable, on l'a portée à nos eaux au commencement d'Août. Elle y a pris d'abord des bains tempérés ; les douches qu'on lui a données, deux fois par jour, ſur les parties affectées, ont procuré la chute d'une eſquille, de la longueur de trois pouces, de la face interne du tibia ; elles détergeoient à merveille toutes les ouvertures

fiſtuleuſes ; la quantité de la matiere purulente avoit diminué. Tous ces heureux changemens faiſoient eſpérer de voir arriver une entiere guériſon ; mais l'indigence de cette miſérable l'a obligée de ſe retirer, ſans que j'en aie eu connoiſſance, qu'après ſon départ. Il n'eſt pas douteux que ſi elle avoit eu les commodités néceſſaires pour aider cette curation, avec tous les ſecours de la Chirurgie, de la Pharmacie & de la diete, elle n'eût illuſtré nos eaux par un ſi beau ſuccès.

OBSERV. XXII. Bertrand Cazaux de Gourdan, âgé de trente-cinq ans, travaillant, dans le mois de Juin 1761, à faire un mur, laiſſa tomber, ſur la malléole externe de ſon pied gauche, une pierre qui lui fit une groſſe contuſion. Il la négligea pendant quatre à cinq jours, ſans ceſſer ſon travail. Au bout de ce tems il lui ſurvint un gonflement conſidérable, qui s'étendit ſur toute la jambe. Il ſe termina par ſuppuration : on y fit deux ouvertures pour donner iſſue à la matiere, qui ſortit en abondance pendant long-tems. Il vint aux bains de Luchon à la fin d'Août. Les tempérés & les douches qu'il prenoit, trois fois par jour, menerent la plaie à cicatrice, dans l'eſpace de neuf à dix jours. Les tendons & les ligamens de l'article reprirent leur jeu ; mais comme il ſe réveilloit quelque douleur

ſur la partie, dans les variations du tems, il eſt revenu, à la fin de Septembre, pour confirmer ſa guériſon. Il ſentoit de plus des douleurs rhumatiſmales ſur les jambes, à raiſon de quoi il a pris des bains tempérés, qui lui ont ſi bien réuſſi, avec la boiſſon des eaux, qu'il s'eſt retiré, le 5 Octobre, bien diſpos & en parfaite ſanté.

OBSERV. XXIIII. Laurent Puyfourcat, de Cier de Riviere, âgé de dix-neuf ans, Cordier, fut atteint, dans le mois de Juillet dernier, d'une tumeur à la partie ſupérieure du lombe gauche, qui dans l'eſpace de trois ſemaines vint à ſuppuration. On en fit l'ouverture; elle ſuppura pendant un pareil eſpace de tems; la hanche, la cuiſſe & toute l'extrêmité inférieure de ce côté, ſe trouvoient ſi affoiblies & ſi douloureuſes, qu'il ne pouvoit marcher que très difficilement, & avec le ſecours d'un appui. Il a pris les bains tempérés de la Reine, & quelques-autres de la Grotte, qui ont fortifié toutes les parties qui avoient ſouffert de l'abſcès, & leur ont redonné leur vigueur naturelle. Il s'eſt retiré, bien guéri, le 10 Octobre.

OBSERV. XXIV. Le ſieur Bertrand Baſcans, Teinturier de Valentine, âgé de cinquante-huit ans, reçut, le premier Mai 1760, un coup ſur la jambe, par une piece de bois qui lui tomba deſſus. Il n'y eut qu'une contuſion ſans plaie, qui le retint dans le

lit, avec des douleurs insupportables, pendant six semaines. On le traita par la saignée & les topiques anodins & résolutifs. Dès qu'il fut en état d'être transporté il se rendit à Luchon, au milieu du mois de Juin suivant. Il y but les eaux de la Reine, prit des bains tempérés à la Salle, & des douches de l'eau de la Reine, pendant trois semaines; ce qui assouplit les tendons & les muscles de la jambe, & rétablit parfaitement ses mouvemens. Depuis ce tems-là, il est accoutumé à venir, toutes les années, pour y répéter les bains tempérés & la boisson des eaux. Il s'est retiré le 16 Octobre.

OBSERV. XXV. M. Maylin, Chirurgien du lieu d'Izaut en Cominges, âgé d'environ quarante ans, fut atteint, dans le mois de Mai 1760, d'une tumeur phlegmoneuse, dans la paume de la main gauche; elle s'abscéda & s'ouvrit d'elle-même; mais comme la matiere purulente étoit logée sous l'aponévrose palmaire, & qu'elle ne put, qu'après un long séjour, se frayer une issue, elle avoit endommagé les tendons fléchisseurs des doigts, qui étoient restés durs, gonflés & racornis, sans pouvoir exercer leur mouvement de flexion; ce qui faisoit craindre que M. Maylin ne demeurât estropié de cette main, & qu'il ne pût plus s'en aider pour saigner. Pour éviter ce fâcheux inconvénient il se transporta aux sources de Luchon, au

mois de Septembre suivant. Quelques bains & nombre de douches prises sur la paume de la main, pendant plusieurs jours, en dissiperent le gonflement & la roideur, & rendirent aux tendons toute la liberté de leur mouvement; de maniere que cette main nous a paru aussi saine & aussi agile que l'autre, le 14 Janvier 1761, jour auquel M. Maylin m'a fait lui-même le récit de son accident & de sa guérison, chez M. l'Archiprêtre de Panassac.

REMARQUES. » C'est sur-tout pour les » suites des plaies d'armes à feu, qu'on recom» mande les eaux de Bareges. En effet, il n'y » a point d'eaux qu'on puisse leur comparer à » cet égard. On n'exagere point, en disant » qu'on s'y est chauffé plusieurs fois avec les » béquilles & les potences que les malades » y ont laissées. Il est fait mention, dans le » *Journal de Bareges*, d'une foule de cu» res de cette espece. Une cuisse & une jam» be du même côté, atrophiées par l'effet » d'une balle qui avoit percé la cuisse, ont » été remises en leur état naturel; l'extrê» mité supérieure de l'os du bras fracturée » jusques dans l'articulation, par une balle » qui traversa cet os, a recouvré ses mou» vemens par l'effet des eaux; & il s'est » formé une bonne cicatrice: des plaies ou » des ulceres opiniâtres qui restoient sur des » os de jambes, que des balles avoient frac-

» turés, dont il étoit tombé des portions
» d'os, ont été cicatrisés par les eaux; un
» ulcere formé au bout d'un moignon d'une
» cuisse amputée, fut cicatrisé de même:
» un avant-bras devenu entiérement insen-
» sible & immobile, à l'occasion d'une balle
» qui avoit traversé les deux os, a recou-
» vré son mouvement & sa sensibilité par
» l'effet de la douche: le tendon d'Achille
» à moitié emporté par un coup de feu,
» forma, par son adhérence à la peau, une
» cicatrice qui gênoit tous les mouvemens
» du pied; les eaux redonnerent la souplesse
» & le jeu à toutes ces parties: le bras & l'a-
» vant-bras, comme paralysés par l'effet d'une
» balle qui avoit intéressé quelques vertebres
» du col, recouvrerent leurs mouvemens
» par les douches: une jambe monstrueuse-
» ment engorgée, à la suite d'un coup de
» feu, & devenue comme immobile, revint
» presque dans son état naturel: un bras,
» dont l'os avoit été effleuré par une balle,
» paroissoit bien guéri, à un défaut de mou-
» vement près, pour lequel on eut recours
» à Bareges; il s'enflamma d'abord par l'effet
» des eaux, puis il s'ouvrit, & il en sortit
» une grande quantité de squilles, ce qui
» procura une guérison parfaite. La sortie
» des squilles, des morceaux de bourre, d'ha-
» bits, de balles, & autres corps étrangers,
» est une chose très-commune à Bareges.

» Une balle caſſe la clavicule, & perce l'o-
» moplate ; il en réſulte des plaies fiſtuleu-
» ſes ; les eaux font ſortir beaucoup de
» ſquilles, & cicatriſent les plaies. Il ſe fait
» une fiſtule dans le bras, à la ſuite d'un
» coup de feu ; ce bras devient immobile,
» ce qui fait craindre que cette maladie ne
» ſoit incurable : elle guérit à Bareges. Un
» morceau de bois eſt lancé violemment
» contre la poitrine, il en réſulte un vomiſ-
» ſement preſque habituel, qui eſt calmé par
» les eaux. Un boulet de canon laboure l'in-
» térieur des deux cuiſſes vers les feſſes, il
» en réſulte une cicatrice mal faite, qui gêne
» tous les mouvemens ; les eaux aſſoupliſſent
» ces parties, & leur rendent leur mouve-
» ment. Un boulet de canon emporte la peau
» de la plante des deux pieds, il ſe forme deux
» cicatrices fort douloureuſes, qui empêchent
» le malade de marcher : il recouvre tous ſes
» mouvemens à Bareges. Un coup d'épée
» porté au-deſſous du ſourcil droit, rend tout
» un côté paralytique : les eaux rétabliſſent ce
» côté : la même obſervation eſt répétée ſur
» un autre Militaire. Un coup de feu porte
» ſur les ligamens & les tendons de la main ;
» ce qui gêne les doigts, qui recouvrent l'ai-
» ſance des mouvemens par le moyen des
» eaux. Les tendons fléchiſſeurs de la jambe
» ayant été intéreſſés par un coup de feu, la
» jambe ſe roidit contre la cuiſſe, les eaux

» l'étendent & la ramolliſſent. Une balle » fracture la malléole externe ; ce qui eſt » ſuivi de pluſieurs dépôts, & d'une immobi- » lité du pied, les eaux guériſſent ces accidens. » Une balle perce le viſage au-deſſous de » l'œil gauche, traverſe l'os *unguis*, les os » du nez, & intéreſſe, en ſortant, le muſcle » crotaphite ; ce qui fait une fiſtule ſinguliere » qui guérit à Bareges. Un bras ayant été » emporté par un coup de canon, le moi- » gnon reſte très-douloureux, & le malade » ſe plaint d'une douleur qu'il rapporte à » ſes doigts ; les eaux le guériſſent. Une balle » perce la poitrine de devant en arriere, il » reſte une fiſtule que les eaux guériſſent. » L'articulation du genou ayant été percée » par une balle, demeure immobile ; les eaux » de Bareges lui redonnent le mouvement. » En un mot, les cures opérées à Bareges, » des plaies d'armes à feu, ſont innombra- » bles, & des plus ſingulieres. «

ARTICLE V.

De l'utilité des Eaux de Luchon dans les apoplexies, les paralyſies & autres affections nerveuſes.

OBSERV. XXVI. M. Beſſan, Juge de Saint-Beat, âgé d'environ ſoixante-cinq ans, gras & replet, eut une attaque d'apoplexie, il y a environ cinq ans. On le traita par

tous les moyens ordinaires; il lui resta cependant une paralysie sur toute la moitié de la tête, & sur tout le bras gauche; il avoit même la bouche un peu tournée, du côté opposé. Il a essuyé deux ou trois rechutes d'apoplexie; mais plusieurs voyages qu'il a faits aux eaux de Bareges de Luchon, l'en ont délivré depuis plus de deux ans; sa bouche s'est parfaitement remise, & son bras fortifié par le secours des eaux de la Grotte, prises en bains & en douches; il lui reste pourtant un peu de débilité au bras. Nous devons faire observer que plusieurs personnes de sa famille ont été sujettes à cette maladie. M. Bessan étoit arrivé à Luchon dans les premiers jours de Septembre, & il en est parti le 26.

OBSERV. XXVII. Madame Caze, de Saint-Beat, âgée d'environ soixante ans, essuya, le Lundi de la Pentecôte derniere, une attaque d'apoplexie, qui fut subitement traitée par la saignée du bras & du pied, par les émétiques & les autres remedes appropriés; malgré ces secours, il lui resta une paralysie sur la moitié de la tête, & au bras gauche. Elle se rendit à Luchon, huit à dix jours après son accident. Les bains & les douches avec l'eau de la Grotte, continués pendant une vingtaine de jours, lui rendirent assez de liberté dans le bras affecté, pour pouvoir s'habiller seule, & pour

vaquer à la plupart de ses exercices ordinaires ; cependant, pour avoir voulu en faire de trop violens, elle a attiré sur ce bras débilité, un peu de douleur, & un peu de gonflement au poignet & à la main. Les bains & les douches avec l'eau de la Grotte, pris pendant une quinzaine de jours, qu'elle a demeuré ici, ont presque entiérement dissipé ces derniers accidens. Elle s'est retirée le 10 Octobre.

OBSERV. XXVIII. Jeanne Abadie, du lieu de Pointis, âgée d'environ cinquante ans, grasse & replette, fut atteinte, il y a dix ou douze ans, d'une attaque d'apoplexie, qui lui laissa une grande foiblesse aux deux bras. Lorsqu'elle fut un peu remise de cet accident, elle se rendit aux eaux de Luchon, qui rétablirent parfaitement sa santé ; elle a continué d'y venir tous les ans, & par le secours de ces eaux en boisson & en bains, elle a évité toute rechute. Elle s'est retirée le 7 Octobre en bonne santé.

OBSERV. XXIX. M. Bessan, de Saint-Beat, âgé d'environ vingt-cinq ans, étant encore dans les maillots, se renversa dans les bras de sa nourrice, par la négligence de celle-ci, & devint insensiblement perclus de ses deux jambes. On lui fit, pendant son enfance, beaucoup de remedes pour tâcher de le tirer de ce triste état. Malgré tous ces secours, il lui restoit une grande

foibleſſe ſur la cuiſſe & ſur la jambe droite, ce qui le faiſoit exceſſivement boiter, ne pouvant marcher qu'avec beaucoup de peine, & ſans le ſecours d'un bâton. L'uſage qu'il a fait, pendant une quinzaine de jours, des bains & de la douche de la Grotte, lui a tellement fortifié ce membre, qu'il marche aujourd'hui avec aſſez de facilité. Il s'eſt retiré dans les dernires jours de Septembre.

OBSERV. XXX. François N. de Valentine, âgé de cinq ans, eut le pied démis, au mois de Janvier 1761. La contuſion qui ſurvint à cette diſlocation, fut ſuivie d'une ſuppuration qui dura pendant environ ſix ſemaines. Il lui en reſtoit beaucoup de roideur dans les ligamens & les tendons qui paſſent par-deſſus l'articulation, ce qui le faiſoit beaucoup boiter en marchant. Il vint à Luchon, dans le mois de Juin dernier : il y prit des bains & des douches qui le ſoulagerent beaucoup : il y eſt revenu le 15 Septembre ; & il en eſt reparti le 3 Octobre, preſque guéri.

OBSERV. XXXI. Bertrand Mouran de Monrejau âgé de ſoixante-deux ans, fut attaqué tout-à-coup, le 15 Août dernier, d'une ſtupeur, avec engourdiſſement aux avant-bras, aux genoux & aux pieds. Il ſe fit porter, trois jours après, aux ſources de Luchon : il y but les eaux de la Reine, y

prit des bains, d'abord tempérés; puis un peu plus chauds, doucha ses avant-bras & ses jambes avec l'eau de la Grotte; ce qui ranima une peu ses membres engourdis. Il se retira, au commencement de Septembre: il est revenu, le 3 Octobre, pour tâcher de compléter sa guérison. Il y a répété les mêmes remedes, & a respiré les vapeurs, de la Grotte. Il s'est retiré le 10 en bonne santé.

REMARQUES. » Toutes les eaux ther-
» males connues, ont été mises en usage
» pour les paralysies & leurs diverses espe-
» ces. Les eaux de Cauteretz, & celles de
» Bagneres sont, depuis un tems immémo-
» rial, du plus grand usage pour ces mala-
» dies. Le Journal de Bareges distingue les
» paralysies, par sécheresse, spasme, con-
» vulsion, d'avec celles par affaissement &
» mollesse. On craint que ces eaux ne puis-
» sent devenir nuisibles, dans les cas où un
» amas formé dans la tête ne peut trouver
» aucune issue pour s'évacuer; ce qui est
» appuyé par des observations. Voici une
» liste de quelques-unes de celles qui s'y
» trouvent sur cette maladie terrible, & le
» plus souvent incurable. Un enfant essuya
» un coup à la tête, pour lequel on le tré-
» pana; les extrêmités inférieures resterent
» paralytiques, les excrémens s'écouloient
» involontairement, la déglutition étoit fort

» laborieuse ; & on avoit fait toute sorte de
» remedes : le malade commença à se sou-
» tenir sur ses jambes, dès le septieme bain
» à Bareges, & il guérit parfaitement. Un
» jeune homme fit une chute de dessus un
» arbre ; en conséquence, ses jambes devin-
» rent paralytiques, & le malade marchoit
» sur ses genoux : il guérit entiérement à Ba-
» reges. Une paralysie presqu'universelle, à
» la suite d'une fievre putride, guérit à
» Bareges. Paralysie presque complette de
» tout un côté, dans un homme âgé de soixan-
» te-cinq ans, guérie. Une hémiplégie,
» à la suite de la suppression des regles ; les
» eaux rétablirent cette évacuation natu-
» relle, & la malade guérit. Un engourdis-
» sement ou une sorte de stupeur qui dure
» depuis trois ans sur un bras, parfaitement
» guéri. Les deux bras paralysés, à la suite
» d'une fievre putride, reprennent leur mou-
» vement & leur sensibilité naturelle, par
» l'effet des eaux. Quatre paralytiques trai-
» tés à Bareges, dans une seule saison. Le
» premier, qui étoit une homme débauché,
» & paralytique des extrêmités inférieures,
» après une attaque d'apoplexie, recouvre
» ses jambes, & il n'y reste que de la foi-
» blesse. Le second, âgé de quarante ans,
» qui passa une riviere à la nage, après un
» grand repas, eut une attaque d'apoplexie,
» & resta hémiplégique ; il guérit à Bareges.

» Le troisieme qui étoit devenu paralytique de
» tout un côté, & qui avoit perdu la mémoire,
» a recouvré la mémoire & les mouvemens
» de son côté. Le quatrieme, hémiplégique,
» n'a recouvré que le mouvement de la jam-
» be. Un jeune homme, d'un tempérament
» mélancolique, saisi par un froid violent,
» tombe dans un état comme léthargique,
» & dans une insensibilité entiere, de même
» qu'une impuissance pour ses mouvemens
» volontaires, avec des secousses couvulsi-
» ves; il guérit parfaitement. Un Officier
» jetté à terre, par la commotion d'un bou-
» let de canon, demeure paralytique du
» côté par lequel le boulet a passé; cette
» paralysie singuliere guérit à Bareges. Un
» enfant perd le mouvement & le sentiment
» de toute une extrêmité inférieure, à la
» suite de la petite-vérole; cette extrêmité
» redevient dans son état naturel, par l'usa-
» ge des eaux. Un jeune homme, dont les
» extrêmités inférieures étoient amaigries,
» foibles, comme paralysées depuis sa nais-
» sance, parvint, à Bareges, au point de
» pouvoir marcher, & se soutenir sur ses
» pieds. Une femme demeurée paralytique
» de tout le bras gauche, à la suite d'une
» sorte d'attaque de vapeurs, recouvre le
» mouvement de son bras. Il faut remarquer
» que toutes ces paralysies avoient résisté à
» une suite de remedes ordinaires. On a

» aussi des exemples de paralysies, à la suite » des coliques, très-bien guéries, & même » après l'effet de l'arsenic & des violens » émétiques. Malgré toutes ces observations, » l'administration des eaux pour les para- » lysies demande la plus grande attention. » Le Journal de Bareges contient des preu- » ves des effets pernicieux des eaux incon- » sidérément appliquées dans des dépôts à la » tête, & dans des maladies épileptiques, par » un engorgement habituel du cerveau, &c.

ARTICLE VI.

De l'efficacité des Eaux de Luchon, contre les Rhumatismes, même compliqués de goutte.

OBSERV. XXXII. M. Delerm, Présenteur de la Cathédrale de Mirepoix, âgé d'environ cinquante-cinq ans, étoit attaqué, depuis plusieurs années, d'un rhumatisme goutteux, qui parcouroit presque toutes les parties de son corps, & qui étoit l'effet d'une lymphe épaisse & acrimonieuse. Il avoit déjà été, à raison de cette maladie, aux bains de Rennes & de Dax. M. Barrié, habile Médecin de Saint-Beat, l'a envoyé aux eaux de Luchon, d'où il s'est retiré le 11 Septembre, sans qu'il ressentît la moindre douleur. Il avoit, en outre, une dartre farineuse sur le pied gauche,

qui s'eſt parfaitement diſſipée par l'uſage des bains de la Salle & de la Reine; mais ſur-tout il lui prit à S. Beat, où il paſſa en allant à Luchon, une cardialgie qui le jettoit de tems en tems dans des langueurs ſi fréquentes, qu'il eut beaucoup de peine de ſe rendre à Bagneres; l'uſage des bains & des eaux diſſipa dans quatre jours cet accident.

OBSERV. XXXIII. M. Bertrand Lafargue, Négociant de Ville-Neuve de Riviere, âgé de quarante-cinq ans, fut attaqué, le 3 Février de la préſente année, à l'épaule, d'une douleur rhumatiſmale très-aiguë qui rendit tout ſon bras perclus; elle fut traitée par la ſaignée & les topiques ordinaires, qui mirent le malade en état de ſe rendre aux eaux de Luchon. Il y arriva le 5 de Mars; il y but les eaux de la Reine, y prit les bains de la Salle, pendant dix jours; ce qui le ſoulagea beaucoup, & le mit à même de ſe ſervir de ſon bras: arrivé chez lui, ſa guériſon ſe fortifia de jour en jour. Il n'eſt revenu cette année, que par précaution & par reconnoiſſance. Il s'eſt retiré, le 16 Octobre, en parfaite ſanté.

OBSERV. XXXIV. Jeanne Baqué, d'Haulon en Aure, âgée de vingt-quatre ans, étoit attaquée depuis quatre années, à la hanche, & à toute l'extrêmité inférieure gauche, d'une douleur rhumatiſmale, qui

l'empêchoit de marcher qu'avec beaucoup de difficulté. Elle eſt allée une fois aux bains de Bagneres en Bigorre, & trois fois à ceux de Bareges, dont elle n'a éprouvé que peu de ſoulagement. Elle a pris ici des bains tempérés, puis d'autres avec l'eau de la Grotte tempérée, des douches ſur la hanche, & a reçu pluſieurs fois les vapeurs chaudes de la Grotte ſur cette extrêmité, par un trou fait exprès à la porte de cette étuve ; ce qui lui a ſi bien réuſſi, qu'elle s'eſt retirée guérie le 16 Octobre.

OBSERV. XXXV. M. l'Abbé Bourjac, Prébendier de la Cathédrale de Cominges, âgé d'environ trente-deux ans, fut attaqué, il y a plus de vingt ans, d'une douleur rhumatiſmale à la cuiſſe, au genou, & au reſte de l'extrêmité inférieure gauche. On lui appliqua, dès le commencement de cette maladie, ſur la partie affectée, beaucoup de topiques qui le ſoulagerent un peu ; mais il étoit encore ſi exceſſivement incommodé, il y a ſix ans, lorſqu'il vint à Luchon pour la premiere fois, qu'il ne pouvoit être à cheval qu'aſſis. Il y prit ſeulement les bains de la Salle, qu'il y vient réitérer toutes les années, & qui, dès le premier voyage, le délivrerent de ſes douleurs, & rendirent à ſa cuiſſe & à ſa jambe, preſque toute leur liberté naturelle. L'uſage ſubſéquent qu'il a fait de ces eaux, a achevé de le guérir ; &

il n'eſt revenu cette année, que pour ne pas interrompre une coutume ſi ſalutaire : il s'eſt retiré le 20 Octobre.

OBSERV. XXXVI. M. de Lagane, Procureur du Roi au Sénéchal de Toulouſe, âgé d'environ quarante ans, après avoit travaillé par excès dans ſon cabinet, durant les grandes chaleurs du mois de Juillet 1761, & avoir imprudemment reçu l'air frais qu'il avoit ſoin d'introduire, fut atteint, vers le 15 dudit mois, d'une douleur ſur le milieu du métatarſe, qui céda à quelques purgations : quelques jours après, cette douleur ſe réveilla, & s'étendit ſur tout le pied ; bientôt l'autre pied, les deux jambes & les cuiſſes furent auſſi douloureuſes. M. de Lagane ſentit de plus une autre douleur ſur la clavicule gauche, où l'on remarquoit un gonflement dur & ſenſible vers ſon articulation avec l'omoplate. La maladie prit la tournure d'un rhumatiſme goutteux, qui ne lui permettoit pas de faire le moindre pas lorſqu'il eſt arrivé à Luchon. Il a bu les eaux de la Reine, d'abord pures, puis coupées avec un tiers de lait ; il a pris les bains de la Salle deux fois le jour ; dès le troiſieme jour il a été en état de marcher avec un peu plus de liberté. Des préludes ſi heureux de guériſon, n'ont pas cependant fait des progrès auſſi rapides qu'on ſembloit devoir l'eſpérer. Le

ſixieme jour, on voulut tenter de lui donner ſur le pied gauche, qui étoit toujours enflé, une légere douche, avec l'eau tempérée de la Salle, qui tomboit dans la cuve où il devoit ſe baigner. Cet eſſai réveilla la douleur, qui étoit quaſi éteinte. On ſe réduiſit aux bains tempérés, qui la calmerent dans peu de tems. Quelques jours après, on tenta de nouveau les douches tempérées, qui, ſans ramener la douleur, firent déſenfler le pied; on vit ſe diſſiper peu-à-peu une enflure œdémateuſe & inſenſible qui affectoit le genou droit; celle de la clavicule a quaſi diſparu. M. de Lagane eſt allé pluſieurs fois à pied dans la ville, & même aſſez librement, avant le 25 Octobre. Il étoit arrivé le 4, & il s'eſt retiré le 28 du même mois, bien libre de ſes jambes & de ſes pieds, & en bonne ſanté.

OBSERV. XXXVII. Le ſieur Lanus, Tapiſſier de ſaint Gaudens, âgé d'environ trente-cinq ans, fut attaqué dans le mois de Février 1761, ſur tous ſes membres, de douleurs rhumatiſantes qui le rendirent entiérement perclus. On lui fit pendant tout le carême, pluſieurs remedes qui ne purent le tirer de cet état douloureux; on le porta ſur une charrette aux bains de Luchon, vers Quaſimodo; on le plongea dans les bains de la Salle, avec beaucoup de difficulté.

Le

Le ſecond jour de cet uſage, il ſe trouva ſi libre, qu'il fut en état d'aller à pied des bains à la ville. Il continua ſes bains, pendant quinze jours, au bout deſquels il fut parfaitement guéri.

OBSERV. XXXVIII. M. de Faudouas, de Saint-Gaudens, âgé d'environ ſoixante ans, homme gras & replet, fut atteint, dans les premiers jours de l'année 1761, à Saint-André de Comminges, d'un rhumatiſme général & goutteux, ſur preſque tous ſes membres. Malgré tous les ſecours qu'on lui donna pendant quatre à cinq mois, ce rhumatiſme le rendit entiérement perclus juſqu'au commencement de Juin. Il ſe fit porter aux eaux de Luchon, ſur une charrette : il y arriva le 8 du même mois; on ne put le placer qu'avec beaucoup de peine dans les bains; à peine en eut-il pris deux ou trois à la ſource de la Salle, qu'il fut en état de s'y tranſporter lui ſeul. Ils agirent ſi merveilleuſement, que le troiſieme jour de leur uſage il alla à pied à la ville : il y demeura pendant vingt-deux jours, au bout deſquels il ſe retira parfaitement guéri. Ayant éprouvé quelque petit reſſentiment de douleur à l'épaule gauche & au genou droit, il eſt revenu à nos ſources, le 25 Octobre, pour y répéter des bains qui lui ont été ſi ſalutaire. Il s'en trouvoit à merveille : je l'y ai laiſſé, le 30 Octobre, en bonne ſanté.

OBSERV. XXXIX. M. de Marignac, près d'Aurignac en Comminges, d'un tempérament vif & bilieux, fut attaqué, il y a ſept à huit ans, d'un rhumatiſme furieux, qui lui gagna la moitié du corps. On employa d'abord chez lui beaucoup de remedes contre les douleurs cruelles qui le tourmentoient; malgré tous ces ſecours, le mal empira au point que la cuiſſe & la jambe, du côté rhumatiſé, tomberent en atrophie; & leurs muſcles fléchiſſeurs furent affectés d'une telle rétraction, qu'un des talons étoit comme fixé près de la feſſe. Dans cet état déplorable, M. de Marignac ſe fit porter aux bains de Luchon; on eut une peine exceſſive à le placer dans le bain: on en continua l'uſage deux fois par jour, pendant trois ou quatre ſemaines; par leur moyen les muſcles s'aſſouplirent & s'allongerent peu-à-peu; les articulations de cette extrêmité reprirent la liberté de leurs mouvemens; la cuiſſe & la jambe regagnerent leur embonpoint naturel; en un mot, M. de Marignac fut entiérement guéri, non-ſeulement de toutes les ſuites affreuſes de ſon rhumatiſme, mais encore de pluſieurs dartres dont il étoit atteint. Cette guériſon fit beaucoup de bruit, & n'a pas peu contribué à la réputation des eaux de Luchon. Je tiens cette hiſtoire, qui eſt publique, de M. de Marignac, Archidiacre de Saint-

Bertrand, frere de celui qui en eſt l'objet, & d'une Demoiſelle ſa niece qui l'accompagna à Luchon.

OBSERV. XL. M. Cabaré, Maître Chirurgien de Monrejau, m'a aſſuré qu'en 1740 il avoit vu, aux eaux de Luchon, le fils du Conſul de Cier de Riviere, à qui la petite-vérole avoit occaſionné une telle rétraction des muſcles fléchiſſeurs des deux jambes, qu'elles étoient reſtées pliées en arriere, & les talons fixés contre les feſſes. Cet enfant étoit âgé d'environ douze années : on le plongea, deux fois par jour, dans le réſervoir de la Grotte ; cependant M. Cabaré avoit le ſoin de faire des frictions aux jambes, & de les tirer avec une douce violence, pour tâcher de les faire allonger ; cette manœuvre continuée pendant quinze jours, mit cet enfant en état de ſe promener ſans le ſecours de ſes potences. Il acheva de guérir parfaitement par le ſecond uſage qu'il fit de ce bain, l'année d'après.

OBSERV. XLI. M. le Curé de Montauban en Luchon, âgé de près de ſoixante ans, étoit attaqué, depuis longues années, de paroxyſmes de goutte rhumatiſmale, qui avoient rendu ſes mains & ſes pieds extrêmement difformes. L'uſage des bains de l'eau de la Grotte, qu'il va prendre de tems en tems, l'a délivré de ſes douleurs, & lui a

rendu presque toute son agilité naturelle. C'est de lui-même que je tiens le fait.

Je pourrois ajouter ici un nombre infini d'histoires des guérisons de rhumatismes opérées par les eaux de Luchon, dont j'ai une parfaite connoissance ; mais je crois le détail de celles que je viens de citer suffisant pour constater la vertu victorieuse de nos eaux, contre ces cruelles maladies ; c'est sur-tout sur elles qu'elles exercent leurs plus grands triomphes.

REMARQUES. » Si les eaux de Luchon » exercent leur plus grand triomphe sur » les rhumatismes, elles ont cela de com- » mun avec toutes les eaux thermales, sur- » tout celles de Bagneres & de Cauteretz ; » la grande quantité de maladies de cette » espece, traitées à Bareges, a donné lieu à » de savantes & utiles réflexions sur les » rhumatismes symptomatiques ou dépen- » dants de la disposition des entrailles, » idiopathiques & goutteux, sur la fievre » rhumatismale aiguë, & sur la fievre de » même espece chronique. Consultez à cet » égard *la these des eaux d'Aquitaine.* Des » douleurs, rhumatismales aux jambes, suite » de couches, qui avoient appliqué les pieds » de la malade contre les fesses, tous ces » accidens guérirent à Bareges, en moins » de six semaines. Un homme attaqué, de- » puis plusieurs années, d'un rhumatisme

» goutteux aux extrêmités inférieures, guérit » parfaitement à Bareges. De très-vives » douleurs au bras & à la cuisse du côté » droit, suite de l'action du froid, cessent en- » tiérement & ne reviennent plus par l'usage » des eaux. Trente bains chauds & quelques » douches guérissent des douleurs atroces » qu'un homme âgé de quarante ans res- » sentoit tous les soirs au bras & aux » cuisses. Tout le côté affecté d'un rhuma- » tisme, avec une sorte d'engourdissement, » comme paralytique, est rétabli dans son » état naturel. Un rhumatisme universel, » qui avoit déjà résisté à Bareges pendant » quatre saisons, se termina la cinquieme, » par un mouvement de fievre & par » une chaleur brûlante, qui durerent en- » viron vingt-quatre heures, & que pro- » cura l'action des eaux. Un rhumatisme » général, qui engourdit tout le corps, » guérit en quinze jours. Une femme épuisée » par quinze couches consécutives, ne peut » se soutenir sur le côté droit, qui est d'ail- » leurs dans des douleurs continuelles; tout » ce côté est fortifié & guéri dans l'espace » de deux mois. On porte à Bareges un » malade pour une douleur sciatique, an- » cienne & des plus opiniâtres, il se retire » parfaitement guéri. Une cuisse atrophiée » & très-douloureuse, de même que la » jambe, à la suite d'une chute, guérit à

» Bareges, mais seulement à la troisieme
» saison. Deux doigts de la main devenus in-
» sensibles, à la suite d'un rhumatisme au bras,
» recouvrent toute leur sensibilité en trois
» semaines. Des douleurs universelles, qui
» restoient après un traitement méthodique
» de la vérole, paroissent indiquer le même
» traitement, à la suite duquel les douleurs
» ne font qu'augmenter; & de plus, les
» glandes du col s'engorgent; le malade
» arrive dans cet état à Bareges, où les eaux
» le guérissent de ses douleurs & de ses glan-
» des, après l'avoir fait beaucoup suer, com-
» me cela arrive très-souvent, sans pour-
» tant qu'il soit toujours vrai que cette crise
» soit suffisante & qu'elle soit la seule ex-
» citée par les eaux. Une douleur rhuma-
» tisante, vive & ancienne, qui affecte les
» muscles de la poitrine & qui a résisté à
» beaucoup de remedes, cede à la boisson
» des eaux, aux bains & à la douche chaude
» prise même sur la poitrine. De vives dou-
» leurs aux hanches, qui ont coutume d'aug-
» menter beaucoup pendant les hivers, gué-
» rissent, après avoir singuliérement redoublé
» par l'action des eaux; cette augmenta-
» tion des douleurs par l'action des eaux est
» très-commune & ordinairement de bon
» augure. Les cuisses & les jambes atro-
» phiées, à la suite d'une douleur longue
» & très-vive aux hanches, font soupçonner

» la présence du virus vénérien ; on tente
» des frictions mercurielles, qui ne produi-
» sent aucun effet ; le malade se fait porter
» à Bareges, d'où il se retire après avoir
» été soulagé par degrés, marchant avec
» un bâton. Un homme demeuré courbé
» & sujet à des douleurs des plus vives au
» dos & aux épaules, à la suite d'un effort
» violent, est redressé en grande partie & sin-
» guliérement soulagé à Bareges. Une sorte
» de point de côté habituel, & qui augmente
» dans les changemens de tems, est dissipé
» pour toujours, par deux bains & une
» douche. Une femme qui, depuis plusieurs
» années, avoit des douleurs de rhumatisme
» vagues, passe tout un hiver dans des
» douleurs générales & continuelles ; elle
» ne peut remuer que la langue ; elle est
» transportée à Bareges, où elle recouvre
» tous ses mouvemens, & se défait de ses
» cruelles douleurs, en six semaines de tems.
» Un enfant âgé de six ans, est dans l'im-
» puissance de se tenir debout, à cause de
» la foiblesse & de la sensibilité des extrê-
» mités inférieures ; il guérit complettement
» en deux saisons, & après avoir pris plus
» de trois cens douches ou bains. Un rhu-
» matisme universel, guéri à Bareges, pour
» cinq ans, reparoît le sixieme, avec plus de
» force que jamais ; il se fixe principale-
» ment au genou ; les eaux de Bareges l'aug-

» mentent d'abord considérablement, &
» enfin il se dissipe entiérement. Un bras
» est presque atrophié & est devenu im-
» mobile, à la suite d'un rhumatisme qui
» fut d'abord universel & qui se fixa sur
» cette partie; trois semaines d'usage des
» eaux de Bareges remettent ce bras dans
» son état naturel, & le rhumatisme a en-
» tiérement disparu. Un rhumatisme à la
» jambe, qui dégénere en gonflement au
» pied, avec douleur de cette partie, est
» guéri à Bareges, d'abord pour un an,
» ensuite pour deux, enfin pour quatre; ce
» qui prouve, ainsi que bien d'autres exem-
» ples, les récidives auxquelles ces mala-
» dies sont sujettes, & qu'il faut, avant de
» mettre quelqu'un dans la liste de ceux qui
» sont parfaitement guéris d'un rhumatisme,
» le suivre pendant quelque tems après l'u-
» sage des eaux; ce qui se fait à Bareges,
» où l'on exhorte les malades & ceux qui
» les conduisent, à faire savoir les suites
» de l'effet des eaux. On a éprouvé plus
» d'une fois à Bareges, que les eaux ne
» manquent point de donner une attaque
» de goutte aux goutteux décidés; on les a
» même employées avec succès dans des
» malades qui paroissoient avoir besoin
» d'une attaque de goutte, & qui étoient
» dans une espece d'affaissement par l'effet
» de la goutte vague ou non déterminée.

» Nous ne finirions point si nous entrions
» dans des discussions sur cette matiere im-
» portante & des plus difficiles de l'art. Elle
» fait l'objet des Observateurs de Bareges,
» trop peu frappés aujourd'hui des guérisons
» des rhumatismes simples. Ces guérisons ne
» sont, pour ainsi dire, que les premiers
» essais des eaux minérales.

La suite dans les Journaux suivans.

OBSERVATION

Sur une tumeur à la jambe, produite par un coup de bâton, & accompagnée d'accidens graves; par M. VIDAL, Docteur en médecine de la Faculté d'Angers, & Médecin de Nantes.

Je fus appellé le 16 Février 1762, pour voir le nommé *Cocke*, Maître de navire, homme fort, vigoureux, & d'un tempérament sanguin. Il avoit, à la partie moyenne de la face interne du tibia, quatre doigts au-dessous de l'attache du tendon du muscle couturier, une tumeur superficielle, large environ comme un liard, accompagnée de douleurs lancinantes insupportables. L'ayant interrogé sur l'histoire de cette tumeur, il me dit qu'il avoit reçu, il y avoit dix jours, un coup de bâton sur cette partie;

que la fievre s'étoit mise de la partie depuis six jours; qu'il y en avoit trois qu'il n'avoit pu fermer l'œil, & que ses douleurs étoient si vives, qu'elles le faisoient entrer en convulsion par intervalles. M'étant informé de deux Chirurgiens de vaisseaux, qui étoient présens, du traitement qu'ils avoient employé, ils me dirent qu'ils avoient été appellés depuis six jours, c'est-à-dire le quatrieme de l'accident; qu'ils avoient saigné le malade, quoique la douleur fût alors supportable; que le quatre, le cinq & le six, la douleur avoit augmenté au point où je la voyois; qu'ils avoient employé, sans succès, les anodins, les émolliens & les résolutifs, soit seuls, soit mêlés ensemble.

Jugeant que cette tumeur étoit produite par quelque humeur épanchée entre l'os & le périoste, qui avoit sans doute été contus par le coup de bâton, je conseillai d'y faire sur le champ une incision, persuadé que c'étoit le seul moyen de procurer une issue à cette humeur qui, étant retenue par le tissu serré du périoste, produisoit tous les accidens que le malade éprouvoit. Cet avis ne plut point aux deux Chirurgiens qui refuserent de faire l'opération. L'un d'eux me présenta même, d'un air railleur, son bistouri, en me proposant de la faire. Ne considérant que l'état du malade, & persuadé que s'il est glorieux & honorable de secourir

l'humanité ſouffrante par ſes conſeils, il n'eſt pas moins beau de la ſoulager par le ſecours de ſes mains, & qu'il n'y a rien d'aviliſſant que le vice, & de mépriſable que l'ignorance. Je pris l'inſtrument, j'enfonçai la pointe juſqu'à l'os, & fis une inciſion de toute la longueur de la tumeur. Il ſortit auſſi-tôt une lymphe rouſſe, tirant un peu ſur le noir; ce qui fut accompagné du ſoulagement ſubit du malade. La plaie fut panſée ſelon l'art, & le malade fut guéri en quinze jours.

OBSERVATIONS

Sur l'Héméralopie & la Nyctalopie; par M. DUJARDIN, Chirurgien.

Rien peut-être n'a plus contribué à rallentir les progrès de la médecine, relativement à la connoiſſance des maladies, que ces dénominations vagues & arbitraires, qui ne laiſſent aucune idée juſte de ce qu'elles préſentent. L'héméralopie & la nyctalopie ſont dans ce cas. Une ſucceſſion d'Auteurs reſpectables qui en ont parlé, n'a ſervi, ce ſemble, qu'à répandre des nuages ſur cette matiere, en rendant, ſi je l'oſe dire, l'obſcurité de la vue par l'obſcurité des noms. J'en vois peu, avant

maître Jean, qui aient rencontré juſte ſur ce point. L'héméralopie n'eſt pas, comme quelques Auteurs, & même des Obſervateurs modernes, l'ont prétendu, ce que l'on doit entendre par *viſus diurnus*, vue de jour. Pour peu qu'on conſulte ſon étymologie, on ſe convaincra aiſément du contraire. *Heméralopia* eſt dérivé de trois mots Grecs : ημερ jour, αλως aveugle, οψ vue, qu'on peut rendre en latin, par *diurna cæcitudo*, comme auſſi *nyctalopia* eſt composé de νυξ nuit, αλως aveugle, οψ vue, *nocturna cæcitudo*. On trouve une deſcription de cette derniere maladie dans les Tranſactions philoſophiques ; mais il faut convenir qu'elle ſe préſente peu avec ces ſymptômes, & qu'on la doit plutôt regarder comme un fait rare & une exception à la regle, que comme une regle ordinaire. Ces deux maladies ne ſont pas ſi rares, après tout, que l'on a bien voulu l'avancer. Je ne parlerai que d'après mon expérience dans les deux ſuivantes.

La premiere que j'obſervai fut à Marly. C'étoit une petite fille âgée de ſept à huit ans : elle avoit eſſuyé, quelque tems auparavant, une rougeole que ſes parens avoient abandonnée aux ſoins de la nature. Il y a apparence que cette humeur s'étoit fixée ſur les yeux. On me dit que, depuis certain tems, elle ne pouvoit ſoutenir la

lumiere du jour, & qu'elle ne commençoit à faire uſage de ſa vue que vers le ſoir. Je voulus examiner ſes yeux, elle tenoit les paupieres fermées; ſi-tôt que je voulus les lui ouvrir, elle annonça par ſes cris un ſentiment de douleur ſi vif, que je m'en tins là. Tout ce que l'extérieur me préſenta fut un écoulement de larmes âcres & corroſives, qui me confirma dans mon premier ſentiment. Il y a tout lieu de croire que la préſence de cette humeur agaçoit tellement les fibres de la rétine, & lui donnoit tant de ſenſibilité, qu'elle ne lui permettoit pas de ſoutenir les rayons de lumiere. L'indication qui s'offroit d'abord, en ſuivant la nature dans ſa marche, étoit de détourner cette humeur. Je conſeillai, pour cet effet, une ſaignée du bras, ſuivie d'une purgation avec l'ipécacuanha, & d'un véſicatoire à la nuque. Je ne puis rien aſſurer du ſuccès de ces remedes, quelque bien indiqués qu'ils paroiſſent, parce que je n'ai pu ſuivre cette malade, & que je ne l'ai pas vue depuis.

Le malade qui fait le ſujet de la ſeconde obſervation, eſt un jeune homme de dix-ſept à dix-huit ans : il ſe plaignoit d'un affoibliſſement de vue vers le ſoir, & d'aveuglement total la nuit. Le grand jour ne lui faiſoit, diſoit-il, aucune peine : il voyoit

aſſez bien; il ſe plaignoit encore d'un ſentiment de peſanteur à la tête, & tout cela depuis la ſuppreſſion d'une humeur pituiteuſe qu'il rendoit, à retours plus ou moins fréquens, le matin. Je ſoupçonnai qu'elle s'étoit dépoſée ſur les fibres de la rétine, & qu'il n'y avoit qu'une lumiere vive qui pût faire impreſſion ſur elle. L'examen de l'œil ne m'annonça aucune maladie apparente. Je décidai, ſur le rapport du malade, que c'étoit une nyctalopie bien caractériſée.

Je le ſaignai d'abord du bras; j'ordonnai enſuite une purgation avec la poudre de tribus, un régime ſévere & une eau de ſquine pour boiſſon; je lui recommandai l'exercice de ſa vue au grand jour, ſur différens objets. Au bout de quelques jours il s'apperçut d'un peu de mieux; mais comme le ſuccès n'étoit pas, ſelon lui, aſſez rapide, je me décidai à lui appliquer les véſicatoires derriere les oreilles. Ils produiſirent le plus heureux effet. La cure fut parfaite dans le mois.



OBSERVATION

Sur une Gangrene de tout l'inteſtin rectum ; par M. PASQUIER, Prévôt de la Communauté des Chirurgiens-Jurés de la ville de Langeais en Touraine.

Je fus appellé, le 15 Juillet 1756, avec deux de mes Confreres, pour voir le nommé Machet, Pêcheur de ſon métier. C'étoit un homme de vingt-huit à trente ans, d'une conſtitution aſſez robuſte. Il y avoit huit jours qu'il avoit été attaqué d'une diarrhée ſéreuſe, qui le forçoit, à tous les inſtans, d'aller à la ſelle. Les efforts continuels, & le relâchement du rectum continuellement abreuvé de cette humeur cauſtique, lui procurerent une chute de cet inteſtin, qui n'ayant point été remis, & ſans doute ayant été étranglé par la contraction du ſphincter, étoit tombé en gangrene, au point que, lorſque nous le vîmes, il exhaloit une odeur cadavéreuſe, s'étoit détaché du ſphincter & des muſcles releveurs de l'anus, comme je m'en convainquis, en introduiſant mon doigt entre ces muſcles & la partie de cet inteſtin, qui pendoit de la longueur d'un demi-pied. Nous jugeâmes qu'il n'y avoit point d'autre parti à prendre que d'emporter tout ce qui étoit ſphacélé ; c'eſt

ce que j'exécutai. Je fus forcé de faire mon incision dans le mort, parce que la gangrene s'étoit insinuée jusqu'à la partie qui étoit dans le bassin. J'introduisis, dans la cavité du reste de l'intestin, une tente longue & molette, chargée d'un onguent digestif & anti-septique, composé de térébenthine de Venise, de myrrhe, d'aloës, de camphre & de styrax; je remplis le reste de la plaie avec des bourdonnets. Lorsque le pansement fut achevé, je retirai à moi la tente, au moyen d'un fil que j'avois laissé dehors, afin d'allonger le canal & de l'assujettir aux parties voisines, pour en faciliter le recollement. Je tins mon malade au régime le plus févere, ne lui donnant que de l'eau de poulet pour toute nourriture. Il s'établit une suppuration qui facilita la chute des chairs mortes; le malade guérit parfaitement, & fait depuis toutes ses fonctions comme auparavant.

OBSERVATION

Sur une Empyeme qui auroit sauvé le malade, si on l'eût pratiquée, par M. MARTIN, maître Chirurgien à Saint-André de Cubzac, près de Bordeaux.

Le 22 Juillet 1761, un enfant âgé d'environ quinze ans, étant tombé sur une pierre obtuse, se frappa le côté droit de

la poitrine, vers la partie moyenne des trois dernieres vraies côtes. Dès le moment de l'accident, le malade ressentit une douleur très-aiguë, & fut pris d'une très-grosse fievre. Les trois premiers jours se passerent sans qu'il reçût de secours. Le quatrieme, on appella le Chirurgien du village, qui jugea à propos de le saigner trois fois du bras, une fois du pied, & de lui donner une potion cathartique ordinaire. Après ces remedes administrés, il survint au côté une légere tumeur édémateuse; ce Chirurgien, jugeant que c'étoit un dépôt extérieur qui devoit se former, en voulut aider la maturation par le cataplasme de mie de pain. Le quinzieme jour, on me fit voir le malade, je le trouvai avec une grande difficulté de respirer, ne pouvant se tenir sur le côté sain, ni sur son séant, se plaignant d'un poids considérable, qui augmentoit lorsqu'il vouloit changer de situation. Je demandai à faire un examen du corps. Son visage, le col, le côté de la poitrine affecté, & même l'hipocondre droit, me parurent édémateux. Ces deux dernieres régions étoient beaucoup plus élevées que les mêmes du côté gauche. Les promesses qu'avoit faites le Chirurgien, d'une guérison assurée par l'ouverture spontanée, ou qu'il feroit lui-même d'un prétendu abscès extérieur, pré-

valurent ſur les repréſentations que je fis du danger de la maladie, & de la néceſſité d'une opération. Le 25 Août je fus mandé de nouveau. Les accidens ci-deſſus énoncés étoient beaucoup aggravés; un pouls foible, lent, des friſſons irréguliers, des foibleſſes momentanées & une ſueur univerſelle, me firent annoncer une mort prochaine, ſans que l'art pût l'éluder. Pour ne pas abandonner entiérement ce malade, j'ordonnai des potions avec l'eau de tuſſilage, la confection alkermès, l'huile d'amandes douces, le ſyrop d'éryſimum, & le kermès minéral. Je conſeillai auſſi les ſucs dépurés de bourrache, de bugloſſe & de lierre terreſtre, édulcorés avec le ſyrop de cette derniere plante. Ces foibles ſecours lui procurerent une ſécrétion de crachats aſſez abondante, mais qui n'empêcha pas la mort d'arriver. Le 28 dudit mois, on eut beaucoup de peine à me permettre l'ouverture du cadavre. Je l'obtins cependant. Je trouvai dans le côté malade de la poitrine, environ trois pintes d'un pus blanc aſſez bien lié, d'une odeur un peu forte; la face interne de la plevre étoit parſemée de pluſieurs petits grains blancs, & avoit beaucoup plus d'épaiſſeur qu'elle n'en a ordinairement. La liqueur péricardine n'étoit point changée de nature; les poumons étoient affaiſſés ſur eux-mêmes, &

d'un très-petit volume, ſans néanmoins avoir aucune adhérence contre nature. Ceux du côté gauche étoient très-ſains. Les inteſtins étoient bourſoufflés par beaucoup d'air. Les autres viſceres du bas-ventre étoient dans leur intégrité. L'inflammation édémateuſe des tégumens ne contenoit qu'une ſéroſité très-claire.

Je crois pouvoir avancer que ſi l'on avoit fait l'opération de l'empyeme le quinzieme jour de la maladie, & même le vingtieme, l'on auroit ſauvé ce malade. Beaucoup de Praticiens diſent que les ſuccès de cette opération ſont douteux ; mais ne pourroit-on point en attribuer la cauſe au rétard de l'opération ? Si tous les Chirurgiens le penſoient ainſi, ne ſauveroit-on point pluſieurs malades par une opération qui eſt très-rare, & qui nous deviendroit familiere ?

OBSERVATION

Sur une Plaie d'arme à feu, faite par un coup de fuſil chargé à plomb ; par M. LE ROUX, Chirurgien-Major du régiment d'Aubigné, Dragons.

Le 2 Novembre 1759, un Maréchal-des-Logis du Régiment, âgé de 29 ans,

étant à la chasse, voulut sauter un fossé. Il prit son fusil de la main droite, par le bout du canon, pour porter la crosse au côté opposé, afin de s'assurer de la solidité du terrein : il n'eut pas la précaution de le désarmer; s'étant appuyé dessus, en s'élançant pour sauter, le coup partit à un pied & demi de distance, & lui donna dans l'hypocondre droit, antérieurement sur la troisieme & quatrieme des fausses côtes.

Le blessé fit encore assez de chemin pour se rendre à la maison la plus prochaine, d'où il fut porté chez lui : il fut d'abord pansé par un Chirurgien de l'endroit, qui mit simplement sur la plaie une compresse trempée dans partie égale d'eau & d'eau-de-vie. N'étant pas sur les lieux, je ne pus m'y rendre que le lendemain.

Ayant ôté l'appareil, je trouvai une plaie en rond à y mettre un gros œuf de poule, avec déchirement à toute sa circonférence, qui étoit noire & racornie; j'y introduisis le doigt pour m'assurer de la direction du coup. J'entrai aisément dans la capacité; & l'ayant porté dans tous les sens, je sentis un délabrement considérable, & plusieurs côtes fracassées.

Je commençai par ôter tous les corps étrangers qui se présenterent à mon doigt, dont l'extraction étoit aisée, comme plu-

ſieurs grains de plomb, des portions de ſa veſte, qui étoit d'un drap fort épais, doublé de poil de chevre; une partie s'étant accrochée aux levres de la plaie. Je fis enſuite les dilatations néceſſaires.

La troiſieme & la quatrieme des fauſſes côtes étoient briſées. La troiſieme, ſur-tout, avoit été moulue, depuis ſon attache au cartilage juſqu'à ſon milieu. La portion reſtante formoit, par ſon extrêmité, une pointe aiguë & tranchante, que je fus obligé de couper; j'enlevai toutes les pieces d'os détachées, autant qu'il fut poſſible. Je dilatai enſuite le péritoine, dont une portion avoit été emportée avec déchirement. Je trouvai une plaie tranſverſale au grand lobe du foie, avec perte de ſubſtance, d'environ trois pouces de longueur, un demi de largeur, & autant de profondeur; j'y portai le doigt, & ſentis pluſieurs eſquilles & des grains de plomb que j'enlevai.

Je trouvai, entre les muſcles & la portion des côtes reſtantes, un trajet tendant vers la partie poſtérieure, qu'une partie du coup avoit fait. Je prolongai mon inciſion de ce côté-là, d'où je tirai des portions de la veſte, & pluſieurs grains de plomb. Le malade ſupporta toutes ces opérations avec beaucoup de fermeté.

Je panſai enſuite la plaie avec de la char-

pie, & mis par-dessus plusieurs plumasseaux imbibés d'huile d'hipericum. Je fis une embrocation sur toute l'étendue du ventre, & y appliquai plusieurs grandes compresses trempées dans une décoction émolliente.

Quoique le malade eût perdu une grande quantité de sang, il fut saigné plusieurs fois, tant pour prévenir l'inflammation du foie que j'avois trouvé fort gonflé, que pour diminuer la tension du ventre, & hâter la chute de l'escarre.

J'humectai ainsi mon appareil deux fois le jour. Je le levai le troisieme. Je laissai tout ce qui ne put être détaché facilement, & remis par-dessus des plumasseaux, comme la premiere fois. Je continuai ainsi jusqu'au cinquieme pansement, que je me servis d'un digestif ordinaire.

Par ces moyens je vins à bout de procurer la chute de l'escarre en très-peu de tems. Celle du foie se fit beaucoup plus vîte. Pendant tout le traitement, je n'appliquai jamais sur cette partie que de la charpie mollement arrangée, qui absorboit une grande partie de la suppuration, qui, sans cela, eût pu tomber dans la capacité. La membrane dont il est recouvert fut détruite dans une plus grande étendue que la plaie, sans doute à cause de l'inflammation, dont elle est plus susceptible. La perte du foie fut réparée, en très-peu de tems,

par une ſubſtance charnue, qui, conjointement avec les tégumens, ont fourni par la ſuite une bonne cicatrice.

Après un mois de panſement, le malade ſe plaignit d'une légere douleur au-deſſous de l'angle inférieur de l'omoplate, à trois doigts de l'épine du dos; je jugeai que cette douleur ne pouvoit être occaſionnée que par la préſence de quelques corps étrangers, une partie du coup ayant gliſſé de bas en haut, vers la partie poſtérieure, entre les muſcles & les côtes, à raiſon de la ſituation du bleſſé, qui étoit un peu penché en devant, le bout de ſon fuſil paſſant par-deſſous le poignet; il y paroiſſoit très-peu d'élévation, à cauſe de l'embonpoint du ſujet. Je ſentis cependant un peu de fluctuation ſous la peau; j'y fis une inciſion; il en ſortit beaucoup de matiere, & pluſieurs grains de plomb enveloppés dans des portions de la chemiſe; je portai mon doigt dans l'ouverture, je ſentis encore une fluctuation ſous le grand dorſal; j'y plongeai mon biſtouri, & fis une inciſion parallele à celle que j'avois faite à la peau; je tirai, par cette ſeconde, une eſquille de la longueur d'un pouce & deux lignes de largeur.

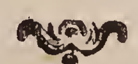
Par le moyen de cette ouverture je procurai un égout à la ſuppuration fournie

par plusieurs sinus formés par des grains de plomb.

Quelque attention que puisse avoir un Chirurgien à extraire tous les corps étrangers dans les plaies de cette espece, il n'est guere possible qu'il puisse s'assurer qu'il ne survienne de nouveaux accidens, par le grand nombre de corps répandus dans une grande étendue, étant impossible de suivre leurs trajets; ce qui arriva pendant tout le traitement de la maladie dont il s'agit.

Il s'en présenta beaucoup à toute la circonférence de la plaie; plusieurs s'en étoient même fort éloignés : ils s'annoncerent par tant d'abscès que je fus obligé d'ouvrir tous ceux qui se formerent ainsi; les abscès avoient reçu quelques impressions de la part des côtes, qui en avoient changé la figure.

Le malade a été parfaitement guéri dans l'espace de deux mois & demi, & en état de vaquer à une partie des exercices que son état exige.



OBSERVATION

OBSERVATIONS

Sur l'Extirpation de deux Tumeurs considérables ; par M. PIERRE GUYARD, Maître Chirurgien-juré à Plassac en Saintonge

Ire OBSERV. Je fus mandé le 6 Mai 1752, pour voir la nommée Areau, fille agée d'environ 40 ans, demeurante paroisse de Saint-Genis, diocese de Saintes. Elle avoit une excroissance ou tumeur cancéreuse au palais, qu'elle me dit avoir commencé, il y avoit neuf ou dix ans, par un tubercule de la grosseur d'une aveline. Cette tumeur étoit située à la racine des dents incisives de la mâchoire supérieure ; elle avoit fait tant de progrès depuis deux ans, que les deux dents incisives avoient été renversées de bas en haut, & la levre supérieure relevée au point qu'elle bouchoit entiérement les narines. En un mot, elle remplissoit presqu'entiérement la bouche, & sortoit même en dehors de la grosseur du poing ; cette partie saillante étoit livide, noire, plombée & percée par plusieurs sinus, desquels il sortoit un pus de mauvaise odeur, & quelquefois même du sang. La base de la tumeur qui étoit fort dure, avoit la con-

ſiſtance d'un cartilage, & étoit fort adhérente aux os du palais. La malade ne pouvant preſque manger, boire, ni reſpirer, je lui propoſai l'extirpation comme le ſeul moyen de la guérir. Elle y conſentit; après l'avoir préparée par les remedes généraux, je fis faire l'opération en ma préſence, par mon fils Etienne Guyard, Maître Chirurgien de S. Bonnet en Mirabeau, aidé de ſon frere, éleve en chirurgie. Nous étant raſſemblés chez la malade, le 10 Mai, on la ſitua convenablement; & mon fils ayant ſaiſi la tumeur de la main gauche, commença ſon inciſion avec un biſtouri droit, qu'il tenoit de la main droite, à la racine des alvéoles des dents renverſées: à peine eut-il fait le tiers de l'inciſion, qu'il fut obligé de s'arrêter pour donner le tems à la malade de regorger & cracher le ſang qui ſortoit en abondance; ce qu'il fut obligé de faire une ſeconde fois, de ſorte qu'il ne put achever ſon opération qu'en trois tems. La tumeur emportée hors de la bouche, ſe trouva peſer neuf onces. Après avoir laiſſé ſaigner la plaie pendant quelque-tems, & après que la malade eut vomi celui qu'elle avoit avalé pendant l'opération, nous lui appliquâmes un grand plumaſſeau fort épais, couvert de la poudre de frai de grenouille, de Crollius (*pulvis ſperniolæ Crollii*) & ayant ordonné à la malade de fermer la bouche pour faciliter l'application du mé-

dicament, nous l'y laiſſâmes pendant un quart d'heure, au bout duquel nous levâmes cet appareil, ſans qu'il ſortît aucune goutte de ſang. Nous lui fîmes gargariſer la bouche, pluſieurs fois le jour, avec une diſſolution de boule de Mars, & du miel roſat, alternativement. Le lendemain, nous fûmes obligés de lui arracher les deux dents renverſées, parce qu'elles gênoient ſa levre. La plaie a été cicatriſée, & radicalement guérie au bout de huit jours. La malade a joui, depuis ce tems-là, d'une bonne ſanté.

II. OBSERV. La femme du nommé Coyeaud, du bourg de Jazenne, dioceſe de Saintes, âgée de 34 ans, vint chez moi, le 26 Mars 1753, pour me conſulter ſur une tumeur conſidérable qu'elle portoit à la partie inférieure latérale du ventre, un peu au-deſſus de l'aîne droite. Elle me dit qu'elle avoit apporté cette tumeur en naiſſant; que dans ſon enfance elle étoit de la groſſeur d'une noiſette; qu'elle avoit un peu groſſi dans une premiere groſſeſſe, & beaucoup davantage dans une ſeconde. Elle étoit, lorſque je la vis, de la groſſeur d'une bouteille de deux pintes; ſon pédicule ou baſe avoit la groſſeur du poing; elle pendoit dans l'aîne, & la gênoit beaucoup en marchant : elle avoit été obligée de ſe faire une eſpece de ſuſpenſoire, qu'elle attachoit au-

tour de son corps pour la soutenir. Lui ayant assuré qu'il n'y avoit d'autre moyen, pour la guérir, que l'extirpation, n'étant pas possible de la détruire par les résolutifs & les fondans les plus puissans, elle vint s'établir chez des parens qu'elle avoit au lieu nommé le Creuset, dans la paroisse Saint Genis, pour être plus à portée de mes secours. Voyant que cette loupe avoit une espece de pédicule, je crus pouvoir l'emporter par la ligature; je la liai donc avec un écheveau de soie, le 28 Mars; mais voyant que, le 9 Avril, je n'avois rien gagné, quoique j'eusse serré tous les jours, je me déterminai à l'emporter avec le fer. Je saisis donc la tumeur de la main gauche; & ayant porté avec la droite un bistouri sur la racine de la tumeur, je l'emportai d'un seul coup: la plaie étoit large de trois pouces; comme il y avoit un vaisseau qui donnoit beaucoup de sang, j'y appliquai un plumasseau chargé de la poudre de frai de grenouille de Crollius. Ayant levé cet appareil, au bout de quarante-huit heures, il ne sortit plus de sang: je pansai la plaie avec le digestif simple, ensuite avec le baume d'hypéricum, par-dessus lequel on appliquoit un grand plumasseau trempé dans une dissolution de boule martiale; la suppuration s'y établit le quatrieme ou le cinquieme: elle fut entiérement guérie au bout d'un mois. La loupe se trouva peser quatre livres moins

une once ; l'ayant ouverte, elle me parut charnue en dedans, & remplie de vaisseaux variqueux.

OBSERVATION

Sur une tumeur fongueuse dans la bouche, extirpée & guérie par M. DENIS, Médecin & Chirurgien-Major de l'Hôpital militaire de Saint-Venant.

Un paysan des environs de cette ville, menoit une vie languissante depuis plusieurs années, à cause d'une tumeur fongueuse qu'il avoit dans la bouche ; elle prenoit son origine contre les dents molaires, intérieurement du côté gauche, couvroit & remplissoit tout ce côté de la bouche ; & dès que le malade vouloit mâcher le moindre aliment, elle étoit pleine de sang, que le frotement & la mastication faisoient ruisseler de la tumeur. Ce pauvre homme, après s'être adressé à tous les Charlatans du pays, vint me consulter & me montrer sa bouche. Les adhérences de cette tumeur avec la langue & le fond de la bouche, ne permettant point la ligature, je ne vis d'autre remede que l'extirpation. Le malade ennuyé de son état, y consentit. Je commençai par lui arracher une dent, qui avec le vuide d'une autre qui lui man-

quoit déjà, me donnoit plus de liberté d'opérer; je plaçai ensuite entre les dents, de l'autre côté, un morceau de liege, qui, sans m'embarrasser, me servit de *speculum oris*, & je disséquai & emportai toute la tumeur en moins de deux minutes; un bouton de vitriol & un tampon de charpie arrêterent l'hémorragie pour ce jour. Le lendemain je touchai légérement avec le bouton, les endroits qui fournissoient encore un peu de sang: les gargarismes légérement astringens acheverent la cure. Je prescrivis un régime humectant & adoucissant; au bout de huit jours il vint me remercier d'une si prompte & si parfaite guérison. Il se porte bien depuis ce tems, & travaille tous les jours à nourrir sa famille.

OBSERVATIONS

Sur les maladies épidémiques qui ont régné à Paris, depuis 1707 jusqu'en 1747; par un ancien Médecin de la Faculté de Paris.

ANNÉE 1718.

HIVER. Le commencement de l'hiver fut humide & tempéré: le froid ne commença à se faire sentir qu'au mois de Fevrier. Alors parurent des fievres malignes de la plus mauvaise espece, accompagnées de symp-

tômes différens, mais tous très-graves. Les pulſations de l'artere étoient très-irrégulieres; le pouls étoit ou vermiculaire, ou lent, ou précipité, ou intermittent, ſans qu'on obſervât rien de permanent dans ſes mouvemens; quelquefois la reſpiration étoit libre; d'autres fois elle étoit gênée : les malades étoient tous dans une ſtupeur ſemblable à celle des gens ivres; tout leur corps étoit lourd & peſant, & ils avoient de la peine à ſe remuer; ils ſentoient cependant de la douleur dans telle ou telle partie, à raiſon du lieu ſpécialement affecté.

Il ſurvenoit quelquefois un éryſipele au viſage & au col, ſi conſidérable, que la reſpiration en étoit affectée, comme je l'ai vu dans une femme de ſoixante ans, qui mourut le huitieme de ſa maladie.

Chez quelques-uns le mal commençoit par un mal de gorge ſi violent, que les malades ne pouvoient reſpirer, comme je l'ai obſervé dans une fille nommée *Deſmarets*, âgée de vingt ans, qui périt étranglée & étouffée, le ſecond jour de ſa maladie, quoique dans le premier jour je l'euſſe fait ſaigner trois fois du bras, & une fois de la gorge.

Chez d'autres il ſe faiſoit un dépôt critique dans la glande parotide. Par ce dépôt tous les accidens qui avoient réſiſté aux remedes faits précédemment, ſe diſſipoient,

le malade nommé *Gontier* guérit au bout d'un mois, s'étant fait du dépôt qui fut ouvert avant qu'il fût mûr, & qui fournit une suppuration très-abondante. Dans ces dépôts critiques, il ne faut pas attendre la maturité pour en faire l'ouverture, dans la crainte qu'il ne se fasse un reflux de la matiere.

Il s'en trouvoit qui avoient un point de côté violent, & un crachement de sang.

Quelques-uns avoient un œdeme, tantôt universel, quelquefois borné à quelque partie du corps seulement. Telle étoit la situation d'une fille appellée *Gillot*, qui mourut le seizieme jour de sa maladie, ayant toute la poitrine extrêmement tuméfiée.

La fille du nommé *Gontier*, âgée de dix-huit ans, périt aussi de la même maladie. Depuis trois mois elle avoit du chagrin. Vers la fin du mois de Février ses regles furent arrêtées tout-à-coup par un saisissement violent qu'elle éprouva : aussi-tôt elle tomba dans une stupeur; elle perdit connoissance; sa respiration devint fort gênée : on la saigna du pied promptement, & on lui entretint la liberté du ventre par des lavemens & une tisane laxative : tout parut aller bien pendant trois jours; la tête étoit nette, la fievre modérée, les mouvemens du pouls réguliers; les matieres que rendoit la malade en abondance, étoient d'une

bonne condition : tout sembloit donner les plus grandes espérances, lorsque tout-à-coup la respiration devint gênée, le ventre bouffi ; la malade ressentit des élancemens dans la tête, eut du délire avec transport ; & dans d'autres instans elle étoit dans un affaissement considérable ; son pouls devint irrégulier : on réitéra la saignée du pied, & on lui fit prendre par cuillerées une potion cordiale, aiguisée avec le tartre stibié, le tout sans succès ; elle périt au bout de deux jours du retour de ces accidens.

Par l'ouverture de son corps on trouva le poumon droit flasque, le poumon gauche enflammé & rempli de matieres visqueuses : toute la cavité de la poitrine étoit inondée de sérosités ; le cœur étoit dans l'état naturel ; les intestins enflammés dans quelques endroits, & prodigieusement distendus : la rate, le foie, le mésentere & les reins n'étoient point affectés ; mais la matrice, qui étoit peut-être la cause premiere de tout le mal, étoit dans sa totalité fort enflammée : la tête ne fut point ouverte.

On peut conclure de cette ouverture que tous les symptômes de cette funeste maladie dépendoient au moins, suivant mon avis, d'un sang inflammatoire, ou peut-être, pour parler plus exactement, enflammé par lui-même, qui, à raison de la par-

tie qu'il engorgeoit, produiſoit tel ou tel accident; funeſte ſi c'étoit une partie eſſentielle à la vie; ſalutaire s'il produiſoit quelque criſe, ſoit en formant un dépôt, ſoit par une évacuation quelconque.

Le traitement qui a été ſuivi de plus de ſuccès, ſert à confirmer encore l'idée que je me ſuis faite de la cauſe de cette maladie. Il falloit ſaigner beaucoup, employer les acides en tiſane & en potion, & ne faire uſage des purgatifs que tard, & lorſque tous les ſymptômes étoient beaucoup diminués; encore n'étoit-il pas néceſſaire de les répéter ſouvent.

PRINTEMS. Il y eut, dans cette ſaiſon, beaucoup d'apoplexies qui firent périr tout-à-coup des malades de toutes ſortes d'âges, ſans qu'aucun malade pût leur procurer le plus léger ſoulagement; ils mouroient ſouvent dans l'eſpace de deux heures. On vit auſſi quelques fievres ardentes, qui céderent aux ſaignées répétées, & aux délayans. Je n'ai vu périr aucun de ceux qui en furent attaqués.

Il y eut encore quelques fievres malignes, ſemblables à celles de l'hiver précédent, elles furent beaucoup moins fréquentes, mais auſſi dangereuſes. L'obſervation que je vais rapporter ſervira de confirmation à ce que j'ai avancé ſur ſa cauſe.

Un nommé *le Fevre*, que j'avois guéri,

deux ans auparavant, d'une maladie à-peu-près semblable, fut attaqué le 18 Mai de fievre, d'inquiétude & d'une stupeur assez forte. Je le fis saigner deux fois du bras, sans qu'il éprouvât aucun soulagement. Son sang étoit fort rouge; ce que j'ai dit précédemment être d'un fâcheux présage. La bile coula dès le troisieme jour; ce qui me détermina à lui faire prendre un laxatif; les évacuations, quoiqu'abondantes & d'une bonne condition, ne produisirent aucun bien : le délire augmenta; il parloit sans le savoir; son pouls étoit intermittent; il avoit un ris sardonique, & des mouvemens convulsifs dans la mâchoire : il se leva sans savoir ce qu'il faisoit, & se promena dans sa chambre. Pour calmer cette agitation je le fis saigner deux fois du pied le quatre : je lui ordonnai le sel sédatif; je fis mettre, dans sa tisane, de l'acide vitriolique, jusqu'à une agréable acidité : les agitations cesserent, mais il tomba dans un état comateux, dont rien ne le put tirer, & il périt le sept. L'ouverture de son cadavre ne nous fit voir que de l'engorgement dans les vaisseaux du cerveau; mais ce qu'il y eut de singulier, c'est qu'il n'avoit point de mauvaise odeur. Il est bon d'observer qu'avant de se mettre au lit, le malade avoit eu pendant plusieurs jours de la fievre & des inquiétudes par tout le corps.

ETE. L'été a été excessivement chaud,

ſur-tout depuis le 20 juſqu'au 26 Août. Malgré cette chaleur exceſſive il y a eu peu de maladies, & rien d'épidémique à Paris; mais dans le pays de *Vimeu*, à *Abbeville*, & dans le reſte de la province de *Picardie*, il régna une fievre putride nommée *Suette*, qui a reparu en 1750, ſur laquelle il faut conſulter une theſe ſoutenue par feu M. *Bellot*, Docteur-Régent de la Faculté de médecine de Paris, le 26 Novembre 1733, & un Mémoire donné à ce ſujet par M. *Boyer*, Docteur de la même Faculté, dont les ſoins ont été récompenſés par l'Ordre de Saint-Michel, où il a été admis.

AUTOMNE. Il y eut peu de maladies, excepté des fievres intermittentes, qui cependant chez quelques malades étoient accompagnées de délire, de difficulté de reſpirer, & de laſſitudes par tout le corps. Des ſaignées plus ou moins répétées, ſuivant le beſoin, quelques purgations & le quinquina d'abord purgatif, enſuite ſeul, guérirent promptement ces maladies, qui ne firent périr que ceux qu'on avoit mal conduits, en épargnant trop les ſaignées, ou en purgeant trop tôt.

Observations Météorologiques. Août 1763.

Jours du mois.	Thermometre.			Barometre.		
	A 6 h. du matin.	A 2 h. & d. du soir.	A 11 h. du soir.	Le matin. pouc. lig.	A midi. pouc. lig.	Le soir. pouc. lig.
1	12	18	16	28	28 ½	28 1
2	14½	27	20¼	28 ¾	28	27 10½
3	17	23	15	27 11¼	28	28 1
4	12½	20½	14	28 ¾	28 ¼	27 11¼
5	12½	20	14	27 11	27 10⅔	27 11¼
6	12¼	18	10½	27 11½	27 11	27 11¾
7	10	19¼	13½	28 ½	28 1	28 1½
8	11	19½	15½	28 1½	28 1¾	28 2
9	15	23	15	28 2½	28 2⅓	28 2¼
10	14	22	15	28 2¾	28 2¾	28 2¼
11	14	25	19½	28 2	28 1½	27 11¼
12	17	20	14	28 ¼	28 2¼	28 3⅓
13	12½	22	12¾	28 3¾	28 3⅓	28 3
14	11	23	16½	28 2¾	28 2½	28 2⅓
15	14½	23	16	28 1¾	28 1¼	28 1½
16	13½	23	17	27 11¾	27 11½	27 11¼
17	15	28½	19	27 10⅔	27 10⅔	28 1¼
18	18	28	20½	28 2¼	28 2½	28 2¼
19	19	29	22	28 2	28 1½	28 2
20	18	26½	17¼	28 3½	28 3½	28 3¼
21	15¾	23	16¾	28 2¾	28 2½	28 2
22	14¼	21	15	28 1½	28 1¼	27 11½
23	15	20¾	17⅓	27 11	27 10½	27 11¾
24	14	21½	15	28 1	28 1½	28 2
25	12¼	20	13¾	28 2¼	28 3	28 3⅓
26	11	22	15	28 3⅓	28 3	28 2¾
27	13	26	17	28 2¾	28 2⅔	28 2½
28	14¼	19½	16¾	28 2	28 2	28 2¼
29	13¼	19	13¾	28 1½	28 1½	28 2
30	12	20	13½	28 2½	28 2½	28 2¾
31	11	19	15	28 2¾	28 2¾	28 ¼

ETAT DU CIEL.

Jours du m.	La Matinée.	L'Après-Midi.	Le Soir à 11 h.
1	S-S-O. couv. pl. par ond.	S-S-O. couv. nuag. pl.	Pluie.
2	S-O. nuag. ſerein.	O-S-O. ſerein. nuag.	Nuages, la nuit, écl. ton. pluie.
3	O. nuag. pet. pl. nuag.	O-S-O. nuag.	Nuages.
4	O-S-O. nuag.	S-O. nuag. pet. ondée.	Beau.
5	S-O. cou. ond.	S-O. cou. ond.	Couvert.
6	S-O. nuages, couv. for. ond.	S-O. gr. pl.	Nuages.
7	O. nuag. ond.	O. nuag. ond.	Couvert.
8	S. beau, nuag. ondée.	S-O. brouill. couv. nuag.	Nuages.
9	O. nuag.	O. nuag.	Nuages.
10	N-O. cou. nua.	O. nuag.	Beau.
11	N. beau, nuag.	S-O. nuag. beau, éclairs.	Beau, écl. la nuit, tonn. pl.
12	O-S-O. nua. b.	O-N-O. b. ſer.	Serein.
13	N-O. ſer. beau.	N-O. beau.	Beau.
14	E. beau.	N-E. beau.	Beau.
15	N-N-E. beau.	O. b. nuag. b.	Beau.
16	S-S-O. nuag.	S-O. nuag.	Beau.
17	S. beau, nuag.	S. beau.	Beau.
18	S-S-O. beau, nuag. ſer.	E-S-E. ſer.	Serein.
19	S-S-E. ſerein.	S-S-E. ſer.	Serein.
20	O. couv. beau.	O. beau.	Beau.
21	N. b. couv.	O. couv. v.	Couvert.
22	S-S-O. pl. for. gr. v. for. ond.	O-S-O. beau, nuag.	Nuages, la nuit, ondées.
23	S-O. gr. vent, couv. p. ond.	S-O. nuages, gr. vent.	Beau.

ETAT DU CIEL.			
Jours du m.	*La Matinée.*	*L'après-Midi.*	*Le Soir à 11 h.*
24	O-S-O. beau, nuag. brouill.	O. beau.	Beau.
25	O-N-O. beau.	N-O. beau, ser.	Serein.
26	N-N-O. serein, beau.	S-E. b. ser.	Serein.
27	S-S-E. beau.	S-S-E. beau.	Beau.
28	N. pl. cont.	S-S-E. pluie, contin. couv. pluie.	Couvert. la nuit, épais brouillard.
29	N. ép. brouill. pluie, couv.	N-O. couv. nuag. couv.	Couvert.
30	N-O. couvert.	N. serein.	Couvert.
31	S-O. b. couv.	S-O. couv.	Couvert la nuit, pluie.

La plus grande chaleur marquée par le thermometre pendant ce mois, a été de 29 degrés au-dessus du terme de la congélation de l'eau ; & la moindre chaleur a été de 10 degrés au-dessus du même terme : la différence entre ces deux points est de 19 degrés.

La plus grande hauteur du mercure dans le barometre a été de 28 pouces 3 $\frac{3}{4}$ lignes ; & son plus grand abaissement de 27 pouces 10 $\frac{1}{2}$ lignes : la différence entre ces deux termes est de 5 $\frac{1}{4}$ lignes.

Le vent a soufflé 5 fois du N.
1 fois du N-N-E.
1 fois du N-E.
1 fois de l'E.
1 fois de l'Est-S-E.
1 fois du S-E.
3 fois du S-S-E.
2 fois du S.
4 fois du S-S-O.

Le vent a soufflé 9 fois du S-O.
6 fois de l'O-S-O.
8 fois de l'O.
2 fois de l'O-N-O.
5 fois du N-O.
1 fois du N-N-O.

Il a fait 20 jours de beau.
7 jours de serein.
13 jours de couvert.
19 jours de nuages.
3 jours de brouillard.
14 jours de pluie.
3 jours de vent.
2 jours des éclairs & du tonnerre.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois d'Août 1763.

On a encore observé, pendant ce mois, des fievres scarlatines ; on en a même vu quelques-unes qui étoient accompagnées de pustules, si semblables à celles de la petite-vérole, qu'on s'y est presque toujours mépris les premiers jours ; mais on étoit détrompé le quatrieme. Ces boutons, après avoir suppuré, se séchoient, sans faire de croûte, & sans laisser de taches rouges. Mais les maladies les plus communes ont

eté des fievres putrides, qui n'ont rien eu de particulier ; elles se sont quelquefois compliquées avec la fievre scarlatine, & alors elles ont fait courir beaucoup plus de danger aux malades.

On a vu quelques petites-véroles d'un caractere assez bénin ; il y en a eu cependant de confluentes, en petit nombre à la vérité, mais qui n'ont pas été sans danger.

On a commencé à voir, sur la fin du mois, des diarrhées, & quelques flux dyssentériques.

Observations Météorologiques faites à Lille au mois de Juillet 1763, *par M.* BOUCHER, *Médecin.*

Ce mois a été fort pluvieux : il s'est passé peu de jours sans pluie ; elle a été même abondante plusieurs jours, tant au commencement qu'à la fin du mois (c'étoit un fâcheux contre-tems pour la moisson, dont on avoit d'ailleurs de grandes espérances) ; aussi le mercure a-t-il été observé constamment, plusieurs degrés au-dessous du terme de 28 pouces.

Il n'y a pas eu de chaleurs considérables ce mois. La liqueur du thermometre ne s'est portée, aucun jour, au-dessus du terme de 20 degrés, & elle n'a atteint ce terme que le 23 & le 27.

Les vents ont été *Sud* la plus grande partie du mois.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 20 degrés au-dessus du terme de la congélation, & la moindre chaleur a été de 10 degrés : la différence entre ces deux termes est de 10 degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 27 pouces 11½ lignes ; & son plus grand abaissement a été de 27 pouces 5 lignes : la différence entre ces deux termes est de 6½ lignes.

Le vent a soufflé 2 fois du Nord vers l'E.
2 fois de l'Est.
3 fois du Sud vers l'Est.
14 fois du Sud.
18 fois du Sud vers l'Ou.
6 fois de l'Ouest.
5 fois du Nord vers l'O.

Il y a eu 28 jours de tems couvert ou nuageux.
24 jours de pluie.
5 jours de tonnerre.
2 jours d'éclairs.

Les hygrometres ont marqué une sécheresse moyenne tout le mois.

Maladies qui ont régné à Lille dans le mois de Juillet 1763, par M. BOUCHER.

Il y a eu peu de malades la premiere moitié du mois. La maladie la plus commune a été la fievre double-tierce, accom-

pagnée de violens maux de tête, qui reſtoit même ſouffrante dans les intervalles des accès. Le ſang tiré des veines, ſe trouvant ſouvent coëneux ou d'un rouge brillant, obligeoit à pluſieurs ſaignées. La violence des accès indiquoit un uſage prompt du quinquina; mais la fievre ainſi réprimée, étoit ſujette à récidive; & il en étoit de même des fievres tierces, que l'on a eu beaucoup de peine à déraciner dans nombre de ſujets. J'ai vu même des récidives de fievres-quartes de l'hiver.

Nous avons encore vu, dans nos hôpitaux, quelques perſonnes attaquées de fievre maligne, avec des circonſtances fâcheuſes, comme tenſion douloureuſe du bas-ventre, déjections de couleur aurore, oppreſſion de poitrine conſidérable, état comateux, avec des rougeurs des yeux & des joues, ſoubreſauts dans les tendons, &c.

Il y a eu des points de côté pleurétiques, avec complication, dans quelques-uns, d'embarras phlogiſtique au foie; ceux-ci expectoroient une lymphe verte, ſymptôme du plus mauvais augure. J'ai réuſſi à diſſiper quelques points de côté rebelles, par l'application d'un véſicatoire ſur la partie malade.

Les diarrhées bilieuſes ont été fort communes; elles étoient accompagnées de circonſtances qui les approchoient de la nature du *cholera morbus*, tels que des vomiſſemens, des douleurs vives aux régions épi-

gastrique & ombilicale, des crampes, &c. La cure devoit être circonspecte, &, après une ou deux saignées, consister en boissons délayantes & anodines, en potions calmantes, où entroit la liqueur minérale d'Hoffmann, unie au laudanum liquide, &c.

La petite-vérole continuoit dans quelques cantons voisins de notre ville, qui en étoit exempte. Cependant nous avons vu, à la fin du mois, des éruptions cutanées, sans fievre, des échauboulures & des boutons qui causoient de la cuisson, & dont la pointe suppuroit.

LIVRES NOUVEAUX.

Avis au peuple sur sa santé, ou Traité des maladies les plus fréquentes, par M. *Tissot*, Médecin, Membre des Sociétés de Londres & de Basle, &c. seconde édition, augmentée, sur la derniere de l'Auteur, de la description & de la cure de plusieurs maladies, & principalement de celles qui demandent un prompt secours. Ouvrage composé en faveur des habitans de la campagne, du peuple des villes, & de tous ceux qui ne peuvent avoir facilement les conseils des Médecins. A Paris, aux dépens de *P. Fr. Didot* le jeune, 1763, *in*-12, 2 tom. en un vol.

Cette édition de l'Avis au peuple, de M. *Tissot*, nous paroît mériter la préfé-

rence ſur toutes celles qui ont paru juſqu'ici. L'Editeur avoit fait, à la premiere édition de Paris, des additions que l'Auteur n'a pas déſapprouvées, & qui l'ont engagé à augmenter ſon ouvrage d'un nouveau chapitre ; on le trouve ici tel qu'il l'a donné; on y a même fait des additions conſidérables : on a joint à la table des remedes un ſupplément qui contient une liſte des médicamens qu'on peut ſubſtituer à ceux de M. *Tiſſot*, quand on eſt dans l'impoſſibilité de les avoir. Enfin on trouve à la tête de cette édition une traduction de l'excellente préface que M. *Hirzel*, premier Médecin du canton de Zurich, a miſe à la tête de ſa verſion allemande de l'ouvrage de M. *Tiſſot*. Toutes ces augmentations donnent à l'édition du ſieur *Didot* de très-grands avantages ſur celle de Lyon, laquelle ayant été commencée ſur l'édition de Paris, a été finie ſur la ſeconde de M. *Tiſſot*.

An eſſay on the effects of opium, conſidered as a poiſon; with the moſt rational method of cure, deduced from experience. Directing likewiſe the proper means to be uſed, whem phyſical aſſiſtance cannot readily be obtained. Neceſſary to be univerſally known for the preſervation of life. By John Awſiter, *apothecary, to the royal hoſpital at Greenwich.* C'eſt-à-dire : Eſſai ſur les effets de l'opium conſidéré comme

poiſon, avec la méthode la plus raiſonnable d'y remédier, fondée ſur l'expérience, avec les moyens qu'on doit mettre en uſage, lorſqu'on n'eſt pas à portée de recevoir promptement les ſecours d'un Médecin. Ouvrage néceſſaire à tout le monde pour conſerver ſa vie. Par M. *J. Awſiter*, Apothicaire de l'hôpital royal de Gréenwich. A Londres, chez *Kearſly*, 1763, *in*-8°.

Noſologia methodica ſiſtens morborum claſſes, genera & ſpecies juxta Sydenhami mentem & Botanicorum ordinem; auctore Franciſco Boſſier de Sauvages, *Regis conſilario ac Medico, &c.* C'eſt-à-dire : Noſologie méthodique, préſentant les claſſes des maladies, leurs genres & leurs eſpeces, d'après l'idée de *Sydenham*, & l'ordre des Botaniſtes; par M. *François Boiſſier de Sauvages*, Conſeiller-Médecin du Roi, Profeſſeur royal de médecine, & ci-devant de botanique, en l'Univerſité de Montpellier, Membre des Académies des Sciences de Montpellier, Londres, Upſal, Berlin, Florence, phyſico-botanique de Suede, des Curieux de la nature & de l'Inſtitut de Bologne. A Amſterdam, aux dépens des Freres *de Tournes*, 1763, *in*-8°, trois tom. en cinq vol. Cet ouvrage important, dont nous donnerons un extrait dans les Journaux ſuivans, ſe trouve à Paris, chez *Cavelier*. Prix, broché, 18 liv.

Mémoire pour ſervir à l'hiſtoire de l'uſage

interne du mercure ſublimé corroſif, par M. *le Begue de Preſle*, Docteur-Régent de la Faculté de médecine de Paris, Cenſeur royal. On y a joint un recueil d'obſervations faites ſur l'uſage interne de ce remede en Allemagne, en Angleterre, en Italie, &c. avec cette épigraphe :

At prudenter à prudente medico uſurpetur. Boerh.

A la Haye, & ſe trouve à Paris, chez *P. Fr. Didot*, Quai des Auguſtins, 1763, *in*-12.

Dictionnaire médicinal portatif, contenant une méthode ſûre pour connoître & guérir les maladies *critiques* & chroniques, par des remedes ſimples & proportionnés à la connoiſſance de tout le monde, & pluſieurs remedes particuliers. On y a joint un Dictionnaire abrégé des plantes uſuelles, par M. ***, Docteur en médecine. A Paris, chez *d'Houry*, 1763, *in*-12.

ERRATUM.

Page 301. Dans le titre, *liſez*, Suite des Obſervations ſur un Mémoire, &c.



TABLE.

JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

Dédié à S. A. S. Mgr le Comte de CLERMONT, Prince du Sang.

Par M. A. ROUX, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, & de la Société Royale d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Medicina non ingenii humani partus, ſed temporis filia. *Bagl.*

NOVEMBRE 1763.

TOME XIX.



A PARIS

Chez DIDOT le jeune, Imprimeur-Libraire, Quai des Auguſtins.

Avec Approbation & Privilege du Roi.



JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

NOVEMBRE 1763.

EXTRAIT

De divers Ouvrages sur l'Inoculation de la petite-Vérole.

L'Inoculation de la petite-vérole, apportée, en 1720, de Constantinople à Londres, par Lady Wortley Montague, pratiquée avec assez de succès dans cette ville, jusqu'en 1729, abandonnée ensuite, à l'occasion de la mort de deux ou trois personnes de considération, qui s'y étoient soumises; reprise en 1738 avec plus d'ardeur, & paroissant y être établie pour toujours, avoit commencé, dès 1755, à s'introduire à Paris. Elle s'y seroit vraisemblablement accréditée peu-à-peu, si l'imprudence d'un

petit nombre d'inoculés, qui ont osé se présenter en public pendant le tems de leur inoculation, & les bruits qu'on répandit qu'elle multiplioit la petite-vérole naturelle, n'eussent alarmé quelques personnes peu persuadées de ses avantages, & n'eussent par-là attiré l'attention des Magistrats qui veillent, avec autant de zele que de lumieres, à la sûreté & à la tranquillité des citoyens. Le Parlement rendit en conséquence, le 8 Juin dernier, un arrêt, par lequel, en suspendant par provision la pratique de l'inoculation dans les villes & fauxbourgs de son ressort, il ordonne aux Facultés de théologie & de médecine de l'Université de cette ville, de donner leur avis sur cette pratique, afin de décider ensuite si elle doit être défendue, tolérée ou permise. La Faculté de médecine, pour répondre aux vues de la Cour, a nommé douze de ses Membres les plus distingués, qu'elle a chargés d'examiner tout ce qui est relatif à l'inoculation, pour lui en rendre compte; & elle a invité les autres à donner leur avis sur le même objet. Le public attend, avec raison, de ce concours de lumieres, une décision qui mettra sans doute fin à toutes les disputes qui se sont élevées à ce sujet. Mais comme les partisans & les adversaires de cette méthode ont publié, à cette occasion, divers ouvrages pour & contre, nous avons cru qu'il étoit de notre

devoir de les faire connoître à nos Lecteurs.

Nous commencerons par une these que M. Frédéric Gotthilf Beer a soutenue à Léipsick le 27 Mai 1762, sous la Présidence de M. Krause. L'Auteur y propose de substituer l'*extirpation de la petite-vérole à l'inoculation : De variolarum extirpatione insitioni substituendâ.* Pour prouver qu'il est possible d'extirper la petite-vérole de l'Europe, il établit d'abord que c'est une maladie nouvelle & étrangere, qui est toujours l'effet d'une contagion ; ce qu'il croit pouvoir démontrer par ce qui arrive dans certaines isles & dans certains pays, que la petite-vérole abandonne pour un tems, & où elle ne reparoît que lorsqu'un nouveau virus y est apporté d'ailleurs. Delà il passe à la recherche de la premiere origine de cette cruelle maladie, & donne à ce sujet des conjectures qui nous ont paru très-ingénieuses. Il s'attache, après cela, à prouver qu'elle est aussi contagieuse que la peste ; & il remarque qu'elle ne fait jamais plus de ravage que lorsqu'elle attaque un endroit pour la premiere fois, ou lorsqu'elle y revient après un long intervalle. Il rapporte ensuite un grand nombre de faits qui tendent tous à prouver qu'elle ne se communique que par contagion, & en conclut que la cause matérielle de cette maladie doit être très-active, très-subtile, qu'elle

doit conſerver long-tems ſon caractere, & que par conſéquent elle peut ſe communiquer aiſément, & ſe tranſporter à des diſtances très-conſidérables. Il ne ſe déguiſe point qu'on peut lui objecter que ſi la petite-vérole nous eſt auſſi étrangere que la peſte, & qu'il faille qu'elle nous ſoit apportée de l'Aſie & de l'Afrique, elle devroit, comme elle, ceſſer entiérement, & ravager moins fréquemment l'Europe; mais il trouve, dans la différente conduite qu'on tient à l'égard de ces deux maladies, la réponſe à cette objection. En effet, la peſte eſt auſſi fréquente à Conſtantinople que la petite-vérole, par le peu de précautions que les Turcs prennent à s'y ſouſtraire. De tout cela M. Beer ſe croit autoriſé à conclure que non-ſeulement on doit, mais même on peut chaſſer la petite-vérole de l'Europe. En attendant qu'on prenne les moyens les plus propres pour y parvenir, M. Beer a cru devoir examiner ſi l'inoculation étoit auſſi avantageuſe qu'on le prétend.

Pour procéder avec ordre, il établit des principes que ceux qui écrivent ſur cette matiere ne devroient jamais perdre de vue. Nous nous contenterons de rapporter les plus eſſentiels; 1° *qu'on ne doit pas imputer à l'art les fautes des Artiſtes*; 2° *qu'en cela comme dans tout le reſte de la médecine, on eſt obligé de s'en tenir à des conjectures*

plus ou moins vraisemblables ; qu'on ne doit pas préférer les avantages de quelques particuliers à la sûreté générale. Il discute ensuite les raisons qu'on a rapportées pour & contre la pratique de l'inoculation. Il convient qu'il est rare qu'on ait deux fois la petite-vérole naturelle ; d'où il conclut que tous les hommes devant craindre de s'y voir exposés, un des principaux avantages de l'inoculation est de les mettre à l'abri de cette crainte ; mais ce qui a paru la rendre encore plus recommandable, c'est la bénignité de la petite-vérole qu'elle procure. Cela conduit naturellement notre Auteur à l'examen des causes qui rendent les petites-véroles artificielles si bénignes. Ces causes sont la tranquillité d'ame de ceux qu'on inocule ; le soin que l'on prend de ne pas inoculer des personnes actuellement attaquées de quelque maladie, ou à la veille de l'être ; le choix de la saison, les préparations qu'on fait subir aux inoculés, la connoissance qu'on a de la maladie, avant qu'elle ne paroisse, ce qui rend le traitement plus sûr ; l'écoulement qui se fait par les plaies. M. Beer n'est pas aussi persuadé, que quelques inoculateurs, de l'avantage qu'il y a à appliquer le venin à l'extérieur du corps, ce qu'on prétend devoir mettre les visceres intérieurs à l'abri de la contagion ; en conséquence il croit fort inutiles toutes les pré-

cautions qu'on prend pour empêcher que les inoculés ne reçoivent la contagion d'ailleurs. Mais la principale raiſon qui devroit faire admettre l'inoculation, c'eſt l'événement preſque toujours heureux qui l'accompagne. Si tous les inoculateurs Anglois avoient eu les mêmes ſuccès que cette femme Turque dont parle Pylaryni, il paroît que M. Beer ſe ſeroit déclaré pour l'inoculation; mais les malheurs arrivés à quelques-uns d'eux lui ont laiſſé des ſcrupules: cela n'empêche pas qu'il n'examine avec beaucoup d'impartialité les objections qu'on a oppoſées à cette pratique. Perſuadé qu'il eſt très-rare qu'on ait deux fois la petite-vérole naturelle, il convient qu'on peut ſe croire exempt de cette maladie lorſqu'on l'a eue par l'inoculation. Il explique aſſez ingénieuſement à ce ſujet pourquoi on n'a pas communément deux fois la petite-vérole; mais ce n'eſt pas ici le lieu d'entrer dans ces détails.

En réſumant, M. Beer convient que l'inoculation a des avantages, conſidérée relativement à ceux qui s'y ſoumettent; mais il n'en eſt pas de même, ſelon lui, ſi on l'enviſage par rapport à ceux qui converſent avec les perſonnes inoculées, & même par rapport à ceux qui habitent la même ville. Il n'héſite point à prononcer qu'elle eſt capable d'y porter la contagion; ce qui le conduit naturellement à concluſe qu'il vaut

mieux travailler à extirper la petite-vérole qu'à étendre l'inoculation. Pour ce qui est des moyens d'y parvenir, il avoue ingénuement qu'on ne peut rien indiquer de sûr, tant qu'on ignorera les causes qui engendrent la petite-vérole dans les pays où elle est endémique. Quant à l'Europe, il imagine qu'on l'en banniroit en prenant, à l'égard de cette maladie, les mêmes précautions qu'on prend à l'égard de la peste.

On trouve à-peu-près les mêmes idées présentées d'une autre maniere dans un Mémoire lu à l'Académie de Lyon, par M. Rast fils, Médecin, & imprimé dans cette ville, sous le titre de *Réflexions sur l'inoculation de la petite-vérole, & sur les moyens qu'on pourroit employer pour délivrer l'Europe de cette maladie, Mémoire lu le 19 Juillet 1763 dans l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon, par M. Rast fils, &c. A Lyon, chez Aimé de la Roche*, 1763, in-12 *de* 40 *pag.* Cet Auteur se propose deux questions; la premiere : *L'inoculation de la petite-vérole est-elle utile ou nuisible aux hommes* ? La seconde : *Quels moyens peut-on employer pour délivrer l'Europe de la petite-vérole ?* Pour répondre à la premiere, il observe qu'on a commencé à inoculer à Londres en l'année 1721. Il prend donc, dans le nécrologe de cette ville, le nombre des victimes que la petite-

vérole s'est immolées depuis cette époque jusqu'en 1758, c'est-à-dire dans l'espace de 38 années, pendant lesquelles il suppose qu'on a pratiqué l'inoculation, & il trouve qu'il y est né 613608 enfans; qu'il y est mort en tout 958527 personnes, parmi lesquelles il compte 78005 personnes mortes de la petite-vérole; d'où il conclut que le nombre des morts de la petite-vérole, depuis l'inoculation, est à celui des nés comme 127 est à 1000; & à celui qui comprend la totalité des morts, comme 81 est à 1000. Mais il trouve dans le même nécrologe, que dans les 38 années qui avoient précédé l'inoculation, c'est-à-dire depuis 1683 jusqu'en 1720 inclusivement; il trouve, dis-je, qu'il est né à Londres 595058 enfans; qu'il y est mort en tout 840370 personnes, dont 54040 de la petite-vérole. Le nécrologe porte 55356; mais il a cru devoir retrancher de ce nombre 1316 morts de la rougeole, dans l'espace de 14 années, pendant lesquelles on confondit sur les registres mortuaires cette maladie avec la petite-vérole. Il résulte de ce nouveau calcul, qu'avant l'inoculation, le nombre des morts de la petite-vérole n'étoit à celui des nés que comme 90 est à 1000; & à la totalité des morts, que comme 64 est à 1000; d'où, en résumant, il conclut que, depuis qu'on pratique

l'inoculation dans cette ville, la mortalité de la petite-vérole est augmentée dans la proportion de 127 à 90, en la comparant au nombre des naissances, ou dans celle de 81 à 64, en la comparant à la totalité des morts; ce qu'il n'hésite pas d'attribuer à l'inoculation.

Non content d'avoir prouvé que l'inoculation étoit nuisible à la population en général, M. Rast veut démontrer qu'elle est funeste à ceux même qui la subissent : *Depuis neuf ans*, dit-il, *on a inoculé à Lyon cent trente personnes; tous les genres de malheurs qui peuvent être la suite de cette opération sont arrivés. Plus d'un tiers des inoculés ont eu des petites-véroles confluentes....... La petite-vérole volante, les érysipeles, les éruptions miliaires ont succédé très-fréquemment à la petite-vérole inoculée; il n'est qu'un petit nombre d'inoculés qui aient échappé à un de ces maux..... Je pourrois sans doute*, ajoute-t-il un peu plus bas, *entrer dans beaucoup de détails désavantageux à l'inoculation, si j'avois fait des perquisitions à ce sujet. J'ai cru n'en avoir pas besoin, je les ai méprisées; j'ai raconté uniquement des faits dont j'ai été témoin, ou que la voix publique m'a appris.* Cet aveu pourroit bien diminuer dans l'esprit de beaucoup de gens la confiance que M. Rast voudroit sans doute qu'on eût

pour ſes obſervations; mais paſſons à la ſeconde queſtion.

M. Beer s'étoit contenté de propoſer, en général, de prendre contre la petite-vérole les mêmes précautions qu'on a coutume de prendre contre la peſte. M. Raſt a cru devoir entrer dans de plus grands détails. Il veut donc qu'on établiſſe dans toutes les villes un hôpital hors de l'enceinte des murs, où l'air ſoit pur, dans leſquels tous les malades de la petite-vérole, de quelque état, de quelqu'âge qu'ils ſoient, ſeront obligés, *ſous peine de banniſſement*, de venir ſe rendre dans les premiers jours de l'éruption, auſſi-tôt que la petite-vérole ſe fera reconnoître, tems auquel il prétend que la contagion n'eſt point à craindre. Ces hôpitaux ſeront entretenus aux frais de l'Etat, des villes ou des autres hôpitaux; on pourra y attacher des bénéfices, &c. Les gens riches qui habiteront ſeuls des hôtels ſpacieux, auront la liberté d'y reſter, pourvu qu'ils conſentent à n'en ſortir, ou laiſſer ſortir qui que ce ſoit, qu'un mois après la chute des croûtes de la petite-vérole, & après s'être parfumés; ils ſeront obligés de conſentir auſſi qu'on ferme toutes les portes de leurs hôtels, à l'exception d'une ſeule à laquelle on placera une ſentinelle. Pour pouvoir tranſporter les malades avec sûreté, il propoſe d'établir une eſpece

de voiture faite exprès, qui ira chercher les malades chez eux, & les conduira à l'hôpital. On aura soin de faire laver, parfumer & retenir quelque tems ceux qui viendront d'un pays où il y aura épidémie de petite-vérole. Lorsque l'épidémie régnera dans quelque lieu du royaume, on fera des chaînes qui seront gardées par des troupes, &c. Nous ne suivrons pas plus loin ce projet, plus aisé à imaginer, qu'à exécuter.

Le reproche qu'on fait, dans ces deux ouvrages, à l'inoculation, d'étendre la contagion de la petite-vérole, n'est pas nouveau. Les adversaires de cette pratique l'ont fait dès qu'elle a commencé à s'introduire en Angleterre ; & par une bizarrerie qu'on aura de la peine à concevoir, on en a vu d'assez préoccupés pour lui objecter en même-tems que la maladie qu'elle procuroit n'étoit pas la petite-vérole, & qu'elle multiplioit la petite-vérole naturelle. Il paroît que cette crainte a été un des principaux motifs de l'Arrêt du Parlement. C'est pour la dissiper que M. ***, un des premiers qui se soit soumis à cette pratique, à Paris, a publié une petite brochure, sous le titre de *Réponse à une des principales objections qu'on oppose maintenant aux partisans de l'inoculation de la petite-vérole*, avec cette épigraphe : ολεκοντο δε λαοί. Iliad. Lib. I. *Interibant*

verò populi. C'eſt encore dans le nécrologe de Londres que M. *** a puiſé ſa réponſe. Il a trouvé que, depuis 1720 juſqu'en 1730, dix années pendant leſquelles on a peu inoculé à Londres, il étoit mort, année commune, 2304 perſonnes de la petite-vérole, au lieu qu'il n'en eſt mort que 2034 dans les dix années qui ſe ſont écoulées depuis 1748 juſqu'en 1757, tems où l'on a le plus inoculé dans cette ville; ce qui ſemble faire une diminution de 270 morts par chaque année; mais M. *** eſt de trop bonne foi pour ne pas convenir que cette diminution n'eſt qu'apparente; car la population a diminué à Londres dans le même eſpace de tems, les naiſſances ayant été, dans la premiere époque, de 18330, & la totalité des enterremens de 26472; au lieu que, dans la derniere, les baptêmes n'ont été que de 14925, & les enterremens de 22069, c'eſt-à-dire que la population a diminué environ d'un ſixieme, & la mortalité de la petite-vérole d'un peu moins d'un huitieme; d'où il réſulteroit que la mortalité de la petite-vérole ſeroit augmentée en effet dans la ſeconde époque. Mais, comme l'obſerve très-bien M. ***, l'hôpital des Enfans trouvés, fondé depuis peu, & qui a fait des progrès très-conſidérables, a bien pu être la cauſe de ce ſurcroît; car dans ces

dernieres années on y a reçu plus de 5000 enfans, dont la plus grande partie est venue de la campagne. Si on suppose qu'il en meurt seulement 130 de la petite-vérole, il ne restera plus que 1900 morts de cette maladie pour le reste de la ville; ce qui porte la diminution à près d'un sixieme, & établit l'égalité avec celle de la population. Si l'on joint à cela l'augmentation dans la mortalité générale, augmentation que Corbin Moris attribue aux liqueurs fortes, & qui doivent nécessairement augmenter la mortalité de la petite-vérole comme celle des autres maladies, il en résultera qu'en effet, quoique l'inoculation ne soit pas encore assez répandue parmi le peuple pour influer sur les registres mortuaires, la mortalité de la petite-vérole est diminuée réellement, quoiqu'elle paroisse avoir augmenté lorsqu'on la compare à la diminution de la population.

M. *** convient, malgré cela, que la petite-vérole que donne l'inoculation est contagieuse, & que par conséquent il faut prendre des mesures pour empêcher qu'elle ne propage la petite-vérole naturelle. Les moyens qu'il propose sont simples, & d'une exécution très-facile. Il sera aisé, dit-il, aux riches de s'isoler; quant aux gens d'un état moyen, il fait des vœux pour qu'on éta-

bliſſe, ſur le plan de la maiſon d'aſſociation qu'avoit propoſé, il y a quelque-tems, M. de Chamouſet, un lieu où l'on puiſſe ſe faire inoculer pour une modique ſomme. A l'égard des pauvres, il propoſe d'ouvrir l'hôpital S. Louis pour les y inoculer gratuitement; il ſeroit aiſé d'y prendre toutes les précautions qu'on jugeroit néceſſaires pour empêcher la contagion de s'étendre.

Qu'on nous permette quelques réflexions. En convenant avec MM. Beer & Raſt, que la petite-vérole eſt, après la peſte, la maladie la plus contagieuſe; en leur accordant même qu'on n'a cette maladie que par contagion, ne pourroit-on pas leur reprocher d'avoir porté trop loin les conſéquences qu'ils ont tirées de ces principes? Car puiſqu'ils conviennent l'un & l'autre que la petite-vérole naturelle eſt une maladie ſi cruelle, qu'il faudroit faire les plus grands efforts pour la bannir de l'Europe, ils auroient dû, en ſuppoſant la choſe poſſible, enviſager ſi l'inoculation ne répond pas plus directement à cet objet que les projets qu'ils nous propoſent. Ils ne nieront pas ſans doute qu'il ne ſoit plus aiſé de ſéqueſtrer ceux qui ſe font inoculer, & par conſéquent d'empêcher qu'ils ne répandent la contagion, que de raſſembler dans un ou pluſieurs hôpitaux tous ceux qui ſe trouveroient attaqués de la petite-vérole naturelle.

Ce moyen, outre qu'il eſt plus conforme à l'humanité, n'auroit-il pas encore l'avantage de ſauver un grand nombre de citoyens, qui ne manqueroient pas, quelque ſoin qu'on y apportât, d'être les victimes de la petite-vérole naturelle, avant que cette cruelle maladie ne fût expulſée de l'Europe? Mais la choſe eſt-elle praticable? & M. Raſt eſt-il bien convaicu de la poſſibilité de mettre ſon projet en exécution? Je ne parlerai pas des frais immenſes qui ſeroient néceſſaires pour établir un nombre ſuffiſant d'hôpitaux; mais quels moyens pourroit-on employer pour faire exécuter la loi qu'il propoſe? On obligera les malades de venir ſe rendre dans les hôpitaux, ſous peine de banniſſement. Quoi! l'on bannira l'enfant à la mamelle, qui ſe trouvera attaqué de cette maladie, ou celui qu'un délire ou une affection ſoporeuſe a privé de connoiſſance, même avant l'éruption? Combien de victimes que la petite-vérole ſe ſera ſacrifiées, n'éviteront-elles pas cette punition? D'ailleurs eſt-il bien vrai, comme le prétend M. Raſt, que la contagion n'eſt pas à craindre les premiers jours de l'éruption? Si cela eſt, on a été bien injuſte envers les inoculés qui ont eu la témérité de ſe trouver dans les lieux publics, pendant l'intervalle de tems qui s'eſt écoulé entre leur inoculation & l'éruption de leur petite-

vérole. Mais, ſuppoſé même qu'on pût prendre toutes ces précautions, ne deviendront-elles pas inutiles, ſi nos voiſins n'imitent pas notre exemple? Car de propoſer de fermer le royaume, d'interrompre la communication des villes, des villages, n'eſt-ce pas propoſer un moyen plus fâcheux que le mal qu'on veut éviter? L'exemple de la peſte a trop ſéduit ces deux Auteurs. Il n'ont pas aſſez réfléchi que ce fléau n'a juſqu'ici attaqué que des lieux très-circonſcrits, dont il a été aiſé d'interrompre la communication. Mais, j'oſe le dire, ſi cette cruelle maladie étoit auſſi généralement répandue que l'eſt la petite-vérole, il faudroit chercher d'autres moyens de l'éteindre, que ceux qu'on a employés juſqu'ici avec tant de ſuccès.

D'un autre côté, ne ſommes-nous pas fondés à dire que nos deux Auteurs ont de beaucoup exagéré la contagion de la petite-vérole artificielle? car, quoique nous convenions ſans peine qu'elle eſt contagieuſe, nous croyons cependant pouvoir aſſurer qu'elle l'eſt moins que la petite-vérole naturelle. En effet, ſi la contagion eſt en raiſon de la quantité du venin qui s'exhale du corps infecté, il s'enſuit néceſſairement que la petite-vérole naturelle étant plus abondante que l'artificielle, elle doit être beaucoup plus contagieuſe. L'obſervation confirme

ce raiſonnement ; car non-ſeulement, dans toutes les petites-véroles, mais même dans toutes les maladies épidémiques, il y a d'autant plus de perſonnes attaquées de la maladie, qu'elle eſt plus maligne. Mais, me dira M. Raſt, les bills de mortalité de la ville de Londres démontrent que la petite-vérole eſt plus meurtriere dans cette ville, depuis qu'on y inocule, qu'elle ne l'étoit auparavant. Il me permettra ſans doute, avant d'admettre ſa concluſion, d'examiner avec lui juſqu'à quel point on doit compter ſur ces bills de mortalité. Conſultons les *Obſervations du Docteur Thomas Short, ſur les bills de mortalité.* (A new obſervations natural, moral, civil, political, and medical on city, town, and country bills of mortality, &c. By Thomas Short. London 1750, *in*-8°.) Nous y trouverons qu'il n'y a point de lieu en Angleterre dont les bills de mortalité ſoient plus fautifs que ceux de Londres ; que ces regiſtres n'ont commencé à être tenus de ſuite que depuis 1604 ; que ce n'eſt qu'alors qu'on commença à les publier, le jeudi de chaque ſemaine ; qu'on n'y comprit d'abord que 97 paroiſſes de dedans les murs, & 16 hors des murs, renfermées dans les franchiſes ; qu'on y a ajouté ſucceſſivement pluſieurs autres paroiſſes de la banlieue & des faux-bourgs, entr'autres, en 1685 & 1686, celles

de *S. James* & de *ſainte Anne de Weſtminſter;* en 1726, celle de *ſainte Marie-le-Strand;* en 1729, *S. George du quartier d'Hanovre;* en 1730, l'*Egliſe de Chriſt de Spitlefields*, *S. George Ratclliff Higway*, *S. George Martyr*, & *ſainte Anne-Lime-Stone;* en 1731, *S. George, du quartier de Bloombury*, *S. Jean l'Evangeliſte de Weſtminſter;* enfin, en 1733, les paroiſſes de *S. Jean Southwark*, & de *S. Luc Oldſtreet.* Qu'outre cela, il y a, dans l'étendue du bill de mortalité, trente-trois endroits particuliers appartenant à l'Egliſe dominante, & 32 autres appartenant aux Non-conformiſtes, aux Ambaſſadeurs, aux Juifs, &c. où l'on enterre, & dont l'on ne publie aucun regiſtre; qu'il a été un tems où, quoique les Non-conformiſtes, dont le nombre eſt très-grand dans cette ville, ne fuſſent pas baptiſés ni enregiſtrés à l'Egliſe, lors de leur naiſſance, ils y étoient cependant enterrés; aujourd'hui ils ont des cimetieres qui leur ſont particuliers, mais dont on ne publie pas les regiſtres. Il ſe fait, outre cela, un très-grand nombre de baptêmes dont on ne tient ou dont on ne publie pas les regiſtres. Maitland, cité par notre Auteur, a découvert 181 congrégations, dont on ne publie pas les regiſtres de baptême. Pour ne pas parler des Anabaptiſtes, & d'un grand nombre de pauvres

gens qui ne font pas enregiſtrer les baptêmes de leurs enfans, parce qu'on eſt obligé de payer un petit droit pour cet enregiſtrement.

Nous dirons plus : quand même les regiſtres feroient auſſi complets qu'ils le ſont peu ; quand les calculs de M. Raſt feroient exacts (*a*), il n'en faudroit pas conclure avec lui que c'eſt à l'inoculation qu'on doit attribuer l'augmentation de la mortalité de la petite-vérole, qu'il dit avoir trouvée. I. Parce que M. Raſt ſuppoſe qu'on a inoculé à Londres depuis 1720 juſqu'en 1758, quoique tout le monde ſache, 1° que le nombre de perſonnes qui ont été inoculées depuis 1721 juſqu'en 1728, n'a été qu'à 897 dans toute l'Angleterre ; de ſorte qu'en ſuppoſant que les deux tiers de ces inoculations ont été faites à Londres, cela ne va qu'à 75 perſonnes au plus pour chacune de ces huit années, ce qui n'a pas dû augmenter conſidérablement la contagion dans une ville où il y meurt, année commune, au

(*a*) M. Raſt n'évalue dans ſa premiere époque la proportion des morts de la petite-vérole à la totalité des enterremens qu'à 64 par 1000, tandis que M. Jurin, qui a donné ce rapport, année par année, dans un eſpace de 42 ans, c'eſt-à-dire, depuis 1667 juſqu'en 1686, & depuis 1701 juſqu'en 1722, le porte à 72 par 1000 dans chacune de ces deux époques. Il y a aſſurément une erreur de part ou d'autre.

moins 1422 perſonnes de la petite-vérole naturelle, & où par conſéquent, en ſuppoſant que cette maladie emporte un ſeptieme de ceux qu'elle attaque, il doit y avoir 9954 perſonnes qui en ſont affligées chaque année. 2° Qu'on n'a point ou preſque point inoculé depuis 1728 juſqu'en 1738, & même juſqu'en 1743 ; ainſi voilà 23 années ſur 38 qu'il faudroit retrancher de ſa ſeconde époque. Nous avouons qu'on peut faire le même reproche au calcul de M. *** ; il eût été plus exact de prendre ſa premiere époque avant 1720 qu'après. II. Parce qu'il eſt conſtant par toutes les obſervations, que la mortalité en général, & celle de la petite-vérole en particulier, va en croiſſant dans la ville de Londres depuis 1644. (Voyez les obſervations de M. Short.) Cet Auteur a comparé la mortalité de la petite-vérole dans trois époques compoſées de 8 années chacune, ſavoir, 1° depuis 1629 juſqu'en 1636 ; 2° depuis 1653 juſqu'en 1660 ; 3° depuis 1734 juſqu'en 1742 : il en a retranché l'année 1739 pour rendre les époques égales, & il a trouvé que la mortalité de la petite-vérole étoit à la totalité des enterremens, dans la premiere époque comme 1 à $30\frac{20}{5}$, dans la ſeconde comme 1 à $16\frac{45}{61}$, & dans la troiſieme comme 1 à $13\frac{7}{86}$; ce qui paroît encore plus

évidemment, ſi on partage le tems qui s'eſt écoulé depuis 1644 juſqu'au tems préſent en époques de dix années, & qu'on compare enſemble les années moyennes de ces différentes époques. Il y a donc une autre cauſe que l'inoculation qui augmente la mortalité de la petite-vérole à Londres, puiſque cette augmentation, comme celle de la mortalité en général, a commencé long-tems avant qu'on ne ſongeât à inoculer; c'eſt donc ſans fondement qu'on la met ſur le compte de cette pratique. L'importance de cet objet nous a forcés de nous étendre un peu plus que nous n'aurions déſiré : nous ſerons plus courts ſur les ouvrages dont il nous reſte à rendre compte.

Lettre de M. Gatti, Médecin-Conſultant du Roi, & Profeſſeur de médecine en l'Univerſité de Piſe, à M. Roux, &c. M. Gatti donne dans cette lettre la liſte de cent perſonnes qu'il a inoculées depuis deux ans à Paris. Il rend compte en peu de mots du choix & de la maniere dont il ramaſſe la matiere variolique, du ſuccès de ſes inoculations, & entre dans quelques détails ſur quelques-uns de ſes inoculés, auxquels il eſt ſurvenu de légers accidens, que des gens mal-informés avoient cru pouvoir attribuer à l'inoculation. Il s'étend un peu plus ſur les enfans de Mme de Roncheroles, dont deux eurent, trente jours après avoir été

inoculés sans effet, la petite-vérole naturelle qu'ils avoient prise par contagion de leur frere aîné, qui avoit eu la petite-vérole par inoculation.

Recherches sur la nature & l'inoculation de la petite-vérole, par M. Robert, Docteur-Régent en la Faculté de médecine de l'Université de Paris. A la Haye, & se trouve à Paris, chez P. Fr. Didot, 1763, in-12.

M. Robert a adopté dans cet ouvrage la doctrine de l'Auteur du *Novus Medicinæ Conspectus*, dont il donne un très-bon précis à la tête de son livre, qui est divisé en dix chapitres : il combat dans le premier les idées d'un germe des maladies; dans le second, il démontre qu'il y a une correspondance générale entre toutes les parties : il prouve dans le troisieme qu'il y a une correspondance mutuelle & directe entre deux organes; dans le quatrieme il établit que le ventre a une correspondance d'action avec toutes les parties du corps; dans le cinquieme il considere les embarras du ventre, comme la cause commune de toutes les maladies; dans le sixieme il examine ce que c'est que la petite-vérole, & quelles sont ses causes : il la considere comme l'effet d'un travail des entrailles, dont l'action se porte principalement à la peau, où se fait la sorte d'éruption qui caractérise cette maladie. » Par ce travail nous entendons, dit-

il,

» il, une action forcée, un mouvement ex» traordinaire, un spasme, un roulement, » peut-être même un boursoufflement des » différens organes. « Il explique dans le septieme ce qui donne lieu aux différences de la petite-vérole discrete & confluente. Le chapitre huitieme est consacré au traitement de la petite-vérole; le neuvieme traite de l'inoculation: l'Auteur se déclare en sa faveur; enfin dans le dixieme il répond à la fameuse question, si l'on peut être attaqué deux fois de la petite-vérole?

Avis sur l'inoculation de la petite-vérole, de l'imprimerie de Didot, brochure *in-12* de 31 pages. L'Auteur, qui s'est caché sous le nom de *Candide*, est un des plus célebres Praticiens de cette ville. Il a distribué son ouvrage en questions, auxquelles il répond de la façon la plus laconique. Premiere question: *La petite-vérole est-elle une maladie contagieuse?* R. *Oui.* Seconde question: *Peut-on être attaqué véritablement plusieurs fois de la petite-vérole?* R. *Oui.* Troisieme question: *La petite-vérole transmise par la voie de l'inoculation, exempte-t-elle des dangers de la petite-vérole?* R. *Non*, &c. Il paroît que la grande pratique de l'Auteur ne lui a pas permis de prendre sur cette matiere tous les éclaircissemens qui eussent été nécessaires pour décider la question qu'il s'est proposé d'examiner, & qu'il

s'en eſt rapporté aux bruits qu'on ſeme dans le public, ſans les avoir ſuffiſamment approfondis. On trouvera la réponſe à toutes ſes objections dans le *Recueil de Pieces concernant l'Inoculation de la petite-vérole, & propres à en prouver la ſécurité & l'utilité*. A Paris, chez Vincent, *in*-12.

LETTRE

De M. PHILIP, Médecin de la Faculté de Paris, à l'Auteur du Journal, contenant une Obſervation ſur une Colique métallique, guérie par l'émétique & de forts purgatifs.

Un homme de vingt-cinq à vingt-ſix ans, Compoſiteur d'imprimerie, ayant la mauvaiſe habitude de tenir ſouvent dans ſa bouche les caracteres dont il ſe ſert pour travailler, fut pris ſubitement, le Samedi, 20 Août dernier, d'une colique très-violente. Le Chirurgien appellé, crut d'abord n'avoir affaire qu'à une indigeſtion; le régime obſervé, les lavemens, les boiſſons employés, & la maladie perſiſtant, il craignit une diſpoſition inflammatoire au bas-ventre. Il eut recours à la ſaignée, & la réitéra juſqu'à quatre fois inutilement; les potions huileuſes, les lavemens adouciſſans, les émulſions, tout fut ſans ſuccès; on donna même quelques grains d'émétique en lavage, du vif-argent dans de l'huile d'amandes dou-

ces, des lavemens avec de l'eau de ſavon & du ſel ; le mal n'allant qu'en augmentant, on déſeſpéra de la vie du malade, & on lui fit adminiſtrer l'extrême-onction. Des voiſins officieux ne pouvant froidement voir un jeune homme fort & vigoureux, abandonné à de foibles & d'inutiles ſecours, s'empreſſerent de chercher un Médecin dans le quartier ; c'étoit le 4 du préſent mois, c'eſt-à-dire, que la force & la vigueur du malade luttoient, depuis quinze jours, contre la maladie & les remedes combinés, & il exiſtoit encore. Le Médecin, après s'être inſtruit, comme il put, de ce qui avoit été fait, & de la profeſſion du malade, crut, à travers l'état miſérable où il étoit, démêler les ſymptômes de la colique métallique : le ventre étoit dur, mais comprimé, preſque rentré en dedans, la région épigaſtrique principalement ; le diaphragme étoit dans la plus grande contraction ; le cœur battoit vivement, mais profondément & dans la gêne ; les bras étoient roides & en convulſion, ainſi que les mains, qui étoient retirées en dedans juſqu'au poignet ; les yeux étoient auſſi convulſifs ; & la paupiere qu'il falloit lever avec force, ſe refermoit auſſi-tôt : le pouls étoit petit, ſerré, ſans fievre ; la veſſie étoit vuide, & les urines couloient involontairement comme dans l'épilepſie ; les pieds étoient froids, & tout le corps dans

une grande agitation & dans une ſueur qui venoit plus d'embarras & d'irritation, que de criſe & de relâchement. Les aſſiſtans, queſtionnés ſi le malade alloit à la ſelle, répondirent qu'il n'y avoit pas été une ſeule fois, & que c'étoit la raiſon qui avoit déterminé le Chirurgien à le ſaigner pluſieurs fois, à lui donner de l'huile, des émulſions, & même à le mettre dans le bain. Tout bien examiné, le Médecin décida que la maladie étoit la colique métallique, avec tous ſes ſymptômes, convulſion, affection comateuſe, reſſerrement du ventre, douleurs violentes, pouls retiré, fauſſe épilepſie, &c. Il étoit facile de juger qu'il n'y avoit pas d'inflammation; les urines couloient, & le malade étoit ſans fievre : le parti fut pris ſur le champ; on eut recours à l'unique méthode curatoire de la colique métallique; méthode que le Médecin avoit éprouvée toujours avec ſuccès à l'Hôtel-Dieu, & qu'il ſavoit fort bien être adopté par les bons Praticiens, à la Charité & ailleurs : ainſi il ordonna un lavement avec dix-huit grains de coloquinte & un gros d'*hiera-picra*, dans ſ. q. d'eau ; ce lavement fut ſuivi & appuyé d'une potion, dont le malade prit deux cuillerées, d'heure en heure, faite avec quatre onces d'eau de chardon-bénit, deux gros d'eau de canelle, demi-gros de confection d'hyacinthe, & ſix grains d'é-

métique. Le lendemain matin, le malade étoit moins mal, & le Médecin crut pouvoir annoncer, au grand étonnement des assistans, qu'il guériroit : le ventre s'étoit ouvert, le pouls étoit plus libre ; le malade répondoit quelques mots bien articulés, lorsqu'on lui pinçoit les doigts. La potion fut réitérée, augmentée même, & le malade prit, dans la journée, douze grains d'émétique ; le soir, il étoit bien ; le lendemain, il fut purgé avec trois gros de séné mondé & autant de sel d'epsom. Après un jour d'intervalle, on réitéra la même purgation ; une troisieme, donnée quelques jours après, a terminé la curation, & le malade jouit aujourd'hui de la meilleure santé.

Voilà, Monsieur, l'observation que je vous avois promise sur la colique métallique ; observation dont j'ai été témoin, & que je puis vous certifier véritable. Celui qui en fait le sujet s'appelle *Louis Bouzu* ; il travaille chez M. Regnard, Imprimeur de l'Académie Françoise, & demeure chez un Chaudronier, rue Galande, près la place Maubert.

A Paris ce 26 Septembre 1763.



OBSERVATION

Sur une Maladie vénérienne invétérée & rebelle, traitée suivant la nouvelle méthode ; par M. PASSERAT DE LA CHAPELLE, Médecin du Roi dans l'Isle Minorque.

Cette Observation est une des plus intéressantes pour l'humanité, & peut à juste titre, servir de preuve de l'efficacité des dragées anti-vénériennes de M. Keiser.

Le malade, dont il est ici question, âgé de trente cinq ans, d'un tempérament naturellement robuste & très-vigoureux, répondant à une taille des plus grandes & des plus avantageuses, a fixé l'attention de la plupart des François dans cette isle, par les infirmités auxquelles son état l'avoit cruellement réduit, & par la part que le public prend plus particuliérement à ce qui regarde un homme de famille.

Il avoit eu, il y a environ neuf ans, une gonorrhée virulente, dont il paroissoit bien guéri, à quelques carnosités près, dans le canal de l'uretre, qui gênoient peu le cours des urines, lorsqu'il eut le malheur de prendre la vérole à la fin de Janvier 1759.

Elle se manifesta d'abord par deux chancres qui intéressoient le prépuce & la cou-

ronne du gland, ſuccédés d'un *phimoſis* des plus inflammatoires ; la pratique uſitée en pareil cas fut miſe en œuvre pour en arrêter le progrès ; le manuel chirurgical pour le panſement de ces plaies de la plus difficile cicatriſation, après des opérations très-douloureuſes, fut ſecondé d'un copieux emploi de mercure pris intérieurement, & appliqué extérieurement.

La longueur de ce premier traitement dura depuis l'époque de l'apparition des chancres juſqu'à la fin de Juin de la même année.

Une abondante ſalivation, & un violent cours de ventre furent la fin de cette tentative, où le malade ſe trouva d'une telle foibleſſe, avec extinction de voix, qu'on déſeſpéra preſque de ſa vie.

Sa ſituation étant enſuite devenue meilleure, quoique ſa peau fût marquée de nombre de taches rouſſâtres, ſon Chirurgien crut pouvoir le juger rétabli, & lui permit le changement d'air, à quelques lieues de ſa réſidence ordinaire. Il ſoutint aſſez bien cette petite tranſmigration ; s'étant apperçu cependant, mais ſeulement le premier jour de ſon arrivée, de quelques gouttes de ſang, ſans autre douleur qu'une cuiſſon preſqu'imperceptible dans l'uretre, ſigne qui n'a point eu de ſuite, & qui n'avoit point paru juſqu'alors ; il pouvoit avoir été occaſionné

par le mouvement, que les vaiſſeaux affoiblis ou variqueux, dans l'endroit des carnoſités, éprouverent pendant ſa route.

Peu de jours s'écoulerent avec tranquillité. Son repos fut troublé par des inquiétudes dans tout le corps; les taches de la peau prirent plus ou moins d'étendue, devinrent pourprées & livides, & dégénérerent en puſtules & ulceres, qui le couvrirent de la tête aux pieds, & le mirent dans un état déplorable.

La ſalivation ſe renouvella abondamment, ſans néanmoins avoir été provoquée par aucune nouvelle préparation mercurielle; la fievre ſe mit de la partie. Un Médecin Minorquain, aidé d'un Chirurgien François, le réduiſit aux bains, à une diete laiteuſe, à des bouillons & boiſſons adouciſſantes, quelques purgatifs de la claſſe des minoratifs, & un panſement ſimple & régulier; ce qui fut ſuivi juſqu'au milieu de Janvier 1760, que le malade, ennuyé & rebuté, ſe fit tranſporter, au moyen d'une eſpece de litiere, dans ſa premiere réſidence.

Un vend de Nord, qui régnoit alors, lui occaſionna une ophthalmie ſi conſidérable, qu'il fut, pendant trois mois dans l'impoſſibilité de diſtinguer aucun objet; le réſultat de cet accident, l'œil gauche s'étant remis peu-à-peu, fut une opacité & une tache albuginée dans l'œil droit, qui l'a

privé totalement de l'usage de cet organe.

La diete laiteuse & les autres délayans avoient sans doute altéré les agens de la digestion; de sorte que son Chirurgien, pour détruire une fievre irréguliere, lui prescrivit des apozèmes amers, qui la calmerent & fortifierent le malade; ce qui le disposa à passer par de nouveaux remedes, auxquels il fut préparé par environ quatre-vingt bains, suivis de quinze à dix-huit frictions mercurielles, pendant l'espace de cinquante jours.

Les symptômes disparurent alors presque tous, à l'exception d'une partie des taches & de quelques engorgemens cutanés, fort ressemblans à des pustules sudorales.

Quinze jours à peine furent écoulés qu'on vit naître plusieurs tubercules au visage, qui s'ulcérerent bientôt après, & formerent, autour de la bouche & à la joue droite, les plaies les plus sordides; quand les unes étoient sur le point de cicatriser, il s'en déclaroit d'autres; le visage en fut couvert: les autres parties du corps n'en furent pas exemptes, quoiqu'il n'y en eût pas en si grande quantité que dans la face; les articulations, & sur-tout les genoux, furent fort maltraités.

Le malade se voyant absolument hors d'espérance de guérison, résolut de repasser en France, en Mars 1761, pour y trouver des secours plus efficaces, & y respirer un

air moins ſalé que celui de Minorque, auquel on attribuoit ſur-tout l'opiniâtreté de ſes maux : il ſe diſpoſa à ſe porter dans l'intérieur du royaume, pour s'éloigner des influences maritimes ; mais, à ſon arrivée à Marſeille, on lui conſeilla de prendre les avis des gens de l'art les plus expérimentés. La conſultation de trois Médecins & de deux Chirurgiens de réputation, le détermiua à ſe remettre au mercure. Un Médecin & un Chirurgien ſe chargerent de ſuivre avec attention le traitement auquel il fut préparé, pendant près de deux mois, par les bains & la diete blanche. La quantité de ſes plaies, loin de diminuer par ce régime, ſe multiplia au contraire ; les frictions mercurielles, au nombre de dix-huit, y mirent fin. Le malade ſe trouva infiniment mieux, & fit enſuite uſage, pendant quinze jours, de deux pintes, par jour, des tiſanes des bois ſudorifiques ; après quoi il reprit encore quelques bains.

Comme il avoit aſſez bien recouvré ſes forces, & qu'il ſe flattoit d'être rétabli, il revint, un mois après, à Minorque ; mais il ne fut pas long-tems à s'appercevoir que le virus n'étoit pas entiérement détruit : les plaies de chaque côté du viſage & du front ſe renouvellerent ; il s'en manifeſta d'autres : on s'en tint long-tems à un panſement ſimple ; celles des genoux devinrent ſi graves, que le malade réſolut, en Mai 1762,

d'uſer d'une liqueur qualifiée *Quinteſſence mercurielle*, qu'un de ſes amis, qui s'en étoit bien trouvé, lui conſeilla; elle produiſit d'aſſez bon effets pendant trois ſemaines; mais il fut enſuite beaucoup plus mal qu'auparavant. Les plaies de la tête, ſurtout celles du viſage, ſemblerent s'envenimer; un ulcere, dans l'intérieur du nez, en rongea & conſuma les cartilages & les ailes, & cauſa une grande difformité; les organes pituitaires furent également attaqués; les plaies des genoux & des bras devinrent affreuſes; le malade exigea qu'on le paſſât de nouveau par les remedes, en ſuivant les mêmes préparatifs, & le même ordre avec lequel il avoit été traité à Marſeille: il ne fut pas plus heureux, après trois mois, qu'auparavant; ce ne fut qu'une cure palliative, puiſque la plupart des ſymptômes reparurent ſucceſſivement, au point que le malade, au mois de Janvier ſuivant, ne put plus ſortir du lit.

Ce fut dans ce tems-là qu'il ſe fit tranſporter à Mahon, pour m'y conſulter pour la premiere fois. Il me donna une idée fidelle & exacte de ſes maux, de leurs gradations, des différens moyens employés pour les guérir avec ſi peu de ſuccès.

On ne peut douter que, trop confiant en ſes forces, il ne ſe ſoit écarté des regles de régime, auxquelles il auroit dû ſcrupu-

leuſement s'aſtreindre, & qu'il n'ait peut-être fait manquer la réuſſite de la curation dans une maladie auſſi ſérieuſe, où les ſpécifiques les mieux reconnus & les plus prudemment adminiſtrés, deviennent inutiles, ſans la médecine diététique ſagement obſervée.

On peut de même dire que ce n'eſt point une choſe extraordinaire de voir le mercure ne pas réuſſir, quoiqu'il ſoit ménagé, ſuivant les avis des plus habiles gens, avec les précautions que dicte l'intelligence la plus réfléchie.

De quelle part que vienne la fatalité que ce malade a éprouvée, voici l'expoſé de ſon état, lorſqu'il m'a demandé conſeil.

Il étoit preſque généralement perclus, ne pouvant ſortir de ſon lit, n'ayant plus de liberté que dans le bras droit, ſouffrant les douleurs les plus aiguës, dans les articulations attaquées d'engorgemens œdémateux, ſur-tout dans celles des extrêmités, avec des tiraillemens, des crampes, des mouvemens ſpaſmodiques, accompagnés de hoquets fréquens, des inſomnies opiniâtres, d'ailleurs dénué de ſentiment dans pluſieurs parties de ſon corps, où on pouvoit le pincer & le piquer, ſans qu'il s'en apperçût : le bras & l'avant-bras gauche étoient ſur le point de s'enkyloſer ; le mouvement y étoit abſolument interdit ; la jambe, du

même côté, étoit fléchie de maniere que le talon se rapprochoit fort près des fesses, sans qu'il fût possible de faire l'extension.

La peau blafarde, chargée de taches hépatiques, rougeâtres & livides, marquoit la dépravation du sang & l'état des viscères ; leurs embarras, sur-tout celui du foie & de la rate, étoient sensibles : on s'appercevoit que le reste du bas-ventre, gonflé, sans souplesse, étoit fort obstrué.

Nombre d'ulceres & de pustules sordides s'étoient déclarés sous le menton, derriere les oreilles & aux genoux ; les glandes de la mâchoire inférieure, du col, des aisselles & des aînes étoient gorgées & se disposoient à la suppuration ; la peau inégale dans plusieurs endroits, désignoit des dépôts qui se seroient incessamment abscédés.

Il avoit deux exostoses considérables, fort saillantes & très-douloureuses, l'une à la partie supérieure du *tibia* de la jambe gauche, & l'autre à la malléole interne de la jambe droite.

Une ozene très-puante, la vue anéantie par l'opacité des humeurs, & une tache albuginée dans l'œil droit, affoiblie dans l'œil gauche, l'oreille droite exerçant mal ses fonctions ; la maigreur, le défaut d'appétit, une fievre lente, la privation du repos & du sommeil, un sang coëneux dans sa partie fibreuse, atténué, noyé d'une abondante sérosité ;

tous ces ſignes réunis annonçoient le déſordre total de l'organiſation, & la diſſolution très-prochaine des humeurs.

La force d'un tempérament, originairement bien conſtitué, promettoit encore, malgré un grand épuiſement, de ſeconder les effets ſi heureuſement éprouvés de la préparation mercurielle de M. Keiſer ; je m'y déterminai, avec d'autant plus de raiſon, qu'il me paroiſſoit difficile d'imaginer d'autres reſſources, après ce qui avoit été fait en pure perte.

Le progrès de ces maux me força, ſans plus différer, de commencer le traitement le 3 Février. Je l'ai ſuivi, en me conformant, autant qu'il m'a été poſſible, à l'eſprit de ſon Auteur, pour l'augmentation graduelle dans l'emploi des dragées, pour les ſaignées & les purgations.

Ce procédé a eu un ſuccès ſi rapide & ſi avantageuſement marqué, que le malade a commencé à ſe mieux trouver le dixieme jour ; ſes ulceres qui étoient devenus profonds, étendus, livides, avec des bords enflés, durs & calleux, prirent la couleur rouge & vermeille ; les duretés & les callofités ſe ſont diſſipées inſenſiblement, cequi eſt allé toujours en augmentant en bien ; les évacuations ſe ſont faites dans les termes qu'on pouvoit déſirer ; la ſalivation ne s'eſt manifeſtée qu'après le trentieme jour, en très-

petite quantité ; elle n'a été abondante qu'à la ſixieme ſemaine : les organes de la bouche étoient tellement gonflés & enflammés, que je fus obligé de ſuſpendre ; mais je pus recommencer, huit jours après, à même doſe.

Les forces revinrent à vue d'œil, de même que la liberté des mouvemens ; c'eſt ce qui m'enhardit à augmenter tous les jours les doſes des dragées, & à les continuer long-tems, au point qu'il en a conſommé dix-huit cens quatre-vingt-ſix.

On ne peut pas compter quinze jours d'abondance de ſalivation, en différentes fois, pendant trois mois de leur uſage.

Comme il y avoit ſept ſemaines que tous les ſymptômes caractériſtiques de la maladie s'étoient évanouis, je crus qu'il étoit tems de diſcontinuer le remede, en recommandant expreſſément l'exactitude du régime qui en aſſure le ſuccès.

L'état actuel de ce convaleſcent eſt au-deſſus de ce qu'il étoit poſſible d'eſpérer ; ſa peau, ce qu'on n'a jamais vu, dès le commencement de ſon mal, eſt de la couleur la plus naturelle, malgré la quantité de mutilations qu'elle a éprouvées : il n'a pas une ſeule tache ſur le corps, ni la rougeur livide qui faiſoit auparavant diſtinguer toutes ſes cicatrices, & faiſoit craindre, avec fondement, le renouvellement de ſes plaies ; ſes forces & ſon embonpoint ſont revenus ;

il marche comme lorſqu'il étoit dans la plus parfaite ſanté.

A peine ſent-on une très-petite inégalité dans l'endroit de l'exoſtoſe de la partie ſupérieure du *tibia*, ſans aucune eſpece de douleur; celle de la malléole s'eſt entiérement diſſipée.

Il n'y a plus de ſurdité de l'oreille droite; la tache albuginée de l'œil du même côté s'eſt fort éclaircie & eſt bien moins étendue: l'opacité des humeurs n'eſt certainement plus la même, puiſqu'il peut voir les grands objets, & même les petits, au moyen d'une loupe, quoique confuſément encore, par le côté de cet œil, de l'uſage duquel il étoit abſolument privé depuis trois ans.

Comme la peinture étoit une de ſes récréations, il avoit été forcé d'y renoncer, dès ſa cruelle *ophthalmie*; mais actuellement, il peint en grand & en miniature; le peu de flexibilité de ſes doigts, dans ſes différens accidens, le privoit ſouvent du maniement des inſtrumens de muſique: il joue à préſent de la baſſe, ſans difficulté; il n'en eſt pas de même de la flûte traverſiere, dont il jouoit également; la cicatrice d'un ulcere conſidérable à la levre inférieure lui en a ôté l'embouchure.

Son ſommeil eſt tranquille, ſans s'appercevoir d'aucune de ces inquiétudes qui lui reſtoient toujours, après les autres traitemens.

Eſt-il permis d'aſſurer, ſur des ſignes auſſi heureux, que le malade eſt parfaitement guéri ? Tout ſemble favoriſer une telle conjecture. C'eſt une queſtion cependant qu'on ne doit, je penſe, réſoudre que dans quelque tems, après une ſuite bien ſoutenue d'un rétabliſſement complet. Toutes les circonſtances ſemblent ſe réunir pour éloigner le ſoupçon qu'on pourroit avoir qu'il ſoit reſté quelque choſe de cette grande maladie dans le ſang.

SUITE DU MÉMOIRE

Sur les Eaux minérales & ſur les Bains de Bagneres de Luchon, appuyé ſur des obſervations qui conſtatent leurs vertus médicinales, par nombre de guériſons qu'elles ont opérées ; par M. CAMPARDON, Chirurgien-Major des eaux & de l'hôpital de Bagneres de Luchon ; communiqué par M. LORRY, *Docteur-Régent de la Faculté de Médecine en l'Univerſité de Paris.*

ARTICLE VII.

De l'utilité des Eaux de Luchon contre l'aſthme, la toux, la phthiſie, & autres maladies de la poitrine.

OBSERV. XLII. M. le Curé de Prats en Couſerans, âgé d'environ 60 ans, étoit

atteint, depuis plusieurs années, d'une enroueure & d'une toux habituelles, qui gênoient beaucoup sa respiration, & lui caussoient une douleur entre les deux épaules. Les eaux de la Reine prises en boisson, ont fort dégagé sa poitrine, & diminué sa toux & ses douleurs: il s'est retiré le 26 Septembre.

OBSERV. XLIII. Laurent Noguès, de S. Aventin, âgé de 58 ans, étoit attaqué, depuis deux ans, d'un asthme sec, accompagné d'une violente toux qui le tourmentoit beaucoup, sur-tout dans la nuit, il a bu les eaux de la Reine, & pris quelques bains tempérés, ce qui l'a beaucoup soulagé. Il est à présumer que ses succès auroient été bien plus parfaits, s'il avoit continué plus long-tems l'usage de nos eaux: il n'en a pris que pendant 7 jours, & s'est retiré le 18 Octobre.

OBSERV. XLIV. Jeanne Oustalet de Germ en Louron, âgée de 50 ans, étoit atteinte, depuis 10 à 12 ans, d'un asthme sec qui la tourmentoit de tems en tems, & lui causoit une douleur au côté gauche; les eaux de la Reine en boisson la soulagent beaucoup, ce qui l'engage à venir les prendre chaque année: elle souffroit de plus, depuis deux ans, d'un rhumatisme qui la tenoit à la hanche, à la cuisse & à toute l'extrêmité droite; les bains qu'elle prit ici l'année derniere calmerent beaucoup ses douleurs.

Elle y est revenue celle-ci avec confiance; elle y a bu les eaux, pris des bains tempérés, quelques-uns de la Grotte, dont elle a un peu humé les vapeurs. Elle s'est trouvée un peu soulagée de son asthme & de ses douleurs, excepté de celle du côté, qu'elle ressent encore. Elle s'est retirée le 26 Octobre, n'ayant séjourné ici que depuis le 18.

Observ. XLV. M. Villa, de S. Gaudens, âgé d'environ 22 ans, est menacé d'une phthisie pulmonaire par plusieurs hémoptysies qu'il a essuyées en divers tems: il étoit atteint d'une toux seche, avec douleur à la poitrine; il a bu ici les eaux de la Reine, d'abord pures, puis coupées avec le lait, pendant environ vingt jours. Il s'est retiré le 27 Septembre bien soulagé par leur usage.

Observ. XLVI. Jean Azum, de Cuberon, âgé de 65 ans, étoit sujet, depuis le mois de Mars dernier, à un asthme accompagné d'une toux, qui, après bien des efforts, lui faisoit rendre plusieurs crachats, sur-tout le soir, en se couchant: il avoit d'ailleurs une grande gêne, avec resserrement à la poitrine; il étoit affecté, dans les efforts de sa toux, de grands maux de tête: il a pris des bains tempérés, & bu les eaux de la Reine, temperées par l'eau blanche. Il a été très-soulagé de son asthme, & sur-

tout du resserrement de poitrine, quoiqu'il n'ait resté à Luchon que depuis le 25 Septembre jusqu'au 9 Octobre.

OBSERV. XLVII. Le sieur Antoine Dufaur, de Cazaril en Larboust, âgé de dix-sept ans, avoit éprouvé, depuis environ deux ans, plusieurs crachemens de sang, une toux seche, un peu de douleur à la poitrine, & beaucoup de difficulté de respirer. Il a bu les eaux de la Reine, pris des bains tempérés de la même source, ce qui l'a bien soulagé; il n'est pas même douteux qu'il n'en eût éprouvé un succès plus parfait, s'il avoit continué plus long-tems l'usage de ces eaux: il ne les a bues que pendant huit à dix jours, & encore avec plusieurs interruptions pendant le mois de Septembre dernier.

OBSERV. XLVIII. Jean Baras, de Floran, âge de vingt-six ans, fit un effort, sur la fin de Novembre 1760, en levant d'une carriere une pierre pour une meule de moulin. Cet effort porta principalement sur la poitrine, où il sentit beaucoup de poids & d'embarras, pendant neuf à dix jours; au bout de ce terme il fut saisi d'une violente toux; elle fut suivie d'une hémoptysie, ou crachement de sang considérable, qui lui dura trois semaines. On le traita par les saignées, tisanes & autres remedes dirigés par M. Dastugue, Médecin d'Au-

rignac. Il se remit peu-à-peu de sa foiblesse par une diete convenable, & par des bouillons altérans qu'il prit dans le carême de 1762; cependant, le Mercredi de Pâques, il lui survint une seconde hémoptysie très-abondante qui lui dura huit jours, & qui ceda aux saignées & autres remedes qui avoient guéri la premiere. Depuis ce tems-là il s'est soutenu dans un état de langueur, sentant sa poitrine douloureuse, jusqu'à la fin de Septembre dernier, tems auquel il lui est survenu une troisieme hémorragie qui lui a duré environ huit jours : il fut saigné au pied le cinquieme jour de cet accident; cette saignée modéra beaucoup l'effusion du sang, mais elle affoiblit le malade, qui ne prit pas d'ailleurs d'autres remedes. A son arrivée ici, le 19 Octobre, il se plaignoit de douleurs à la poitrine & au dos, entre les épaules, d'un peu de toux, & d'un crachement d'une lymphe épaisse & visqueuse. Il étoit d'ailleurs affecté, depuis plusieurs années, d'un rhumatisme sur le côté gauche, sur le bras, & toute l'extrêmité inférieure. Il a bu les eaux de la Reine, qui ont calmé sa toux, son crachement, & sa douleur à la poitrine : il a pris des bains tempérés, qui ont fort appaisé son affection rhumatismale. Il est à présumer que ces remedes, répétés dans une autre saison, pourront achever de le guérir. Il s'est retiré le 30 Octobre.

OBSERV. XLIX. Dominique Mourengles, de Gaudens en Barousse, étoit atteint, depuis environ un an, d'une toux seche qui le tourmentoit, sur-tout le matin, de douleur à la poitrine, de fievre lente, d'une grande foiblesse aux jambes, & des douleurs rhumatismales aux mains, principalement au poignet. Il a bu les eaux de la Reine, & pris des bains tempérés à la même source; ce qui lui a si bien réussi, que sa fievre a disparu, que sa toux & toutes ses douleurs ont été extrêmement soulagées. Il n'a resté à Luchon que dix jours, & il s'est retiré le 18 Octobre.

OBSERV. L. L'épouse de M. Soulé, Avocat au Parlement de Toulouse, avoit été affligée de plusieurs crachemens de sang en divers tems; ils furent suivis d'une toux seche, de douleur à la poitrine & au dos, entre les épaules. Les remedes que lui firent plusieurs personnes bien intelligentes dans l'art de guérir, n'avoient pu empêcher qu'une fievre lente ne fût venue se compliquer avec tant d'accidens menaçans. Madame Soulé étoit tombée dans le marasme; ses crachats étoient devenus purulens; une difficulté excessive de respirer ne lui permettoit pas de demeurer étendue dans son lit: elle n'y pouvoit rester qu'assise, & appuyée sur des carreaux; des insomnies cruelles aggravoient beaucoup son triste état, & l'avoient épui-

ſée au point que ſes Médecins déclarerent à M. Soulé qu'il n'y avoit plus de reſſources pour elle dans leur art. Frappé d'une annonce ſi affligeante pour un mari qui aimoit tendrement ſa femme, & ne voyant point de ſecours pour la ſauver dans les armes ordinaires de la médecine, il propoſe les eaux de Luchon, à qui il avoit vu produire des cures merveilleuſes. Les Médecins lui repliquent que, quelques ſalutaires qu'elles puiſſent être, la malade n'eſt en état, ni de ſe tranſporter aux ſources, ni de les boire dans ſon lit : quoique effrayé par cet arrêt, M. Soulé ne perd pas encore ſa confiance aux eaux de Luchon ; il veut au moins tenter cette derniere reſſource : il fait mettre ſa femme mourante dans une litiere ; il croit lui voir rendre l'ame à deux lieues de Toulouſe, où il peut ſeulement la conduire ; la nuit l'ayant un peu remiſe de ſa fatigue, il la mene à petites journées juſques à S. Laurens, près de Montrejeau, dont il eſt originaire : là, il fut évidemment convaincu qu'il étoit impoſſible de la tranſporter juſqu'à à Luchon : il dépêcha un exprès pour en envoyer chercher les eaux : il fallut deux jours pour cette voiture ; malgré l'état déplorable où étoit réduite la malade, on eſſaya de lui faire boire quelques verrées de ces eaux ; le premier ni le ſecond jour de cet uſage,

on n'en reconnut ni bien ni mal ; le troiſieme jour on s'apperçut qu'elle pouvoit un peu mieux ſe coucher, elle repoſa un peu la nuit ſuivante. Encouragée par ce petit ſuccès, elle continua, pendant un tems conſidérable, la boiſſon de ces eaux ; elles opérerent ſi merveilleuſement, qu'inſenſiblement la toux & le crachement purulent s'épuiſerent : elle recouvra la liberté de reſpirer, & de s'étendre dans ſon lit ; la fievre lente s'éteignit ; & Madame Soulé reprit peu-à-peu ſon premier embonpoint & toute ſa ſanté. L'année ſuivante elle ſe rendit aux ſources de Luchon, moins par néceſſité (car elle étoit déjà bien guérie) que par précaution, & pour rendre ſes hommages de reconnoiſſance à des ſources ſi ſalutaires : c'étoit dans l'automne de 1759. J'ai eu l'honneur de la voir dans une ſanté brillante à Toulouſe, dans le mois de Mai 1761, & d'apprendre d'elle-même, & de M. Soulé, le détail de ſa maladie & de ſa guériſon. Elle n'eſt âgée que d'environ trente ans.

OBSERV. LI. Voici une autre cure preſqu'auſſi brillante, opérée par les eaux de Luchon. Madame de la Magdelaine, épouſe d'un ancien Maître-d'Hôtel de la table d'état de S. A. R. l'Infant Duc de Parme, âgée de trente-deux ans, aſſez bien conſtituée, avoit eſſuyé, il y a cinq ans, une longue attaque d'une colique convulſive,

ve, qui avoit été traitée par les moyens ordinaires à ſon retour de Barcelone à Madrid. Etant à la ſuite du nouveau Roi d'Eſpagne, au mois de Novembre 1759, elle fut atteinte d'un nouvel accès de colique convulſive, qu'on traita par la ſaignée, les délayans, les anodins, les bains domeſtiques, les huileux, & tous les autres ſecours que la ſagacité des Médecins pût imaginer. Ce traitement n'ayant produit qu'une guériſon imparfaite, on lui conſeilla de changer d'air. Elle alla paſſer quelque tems à Caravanchel : revenue à Madrid, elle fut aſſaillie d'une troiſieme colique ſpaſmodique ; on eut recours aux remedes précédemment employés, qui ne réuſſirent ni mieux ni plus promptement que la premiere fois. Ennuyée de ſes douleurs & des remedes, elle ſe tranſporta à Saragoſſe, dans l'eſpérance que le changement d'air lui ſeroit favorable : elle en avoit grand beſoin, car, outre ſes douleurs de colique, elle étoit affectée d'un petit cours de ventre, d'un vomiſſement qui la prenoit quelque tems après avoir pris les alimens, d'une toux ſeche, accompagnée de douleurs à la poitrine, d'inſomnie, & d'une fievre lente. Dans ce déplorable état, des Négocians François lui conſeillerent de paſſer en France, & d'aller chercher ſon ſalut aux eaux de Cauteretz. Elle partit dans ce

deſſein ; elle arriva au ſommet des Pyrénées ; elle paſſa le port avec des peines infinies, & s'arrêta à Bagneres de Luchon. Là, on parle des vertus admirables de nos eaux-minérales. Elle en fait l'eſſai vers la mi-Juillet dernier. Elle les boit pendant neuf jours, & elle prit quelques bains tempérés dans le même eſpace de tems ; ce début lui réuſſit ſi bien, qu'elle ſe vit délivrée de ſa colique, de ſon cours de ventre & du vomiſſement ; ſa toux fut conſidérablement calmée ; elle recouvra ſon appetit & ſon ſommeil ; la fievre lente diſparut. Il ne lui reſtoit plus qu'un peu de toux ſeche : il y a toute apparence que ſi cette Dame avoit pu continuer de boire ces eaux coupées avec le lait, elle auroit bientôt achevé de guérir. Mais un cruel accès de goutte qui ſurprit ſon mari, ne lui permit pas de ſuivre des progrès ſi favorables. Elle a été obligée de les interrompre pour le ſoigner, & d'entreprendre un voyage à Saragoſſe, où elle eſt actuellement pour des affaires domeſtiques. C'eſt d'elle-même que je tiens tout ce détail.

REMARQUES. « La diſſertation de M. » *Bordeu* le pere, aux ſujet des Eaux-Bon- » nes, roule principalement ſur les bons » effets produits par ces eaux dans les di- » verſes maladies de poitrine, ſur-tout la » phthiſie & la ſuppuration de la ſubſtance

» du poumon. Ce Médecin attentif & zélé » a fait, pendant sa longue pratique, une » chaîne d'observations qui conduisent à » l'usage des Eaux-Bonnes pour ces mala- » dies, par préférence à tous les autres » remedes. Il s'est principalement attaché » à combattre vigoureusement l'usage du » lait dans la pulmonie. Il a fait, sur cet » objet, des remarques qui sont de la plus » grande importance. En conséquence, les » Eaux-Bonnes sont regardées par bien des » Médecins, comme le meilleur remede » possible pour les maladies de poitrine.

Les eaux de Cauteretz vont de pair avec » les Bonnes; celles-ci paroissent mieux » convenir dans le marasme, lorsque le » sang est sec & échauffé, & lorsque l'ir- » ritation domine; mais lorsque l'estomac » a perdu son ressort, on donne la pré- » férence à celles de Cauteretz, qui sont » plus animées que les Bonnes, & par » conséquent plus sujettes à occasionner des » crachemens de sang. Au reste, M. *Bordeu* » a employé avec succès les Eaux-Bonnes, » même dans les maladies aiguës; il les a » mises à la place du kermès minéral dans » les rhumes, catarrhes & fluxions de poi- » trine. Quant aux eaux de Bareges, elles » passent, depuis M. *Fagon*, pour spéci- » fiques contre l'asthme. Le *Journal de* » *Bareges* contient un grand nombre d'exem-

» ples qui confirment cette vertu. Il con-
» vient cependant qu'un Médecin qui veut
» employer ces eaux, détermine, exacte-
» ment la nature de l'asthme qu'il doit
» combattre. S'il est sec & par irritation,
» les Eaux-Bonnes & celles de Bareges
» valent mieux que celles de Cauteretz;
» celles-ci, au contraire, sont très-efficaces
» dans les asthmes humides. C'est du moins
» ce qu'il paroît qu'on peut conclure de
» toutes les observations faites sur ces eaux,
» & qui sont par leur nombre, par leur
» importance & par leur exactitude, au
» point de porter beaucoup de jour sur les
» maladies de poitrine. Je me dispense donc
» de rapporter des faits particuliers, qui ne
» pourroient être que la répétition de plu-
» sieurs autres faits de cette nature, qui
» se trouvent détaillés dans les ouvrages pu-
» bliés, depuis long-tems, sur ces eaux.

ARTICLE VIII.

De l'utilité des eaux de Luchon dans les maladies de l'estomac.

OBSERV. LII. M. Bernin, Chanoine de la Cathédrale de Cominges, étoit atteint, depuis plusieurs années, de légères obstructions dans les hypocondres, & de tensions venteuses dans l'estomac, qui rendoient ses digestions difficiles & tumultueu-

ſes. L'uſage des bains tempérés de la Salle & les eaux de la Reine, priſes en boiſſon, l'ont beaucoup ſoulagé ; mais il ſe trouve encore bien mieux, depuis qu'il s'eſt retiré le 28 Septembre.

OBSERV. LIII. M. le Baron Duſſon, de Sainte Gemme, âgé d'environ quarante-cinq ans ; eſt dans l'uſage de venir à Luchon, tous les ans, pour y boire les eaux de la Reine, à cauſe d'une tenſion venteuſe & douloureuſe de l'eſtomac, accompagnées de rots, de nauſées, & même de vomiſſemens qui troubloient les digeſtions. Le premier eſſai qu'il fit de ces eaux le délivra preſqu'entiérement de ces accidens. Il y revient pour confirmer & entretenir ſa guériſon ; il n'oſe pas y prendre des bains, parce qu'il eſt ſujet à des accès de goutte, quoique bien des gens, attaqués de cette maladie, y en viennent prendre de tempérés, & avec ſuccès. Il s'eſt retiré le 2 Octobre en bonne ſanté.

OBSERV. LIV. Madame de Hunaud, âgée d'environ trente ans, étoit atteinte, il y a environ quatre à cinq ans, de tenſions douloureuſes à l'eſtomac, qui lui donnoient des chaleurs, des vents & des nauſées dans les digeſtions ; l'uſage des eaux de la Reine, en boiſſon & en bains tempérés, a rétabli ſon eſtomac ; elle eſt dans l'uſage de venir à nos eaux pour entretenir ſa gué-

raiſon. Elle s'eſt retirée le 2 Octobre en parfaite ſanté.

OBSERV. LV. M. Baric, Négociant de Valentine, âgé d'environ quarante-cinq ans, étoit atteint d'une petite tenſion douloureuſe dans la région de l'eſtomac, compliquée d'une legere obſtruction au foie : il en avoit été guéri par l'uſage de nos eaux en boiſſon & en bains, de même que d'un rhumatiſme qu'il portoit, depuis deux ans, à la hanche & à la cuiſſe gauche ; il avoit été ſi parfaitement guéri dans ce premier voyage qu'il fit aux ſources de Luchon, il y a quatorze ou quinze ans, qu'il n'y étoit plus revenu juſqu'à cette année. Et ce n'eſt pas par néceſſité, mais pour faire compagnie à un de ſes parens, qu'il s'eſt rendu ici. Il y a cependant pris des bains tempérés, & il s'eſt retiré en bonne ſanté le premier Octobre.

OBSERV. LVI. Le ſieur Dufaur, de Sauveterre, âgé de trente-cinq ans, fut atteint, il y a environ dix ans, d'une grande triſteſſe, de foibleſſe d'eſtomac, de vents, de nauſées, ne pouvant point digérer les alimens ; on le traita par les purgatifs & les ſtomachiques, qui le ſoulagerent beaucoup, ſans le guérir : il ſe rendit aux eaux de Luchon, au mois de Septembre de l'année ſuivante ; il y but les eaux de la Reine, pendant dix jours, qui rétablirent ſon eſ-

tomac. Il y revint l'année suivante, par précaution ; mais ayant senti, depuis le mois de Juin dernier, son estomac redevenir paresseux ; venteux, & lent dans ses digestions, il est revenu à nos eaux pour en répéter l'usage ; il en a éprouvé le même succès, & il s'est retiré avec son estomac rétabli le 4 Octobre.

Observ. LVII. M. Cazaux, Chirurgien de Maulcon en Barousse, âgé d'environ quarante-cinq ans, fut attaqué, il y a environ douze années, d'une perte d'appétit, de dégoût, & d'une très-grande difficulté de digérer ; ensorte qu'il vomissoit les alimens, quelque tems après les avoir pris, sans aucune marque de coction : il fut d'abord traité par les émétiques, les purgatifs, les stomachiques employés successivement, & pendant près d'un an ; ces remedes, à la vérité, l'avoient un peu soulagé ; mais c'est principalement aux eaux de Luchon, prises en boisson, qu'il dut sa guérison. Il l'obtint dès la premiere année. Il est pourtant revenu plusieurs fois pour la confirmer de plus en plus. En outre, il s'y est rendu cette année, à cause d'une douleur rhumatisante qui le saisit à l'épaule droite, l'hiver dernier, le retint au lit pendant onze semaines, & se mitigea par les remedes qu'on lui fit alors. Il a bu les eaux, pris les bains tempérés de la Reine, & s'est retiré très-satisfait le 7 Octobre.

REMARQUES » *La these sur les eaux* » *d'Aquitaine* contient la théorie des ma- » ladies stomachiques, & cette théorie y » est appuyée par des observations. On y » trouve des exemples de douleurs, lour- » deurs, tiraillemens & convulsions de » l'estomac, guéries par les eaux de Bare- » ges. Celles de Cauteretz ont, de tout » tems, été regardées comme spécifiques » pour les maladies d'estomac, vomisse- » ment, rapports, boursoufflement, gêne » & pesanteur de la région épigastrique. » Toutes ces maladies & incommodités, qui » ont donné, dans ce dernier tems, matiere » à beaucoup de réflexions & d'observations, » sont suivies & détaillées dans le *Journal* » *de Bareges*. Un homme, âgé de quarante- » cinq ans, avoit l'appétit si dépravé, qu'il » ne pouvoit presque rien avaler; les eaux » de Bareges, prises en boisson, rétablirent » l'estomac en peu de jours. Un homme » qui avoit constamment une sorte de dou- » leur sourde dans la région de l'estomac, » sujet d'ailleurs à des attaques de colique » plus ou moins vives, & à des mouve- » mens convulsifs dans le fort de la douleur » d'estomac, guérit parfaitement à Bareges, » après y avoir sué par l'effet des eaux » prises en boisson. Une Demoiselle, qui » avoit un poids habituel vers l'épigastre, » attenant l'hypocondre droit, & qui étoit

» de plus dans un état habituel de jaunisse, » fit toutes sortes de remedes avant d'aller » à Bareges; elle y guérit enfin en très-peu » de tems, par l'usage des eaux en bain, » douche & boisson. Un vomissement abon» dant, à la suite d'un repas, laissa l'esto» mac d'un homme, d'ailleurs bien constitué, » dans un état de foiblesse singuliere. Il » avoit toujours un mouvement sourd de » colique, qui devenoit de tems en tems » très-violente. Les bains, les douches, & la » boisson des eaux de Bareges, exciterent » une révolution notable, après laquelle il » survint des sueurs abondantes; le malade » se trouva ensuite entiérement libre de sa » douleur habituelle, & parfaitement guéri. » Une demoiselle sujette à une colique » d'estomac habituelle, prit les eaux de » Bareges pendant quelques jours; la coli» que ne fit qu'augmenter. La malade quitta » Bareges, & alla prendre les eaux de Cau» teretz. Deux jours après avoir pris ces » eaux, il survint une colique des plus vio» lentes & des plus vives que la malade » eût jamais ressentie. Après cette attaque, » il se décida un dévoiement qui dura pen» dant quelques jours, & qui guérit com» plettement la colique. Voilà un effort » critique bien marqué, & voilà des exem» ples des effets des eaux, suivis avec l'at» tention nécessaire. C'est sur ce plan que

» *le Journal de Bareges est fait ;* le raisonnement y éclaire toujours l'expérience. » C'est le seul moyen d'avancer dans la connoissance des eaux. Au reste, les bornes » que je me suis prescrites, m'empêchent » de rapporter d'autres observations sur les » maux d'estomac. Je dois seulement ajouter » que les eaux de Bagneres dans la Bigorre, » guérissent beaucoup d'incommodités de » cette espece. «

La suite dans les Journaux suivans.

REPONSE

De M. LOUIS aux Observations insérées dans le Journal de médecine, aux mois de Septembre & d'Octobre derniers, *contre son Mémoire sur une question anatomique, relative à la jurisprudence, dans lequel on établit les signes pour distinguer, à l'inspection d'un corps trouvé pendu, les signes du* SUICIDE, *d'avec ceux de l'*ASSASSINAT.

Le grand reproche que me fait l'Auteur des observations, est de n'avoir point approfondi l'affaire des *Calas*, & d'avoir tout-à-fait perdu de vue *cet objet principal*, pour ne m'occuper que de *details inutiles*, soutenir des *opinions hasardées*, & donner les principes *les plus dangereux*.

Je me diſpenſerois aiſément de répondre à ces trois points, en prouvant à l'Auteur que s'étant mépris, comme il l'a fait, ſur l'objet de mon Mémoire, il a dû, par une ſuite de cette premiere erreur, enviſager tout le reſte ſous un faux point de vue.

L'affaire des Calas n'a pu ni dû être l'objet de mon Mémoire. On y voit, depuis la premiere page juſqu'à la derniere, ce que perſonne n'a pu mettre en doute, la néceſſité abſolue de l'inſpection anatomique du cadavre, pour porter un jugement ſur les circonſtances qui doivent caractériſer non-ſeulement le genre de mort, mais la maniere dont il a été procuré, & qu'il eſt de la derniere conſéquence que le rapport ſoit fait par des gens éclairés, d'après un examen très-attentif. Comment donc l'affaire de Toulouſe auroit-elle pu devenir mon objet principal ? Marc-Antoine Calas a été trouvé étranglé à Toulouſe le 13 Octobre 1761. Il eſt bien conſtaté que ce jour là j'étois à Gottingue, fort occupé à donner des ſoins à un grand nombre d'Officiers & de ſoldats bleſſés, & que je n'ai travaillé ſur cette matiere qu'en 1763, dix-huit mois après l'événement. Il n'a donc pu être mon objet principal, ni même être admis au nombre des faits particuliers qui ont fourni les matériaux de mon ouvrage. Le moindre des reproches que je me ſerois attirés,

auroit été l'impossibilité d'avoir un avis dans cette affaire par la preuve de l'*alibi ;* & ne suis-je pas en droit de prendre ce terme dans sa signification proverbiale, & de l'appliquer aux raisonnemens de mon adversaire, qu'une légere attention auroit empêché de confondre l'occasion avec l'objet d'un ouvrage ?

Il lui est permis sans doute de trouver des *détails inutiles* dans mon Mémoire, & de le regarder même, s'il veut, comme tout-à-fait superflu. Mais comme ce n'est pas là le jugement qu'en ont porté des gens dont j'estime & honore les lumieres & les talens, il me permettra de n'en pas dire davantage pour la défense de ce premier article.

A l'égard *des opinions hasardées*, il n'est question que de savoir si les pendus meurent de suffocation, faute d'air, ou apoplectiques, c'est-à dire par l'engorgement excessif des vaisseaux dans le cerveau, & qui suffoque le principe vital. Cette question ne fait rien aux Juges, ni à l'art de faire les rapports en Justice : ainsi, quelque opinion qu'on soutienne, elle ne peut avoir aucune dangereuse conséquence dans la pratique, à l'égard des morts; mais elle est utile pour la vérité physique, & plus importante qu'on ne pense, parce qu'il s'agit d'en déduire les indications curatives,

dans les cas où il ſera poſſible de donner du ſecours à ceux qui ſe ſeroient pendus. Je laiſſe à mon adverſaire ſes raiſonnemens phyſiologiques, & l'eſtime particuliere qu'il a pour l'autorité de Garmann ; je ne crois pas que celle de feu M. Cangiamila, Chanoine-Théologal de l'Egliſe de Palerme, & Inquiſiteur-Provincial du royaume de Sicile, doive avoir plus de poids, parce qu'il m'a donné des éloges. L'Auteur auroit pu multiplier les citations en faveur de l'interception primitive de la reſpiration par l'impreſſion de la corde ; je l'aurois toujours ramené à mes propres paroles qu'il tranſcrit, ſur ce que je n'ai négligé aucun moyen d'inſtruction. Que ne ſuivoit-il mon exemple ? J'annonce des recherches, des expériences faites ſur des cadavres humains & ſur des animaux vivans. Où l'Auteur a-t-il vu qu'on réfutât des expériences récentes par des citations anciennes ! La corde qui ſerre le col ne comprime pas le paſſage de l'air dans le ſuicide. Sa direction de bas en haut ne permet pas cette compreſſion, c'eſt une choſe bien facile à vérifier ; & ſi j'avois cru qu'il pût y avoir la moindre difficulté ſur la vraie cauſe de la mort des pendus, j'aurois traité ce point plus amplement. Mon adverſaire trouveroit-il concluant le cas qui a fait tant de bruit en Angleterre il y a une trentaine d'an-

nées. Un Boucher de Londres, nommé Gordon, joignoit à cette qualité celle de voleur ſur les grands chemins, & les exerçoit toutes deux avec tant de ſuccès depuis plus de trente ans, qu'il avoit acquis des richeſſes conſidérables : il eſt enfin pris, & condamné à mourir. Il auroit volontiers ſacrifié toutes ſes richeſſes pour ſauver ſa vie. Il tenta inutilement la fidélité de ſes Geoliers. Un jeune Chirurgien nommé Chovell, ébloui par l'eſpoir de la récompenſe, entreprit de le dérober à la mort. Il obtint facilement la liberté de le voir dans ſa priſon ; là, après lui avoir communiqué ſon deſſein, & s'être aſſuré d'un prix conſidérable, il plaça dans la trachée-artere une cannule d'argent, de ſorte qu'en ſe bouchant le nez & la bouche, Gordon ne laiſſoit pas de pouvoir reſpirer par l'ouverture du tyau : l'eſpérance du Chirurgien étoit de conſerver la reſpiration après que le col auroit été ſerré par la corde du ſupplice ; on aſſure qu'il avoit fait l'expérience de cette invention ſur pluſieurs chiens, & qu'elle avoit toujours réuſſi. Gordon fut pendu, mais il n'en revint pas malgré la précaution priſe pour le garantir de la mort. La compreſſion des vaiſſeaux a fait ſéjourner le ſang dans le cerveau, & Gordon eſt mort apoplectique comme tous les pendus. Mais faut-il une autre preuve de

ce que peut l'interruption de la circulation du ſang, que l'exemple du jeune frere de Cartouche ? On ſait qu'il n'avoit pas l'âge que la loi preſcrit pour condamner un criminel à mort. Il fut pendu par-deſſous les bras, & il en mourut, parce qu'on n'avoit pas mis ſous ſes pieds une petite planche pour lui ſervir de point d'appui : cette omiſſion a changé en ſupplice une repréſentation purement ignominieuſe & infamante. Or ſi la ſuſpenſion par-deſſous les bras peut cauſer, & a réellement cauſé la mort dans le cas cité, comment peut-on objecter que la ſuſpenſion par le col ne puiſſe faire mourir par la ſeule action de la corde ſur les vaiſſeaux ? Et comment prouveroit-on que cette corde, qui ne porte pas ſur la trachée-artere, puiſſe intercepter primitivement la reſpiration ?

Je paſſe au troiſieme article. Mon adverſaire prétend que j'établis de *faux principes*, dont on peut tirer de *funeſtes conſéquences*. Il convient qu'Alberti a ſenti l'importance de la queſtion, & qu'il ne l'a pas décidée ; mais il le juſtifie ſur l'impoſſibilité de rien ſtatuer à cet égard. Ce n'eſt point honorer ſon art que de lui attribuer de l'incertitude ſur un point qui en eſt ſi peu ſuſceptible. Le Docteur Alberti a très-bien énoncé tous les ſignes qui ſe manifeſtent à l'inſpection anatomique du corps des pen-

dus. Pour en faire une application certaine, il ne s'agiſſoit que de diſtinguer les ſignes particuliers qui manifeſtent une violence extérieure ; c'eſt ce que je penſe avoir fait : ce n'eſt pas l'opinion de mon adverſaire ; & pour me prouver combien mes principes ſont dangereux, il établit quatre circonſtances.

Dans la premiere, il ſuppoſe un homme attaqué par pluſieurs autres : ſaiſi de frayeur, il n'oppoſe aucune défenſe ; il ne ſouffre aucun mauvais traitement, on le pend à la hâte ; enfin il eſt abſolument dans toutes les circonſtances qui accompagnent la ſuſpenſion volontaire. On crie au ſuicide, & les coupables ſont tranquilles. *Quelle affreuſe mépriſe !* voilà l'objection. L'Auteur me permettra-t-il une petite queſtion ? Je ſuppoſe qu'il ſoit appellé dans un cas de cette eſpece ; qu'il ait la bonté de me dire ce qu'il prononcera lorſqu'il n'y aura aucun ſigne de violence extérieure, & ſi les coupables auront moins ſujet d'être tranquilles, après ſon rapport, qu'après celui de tout autre. Qu'il juſtifie ſon exclamation, *quelle affreuſe mépriſe !* Quand le crime ſera caché par le concours des circonſtances qui conſpirent à le voiler, il reſtera impuni. C'eſt un mal pour la ſociété ; mais le Médecin ou le Chirurgien n'en ſera pas chargé dès qu'il n'y aura pas moyen d'en juger

autrement. Je loue fort l'Auteur de ſon zele pour la juſtice, mais il auroit pu être mieux placé. Il a bien ſenti que ſa ſuppoſition pouvoit être regardée comme hors de toute vraiſemblance; & pour en prouver la poſſibilité, il donne une deſcription romaneſque, qui rappelle le ſouterrein où Gilblas a vu des voleurs qui agiſſoient avec la plus grande ſécurité. Des gens qui veulent ôter la vie à un autre, n'y procedent pas avec tant de ménagemens; &, comme j'ai eu occaſion de le dire dans mon Mémoire, il eſt rare que le crime ne laiſſe des traces qui le décelent.

La ſeconde circonſtance qu'on m'objecte, c'eſt l'impreſſion profonde de la corde ſur un ſujet fort gras, & l'excoriation d'une peau fort fine dans un ſuicide. L'Auteur prétend que, d'après mes ſignes, on conclura que c'eſt un aſſaſſinat: je l'aſſure du contraire. D'après un rapport calqué ſur celui que j'aurois fait moi-même, on pourſuit, on arrête, on punit; & c'eſt l'innocent, dit-il, qui tombe ſous la main du bourreau. Cette déclamation porte à faux, parce qu'il n'y a rien, dans le cas ſuppoſé, qui marque une violence extérieure.

Dans la troiſieme circonſtance où l'on ſuppoſe le déchirement de la trachée-artere, je ſoutiens, contre mon adverſaire, que ce déchirement ſera toujours l'effet d'une vio-

lence extérieure. Il entreprend cependant de donner là-dessus une démonstration de la *dangereuse fausseté* de mes principes. C'est par des faits qu'il veut m'attaquer ; & à l'instant, ces faits se réduisent à un seul ; &, le croiroit-on ? c'est celui de la mort de Judas. Il m'objecte ce fait pour prouver le déchirement de la trachée-artere ; & il le cite d'après Garmann, qui n'en parle qu'à l'occasion de la crevasse du ventre. *De abdominis crepaturâ.* S'il avoit bien lu Garmann, il verroit que le genre de mort de Judas n'est pas bien constaté. Il en est parlé diversement dans S. Mathieu & dans les Actes des Apôtres. Les Savans ont beaucoup disputé pour la conciliation des deux passages ; il y a eu plusieurs dissertations *de morte Judæ.* Garmann ne prend point de parti. Bartholin, dans son Traité *de morbis biblicis*, dit que Judas étoit hypocondriaque, & n'ose décider s'il s'est pendu. Mais M. Méad, ce Savant Médecin dont l'autorité est si respectable, concilie les deux textes de l'Ecriture sainte, dans son ouvrage intitulé, *Medica sacra*, au chapitre 14, qui a pour titre, *Morbus Judæ.* Il prouve que Judas ne s'est pas pendu, & donne une leçon de politesse, en reprochant à Gronovius & à Périzonius les excès auxquels ils se sont portés dans cette discussion littéraire. Il regrette que les belles-lettres ne

rendent pas plus polis ceux qui les cultivent. *Non enim ſemper & uſquequaque cultores ſuos humanos reddunt litteræ humaniores.*

La quatrieme circonſtance eſt la luxation des vertebres du col. Selon moi, elle eſt toujours l'effet d'une très-grande violence. L'Auteur des obſervations dit qu'ici la conſéquence eſt encore pire que dans les premiers cas ; & il me parle, à ce ſujet, d'une maladie de ſon invention, des luxations ſubites qui ſont arrivées à des gens qui ſe remuoient à l'ordinaire dans leur lit. Je connoiſſois la poſſibilité des fractures, dans certains vices des os, par une cauſe très-légere ; mais j'avoue qu'une luxation inopinée par un très-petit effort ne m'eſt pas connue. Toutes ſes ſuppoſitions du cadavre qui pirouette, n'ont pas lieu dans le ſuicide ; en ſuppoſant même les ligamens relachés, il n'arriveroit pas de luxation. Je ne crois pas le fait de la vieille femme pendue à Paris, & dont le tronc ſe ſépara tout-à-fait de la tête. Que conclure d'ailleurs d'un fait ſi ſingulier, qui ſeroit unique parmi trois cent mille ? Les premieres notions de la logique fourniſſent réponſe à une pareille objection, & devroient empêcher de la faire.

Je ne ſuivrai point pied à pied un diſcours dans lequel on ne ſauroit trouver aucune critique fondée.

Si l'Auteur m'oppose que les circonstances accessoires servent beaucoup au jugement qu'on doit porter sur une matiere aussi importante, ne trouve-t-on pas, dans mon Mémoire, que je recommande expressément d'y avoir recours ? Il veut me reprendre jusques sur les moyens que j'ai cru utiles pour secourir les pendus. Je conseille la saignée de la jugulaire. Il prétend que ce sera celle du bras, qui sera, plus que toute autre, en état de les soulager. Je lui soutiens qu'il a tort, & que le sang ne sortira pas par l'ouverture de la veine du bras. Je l'ai éprouvé, & j'en ai même donné la raison que les principes de la physiologie font suffisamment connoître. S'il restoit quelque doute à l'Auteur des observations, qu'il l'expose, j'y répondrai. Je ne crois pas qu'il m'ait fait une seule objection valable. Qu'il choisisse l'argument qu'il croit sans replique, & je lui donnerai satisfaction : s'il est convaincant contre moi, l'Auteur en recevra mes remerciement publics ; je me ferai un devoir de lui témoigner l'obligation que j'ai à tous ceux qui veulent bien contribuer à mon instruction.



TROIS OBSERVATIONS,

L'une sur la cure d'un Polype muqueux ; l'autre, sur une transudation lymphatique, & la troisieme, sur un phénomene singulier, à la suite d'une plaie du bas-ventre ; par M. DUMONT fils, maître Chirurgien à Bruxelles.

OBSERV. I. Une femme âgée d'environ 60 ans, portoit, depuis quelques années, un polype dans la narine gauche, qui en remplissoit presque toute la cavité. Ce polype étoit d'une consistance de gelée de viande, mais un peu plus coriace, & d'une couleur rouge-pâle : antérieurement à cet accident, elle avoit été long-tems enchiffrenée ; ce qui s'étoit terminé par l'écoulement copieux d'une humeur limpide fort âcre, sur-tout par la narine gauche. Il y a beaucoup d'apparence que l'acrimonie de cette humeur avoit entamé la membrane pituitaire, qui étoit extrêmement sensible de ce côté ; & c'est sans doute un de ces endroits entamés qui avoit donné naissance au polype. Elle se mit entre mes mains pour en être débarrassée ; en conséquence, je lui prescrivis d'imbiber une tente longue d'*imprégnation de Saturne*, que M. Levret

vante beaucoup dans ce cas, & de l'insinuer fort avant dans la narine affectée; ce qu'elle fit assez réguliérement pendant un mois. Mais comme ce remede n'opéroit aucun effet, quelques bonnes femmes avec lesquelles elle vivoit, lui conseillerent d'abandonner ce remede, & de tremper une tente avec du suif de chandelle fondu, & de l'insinuer dans la narine affectée, ajoutant qu'elles avoient vu réussir ce remede; ce qui fut exécuté. En effet, le polype diminua de jour en jour sensiblement; de sorte qu'après l'application d'environ deux mois de ce remede, il fut entiérement dissipé, sans cependant que la malade se fût apperçue d'aucun écoulement ni fonte. J'ai examiné cette narine depuis, & je l'ai trouvée dans son état naturel.

OBSERV. II. Un Tourneur s'étant heurté la jambe contre un corps dur, s'y fit une contusion, sur laquelle il appliqua de l'esprit-de-vin. Il y produisit une telle irritation, qu'en peu de tems la partie fut tendue & douloureuse, sur-tout dans toute l'étendue de l'aponévrose. Ayant été appellé, je fis ôter ce topique irritant pour y substituer des cataplasmes relâchans & calmans; la fievre s'étant mise de la partie, j'eus recours à la saignée & à la diete, pour la calmer. Au bout de cinq à six jours d'application de ces remedes, j'apperçus une

fluctuation produite par une matiere retenue ſous cette expanſion aponévrotique ; il y avoit même un trou au centre de la contuſion, par où il ſortit quelques gouttes de pus : y ayant introduit ma ſonde, je trouvai que le ſac où la matiere étoit contenue, avoit cinq ou ſix pouces de profondeur : je l'ouvris dans toute ſa longueur : il en ſortit environ une livre de pus : la plaie fut traitée méthodiquement, & elle fut parfaitement guérie en deux mois de tems. A peine cette plaie fut elle fermée, que toute l'étendue de la peau, qui avoit été couverte des cataplaſmes, laiſſa tranſuder une roſée lymphatique, tantôt plus, tantôt moins abondante, qui attendrit tellement la peau, que la moindre choſe ſuffiſoit pour l'excorier. Comme j'imaginois que c'étoit un relâchement des tuyaux excrétoires de la ſueur & de l'inſenſible tranſpiration, cauſé par les cataplaſmes relâchans qu'on y avoit appliqués, je crus devoir recourir aux purgatifs pour détourner l'humeur, & aux applications aſtringentes ſoutenues d'un bandage bien ferme, pour rétablir le reſſort de la peau ; cela me réuſſit pendant quelques jours ; mais la roſée reparut bientôt après, malgré les aſtringens les plus forts, dont je crus devoir faire uſage, le malade ayant refuſé de continuer les purgatifs. Enfin, ne ſachant plus que faire, je m'aviſai de dif-

ſoudre dans une demi-livre d'eau deux gros d'alun crud, & un demi-gros de précipité rouge, que je mêlai bien enſemble : je trempai des compreſſes dans cette diſſolution ; & je les appliquai ſur la jambe, ayant ſoin de défendre les endroits les plus entamés, avec quelque onguent ; ce qui le guérit. Je n'ai trouvé, dans aucun Auteur, rien qui reſſemblât à ce phénomene, à moins qu'on ne voulût le mettre dans la claſſe de cette ſueur ſalivale, que M. Baſſuel dit avoir obſervée ſur la joue d'un homme qui avoit fait un long uſage d'emplâtres véſicatoires pour des maux d'yeux. *Voyez* l'éloge que M. Louis a fait de ce Chirurgien.

OBSERV. III. Une femme d'environ 40 ans, naturellement maigre, reçut un coup de couteau dans le ventre, à trois ou quatre travers de doigt de l'attache inférieure du muſcle quarré des lombes. L'inſtrument qu'elle me montra, étoit enſanglanté de la longueur de quatre travers de doigt, & par conſéquent devoit avoir pénétré à cette profondeur. Il ne ſortit que quelques gouttes de ſang par la plaie ; & par des panſemens méthodiques, elle fut guérie au bout de huit jours, ſans avoir ſuppuré beaucoup, & ſans que la femme eût jamais eu ni inflammation, ni tenſion, ni douleur, ni fievre. Quatre ou cinq heures après avoir reçu le coup, elle rendit, en une ſeule fois, par les urines,

urines, quinze ou ſeize onces d'un ſang pur, & qui ſe coaguloit à meſure dans le pot de chambre. Ce piſſement de ſang continua pendant quatre ou cinq jours, mais toujours en diminuant, n'y ayant aucune douleur ni tenſion. Il ne fut pas poſſible de conjecturer d'où venoit ce ſang : la femme en fut très-fort affoiblie ; ce qui ne m'empêcha pas de la ſaigner : je lui fis donner quelques lavemens d'eau froide, & lui fis ſerrer le ventre avec des ſerviettes ; je la confinai au lit, & la mis à un régime rafraîchiſſant. Par ces moyens le piſſement de ſang s'arrêta ; elle rendit, pendant dix jours, des urines très-naturelles. Ennuyée de garder le lit, elle voulut ſe lever ; mais à peine eut-elle fait quelques pas, qu'ayant eu envie d'uriner, elle rendit dix à douze onces de ſang, ſans reſſentir qu'une légere cuiſſon à l'embouchure de l'uretre ; ce qu'elle éprouvoit même auparavant, en rendant ſes urines. J'eus recours encore une fois aux mêmes moyens, à la ſaignée près, que je n'oſai pas hazarder, parce que je la trouvai trop foible ; & je lui impoſai les mêmes loix, quant au repos & à la diete : ils eurent le même ſuccès ; le piſſement de ſang ne dura cette fois ci que trois jours, allant même en diminuant. Afin d'aſſurer la guériſon, j'obligeai cette femme à garder encore le lit trois ſemaines : au bout de ce

tems, je la mis à l'usage du lait; elle se rétablit; & n'a plus pissé la moindre goutte de sang depuis ce tems-là. Ne seroit-on pas fondé à conjecturer que la pointe mousse & arrondie du couteau auroit contus un des reins, & auroit fait rompre quelque vaisseau dans son intérieur?

OBSERVATIONS SINGULIERES.

Ire Observation sur un ver rendu par les urines, extraite d'une Lettre de M. RAISIN, *Médecin de Montbéliard, à M. ALLEAUME, Docteur-Régent de la Faculté de médecine de Paris.*

Un homme d'environ cinquante ans, fut attaqué, il y a deux ans, d'une colique néfrétique très-violente; ses urines étoient teintes de sang, & presque noirâtres; quelques remedes que je lui prescrivis calmerent pour un tems les douleurs. Elles l'ont repris l'hiver dernier avec plus de violence que jamais, & ont persisté, malgré tous les secours que j'ai pu lui donner, jusqu'au dix Juin, qu'il rendit par les urines un ver qui avoit plus de trois pouces de long; depuis ce moment il est parfaitement rétabli, & ses urines ont repris leur couleur naturelle.

IIe Obſervation ſur un homme myope d'un œil & præsbyte de l'autre, extraite d'une Lettre de M. STRACK, Profeſſeur de chirurgie à Mayence.

Un homme de cinquante ans, fort ſobre, & ſe portant d'ailleurs très-bien, vint me conſulter, il y a deux mois, pour une maladie des yeux qui lui paroiſſoit ſinguliere; s'étant apperçu que ſa vue s'étoit dérangée, & qu'il ne pouvoit pas lire comme auparavant, il prit des lunettes, croyant que c'étoit un effet de l'âge; mais ce fut en vain: il en eſſaya de différentes eſpeces, ſans en pouvoir trouver qui lui permiſſent de lire. Il ôta à la fin un verre de ſa lunette, & l'ayant eſſayée avec ce verre ſeul appliqué tantôt à un œil, tantôt l'autre, il trouva que lorſqu'il plaçoit le verre devant l'œil droit, il voyoit parfaitement & liſoit ſans peine; au contraire, lorqu'il l'avoit devant l'œil gauche, il ne pouvoit plus diſtinguer les objets placés à la même diſtance.

Pour m'aſſurer de ſon état, je lui fis fermer l'œil gauche, & je lui préſentai un livre: il lut parfaitement de l'œil droit ſans lunette, à la vérité, en éloignant le livre à la diſtance à laquelle on a coutume de lire, à l'âge de cinquante ans, lorſque la vue commence à baiſſer: lui ayant enſuite fait mettre le verre convexe de ſa lunette devant

cet œil, il fut obligé de rapprocher beaucoup le livre pour pouvoir lire, d'où je conclus qu'il étoit præsbyte de l'œil droit, comme on a coutume de l'être à son âge.

Je lui fis ensuite fermer l'œil droit & ouvrir le gauche, & je lui présentai le livre à la même distance à laquelle il avoit lu de l'œil droit; il ne put rien distinguer à ce degré d'éloignement: il fut obligé de rapprocher considérablement le livre, & il lut très-distinctement, comme les jeunes gens qui ont la vue basse; ce qui me fit connoître qu'il étoit myope de cet œil. Voilà donc un homme præsbyte d'un œil, & myope de l'autre. Je lui conseillai de se faire faire une paire de lunettes dont le verre pour l'œil droit fût convexe, & celui pour l'œil gauche, concave; je ne connoissois pas de meilleur remede, n'ayant remarqué aucun autre dérangement dans les yeux de cet homme: on n'appercevoit même pas le moindre changement dans la figure des globes; l'un n'étoit ni plus ni moins convexe que l'autre, leurs pupilles étoient égales & étroites; au reste c'étoient des yeux bruns. Le malade croyoit pouvoir attribuer cet accident aux grandes lectures qu'il avoit faites jusqu'ici, tant le jour que la nuit.

OBSERVATIONS

Sur les Maladies épidémiques qui ont régné à Paris, depuis 1707 jusqu'en 1747; par un ancien Médecin de la Faculté de Paris.

ANNÉE 1719.

HIVER. Les fievres qui régnerent étoient intermittentes, & exigeoient, pour être guéries, que l'on saignât, moins cependant que dans l'automne précédent; ensuite on faisoit prendre un vomitif, si les premieres voies étoient chargées, ou l'on purgeoit, suivant l'indication; l'usage du quinquina terminoit la cure.

Il y eut aussi beaucoup d'érysipeles, qui se portoient principalement au visage; ils étoient si violens, que les yeux étoient fermés pendant plusieurs jours, & que souvent la respiration & la déglutition étoient considérablement gênées, comme je l'ai vu dans une fille âgée de vingt ans, appellée *Tréfond*.

Je la fis saigner deux fois du bras, le premier jour, donner beaucoup de lavemens, & une boisson très-abondante, avec des bouillons légers. On appliquoit sur son érysipele des cataplasmes avec la mie de pain,

le lait, le jaune d'œuf & le ſafran ; on arroſoit le tout d'eau de cerfeuil, avec un dixieme d'eau-de-vie : l'éryſipele alloit toujours en augmentant, la fievre n'étoit point forte, la bile couloit ; ce qui me détermina à lui faire prendre, malgré l'état de l'éryſipele, un purgatif amer en deux verres, qui l'évacua beaucoup & la ſoulagea ; les purgatifs réitérés, des apozemes altérans & amers, auxquels je joignis un peu de quinquina, la guérirent entiérement en quinze jours.

On obſerva auſſi cet hiver, & on l'avoit déjà remarqué, mais moins communément l'automne précédent, que pluſieurs perſonnes furent priſes tout-à-coup de rougeurs par tout le corps, avec demangeaiſons, fievre modérée, nauſées, vomiſſemens, foibleſſes & mal-être général. On en ignora, pendant quelque tems, la cauſe ; mais enfin on découvrit que cela venoit d'avoir mangé des *moules*. Les *écreviſſes* produiſirent le même accident, mais moins fort & moins fréquent. Ce qui réuſſit fut du thé léger, bu abondamment, & enſuite un léger cordial, tel que la thériaque.

On peut attribuer aux chaleurs vives de l'été précédent des jauniſſes qui furent aſſez fréquentes ; elles étoient précédées de laſſitudes, de dégoût & de quelques envies de

vomir, & ſouvent accompagnées de fievres. Quelques Miniſtres de ſanté, qui ont la fureur de faire la médecine, qu'ils ne ſavent pas, commencerent par donner l'émétique; par-là ils accélérerent la jauniſſe, & en augmenterent le danger.

Un nommé *Lay* fut dans ce cas. Il avoit pris deux fois l'émétique lorſque j'arrivai; il étoit jaune, avoit de la fievre, mais peu violente, ce qui m'empêcha de le faire ſaigner; car quoique je penſe avec l'Auteur de la theſe, *an ſuo in ictero venæ ſectioni locus*? qu'il y ait des cas où il faille ſaigner dans la jauniſſe, je crois cependant qu'ils ſont rares, & qu'elle convient encore moins lorſque la ſaiſon précédente a été fort chaude, & que l'ictere eſt la ſuite d'un purgatif ou un émétique donné hors de propos, comme dans l'obſervation préſente. Je lui conſeillai donc une tiſane & des apozemes apéritifs, une diete exacte, du bouillon, de la ſoupe & quelques œufs pour toute nourriture. Lorſque la bile commença à couler par les ſelles & les urines, j'ajoutai une demi-once de ſéné mondé ſur une pinte d'apozemes, qui ſervoit pour cinq verres, dont le malade en prenoit un toutes les quatre heures; de deux jours l'un, trois ou quatre fois, il prit ſon apozeme apéritif, rendu purgatif par le ſéné; enſuite je lui

V iv

fis prendre un opiat apéritif & laxatif : je le purgeai après plusieurs fois, & il guérit; mais il fut un mois entier à rendre par les urines & les selles une quantité prodigieuse de bile.

PRINTEMS. Il y eut des érysipeles, des pleurésies & des fluxions de poitrine, qui se dissiperent par les remedes usités en pareille circonstance : ils ne furent accompagnés, dans la plus grande partie de mes malades, d'aucun accident grave; mais dans quelques-uns les accidens d'érysipele, pleurésie, fluxion de poitrine, n'étoient que les symptômes d'une fievre maligne, qu'on vit régner dans cette saison, & qui fit périr la plus grande partie des malades qui en furent attaqués, sur-tout lorsque le commencement de la maladie avoit été négligé : le sang qu'on tiroit étoit rouge, enflammé, & n'avoit presque point de sérosité : les malades ressentoient des douleurs vagues; tantôt ils étoient absorbés, quelquefois ils avoient un léger délire; tantôt enfin ils étoient dans un transport violent.

Un homme âgé de vingt-six ans, fut pris de fievre le 24 Avril, & de douleurs vagues par tout le corps, sans aucun symptôme effrayant : dans les trois premiers jours de sa maladie il fut saigné trois fois, sans éprouver aucun soulagement; son sang étoit

fort rouge & très-sec ; la tisane qu'on lui fit prendre étoit délayante & adoucissante. Vers la fin du 3 sa tête se prend, il survient du délire, la respiration devient gênée, il rend des crachats teints de sang : on le saigne du bras le matin, & du pied le soir ; son sang étoit encore plus inflammatoire : on continue une boisson abondante & légérement incisive ; la langue étant chargée, & les lavemens ayant fait couler un peu de bile, on lui donne le 5 une potion purgative, aiguisée de deux grains, en trois verres ; il rend beaucoup par haut & par bas ; les crachats cessent d'être sanguinolens : le délire se dissipe, mais le malade tombe dans un assoupissement qui le rend presqu'insensible : il dit qu'il ne sent aucun mal, & ne parle que lorsque, par des secousses, on le tire de cet accablement : il répond cependant juste à tout ce qu'on lui demande : on continue le 6 & le 7 les mêmes remedes : le 8 le malade est repurgé, comme il l'avoit été le 5 ; malgré les évacuations abondantes, le même accablement subsiste. Quoique les urines & la bile coulassent en quantité, & d'une assez bonne condition, le ventre se tendit le 10 vers la partie inférieure : on lui fit des fomentations émollientes, & on appliqua des relâchans, qui dissiperent cet accident. Croyant

appercevoir quelque régularité dans les redoublemens, & qu'ils étoient précédés d'un très-léger frisson, je fis ajouter du quinquina aux apozemes altérans, dont le malade faisoit usage depuis le commencement de sa maladie, & je les rendis purgatifs plus ou moins par l'addition de séné & de sel de Glauber; ce traitement continué avec exactitude, guérit enfin le malade au bout de trente jours que dura sa fievre.

A la fin de cette saison commencerent à régner les petites-véroles.

ÉTÉ. Les petites-véroles ont attaqué tout le monde, sans distinction d'âge & de sexe : elles n'ont pas été dangereuses chez les enfans; mais chez les adultes & chez les gens d'un âge avancé, elles ont été fort meurtrieres. La plupart de ceux qui ont guéri ont dû leur salut à un ou plusieurs abscès qui sont survenus après l'éruption de la petite-vérole, qui paroît n'avoir été funeste à beaucoup de malades, que parce que l'éruption n'a point fait une suffisante dépuration. Aussi ai-je eu occasion d'observer que ceux chez lesquels on a eu le tems, avant l'éruption, de placer une ou deux saignées, & de procurer quelques évacuations, aussi bien que ceux auxquels on a appliqué plusieurs emplâtres de vésicatoires, se sont presque tous tirés d'affaire. Le danger des petites-véroles

a encore augmenté vers la fin de l'été, qui a été fort chaud, & qui par cette raiſon a fait que les maladies ont été plus dangereuſes par la tranſpiration trop abondante, qui a rendu toutes les humeurs plus épaiſſes, en les privant de leur ſéroſité.

On vit auſſi régner dans cette ſaiſon des fievres doubles-tierces, avec & ſans malignité, des fievres pourprées, accompagnées de ſueurs, de délire, de foibleſſes, d'évacuations par haut & par bas.

Les remedes qui réuſſirent le mieux furent les ſaignées plus ou moins répétées, une boiſſon acidule ; quelquefois, lorſque l'eſtomac étoit chargé, deux ou trois grains de tartre ſtibié : autrement il ne falloit point ſe hâter d'évacuer que l'on n'eût employé beaucoup de délayans ; car l'exceſſive chaleur, & le deſſéchement où étoient toutes les humeurs, rendoit encore plus indiſpenſable la regle de l'aphoriſme : *Corpus ſi purgare volueris, priùs fluidum ſit oportet.* Souvent il falloit terminer le traitement par l'uſage du quinquina purgatif, qui rarement convenoit dans le commencement, à moins que la violence des redoublemens ne fût jointe à la foibleſſe dans les tems intermédiaires, & conſéquemment ne rendît les ſaignées impraticables.

AUTOMNE. Les petites-véroles ont con-

tinué à faire du ravage; elles ont encore été plus meurtrieres, fur-tout à Paris. Le traitement a été le même que celui qui a été indiqué dans la faifon précédente.

On vit auffi régner beaucoup de dyffenteries en général, funeftes aux vieillards, & qui fe guériffoient chez les jeunes gens; elles étoient cependant chez ceux-ci fort opiniâtres.

Il y eut, comme on l'obferve dans l'automne ordinairement, des fievres intermittentes, qui n'eurent rien de particulier dans le traitement, ni dans les fymptômes.

Plufieurs perfonnes furent attaquées d'apoplexie, & en périrent tout-à-coup. Dans les hôpitaux, particuliérement, le fcorbut commença de paroître.



Observations Météorologiques. Septembre 1763.

Jours du mois.	*Thermometre.*			*Barometre.*		
	A 6 h. du matin.	*A 2 h. & d. du soir.*	*A 11 h. du soir.*	*Le matin. pouc. lig.*	*A midi. pouc. lig.*	*Le soir. pouc. lig.*
1	14	21½	14	27 11¾	27 11¾	28
2	11¾	20	13½	27 11¾	27 11¼	27 11
3	11	18	11	27 11⅔	27 11¾	27 11½
4	9¾	19	11¼	27 11¾	28 ½	28 1
5	10	20½	14	28 2	28 2½	28 3
6	11½	20	12¾	28 3	28 2½	28 1¾
7	11½	21½	14¼	28 1¼	28 1½	28 1⅔
8	12	21	13¾	28 1¾	28 1½	28 1¼
9	10¼	20	14	28 ½	28	27 10½
10	10½	17½	10¾	27 10¾	27 11	27 11¼
11	9½	13½	10¼	27 11	27 11½	27 11⅔
12	9¾	14	11½	27 11¾	27 11¼	27 11
13	9½	14¾	11	27 11¾	28	28 1
14	9½	14¾	11	28	28	28 ⅓
15	8¾	15½	9	28 1	28 2	28 2½
16	8¼	16	12	28 2	28 2	28 2
17	10¾	16	12¼	28 1¾	28 1¼	28 1½
18	10¾	16½	11¾	28 1	28 1	28 ½
19	10½	16½	13½	27 11½	27 11	27 10
20	11½	18½	11½	27 9	27 8¾	27 9¼
21	10¼	18½	11½	27 9¾	27 10½	28 1
22	10¼	18	11½	28 2	28 2¾	28 3½
23	9¾	16	10¼	28 4	28 4¼	28 4⅓
24	9½	14½	9	28 4¼	28 4¼	28 4
25	7½	15	8¼	28 3½	28 3¼	28 2½
26	6⅔	15	7½	28 1⅓	28 1	28 ¼
27	6¼	14	8½	27 11¼	27 11	27 11
28	6½	13½	6½	27 11½	27 11¾	28 1
29	5	12	7	28 1¼	28 1	28 ¾
30	6	14	6	28 ½	27 11½	27 11½

ETAT DU CIEL.

Jours du m.	La Matinée.	L'Après-Midi.	Le Soir à 11 h.
1	N-E. pl. con. n.	S. nuag. ond.	Nuages.
2	S. b. nuag. ond.	S. couv. pl.	Couvert.
3	O. nuag.	O-N-O. n. f. o. b.	Beau.
4	O-N-O. beau.	O-N-O. ſer.	Serein.
5	S. beau.	O-S-O beau, nuag. pet. ond.	Beau.
6	O. beau.	O. beau.	Beau.
7	N-O. nuag.	N-O. nuag.	Nuages.
8	N-N-O. cou. b.	O. beau.	Serein.
9	S-S-O. beau.	S. nua. pet. ond.	Nuages.
10	O. beau.	O. n. gr. v. ond.	Gr. v. n. ond.
11	S-O. gr. v. nua. pl. cont.	O-N-O. gr. vent, couv.	Gr. v. pluie.
12	O. v. n. f. ond.	O-N-O. v. n. on	Nuages.
13	O-N-O. couv. nuag. pl. tonn.	N-O. pl. couv.	Nuages.
14	O. couv. pl. c.	N-N-O. n. pl.	Couvert.
15	N. beau, nuag.	N-O. b. ſerein.	Serein.
16	O-N-O. b. cou.	O. couv.	Couvert.
17	O. cou. pl. ond.	O. pluie, couv.	Couvert.
18	O. nuag.	O. nuag.	Nuages.
19	S-S-O. n. cou.	S-O. c. pl. cou.	Couvert.
20	S. couv. écl. gr. ton. gr. pl. cou.	S. couv. nuag. ond.	Nuages.
21	S-S-O. n. ond.	S-O. nua. beau.	Beau.
22	O-S-O. nuag.	S-O. nua. beau.	Serein.
23	N-O. b. cou. n.	N. nuag. ſer.	Serein.
24	N-N-E. couv.	N. b. ſerein.	Serein.
25	E-N-E. ép. br. n.	N-E. b. ſerein.	Serein.
26	N-E. b. cou. n.	N-E. nuag. b.	Beau.
27	N-E. couv. n.	N-E. beau.	Beau.
28	N-E. b. ſer.	N-N-E. ſerein.	Serein.
29	N-N-E. ſer.	N-N-E. beau.	Beau.
30	N-N-E. beau.	N-N-E. beau.	Beau.

La plus grande chaleur marquée par le thermometre pendant ce mois, a été de $21\frac{1}{2}$ degrés au-dessus du terme de la congélation de l'eau ; & la moindre chaleur a été de 5 degrés au-dessus du même terme : la différence entre ces deux points est de $16\frac{1}{2}$ degrés.

La plus grande hauteur du mercure dans le barometre a été de 28 pouces $4\frac{1}{3}$ lignes ; & son plus grand abaissement de 27 pouces 9 lignes : la différence entre ces deux termes est de $7\frac{1}{3}$ lignes.

Le vent a soufflé 3 fois du N.
4 fois du N-N-E.
5 fois du N-E.
1 fois de l'E-N-E.
5 fois du S.
3 fois du S-S-O.
3 fois du S-O.
2 fois de l'O-S-O.
9 fois de l'O.
6 fois de l'O-N-O.
4 fois du N-O.
2 fois du N-N-O.

Il a fait 21 jours beaux.
9 jours ſereins.
12 jours couverts.
1 jour du brouillard.
21 jours des nuages.
14 jours de la pluie.
3 jours du vent.
2 jours du tonn. & des éclairs.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois de Septembre 1763.

Les fievres ſcarlatines qui avoient régné es mois précédens, ſubſiſtoient encore au commencement de celui-ci, mais elles ont diſparu peu-à-peu ; de ſorte qu'on n'en a preſque plus vu à la fin du mois. Elles ont paru faire place à des dévoiemens, quelquefois accompagnés de coliques, & à de véritables dyſſenteries, qui n'ont pas été accompagnées d'accidens fort graves, & qui ont même paru ſe calmer vers la fin du mois.

Les fievres putrides ont encore continué ce mois-ci. Il eſt ſurvenu auſſi des

fievres ſubintrantes, qui, lorſqu'on n'y a pas remédié de bonne heure, ont dégénéré en fievres continues, & ont plus ou moins porté à la tête. On a obſervé, dans le même-tems, des apoplexies & des vertiges, dont un très-grand nombre de perſonnes ont été affectées.

On a peu vu de fievres intermittentes. Les petites-véroles ont continué à être auſſi bénignes que dans les deux mois précédens, mais elles ont été un peu plus nombreuſes.

Obſervations Météorologiques faites à Lille au mois d'Août 1763, par M. BOUCHER, Médecin.

Les pluies ont continué les premiers jours du mois. Leur interruption vers le 10 a permis de travailler à la moiſſon, qui étoit retardée; mais elle a été troublée par le retour des pluies, vers la fin du mois.

Le mercure, dans le barometre, a été obſervé, tout le mois, au-deſſous du terme de 28 pouces; mais dans les huit derniers jours il s'eſt fort approché de ce terme.

Nous avons eu quelques jours de vives chaleurs : le thermometre a été obſervé, huit à neuf jours, au-deſſus du terme de

20 degrés ; le 17, il s'eſt porté à 25 degrés, & à $26\frac{1}{2}$ le 19.

Les vents ont été *Sud* preſque tout le mois.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de $26\frac{1}{2}$ degrés au-deſſus du terme de la congélation ; & la moindre chaleur a été de 11 degrés ; la différence entre ces deux termes eſt de $15\frac{1}{2}$ degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces ; & ſon plus grand abaiſſement a été de 27 pouces 5 lignes ; la différence entre ces deux termes eſt de 7 lignes.

Le vent a ſoufflé 2 fois du Nord.
2 fois du Nord vers l'E.
3 fois de l'Eſt.
7 fois du Sud-Eſt.
9 fois du Sud.
18 fois du Sud vers l'Ou.
8 fois de l'Oueſt.
3 fois du N. vers l'Ou.

Il y a eu 21 jours de tems couvert ou nuageux.
13 jours de pluie.
1 jour de tonnerre.

Les hygrometres ont marqué de la ſéchereſſe tout le mois.

Maladies qui ont régné à Lille dans le mois d'Août 1763, *par M.* BOUCHER.

Nous avons eu, dans les premiers jours de ce mois, quelques morts ſubites. Le *cholera-morbus* a paru plus commun qu'il ne l'eſt ordinairement en ce pays. Il y a eu auſſi beaucoup de diarrhées bilieuſes, tantôt avec un peu de fievre & tantôt ſans fievre.

En général, les fievres avec des éruptions cutanées, ont été très-répandues ce mois; rougeole, fievre rouge, petite-vérole, & fievre miliaire de l'une & l'autre eſpece; la fievre miliaire rouge a régné ſur-tout dans le petit peuple, & avec des ſymptômes de malignité. La maladie, en pluſieurs, s'eſt terminée par des parotides; quoiqu'elles n'aient point toujours abſcédé, les malades, traités convenablement, n'en ont pas moins guéri. C'eſt au quinquina libéralement adminiſtré, que la plupart des malades ont été redevables de leur guériſon. Souvent il a fallu y joindre l'application des cantharides. Deux femmes que j'ai traitées ont eu l'éruption miliaire blanche, entre le 12 & le 15 de la maladie : elle a paru critique dans ces deux ſujets.

Nous avons vu nombre de perſonnes travaillées de fievre continue violente, caractériſée par de violens maux de tête, rou-

gueur des joues & de la conjonctive, par la chaleur brûlante & l'aridité de la peau, la langue blanche, par l'état du ſang tiré des veines, qui ſe trouvoit ferme, vermeil & même coëneux, &c. A ces circonſtances ſe joignoient ſouvent de grands maux de reins, une diarrhée ſéreuſe, & des vers: beaucoup de malades ont eu des ſaignemens du nez. Dans quelques-uns, la maladie a pris le caractere de la fievre hémitritée, ou double-tierce continue. Quoique les ſaignées fuſſent plus indiquées dans cette eſpece de fievre que dans la fievre miliaire, elles entraînoient cependant des ſuites fâcheuſes, lorſqu'elles étoient pouſſées trop loin, en troublant les mouvemens critiques de la nature; & ſi les malades ne ſuccomboient point, ils en reſtoient hébêtés, ou tomboient dans une enflure générale & rebelle. Une potion émétique ou émético-cathartique a ſouvent bien fait, placée avec circonſpection au commencement de la maladie.

LIVRES NOUVEAUX.

Antonii Storck, &c. *libellus quo demonſtratur, Colchici autumnalis radicem, non ſolum tutò poſſe exhiberi hominibus, ſed & ejus uſu curari quandoque morbos*

difficillimos, qui aliis remediis non cedunt. Jungitur ſimul plantæ effigies ære excuſſa. C'eſt-à dire : Traité où l'on démontré que non-ſeulement on peut faire prendre aux hommes la racine du Colchique d'automne, ſans inconvénient, mais encore qu'on peut guérir, par ſon moyen, des maladies qui réſiſtent à tous les autres remedes. Par M. *Antoine Storck*, &c. On y a joint la figure de la plante, gravée en taille-douce. A Vienne, chez *Trattner*, 1763, *in*-8°.

Nous croyons faire plaiſir à nos Lecteurs en leur annonçant qu'on imprime, à Paris, une traduction françoiſe de cet ouvrage.

Eſſai ſur la Méthode de guérir les fievres putrides, malignes, intermittentes, & généralement toutes les fievres d'accès. Par M. de *Reynal*, ancien Chirurgien-Major des troupes & des hôpitaux du Roi. A Paris, chez *Panckoucke*, 1763, *in*-12, avec une planche en taille-douce, repréſentant un nouveau ventilateur pour purifier l'air, ſans le ſecours du feu. L'Auteur a eu l'honneur de préſenter cette machine à Monſeigneur le Dauphin, avec ſon ouvrage, le 19 Septembre de la préſente année.

Méthode réſolutive de guérir la vérole & les gonorrhées virulentes, avec les différens accidens qui accompagnent ces mala-

dies, à l'uſage des hôpitaux. Ouvrage qui doit être ſuivi d'un autre, beaucoup plus étendu, ſur la même matiere. Par M. *de Reynal*, ancien Chirurgien-Major des troupes, &c. A Paris, chez *Panckoucke*, 1763, *in*-12.

Il paroît que M. *de Reynal* n'a publié ces deux brochures que pour annoncer au public, qu'il a découvert quelques nouveaux remedes, qu'il croit plus efficaces pour la guériſon des maladies qui ſont l'objet de ſes deux Ecrits, que tous ceux qu'on connoiſſoit juſqu'ici. L'Académie royale des Sciences, à laquelle il s'étoit adreſſé pour faire conſtater que ces remedes étoient nouveaux, & composés ſelon les regles de l'art, a jugé, ſur le rapport de MM. *Hellot & Bourdelin*, que *le correctif qu'il a employé pour la dulcification du* ſublimé corroſif *& du* turbith minéral, *ne contient rien de dangereux par lui-même; qu'on l'emploie ſeul pour quelques maladies, avec ſuccès.* Les Commiſſaires paroiſſent croire que M. *de Reynal* eſt le premier qui s'en ſoit ſervi à adoucir le ſublimé corroſif & le turbith minéral; mais ils annoncent qu'il n'y a que des expériences réitérées qui puiſſent prouver que l'uſage de ces deux remedes eſt ſalutaire, & n'a rien conſervé de dangereux.

COURS D'ANATOMIE.

M. ANTOINE PETIT, Docteur-Régent de la Faculté de médecine de Paris, ancien Professeur d'anatomie, de chirurgie, de l'art des accouchemens, de l'Académie royale des Sciences & de la Société d'Agriculture, commencera son cours d'anatomie Lundi 14 de Novembre, à midi précis, dans son amphithéatre, rue Sainte Avoye, au Marais, vis-à-vis la rue Geofroy-Langevin, près la fontaine.

COURS DE CHYMIE,

Ou analyse des substances végétales, animales & minérales.

GUILLAUME-FRANÇOIS ROUELLE, maître Apothicaire, Démonstrateur en chymie, au Jardin du Roi, & des Académies royales des Sciences de Paris & de Stockholm, & de l'Académie électorale d'Erfort, commencera ce cours le Lundi 14 Novembre 1763, à trois heures après midi, en sa maison, rue Jacob, au coin de la rue des deux Anges, Fauxbourg S. Germain.

TABLE.

JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

Dédié à S. A. S. Mgr le Comte de CLERMONT, Prince du Sang.

Par M. A. ROUX, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, & de la Société Royale d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Medicina non ingenii humani partus, ſed temporis filia. *Bagl.*

DECEMBRE 1763.

TOME XIX.



A PARIS,

Chez DIDOT le jeune, Imprimeur-Libraire, Quai des Auguſtins.

Avec Approbation & Privilege du Roi.



JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

DÉCEMBRE 1763.

EXTRAIT.

Nosologia methodica sistens morborum classes; genera & species juxta *Sydenhami* mentem & botanicorum ordinem, auctore FRANCISCO BOISSIER DE SAUVAGES, regis consiliario ac medico, &c. C'est-à-dire: *Nosologie méthodique, présentant les classes des maladies, leurs genres & leurs especes, d'aprés l'idée de* Sydenham, *& l'ordre des Botanistes; par M. FRANÇOIS BOISSIER DE SAUVAGES, Conseiller-Médecin du Roi, Professeur royal de médecine, &c. A Amsterdam, aux dépens des freres* de Tournes; *& se trouve à* Paris, *chez* Cavelier, *1763*, in-*8o*, *trois tomes en 5 volumes. Prix broché 18 livres.*

QUOIQU'IL n'y ait point de science sur laquelle on ait autant & aussi bien écrit que sur la médecine, cependant on

eſt obligé de convenir que ſes élémens ne ſont pas encore faits; car nous ſommes bien éloignés de regarder comme tels ces ouvrages où un Auteur, prévenu en faveur d'un ſyſtême philoſophique, cherche à y ramener un petit nombre de faits qui paroiſſent s'y prêter facilement. Les véritables élémens d'un art comme la médecine, doivent contenir les réſultats les plus généraux de tous les faits ſur leſquels il eſt fondé: je dis de tous les faits obſervés, & non pas des opinions particulieres de ceux qui l'ont cultivé. Si quelque ouvrage peut contribuer à nous procurer un jour ces élémens; ou pour mieux dire, ſi quelqu'un peut en mériter le titre, c'eſt ſans doute celui que nous annonçons. M. de Sauvages y a recueilli la deſcription de dix-huit cens eſpeces de maladies, & de quatre cens variétés qu'il a ramenées à leurs genres, & qu'il a diſtribuées en dix claſſes, à la maniere des Botaniſtes. Au caractere qui diſtingue chaque eſpece, il a joint une courte théorie & une idée ſuccincte de leur traitement. Il y a trente ans que, pour preſſentir le goût du public, il publia un eſſai de ſon travail; les plus grands Médecins applaudirent dès-lors à ſon entrepriſe. Boerhaave lui même en approuva le plan, & fit des vœux pour qu'il y mît la derniere main. Nous ne doutons point qu'il n'eût donné les plus grands éloges à

l'exécution ; en effet peu d'ouvrages suppofent tant de sagacité, de connoissances & de travail. Nous allons tâcher d'en donner une idée à nos lecteurs, bien persuadés que ce que nous en dirons leur fera naître le désir de recourir à l'original.

Tout l'ouvrage est, comme nous l'avons dit dans le titre, partagé en trois tomes, divisés en cinq volumes. Le premier volume contient les prolégomenes & une idée générale des dix classes. Le second, qui ne fait que la premiere partie du tome second, comprend les genres & les especes de maladies qui composent les trois premieres classes: celles qui composent les trois classes suivantes, forment la seconde partie du tome second, ou le troisieme volume. Les quatrieme & cinquieme volumes, qui forment le tome troisieme, comprennent chacun deux des quatre dernieres classes de maladies.

M. de Sauvages observe d'abord dans ses prolégomenes, qu'il n'y a point de Médecin qui, dans les commencemens de sa pratique, ne se soit trouvé embarrassé au chevet du lit de ses malades ; la plus gande difficulté qu'il éprouve est sans doute celle de bien distinguer la maladie qu'il a à traiter, & de trouver l'indication ou la méthode qu'il doit suivre dans la cure. En effet, quel est l'Auteur qui fasse connoître

toutes les especes de maladies, & qui indique les secours particuliers qu'on doit employer pour les guérir ? On cherche ordinairement à suppléer à ce défaut par la théorie; mais combien ce guide n'est-il pas insuffisant ? Si cette vérité avoit besoin de preuve, nous la trouverions dans l'uniformité de la pratique des Médecins, dont les théories sont le plus différentes. La pratique ne s'acquiert que par la tradition; & si la médecine a fait quelques progrès dans ces derniers temps, on ne doit l'attribuer qu'à une plus longue suite d'expériences, qui doivent nécessairement s'accumuler de jour en jour. Il résulte delà que l'histoire exacte des maladies est la meilleure de toutes les boussoles pour conduire les jeunes Médecins dans leur pratique. Pour bien faire l'histoire des maladies, selon Sydenham, il faut les ramener à certaines especes, en séparer toutes les hypotheses philosophiques, enfin distinguer les phénomenes qui se présentent toujours, de ceux qui ne sont qu'accidentels, qui sont souvent l'effet d'un mauvais traitement, & de ceux qui arrivent rarement. Si à cela on pouvoit joindre la connoissance des causes des maladies & de leurs principes, la doctrine médicinale seroit complette; mais que nous sommes éloignés d'en être encore-là ! On doit donc travailler maintenant à perfectionner cette partie de

l'art; c'eſt pour y contribuer, autant qu'il eſt en lui, que M. de Sauvages nous indique les fondemens ſur leſquels on doit élever la philoſophie noſologique. Mais, avant de paſſer à cette partie de ſes prolégomenes, parcourons, en peu de mots, ce qu'il dit des fondemens de la Noſologie hiſtorique.

Deux choſes ſont le fondement de la Noſologie hiſtorique, la méthode & la nomenclature.

Par la méthode, on joint enſemble les maladies ſemblables; on ſépare celles qui ſont différentes: on rappelle les maladies particulieres à leurs eſpeces, les eſpeces à leurs genres, les genres à un certain nombre d'ordres, & ceux-ci à un petit nombre de claſſes; c'eſt ainſi que les Auteurs d'hiſtoire naturelle ſont parvenus à ranger, dans un ordre ſyſtématique, tous les corps qui compoſent les trois regnes de la nature.

Pour pouvoir ramener les maladies à leurs eſpeces, il faut connoître les phénomenes qui les caractériſent; ces phénomenes qui ſuffiſent pour les faire connoître, & les diſtinguer les unes des autres, forment leur définition, dans laquelle on ne doit faire entrer ni la diſpoſition des parties, qui échappe à nos ſens, & qui eſt ſouvent hypothétique, ou du moins très-obſcure, ni leur ſiege qui eſt ſouvent inconnu ou ſuppoſé, ni leur cauſe qui, en tant que cauſe, ne peut pas

tomber ſous les ſens, ni leurs principes, qui ſont ſouvent étrangers au corps, & qui, par conſéquent, ne peuvent pas entrer dans l'idée d'une maladie.

Les Auteurs ont propoſé différentes manieres de diviſer les maladies. Les uns les ont rangées par ordre alphabétiques; les autres, relativement à leur durée, ou au temps où elles arrivent; d'autres ont pris leur diviſion dans l'Anatomie; d'autres ont conſulté leur æthiologie, &c. M. de Sauvages rejette, avec raiſon, ces différentes diviſions, & leur préfere la méthode qui les diviſe relativement à leurs ſymptômes. En effet, la méthode alphabétique n'étant fondée que ſur les noms, qui n'ont qu'un rapport de convention avec les maladies, il eſt évident qu'elle ne peut être d'aucun ſecours pour la connoiſſance de ces maladies. Celle qui eſt fondée ſur la durée des maladies, n'eſt pas moins défectueuſe; car lorſqu'une maladie commence, il n'y a aucun caractere qui puiſſe nous faire connoître ſi elle ſera aiguë ou chronique; la méthode anatomique qui ſe préſente d'abord d'une maniere plus favorable, n'eſt cependant pas plus exacte. Tous ceux qui, comme Jonſton, l'ont employée, ont ſouvent confondu les maladies avec les ſymptômes, & ont mis dans le même rang les affections ſimples, ou les principes & les

causes des maladies. Enfin la méthode æthiologique prend ses divisions des causes & des principes des maladies qu'elle suppose connus ; par conséquent elle est presque toujours hypothétique, & varie, suivant le systême particulier de l'Auteur qui la propose. La méthode symptomatique n'a aucun de ces inconvéniens ; elle tire ses caracteres des phénomenes constans des maladies, & de leurs symptômes évidens. Il n'y a point de voie plus sûre pour parvenir à la connoissance de la cause, ou pour découvrir l'indication qui se présente à remplir. Cette méthode a d'ailleurs cet avantage, que comme les symptômes généraux, qui constituent le genre, sont les mêmes dans chaque espece, leurs causes doivent aussi être les mêmes ; & par conséquent leur traitement ne doit pas être différent, d'où il résulte que lorsqu'on a une fois disposé les genres dans un ordre méthodique, on peut donner une théorie & un pratique générale, qu'on est dispensé de répéter à chaque espece ; ce qui ne peut avoir lieu dans aucune des autres méthodes.

Le choix d'une bonne nomenclature n'est pas moins important que celui de la méthode ; si on emploie le même nom pour indiquer des choses de genre différent, on jette nécessairement de l'obscurité dans le discours ; mais on produiroit de la confu-

ſion, en donnant à chaque eſpece d'un même genre un nom différent. Il eſt donc plus avantageux de donner à chaque genre un nom unique, le plus ſimple qu'il eſt poſſible, & de joindre à ce nom une épithete particuliere pour déſigner chaque eſpece. Nous ne rapporterons pas ici toutes les remarques intéreſſantes que M. de Sauvages fait ſur la meilleure nomenclature des maladies. Cela nous méneroit trop loin; nous allons paſſer à ce qu'il dit ſur les fondemens de la Noſologie philoſophique.

L'homme eſt l'aſſemblage d'une ame vivante & motrice, & d'une machine hydraulique unies enſemble. Cette machine eſt conſtruite de façon que toutes ſes parties & toutes ſes actions concourent à la conſervation du tout; ce qui ſuppoſe qu'elle eſt douée d'un moteur interne; car aucune machine n'agit ſans moteur. Elle eſt dans ſon état le plus parfait, tant que les fluides, par leur conſiſtance, & les ſolides, par leur ſtructure, concourent, avec le moteur interne, au but pour lequel elle a été fabriquée: tout changement qui l'éloigne de cet état de perfection, s'appelle *Etat morbifique*. Mais, comme il ne peut ſe faire aucun changement dans le corps, que par le mouvement, qui eſt l'effet immédiat d'une force, il doit y avoir dans la machine humaine des forces & par conſéquent des

puiſſances capables d'y produire des changemens. Ces puiſſances ſont les fluides, les ſolides, & l'ame même; par conſéquent on doit attribuer la plupart des maladies aux forces actives du corps & de l'ame; car, quoiqu'elles ſoient occaſionnées le plus ſouvent par l'action de corps externes, cependant il n'en réſulteroit pas de maladie, ſi les forces humaines n'étoient pas miſes par-là en action, & s'il ne ſe faiſoit point de changement dans le corps. M. de Sauvages explique, à cette occaſion, ce qu'on doit entendre par le *principe* des maladies, & par leurs *cauſes*, deux choſes qu'on confond ordinairement. Le principe eſt ce qui peut donner occaſion à la maladie, mais ne la produit pas néceſſairement, ou dont l'exiſtence n'eſt pas néceſſairement jointe à celle de la maladie, comme celle de la cauſe, qui ne peut pas exiſter que la maladie n'exiſte en même temps. Une autre marque qui peut ſervir à faire diſtinguer la cauſe du principe, c'eſt que la maladie qui eſt l'effet de la cauſe, lui eſt toujours proportionnée, au lieu qu'elle ne l'eſt pas auſſi conſtamment au principe. Il réſulte delà que la cauſe d'une maladie eſt ce par quoi on conçoit la liaiſon des ſymptômes, dont le concours fait la maladie; mais comme les ſymptômes ſont les changemens ſenſibles qui arrivent dans les fonctions ou dans les qualités, & que tous ces

changemens ſont dûs aux facultés du corps ou de l'ame, on doit conſidérer ces facultés comme les principes des maladies ; & par conſéquent elles méritent qu'on les examine en particulier.

Il y a long-temps que les Médecins ont reconnu, dans la machine humaine, une puiſſance motrice qui veilloit à la ſanté, & à laquelle ils ont donné le nom de nature. Il n'eſt pas difficile de démontrer que cette nature n'a rien de corporel, & qu'on doit la mettre au rang des facultés de l'ame ; car puiſqu'il n'y a dans l'homme que le corps & l'ame, il doit s'enſuivre que ſi certains mouvemens muſculaires, comme ceux de la reſpiration & du cœur ne peuvent point être produits par les forces du corps, ils doivent néceſſairement l'être par l'ame : or, on ne peut pas dire que ces mouvemens ſoient l'effet de forces corporelles ; car toute matiere réſiſte au mouvement ; & le mouvement une fois imprimé à une machine, va toujours en décroiſſant, à cauſe des frottemens ; de ſorte qu'il ne ſçauroit ſe conſerver le même pendant quelques minutes ; mais le mouvement de la reſpiration eſt toujours égal, même lorſque nous dormons ; donc il ne peut pas être l'effet d'une force corporelle. Qu'on n'objecte point que l'ame ne s'apperçoit point de l'action qu'elle exerce pour produire ces mouvemens ; car

combien de mouvemens volontaires ne faisons-nous point, sans nous en appercevoir, souvent même sans en conserver aucun souvenir; mais il seroit absurde de prétendre que tous les mouvemens de la machine animée reconnoissent l'ame pour principe immédiat; le corps a ses mouvemens qui découlent de ses facultés particulieres, telles que sa pesanteur, sa cohésion, son élasticité, & ceux qui en dépendent, comme l'électricité, la putréfaction, la fermentation, la chaleur, la raréfaction, la dissolution, &c. Outre cela, l'homme est exposé à l'action de l'air qui l'environne, & des corps qui le choquent, & ces causes suffisent pour les fonctions qui sont communes aux animaux & aux végétaux, telles que la nutrition, les sécrétions, la digestion & la génération.

Ces deux genres de forces, celles que l'ame exerce, & celles qui résident dans le corps, concourent ordinairement dans la production de la maladie, & en sont le principe. Dans toutes les maladies, il faut distinguer avec soin les choses qui se manifestent aux sens du malade ou du Médecin, de celles qui leur sont cachées, & qu'on ne peut découvrir que par conjecture ou par le raisonnement; les premieres sont les symptômes de la maladie, & les dernieres leurs principes internes, ou les forces qui concourent à leur production. Outre ces principes inte-

nes, il y en a d'externes, qui ne ſont que l'action des corps extérieurs, capables de déranger les fonctions de l'économie animale. M. de Sauvages s'étend beaucoup ſur la nature des forces internes, & ſur leur meſure dans l'état de ſanté & de maladie; mais ce qu'il dit à ce ſujet doit être lu dans l'ouvrage même. Il ne nous reſte, pour achever de donner une idée de ſes prolégomenes, qu'à rapporter la clef de ſes claſſes.

Les maladies ſont, comme nous l'avons déjà dit, le concours d'un certain nombre de ſymptômes évidens, liés enſemble. Les ſymptômes les plus évidens & les plus conſtans conſtituent le caractere eſſentiel des maladies: on peut les diviſer en trois ordres, ſelon qu'on les obſerve dans les fonctions, les excrétions & les qualités.

Un pouls fréquent ou fort, relativement aux membres (c'eſt-à-dire ſi le pouls eſt fort, alors même que les membres ſont foibles,) conſtitue la maladie qu'on appelle fievre, qui eſt ou continue, ou rémittente, ou intermittente.

Une fievre, le plus ſouvent violente, avec douleur, chaleur vive, & un ſang coëneux, conſtitue l'inflammation ou les maladies inflammatoires, qui attaquent les membranes ou le parenchyme des viſceres, ou qui ſont accompagnées d'éruptions.

Lorſque les muſcles, ſoumis à la volonté,

ſe contractent, malgré la volonté, avec plus de force que la vigueur du ſujet ou les circonſtances ne ſemblent devoir le permettre, & que ceux qui ne ſont pas ſoumis à la volonté, ſe contractent avec plus de force que de coutume, on dit qu'ils ſont en *convulſion*; & on appelle cette diſpoſition *maladie convulſive*, qui eſt ou générale, ou particuliere, ou ſpaſmodique.

Lorſque les parties ſoumiſes à la volonté, ont perdu la faculté de ſe mouvoir, ou que quelque organe a perdu le ſentiment, ſoit conjointement, ſoit ſéparément, cet état s'appelle *paralyſie*, qui eſt ou générale, ou particuliere, ou des ſens.

Lorſque le ſymptôme principal eſt une ſenſation déſagréable, on l'appelle *douleur*; s'il eſt accompagné de difficultés de reſpirer, on l'appelle *dyſpnée*; les maladies douloureuſes ſont vagues ou fixes, ou *diſpnoïques*.

Lorſque ce ſymptôme principal eſt une reſpiration fréquente & difficile, il conſtitue les *maladies dyſpnoïques*, qui ſont ſpaſmodiques, ou accompagnées d'opreſſion.

La dépravation du jugement, de l'imagination, de la volonté ou de la cupidité, conſtitue les maladies qu'on appelle *folies*; tels ſont le délire, l'imagination & l'appétit dépravé.

L'évacuation des fluides, même de ceux

qui ne devroient pas être évacués, soit qu'elle soit plus fréquente ou plus abondante qu'elle ne devroit l'être, constitue les *maladies évacuatoires*, qui different, selon que c'est du sang, de la lymphe, des excrémens, ou plusieurs fluides mêlés ensemble, qui sortent ainsi contre nature.

Enfin, si le symptôme principal est un changement dans la qualité des parties, comme dans leur volume, leur surface ou leur couleur, on lui donne le nom de *cachexie*. Les maladies cachectiques sont l'amaigrissement, l'enflure, les éruptions cutanées, & le changement de couleur.

Tel est le petit nombre de classes auxquelles M. de Sauvages a ramené toutes les maladies, quant aux vices ou aux maladies pathologiques, qui ne sont autre chose que les élémens des maladies proprement dites, tels que les plaies, les ulceres, les fractures, les luxations, les tumeurs, &c. les excroissances, les taches, &c. Il les a réunies sous une même classe, qu'il a placée à la tête des autres.

Il ne nous reste plus, pour achever de faire connoître l'ouvrage que nous analysons, que de tracer une esquisse de l'une des classes qui le composent. Nous choisirons celle des maladies fébriles. Nous avons déjà dit que M. de Sauvages avoit rassemblé, dans son premier volume, les généra-

lités de chaque classe : après avoir rapporté les noms qu'on donne aux maladies fébriles dans les différentes langues, & donné l'étymologie du mot latin *febres*, il trace le caractere de ces maladies, qu'il fait consister dans l'*augmentation de la force du pouls*, *relativement à celle des membres*, ou le plus ordinairement *dans l'augmentation de la fréquence du pouls*, & *la diminution des forces soumises à la volonté*. Delà il passe à leur histoire générale, & il en divise les symptômes en quatre classes, 1° en symptômes des fonctions, qu'il appelle libres, (les mouvemens volontaires ;) 2° en ceux des fonctions naturelles ; 3° en ceux des excrétions ; 4° enfin, en symptômes qui dépendent des qualités changées. Nous ne rapporterons pas les symptômes particuliers qu'il renferme dans chacune de ces divisions ; cela nous meneroit trop loin. Cette histoire est suivie de la théorie générale des fievres : en voici le précis. M. de Sauvages établit l'obstruction des petits vaisseaux pour principe de ces maladies ; cette obstruction devroit, en augmentant les résistances qui s'opposent à la circulation, diminuer la vîtesse de cette circulation, & par conséquent la fréquence du pouls ; mais la nature qui, comme nous l'avons vu plus haut, est une faculté de l'ame, selon M. de

Sauvages, inſtruite par la langueur que ce retardement de la circulation jette dans toutes les fonctions, augmente la force du cœur pour rétablir l'ordre & éloigner l'obſtacle. Il eſt aiſé, d'après ces idées, de diſtinguer les ſymptômes de la cauſe morbifique, de ceux que la nature produit, en travaillant à la combattre.

La cauſe de la fievre eſt donc la plus grande diſtribution du fluide nerveux, ou des forces dans les nerfs du cœur, que dans ceux des membres. Ses inſtrumens ſont le cœur & les arteres; la matiere morbifique peut être de plus d'une eſpece, ou un mauvais chyle, ou des miaſmes quelquefois engendrés dans le ſang même, ou qui y ſont portés du dehors.

La premiere indication générale qui ſe préſente à remplir dans le traitement de ces maladies, c'eſt de ſoutenir, par des alimens convenables, les forces de la nature, pour qu'elle puiſſe ſuffire au travail qu'elle eſt obligée de faire pour cuire la matiere morbifique. Comme le ſang peche ordinairement par ſa viſcoſité, les alimens liquides & délayans ſont ceux qui paroiſſent le plus convenables. Le mouvement muſculaire dépenſe une partie des forces que la nature emploieroit plus utilement à augmenter le mouvement du cœur & de la reſpiration;

par conséquent le repos est nécessaire, à moins que l'exercice ne pût contribuer à préparer la matiere à la coction; dans ce cas, il faudroit le faire avant la fievre. Ayant ainsi pourvu à la diete & à la gymnastique, M. de Sauvages passe à l'usage des remedes généraux, comme la saignée & les évacuans; il démontre la nécessité des uns & des autres, & indique les cas où ils conviennent. Il trace ensuite les regles qu'on doit suivre dans l'administration des remedes particuliers; mais il faut voir dans l'ouvrage même ce qu'il dit, à ce sujet, ainsi que les secours qu'il indique pour chacun des symptômes généraux des fievres, tels que la fréquence du pouls, le froid de la fievre, la chaleur, &c.

Nous sommes très-fâchés que les bornes que nous sommes obligés de nous prescrire, ne nous permettent pas d'entrer dans le détail des différentes especes de fievres qui composent cette classe, & qu'on trouve dans le second volume. Nous nous contenterons de remarquer qu'il les divise en trois ordres, qui sont, 1° les fievres continues, dont le caractere est de commencer le plus souvent par un frisson, sans redoublemens & sans accès, ne revenant qu'une fois ou deux, dans un mois, & de persévérer jusqu'à la fin de la maladie. 2° Les fievres

rémittentes, qui, depuis le commencement de la maladie, jusqu'à la fin, ne quittent pas le malade, mais qui, dans certains temps de chaque période, se réveillent, sans cause évidente, par quelque symptôme spasmodique, comme du frisson, des bâillemens, &c. bientôt suivis d'une chaleur beaucoup plus grande; 3° enfin les fievres intermittentes dans lesquelles la fievre prend à différentes reprises, & quitte le malade pour des intervalles plus ou moins longs. On trouve, à la tête de chacune de ces divisions, le caractere de l'ordre, un histoire & une théorie des fievres qu'il comprend, & la méthode générale de les traiter.

Chacun de ces ordres est divisé en genres, qui comprennent sous eux un nombre plus ou moins grand d'especes. Les genres compris dans les fievres continues, sont, 1° les fievres éphémeres, dont il y a onze especes; 2° la synoque qui en a huit; 3° le *synochus* ou fievre continue, qui en a quatorze; 4° le *typhus* d'Hippocrate, qui en a neuf; 5° la fievre hectique, ou fievre lente qui en a dix.

Les fievres remittentes ne comprennent que trois genres, qui sont, 1° l'*amphymerina*, la fievre putride-maligne, dont les especes sont au nombre de vingt; 2° le *tritæophia*, tierce continue ou tierce mali-

gne, qui a dix eſpeces; & 3° le *tetartophia*, ou quarte continue, dont les eſpeces ſont au nombre de cinq.

Enfin, les fievres intermittentes comprennent quatre genres, 1° la quotidienne, dont M. de Sauvages compte dix eſpeces; 2° la fievre tierce, à laquelle il en donne vingt; ſçavoir, douze à la fievre tierce ſimple, & huit à la fievre double-tierce; 3° la fievre erratique qui en a ſix.

En traitant de chaque eſpece en particulier, M. de Sauvages donne ſa nomenclature, les ſynonymes par leſquels les différens Auteurs l'ont déſignée, les ſymptômes ou caracteres particuliers qui la diſtinguent des autres eſpeces, & dans beaucoup ſon traitement, lorſqu'elle en demande un particulier. En un mot, M. de Sauvages n'a rien négligé pour rendre ſon ouvrage auſſi utile qu'il pouvoit l'être.



LETTRE

De M. DUPUY DE LA PORCHERIE, Médecin de Montpellier, ancien Syndic & Membre du College royal de Médecine de la Rochelle, à M. ROUX, *Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, &c. sur la mort d'une femme, huit heures après avoir pris une dose de poudre d'Ailhaud, à la suite d'une fausse-couche.*

MONSIEUR,

Je dois vous faire part de l'histoire d'une mort inopinée, à laquelle, si elle n'est pas l'effet de la poudre d'Ailhaud, il paroît du moins qu'elle a eu beaucoup de part. Vous en jugerez vous-même, autant par l'examen de ce qui a précédé la catastrophe, que des accidens qui l'ont accompagnée & suivie. Je joins à cette Observation le procès-verbal d'ouverture, ordonnée sur ma plainte; le tout sera terminé par quelques réflexions sur l'origine de cette poudre, sa composition & son abus.

Le 20 Juillet 1763, je fus appellé pour aller voir la femme du nommé Robert Traineur, de cette ville, âgée de vingt-huit ans, très-bien constituée, laquelle je trou-

vai au lit, se plaignant de tranchées dans le bas-ventre, disant que, depuis environ deux mois, elle n'avoit pas eu ses regles; ce qui lui avoit donné un léger soupçon de grossesse; que cependant depuis un jour ou deux elle s'étoit vue un peu. Elle me rapporta aussi qu'elle avoit eu depuis peu une dispute vive dans le marché, avec une femme, de laquelle elle avoit reçu un coup d'artichaut à la tête, qui n'avoit pas été appliqué bien fort, puisqu'elle assura n'en avoir pas été étonnée, & n'en pas sentir la moindre douleur. Comme les tranchées n'étoient pas vives, que la tension du bas-ventre n'étoit rien, & ce qu'elle avoit vu, peu de chose; cette femme n'ayant point de sécheresse à la langue ni à la peau, le pouls d'ailleurs m'ayant paru réglé, & sans aucun soupçon de fievres, je me contentai, à cause de ce qu'elle avoit, ou que je jugeai être une petite perte, de la tenir à la tisane ordinaire & aux bouillons, & de lui dire que sa maladie ne seroit rien, si elle pouvoit se tenir, pendant quelques jours, le corps & l'esprit tranquille; ce qu'elle fit, &, dans moins de trois jours, elle se remit, à une petite perte en blanc près, qui est une suite ordinaire de cet état.

Le 28, on me rappella pour la voir. Elle étoit retombée, pour avoir lavé, la veille; les tranchées avoient reparu; elles étoient

vives, la perte étoit devenue abondante; & la Sage-femme qui étoit venue la voir, reconnut, dit-on, dans ce qui étoit sorti, un embryon, dont elle crut distinguer le sexe; (l'on ne put cependant me dire au vrai si c'étoit une fille ou un garçon :) je trouvai de la fievre, des inquiétudes, tension dans le bas-ventre, & chaleur à la peau: j'ordonnai un lavement émollient, des fomentations & embrocations sur tout le bas-ventre, & une potion huileuse. Ayant vu à ma visite du soir, qu'elle n'avoit fait que peu ou point d'usage de ces remedes, je me déterminai à deux saignées du bras, qui furent faites dans l'espace de deux heures, & lui prescrivis, en outre, une émulsion nitrée calmante, pour prendre par verrées, le soir & dans la nuit, me réservant au lendemain de la faire saigner du pied, s'il en étoit besoin. Je trouvai la malade (dans la matinée 29) exactement sans fievre; elle me dit avoir passé une nuit très-douce, sans douleur, sans chaleur dans aucune partie du corps, & je vis que le bas-ventre étoit bien ramolli; ce qui restoit de la perte ne teignoit pas même le linge; elle se contenta de la moitié d'un lavement ordinaire: le mieux, dans l'état de ma malade, m'ayant paru le soir encore plus décidé, & ayant désiré elle-même une purgation, je lui ordonnai, par préférence, en pareil

pareil cas, trois verres d'eau de casse simple, pour prendre le lendemain, dès le matin, d'heure en heure; elle fit un prodigieux effet. Je vis que, tout considéré, ma présence n'étant plus nécessaire, il suffisoit à cette femme de se bien ménager dans sa convalescence & je me retirai.

Mais quel fut mon étonnement, lorsque, (le 2 Août) son mari vint m'appeller, à grande hâte, entre quatre & cinq heures du matin, pour venir voir sa femme qui venoit d'être confessée, à qui l'on alloit administrer les derniers Sacremens, qui étoit enfin mourante, pour avoir pris, dans la nuit, une prise de la poudre d'Ailhaud, dont elle avoit conservé deux paquets, dès le tems qu'elle étoit en condition (*a*). Je demandai à cet homme pourquoi elle avoit pris cette poudre, elle que, peu de jours auparavant, j'avois laissé en si bon état? Il me répondit que sa pauvre femme s'étant trouvée incommodée dès le soir & dans la nuit, elle l'avoit prié instamment de lui en

[*a*] Ne seroit-ce que par vétusté que la poudre d'Ailhaud auroit acquis cette mauvaise qualité? L'on m'a assuré qu'elle avoit conservé, dans son armoire, ces deux prises, depuis plus de trois ans; ceci ne seroit pas particulier à cette poudre. Nous avons des poudres dans les boutiques des Apothicaires, qui se détériorent par le tems, & que l'on est obligé, à cause de cela, de renouveller au bout d'un certain tems

donner une prise dans un peu d'eau, & qu'elle l'avala tout de suite. La malade, à mon arrivée auprès d'elle, ne cessa de me donner des marques de repentir d'avoir pris cette malheureuse poudre; elle me confirma le rapport de son mari, ne cessant de se plaindre, & de me dire : Soulagez-moi, Monsieur, je brûle, je brûle, je brûle, & je me meurs.

Je trouvai cette malheureuse femme ayant tout le ventre tendu, dur & si douloureux, qu'il n'étoit pas possible d'y appliquer le plus legérement la main, sans lui faire jetter les hauts cris; elle se plaignoit, en outre, d'un très-grand feu dans les entrailles, qui lui sembloit commencer au gosier, & se terminer au fondement; & cette partie étoit devenue si resserrée, qu'il ne fut pas possible de lui servir un lavement. Elle avoit le visage pâle & défait, les yeux éteints, une sueur froide répandue sur tout le corps, les extrêmités glacées, point de pouls, en un mot, tous les symptômes d'une personne empoisonnée; dans cet état, on essaya inutilement de lui donner divers secours; huit heures après, elle rendit l'ame. Je remis aussi-tôt à Messieurs les Officiers de Police l'un des deux paquets de poudre qu'avoit pris cette femme; & ils ordonnerent, sur ma plainte, que cette prise de poudre d'Ailhaut seroit déposée à leur greffe, pour ser-

vir de piece de comparaiſon, & en faire l'analyſe, ſi faire ſe doit, & que le corps de la défunte ſeroit ouvert. Voici le procès-verbal d'ouverture pour copie.

Nous, Docteurs en médecine, Syndic & Aggrégés du College royal de médecine de la Rochelle, Médecin royal, & le Lieutenant du premier Chirurgien, ſouſſignés, ſommes allés ce jour, trois Août, à ſix heures du matin, en vertu de l'Ordonnance de M. le Lieutenant-Général de Police, chez le nommé Robert Traineur, demeurant, rue de l'Hôpital S. Louis, au coin de la rue des Jardins, Paroiſſe de Notre-Dame, pour faire l'ouverture du cadavre de ſa femme, âgée de vingt-huit ans, & très-bien conſtituée, décédée le jour d'hier; nous y avons procédé en la maniere qui ſuit:

La ſurface extérieure n'a rien préſenté de particulier, & l'abdomen ouvert, il en eſt ſorti des ſéroſités très-ſanguinolentes, dont toute la capacité étoit remplie: la ſurface des viſceres n'avoit rien d'extraordinaire, excepté un déchirement à la membrane extérieure du méſocolon, partie ſupérieure, de dix à douze lignes de longueur, ſur ſix à ſept de largeur; mais nous avons obſervé que le baſſin étoit tout rempli d'un *coagulum* d'un ſang noir qui en rempliſſoit toute la capacité, & s'étendoit même aux parties latérales des régions iliaques; & nous avons

eſtimé que la quantité du ſang épanché étoit d'environ quatre livres. Cherchant à découvrir le vaiſſeau qui a pu fournir ce ſang, nous avons trouvé à la fin de l'S du colon extérieurement, qu'il pouvoit venir d'une ramification de la veine hypogaſtrique.

Cette premiere inſpection faite, nous nous ſommes déterminés à ouvrir la poitrine, pour pouvoir conſidérer l'intérieur du canal, depuis le pharinx juſqu'à l'anus. Toutes les parties contenues dans cette cavité étoient dans un état aſſez naturel, excepté une échymoſe au diaphragme dans la partie droite ſupérieure, d'environ trois travers de doigt; l'œſophage ouvert dans toute ſa longueur, étoit dans un état ſain, l'eſtomac ſeulement bourſoufflé & phlogoſé à ſon orifice ſupérieur, & vers ſa grande courbure : tout l'intérieur auſſi des inteſtins n'a rien fourni d'extraordinaire, excepté qu'au duodénum, juſqu'au commencement de l'iléum, les matieres chyleuſes étoient très-teintes de la couleur noire de la poudre d'Ailhaud; le reſte de ce canal, ſain juſqu'à l'anus, qui étoit excorié & enflammé dans toute ſa circonférence, de l'étendue de cinq à ſix lignes, tant en dedans qu'en dehors : quant à la matrice, qui a été ouverte & examinée, elle étoit dans un état naturel; ce qui prouve que la fauſſe-couche n'a aucune part à la

mort de cette femme. Nous ne voyons donc point de cause plus directe d'un si tragique événement, si ce n'est l'action d'une dose de la poudre d'Ailhaud, qui n'a point été rendue, d'où vraisemblablement se sont ensuivies les irritations & les vives douleurs intérieures, qui ont subsisté dès le moment que cette femme l'a eu prise, jusqu'à la mort, qui est arrivée environ huit heures après, & a donné occasion à la rupture du vaisseau qui a fourni le sang épanché ; que nous regardons comme la cause la plus plausible d'une mort aussi précipitée. A la Rochelle, après midi, le 3 Août 1763. *Signés* D'ESTRAPIERES, *Syndic.* DUPUY DE LA PORCHERIE. NAUDIN, *M. R.* CHARAULT, *Lieutenant.*

RÉFLEXIONS.

Entrons, Monsieur, dans l'examen de la poudre d'Ailhaud, & voyons si elle est un poison par elle-même, ou relativement ; c'est à-dire, si elle le peut devenir par la mauvaise application qu'on en fait.

L'analyse qu'en a fait le sieur Rouelle, Apothicaire de Paris, & de l'Académie des Sciences, semble prouver le contraire. Cet Artiste célebre & très-habile en fait d'analyse, crut avoir trouvé, après bien des recherches, que cette poudre n'étoit autre chose que l'électuaire *diacarthame*, dont

on peut voir la compoſition dans nos pharmacopées, & à laquelle on avoit ajouté une grande quantité de ſucre pour la maſquer (*a*). M. Thierry penſe que c'eſt un mêlange de jalap, de ſcammonée, de tithymale; le tout torréfié, tant pour diminuer la virulence des drogues, que pour les déguiſer. Il rapporte encore une recette de cette poudre, telle qu'il dit qu'on lui a adreſſée de la province. Voyez le Journal de Médecine (*b*). Il ſe peut que cette poudre ſoit

[*a*] Journal de Méd. tom. viij, pag. 429. M. Thierry, Docteur-Régent de la Faculté de médecine de Paris, qui rapporte cette analyſe, dans une note ſur ſon obſervation, touchant la fin tragique du ſieur Boccagne, ne paroît pas pleinement perſuadé de la vraie compoſition de cette poudre, malgré que l'analyſe en ait été faite par un très-habile homme, * ce qui me convainc qu'il n'eſt pas auſſi poſſible que le vulgaire ſe l'imagine, de ſavoir au vrai, par l'analyſe, quelles peuvent être les drogues qui entrent dans la compoſition de quelque poudre que ce ſoit, ſi elle eſt un compoſé des végétaux; l'on acquiert tout au plus des ſoupçons, qui ſont bien peu ſatisfaiſans pour des eſprits ſolides.

* Nous nous croyons obligés de faire remarquer que M. Rouelle n'a pas avancé que cette poudre étoit actuellement la même que celle qu'il a cru être l'électuaire diacarthame. Au reſte, il conviendra ſans peine, que l'analyſe des poudres végétales ne pourra jamais fournir que des conjectures plus ou moins vraiſemblables.

[*b*] Tom. xj, pag. 470.

ainſi compoſée, pour pouvoir, d'une ſeule priſe, qui n'excede guere le poids d'un gros, cauſer dans certains cas des tranchées horribles, des ſuperpurgations, & même la mort. Quoi qu'il en ſoit, nous ne voyons pas encore, par les drogues que nous diſons entrer dans ſa compoſition, qu'elle ait par elle-même les caracteres d'un poiſon. Nous uſons en médecine de drogues qui le deviendroient à plus juſte titre, ſi les préparations qu'on leur donne, & l'application qu'on en fait, ne les rendoit au contraire des remedes excellens. Tout l'univers ſait que le ſublimé corroſif eſt un des poiſons le plus prompt & le plus actif; cependant de quel ſecours n'a-t-il pas été dans les armées, pour guérir du mal vénérien (*a*) lorſque des Médecins éclairés, ſages & prudens en ont dirigé l'application, ſuivant la méthode de l'illuſtre Baron Van Swieten. Nous en pouvons dire autant du vert-de-gris, dont l'uſage en médecine eſt paſſé de la Chine en Europe. Les Chinois le prennent intérieurement pour guérir les vapeurs, l'épilepſie & la folie (*b*). Nous obſervons que la bella-dona, la ciguë, l'aconit, la juſquiame, la pomme épineuſe & le napel, préparés & appliqués ſuivant la

[a] *Voy.* Deſcript. des Malad. des armées, pag. 202.

[*b*] Malouin. Chym. médic. tom. 2, pag. 34.

méthode de MM. Storck, Lambergen, & autres Médecins distingués, autant par leur science que par leur amour pour le bien public; nous observons, dis-je, que ces diverses substances réputées, il n'y a pas long-tems, pour des poisons, operent des guérisons pour lesquelles on avoit employé inutilement tous autres secours de l'art. Votre Journal, Monsieur, en fait foi (a). Je dis plus, & j'ose assurer, qu'à force de recherches l'on parviendra à enrichir nos Pharmacopées de quelques préparations de l'arsenic, pour prendre à l'intérieur, comme on l'a fait de l'antimoine, qui dans la mine en contient beaucoup, & qui cependant a donné à la médecine plusieurs remedes dont il lui seroit difficile de se passer.

De tout ce qui vient d'être dit je conclus que les drogues qu'on croit entrer dans la composition de la poudre d'Ailhaud, ne sont pas plus des poisons par-elles-mêmes, que celles dont je viens de faire l'énumération; elles ne le sont point du tout, & que si elles le deviennent, ce ne peut être que par accident & relativement, c'est-à-dire, suivant la maniere de les préparer & de les

[a] *Voy.* Tom. vj, pag. 187 Tom. xj, 119, p 429. Tom. xij, pag. 494. Tom. xiij, pag. 43. Tom xjv, pag. 11, 108, 121, 320. Tom. xvj, pag. 2, 35, 449. Tom. xvij, pag. 347, 533. Tom. xviij, pag 127, 287, 455.

appliquer ; ce qui ſuppoſe, dans un Médecin, dans un Apothicaire, la connoiſſance particuliere de leur état, qui doit les diſtinguer d'un tas de brigands qui en uſurpent les fonctions : *Intrant domos, & ſic captivas ducunt mulierculas notatas peccatis.* (Epiſt. B. Pauli ad Timot. II.) Il me ſemble entendre les Ailhauds criant : Prenez de nos poudres, elles ſont des merveilles. C'a été juſqu'ici une énigme au-deſſus des forces du public, qui ne voit pas qu'on le trompe : voilà le brigandage (*a*).

Sans vouloir infirmer l'origine que M. Thierry donne à la poudre dont il eſt queſtion, voici ce que j'en ai appris. Cette poudre eſt un remede de la Chine, dont une perſonne qui en arrivoit, fit préſent au ſieur Ailhaud pere (*b*), ſous la condition de la diſtribuer à profit commun, ſous le nom

(*a*) Quelqu'un de mes lecteurs croira peut-être que je l'ai voulu offenſer. Je lui déclare que ce n'a pas été mon deſſein. J'ai dû, traitant un ſujet qui regarde le bien public, exciter légérement, & comme en paſſant, les remords de quiconque s'en ſent un peu trop enflammé. Il eſt d'un homme d'honneur de ſacrifier à la vérité, dans les choſes qui regardent les enfans dans le ſein même de leur mere, comme les adultes, & les vieillards les plus décrépits.

(*b*) Le ſieur Ailhaud fils ignoroit peut-être cette anecdote. J'ai été bien aiſe de profiter de cette petite occaſion pour la lui apprendre.

de la poudre d'Aix; cet aſſocié étant devenu la premiere victime de ce ſecret, le ſieur Ailhaud en reſta le ſeul poſſeſſeur; & pour ſe donner le mérite de l'invention, il chercha les moyens de la dépayſer pour ne la plus diſtribuer que ſous ſon nom; ce qui ſemble confirmer cette tradition, c'eſt que cette poudre paroît aujourd'hui d'une couleur différente de celle qu'elle avoit dans ſon commencement : elle étoit, dit-on, griſe lorſqu'elle paſſa en Europe; elle eſt maintenant noire comme la poudre à canon.

Quoi qu'il en ſoit de l'origine de cette poudre & de ſa compoſition, les gens ſenſés doivent la regarder comme ſuſpecte. S'ils ſe donnent la peine de réfléchir que le ſieur Ailhaud l'a vantée comme un purgatif immanquable contre toutes ſortes de maladies, applicable à tous les tempéramens qui ſont placés d'un pole à l'autre; car où n'en fait-il pas des envois ? J'en excepte pourtant la Chine & les Etats où on en défend l'entrée, par conſéquent l'uſage, ſous les peines les plus ſéveres (*a*) Mais, me dira quelqu'un, cette poudre n'eſt donc pas ſi mauvaiſe, puiſqu'elle a tant de débit. La raiſon en

(*a*) L'Eſpagne & la Moſcovie, dès qu'on s'apperçut des ravages qu'elle produiſoit dans les autres parties de l'Europe, ont défendu, à cauſe d'elle, l'entrée de toutes ſortes de poudres, ſans diſtinction : elle a opéré cette merveille.

est simple ; elle est aisée à prendre, & le public pense sans doute qu'un poison n'en n'est pas un, s'il peut l'avaler sans répugnance. Cependant, s'il en faut croire un grand Cardinal,

Rerum ne crede colori.
Sæpè venenatus latuit sub floribus anguis.
Sæpè salutiferos habuit gravis herba sapores.
Anti-Lucret. libr. 2. De inani.

d'ailleurs le sieur Ailhaud crie sur son tréteau : Vous ne sauriez, archidupes, aveugles-nés que je chéris, trop avaler de ma poudre. Si une prise ne suffit pas, vous pouvez en avaler de suite jusqu'à trente, soixante & même plus ; j'ai essayé vos goûts : vous pouvez en prendre dans le vin, dans le bouillon, dans le rôti, dans le bouilli, dans la soupe, dans tous vos ragoûts ; croyez-m'en sur ma parole, ce n'est pas à votre vie que j'en veux, c'est à votre bourse. Il insinue encore assez adroitement que pour faire usage de cette médecine universelle, l'on peut se passer de Médecins, de Chirurgiens & d'Apothicaires ; selon lui il ne faut, lorsqu'on a bonne & ample provision de sa poudre, ni médecines, ni saignées ; voilà, ce me semble, le prestige & la raison ultérieure de son grand débit. Ce qui devroit cependant déciller les yeux du public fasciné, c'est qu'il avance que sa prétendue panacée convient dans tous les cas, même les plus contradictoires ;

& ce même public, dont on fait ſonner ſi haut l'excellence dans le diſcernement, ne voit pas que le ſieur Ailhaud, & tout ce qui eſt de lui, eſt tombé dans l'empyriſme le plus inſoutenable. Cela n'empêche pas que l'on ne ſe conſeille de l'un à l'autre cette poudre, parce qu'il ſe peut que par haſard elle ait fait du bien dans une circonſtance où elle aura pu avoir une application moins indirecte; elle aura eu cela de commun avec toutes les poudres qui ſe débitent en plein vent.

Pour obvier à l'abus que l'on en fait, & dont le public eſt la victime, l'on devroit, je penſe, la ſoumettre à la Police en la tenant dans les boutiques des Apothicaires, comme l'on y conſerve la poudre du Comte de Warwick, celle de M. de la Chevalleraye & autres, deſquelles elle ne pourroit ſortir que par l'ordonnance des Médecins; on ne lui verroit pas alors produire autant & de ſi fâcheux accidens que ceux dont on ſe plaint, parce que, premiérement, l'on retrancheroit de ſa compoſition ce qui pourroit nuire, ou l'on apporteroit plus de ſoin dans la maniere de la préparer; alors les Médecins ne la preſcriroient que dans les cas où ils auroient reconnu qu'elle eſt applicable; ou, ce qui me paroît plus vraiſemblable, ils la ſupprimeroient tout-à-fait comme bien d'autres qui gémiſſent dans

l'obſcurité qu'elles ont juſtement méritée.

Il eſt ſingulier qu'en France, qui eſt un Etat qui ne le cede ni à l'Eſpagne, ni à la Moſcovie pour la bonne & exacte police, en fait de tout ce qui regarde la ſanté; il eſt étonnant que dans ce royaume, où les loix ſont ſi ſéveres ſur le fait d'empoiſonnement, il y ait dans les principales villes des bureaux privilégiés pour la vente & la diſtribution des poiſons. Nous eſpérons des lumieres & de l'équité de MM. nos Magiſtrats, un frein à la diſtribution de la poudre dite d'Ailhaud, même ſa proſcription. La plus ſaine partie du genre humain, même les errans de bonne foi, en ont vu l'abus (*a*); des Médecins dont on ne peut ſoupçonner la ſcience & le zele pour le public, l'ont viſiblement démontré. Que reſte-t-il donc à déſirer pour prendre cette détermination, que l'humanité ſeule & le maintien de l'ordre peut leur ſuggérer ? Comme je finiſſois ma lettre, je viens d'en recevoir une de M. Aumon, Médecin de Fontenai-le-Comte, qui joint à toutes les connoiſſances utiles de ſa profeſſion, beaucoup d'eſprit & de mérite. Il me mande qu'un Abbé nommé Ceiſſé, mourut dans trois jours d'une inflammation gangréneuſe à l'eſtomac,

(*a*) *Voy.* Journ. de Méd., tom. viij & xj, déjà cités, & l'obſervation de M. Geoffroy, Docteur-Régent de la Faculté de Paris, tom. xv, pag. 462.

occasionnée par l'usage de la poudre d'Ailhaud. Les Médecins de tous les coins du monde pourroient vous fournir de pareilles observations, qui ne serviroient qu'à grossir le martyrologe des sieurs Ailhaud : si elles pouvoient du moins fixer les regards du public sur la chose qui lui importe le plus, ils auroient la satisfaction de voir & de sentir qu'ils n'ont pas travaillé en vain. Il est tems de mettre fin à ces réflexions, & je crains bien d'avoir trop abusé de votre complaisance.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Nous joindrons à cette Lettre de M. Dupuy de la Porcherie, une Observation de même espece, qui nous a été communiquée par M. Roussin, Docteur en médecine, & Aggrégé au College des Médecins de Rennes.

M. Therié, Curé de la paroisse de Saint Pierre & S. George, âgé de trente-six à trente-huit ans, d'un tempérament vif & sanguin, éprouvoit, depuis quelque tems, de légers accès de goutte, mais qui ne venoient qu'à des intervalles très-longs. Ayant senti pendant quelque tems du dégoût & un mal-aise considérable, un de ses confreres l'engagea à prendre une dose de la poudre d'Ailhaud. Peu de tems après qu'il l'eut avalée, elle commença à le purger violemment; il se félicita d'abord de cet

effet; mais les douleurs vives, l'ardeur & le feu qu'il ſentit dans ſes entrailles, lui firent connoître, quoiqu'un peu tard, qu'il étoit la victime de ſa complaiſance; ces évacuations étant arrêtées au bout de vingt-quatre heures, la fievre s'alluma avec des redoublemens irréguliers; la reſpiration devint difficile & entre-coupée, le malade éprouva une ardeur conſidérable dans toute l'étendue de la poitrine, & il ne pouvoit pas y faire la moindre preſſion ſans reſſentir des douleurs très-vives. Il ſurvint un crachement de ſang du trois au quatre; & ce ne fut que le quatorzieme jour qu'on parvint, à force de remedes, à arrêter les progrès du mal. Le malade fut long-tems à ſe rétablir; & quoiqu'il ait recouvré ſa ſanté, ſes accès de goutte ſont devenus plus fréquens; & depuis ce tems là il eſt ſujet à des éruptions dartreuſes, qui ſuppurent quelquefois, & dont il ne ſe délivre que par le ſecours de remedes adminiſtrés avec méthode.



SUITE DU MÉMOIRE

Sur les Eaux minérales & sur les Bains de Bagneres de Luchon, appuyé sur des observations qui constatent leurs vertus médicinales, par nombre de guérisons qu'elles ont opérées; par M. CAMPARDON, Chirurgien-Major des eaux & de l'hôpital de Bagneres de Luchon; communiqué par M. LORRY, Docteur-Régent de la Faculté de médecine en l'Université de Paris.

ARTICLE IX.

De l'utilité des Eaux de Luchon, contre les obstructions des visceres du bas-ventre.

On a déjà vu, dans plusieurs observations précédentes, que nos eaux étoient efficaces contre les obstructions du foie. Voici plusieurs autres observations qui prouvent de plus en plus leurs vertus apéritives.

OBSERV. LVIII. Roze Nard, de Bertren, en la vallée d'Aran, âgée de 50 ans, étoit atteinte, depuis plusieurs années, de légeres obstructions aux visceres du bas-ventre, bien avérées par l'examen d'un Médecin. Elle étoit venue ici l'année derniere : elle y prit avec succès les eaux & les bains de la Reine; elle est revenue

cette année, pour y répéter des remedes qui lui ont si bien réussi. Elle s'est retirée très-satisfaite le 8 Octobre.

OBSERV. LIX. Etienne Nard, de Ros, en la vallée d'Aran, âgé de 38 ans, fut attaqué, dans le mois de Juin dernier, d'une enflure édémateuse, dont il fut soulagé par les remedes ordinaires; il lui restoit cependant de légeres obstructions au foie & à la rate; il avoit la couleur jaune & bilieuse. Il a bu les eaux, & pris les bains tempérés de la Reine, & quelques-uns de l'eau de la Grotte; ce qui lui a parfaitement réussi. Il s'est retiré, le 8 Octobre, bien guéri de ses obstructions & en parfaite santé.

OBSERV. LX. M. Casteres, Prêtre & Vicaire de Cier en Luchon, âgé de 30 ans, étoit atteint, depuis un an, d'une oppilation avec douleur à la rate, à la suite d'un émétique qui lui fit faire des efforts trop violens; il souffroit d'ailleurs, par tems, de quelques douleurs derriere les épaules. Il vint à Luchon, dans le mois de Juin dernier: il y but les eaux, & prit les bains tempérés de la Reine, qui le soulagerent beaucoup. Il y est revenu, le mois d'Octobre suivant, pour y répéter des remedes qui lui avoient si bien réussi.

OBSERV. LXI. M. le Comte de Marsan, âgé de plus de 60 ans, bien consti-

tué, portoit, depuis plus de vingt ans, au côté droit de l'abdomen, au-dessous de la région du foie, une tumeur dure, qui approchoit de la nature du squirrhe, & qui avoit au moins le diametre & l'étendue de 8 à 9 pouces. Il vint aux sources de Luchon, dans le mois d'Août 1760. Il y but les eaux, prit des bains à la Salle & à la Reine : on lui donna des douches sur la tumeur, avec une cruche pleine d'eau de la Grotte ; elles augmenterent d'abord ses douleurs, ainsi qu'à la plupart de ceux qui éprouverent le remede ; mais en se retirant de Luchon, il me dit que ses douleurs s'étoient calmées, & que sa tumeur s'étoit à moitié fondue. M. de Montesquieu son frere, m'a dit, depuis ce tems-là, que M. le Comte de Marsan étoit sujet de plus à éprouver, tous les hivers, une enflure aux jambes, qui l'incommodoit beaucoup, mais que depuis l'usage des bains de Luchon, il n'avoit pas été sujet à cette infirmité.

REMARQUES. » Il n'est rien de plus » ordinaire que d'entendre vanter la vertu » apéritive, fondante & résolutive des » eaux. Celles de Bareges & de Bagneres » passent sur-tout pour avoir éminemment » ces qualités. Mais on doit, sur cet objet, se » prémunir contre les bruits populaires, en » lisant un passage d'Hippocrate, rapporté dans » la these d'Aquitaine, au sujet de la vertu

» des eaux. *On ne cesse*, dit Hippocrate, *de* » *vanter des cures merveilleuses & extraor-* » *dinaires. Je n'en ai pas vu de semblables :* » *je n'en rapporterai donc point ; mais je* » *pense que ceux qui les rapportent exage-* » *rent un peu.* Appliquons cette réflexion » à la fonte des obstructions par l'effet des » eaux. On en résoud beaucoup sans doute ; » & c'est lorsque ces obstructions ne sont que » des engorgemens, qu'une simple pléni- » tude des vaisseaux, sans que les humeurs » aient formé par leur repos une adhé- » rence avec les vaisseaux, sans qu'elles » aient perdu leur propre constitution, en » se décomposant ; mais lorsqu'une tumeur » est devenue terreuse, calleuse, comme » cartilagineuse, il est inutile de tenter de » la fondre, on ne peut alors qu'exciter une » mauvaise suppurarion. Or cette disposition à » la callosité gagne aisément les obstructions » anciennes ; les glandes obstruées se carni- » fient, pour ainsi dire, & se changent en » une maniere de substance ligamenteuse. » Il est au moins très-ordinaire que cela » arrive au centre de la tumeur qui en fait » comme le noyau. Les eaux de Bareges » ont coutume de fondre tout, excepté les » noyaux bien marqués. Elles agissent, en » excitant dans la tumeur à fondre, une » sorte de mouvement fiévreux, d'où il » résulte une espece de suppuration des

» matieres qui croupiſſoient dans l'obſtruc-
» tion. Telle eſt, en général, la doctrine
» du *Journal de Bareges*, ſur les tumeurs
» & ſur leurs fontes. Il faut être inſtruit de
» tous ces principes ſages lorſqu'on veut
» travailler à diſſiper quelque obſtruction.
» La quantité de celles que les eaux de
» Bareges ont diſſipées, & qui ſont miſes
» dans la claſſe des engorgemens, ſont ſans
» nombre. Il y a des exemples de toutes
» les glandes du corps, obſtruées & guéries;
» celles du col, des aînes, des mamelles,
» & puis celles des parties intérieures, le
» méſentere, le foie, la rate, la matrice.
» Les eaux de Bagneres, plus toniques que
» celles de Bareges, moins émollientes &
» moins douces, ſont plus propres à exciter
» des fontes dans des corps vigoureux &
» cacochymes; mais dès que la fievre paroît
» ſe mettre de la partie, que la douleur eſt
» marquée, que les nerfs ſont irrités, alors
» on doit avoir recours aux eaux de Bare-
» ges. Au reſte, le *Journal de Bareges* con-
» tient pluſieurs exemples de tumeurs ſup-
» purées par l'effet des eaux, notamment
» une tumeur à la rate ou dans ſes parties
» voiſines, qui diſparut par une évacuation
» de pus par les ſelles. On y trouve auſſi
» l'exemple d'un gonflement de glandes du
» méſentere, ſi conſidérable, qu'il aboutit
» extérieurement, la ſuppuration ayant

» rongé les muſcles du bas-ventre. Les eaux » de Bareges cicatriſerent cette ſorte d'ul-» cere. «

Article X.

De l'utilité des Eaux de Luchon, contre les affections néphrétiques.

Observ. LXII. M. de Cazaux de Ganties, âgé d'environ 60 ans, étoit atteint, depuis quatre années, de douleurs néphrétiques, qui ſe reproduiſoient par tems, de vomiſſemens bilieux très-abondans, & de quelques douleurs vagues de rhumatiſme. La boiſſon des eaux & les bains tempérés de la Reine lui ont fait rendre beaucoup de graviers, ont calmé ſes douleurs, & guéri la ſurabondance de ſa bile. Il ſe trouve à merveille, depuis l'uſage qu'il en a fait les deux années précédentes; & il n'y eſt revenu que pour confirmer ſa guériſon. Il s'eſt retiré le 30 Septembre.

Observ. LXIII. M. Lafont, Avocat du lieu de Tournau, âgé d'environ 50 ans, d'un tempérament fort & robuſte, étoit attaqué, depuis longues années, de douleurs néphrétiques, qui ſe renouvelloient par des paroxyſmes très-violens : il y avoit rendu, en différens tems, beaucoup de glaires, & même quelques petites pierres, dans des accès violens de cette maladie : il étoit d'ailleurs ſujet, depuis vingt ans, à

une douleur à l'épaule, qui se réveilloit par
tems. Il fut assailli, dans le mois d'Août
dernier, d'un rhumatisme violent au bras
gauche & aux deux jambes, accompagné
de fievre pendant plusieurs jours. Il fut traité
par les saignées, purgations, tisanes, &
topiques anodins & résolutifs, qui le soula-
gerent beaucoup, & le mirent en état de
se rendre ici le 17 Septembre. Il y a bu
les eaux, qui lui ont fait rendre beaucoup
de graviers, & pris les bains tempérés de
la Salle & de la Reine, qui l'ont totalement
délivré de ses douleurs. Il s'est retiré le 2
Septembre.

OBSERV. LXIV. M. le Curé de Bize,
âgé d'environ 45 ans, avoit, depuis plu-
sieurs années, des digestions laborieuses,
des gonflemens, & des roideurs dans la
région de l'estomac & des hypocondres. Il
avoit essuyé, dans le mois de Juin dernier,
une attaque de colique néphrétique, très-
violente & très-longue, qui fut traitée par
les remedes ordinaires, & dans laquelle il
rendit beaucoup de glaires & de graviers
avec les urines. Il alla de suite aux eaux
de Bagneres de Bigorre, qu'il ne pouvoit
rendre même avec le secours des bains. Il
se retira sans fruit. Il est venu ici le 18
Septembre. Il a bu les eaux de la Reine;
il les rendoit à merveilles dans le bain tem-
péré, qu'il prenoit le matin; elles lui ont

donné bon appétit, ont assoupli son estomac & ses hypocondres, & rendu les voies urinaires parfaitement libres. Il s'est retiré, le 30 Septembre, bien portant.

REMARQUES. » Toutes les eaux minérales font rendre du gravier. Celles qui » sont ferrugineuses & froides, semblent » même, pour l'ordinaire, plus appropriées à » la néphrétique. Les eaux de Bagneres » dans le Bigorre, sont principalement céle-» bres, depuis plusieurs siecles, pour cet » objet. La prétention des eaux de Bareges » va plus loin. *Dessault*, fameux Médecin » de Bordeaux, les regardoit comme pro-» pres à fondre la pierre dans la vessie. Le » *Journal de Bareges* modere ces assertions » trop générales de *Dessault*; mais il est » prouvé par des observations bien consta-» tées, que ces eaux calment les douleurs » des pierreux. Elles ont principalement » réussi, jointes à celles de Bagneres, dans » des cas de calcul dans la vésicule du fiel, » maladie assez analogue à la néphrétique. » On les a employées pour dès ulceres aux » reins & à la vessie, à la suite du pissement » de sang. Elle ont guéri plusieurs rhuma-» tismes fixés sur les reins ou sur les lombes, » & qui avoient l'air de coliques néphréti-» ques. On a vu des malades qui ne croyoient » point avoir de gravier, en rendre abon-» damment par l'effet de la douche & des

» bains pris dans la vue de guérir des dou-
» leurs qu'on croyoit ſimplement rhuma-
» tiques. «

ARTICLE XI.

De l'utilité des Eaux de Luchon contre les affections hyſtériques, & autres maladies ſpaſmodiques, connues ſous le nom de vapeurs.

OBSERV. LXV. Mlle Bernardou de Créop, âgée d'environ 35 ans, étoit atteinte, depuis pluſieurs années, de langueurs & douleurs d'eſtomac, de vents, de nauſées, & même de vomiſſemens, peu de tems après avoir pris des alimens. Elle étoit affligée d'ailleurs d'une perte blanche preſque continuelle, & de quelques attaques de vapeurs hyſtériques. Elle a bu les eaux de la Reine, tempérées avec les blanches; elle a pris les bains de la Salle; leur uſage continué pendant quinze jours, a rétabli ſon appétit & ſes digeſtions, & preſque tari l'écoulement de ſes fleurs blanches. Elle s'eſt retirée dans les premiers jours d'Octobre.

OBSERV. LXVI. Mlle la veuve de Binos, âgée de 40 ans, étoit ſujete, depuis plus de quinze ans, à des vapeurs hyſtériques, dont les paroxyſmes étoient fréquens & très-alarmans. Elle avoit pris beaucoup de remedes qui, à la vérité, l'avoient ſoula-

gée;

gée ; mais ceux dont elle s'eſt le mieux trouvée, ſont les eaux de la Reine, mêlées avec les blanches, en boiſſon, ſoutenues par les bains de la Salle ; c'eſt ce qui l'a engagée à venir, toutes les années, pour confirmer ſa guériſon. Elle eſt aujourd'hui ſi près de ſa perfection, qu'elle ſemble ne venir à ces ſources que par habitude, pour achever de tarir un reſte de fleurs blanches dont elle a précédemment eu un écoulement très-abondant, & pour tempérer quelques petites ardeurs d'urine qui lui ſurviennent par tems. Elle a répété l'uſage des eaux & des bains avec beaucoup de ſuccès. Elle s'eſt retirée le 13 Octobre.

Observ. LXVII. Mlle de Geri, près de Saint-Beat, âgée de 50 ans, veuve, étoit ſujette, depuis huit années, à des vapeurs hyſtériques, & à des douleurs néphrétiques, dont les accès étoient très-violens & rapprochés. On lui avoit donné beaucoup de remedes contre ces affections ; mais rien ne lui a ſi bien réuſſi que les eaux de Luchon, priſes en boiſſon & en bains tempérés. Leur ſuccès a été ſi évident, qu'elle y vient, tous les ans, pour y chercher du ſoulagement ; elle eſt préſentement très-peu incommodée de ſes maux ; elle y vient plus par précaution, & pour confirmer ſa guériſon, que par néceſſité. Elle

y a répété ses remedes ordinaires, & s'est retirée le 17 Octobre.

OBSERV. LXVIII. Jeanne Fere, femme de Bertrand Cazaux, de Gourdan, âgée d'environ 50 ans, étoit attaquée, depuis 10 à 12 ans, de vapeurs hystériques & hémorrhoïdales, de douleurs au dos & aux lombes, qui s'étendoient sur les cuisses, principalement sur la droite, sur la jambe & le pied, du même côté, qui s'enfle par tems. Elle est venue plusieurs fois aux eaux de Luchon, à raison de ses incommodités; elle y a éprouvé beaucoup de soulagement; mais s'étant mouillée, en supportant la pluie, il y a environ un an, ses douleurs se sont renouvellées; elle a bu les eaux, & pris les bains tempérés de la Reine & de la Salle, & s'est retirée très-satisfaite le 18 Octobre.

OBSERV. LXIX. Bertrand Monnellé, de Gonaux, en Luchon, âgé de 48 ans, étoit atteint, depuis trois ans, de ventosités dans l'estomac & dans les hypocondres, avec des douleurs aux reins, & difficulté d'uriner par tems; il étoit affligé d'ailleurs d'autres douleurs aux articulations des épaules, des coudes & des poignets, qui s'étendoient sur les muscles, & qui étoient accompagnées d'engourdissement sur tous ses membres. Il a bu les eaux & pris les bains

tempérés de la Reine ; ce qui lui a si parfaitement réussi, qu'il s'est retiré, le 21 Octobre, exempt de douleurs & en parfaite santé.

OBSERV. LXX. Mlle Lafargue, d'Aurignac, âgée d'environ 50 ans, étoit atteinte, depuis nombre d'années, de grouillemens, de ventosités & de borborygmes dans le bas-ventre & l'estomac, qui troubloient ses digestions, & qui étoient assez souvent accompagnées de paroxysmes, de vapeurs hystériques, qui lui portoient à la poitrine & à la tête. Elle avoit essuyé, depuis plus d'un an, des pertes de sang, par la matrice, très-considérables, des enflures aux pieds & aux jambes, des douleurs rhumatismales & vagues dans presque tous ses membres, mais particuliérement sur le pied droit, qu'elle a foible & maléficié depuis sa naissance. Elle est allée deux fois à Bagneres de Bigorre, sans beaucoup de succès. Elle a fait usage ici des bains tempérés de la Salle, & des eaux de la Reine, en boisson, qui lui ont procuré par les selles des évacuations très-abondantes d'humeurs noires & épaisses, qui ont continué pendant deux jours, avec des douleurs & des épreintes de colique ; ce qui, joint à une douce purgation qu'on lui a donnée, l'a mise dans un état de tranquillité dont elle n'avoit pas joui depuis long-tems, & en pouvoir de

faire à pied des courſes aſſez conſidérables. Elle s'eſt retirée le 6 Octobre. Je l'ai vue à la fin du même mois ; elle m'a aſſuré, & je l'ai reconnu par moi-même, que ſa guériſon ſe fortifioit de jour en jour.

OBSERV. LXXI. M. Charles de Laſſus, Avocat au Parlement de Toulouſe, âgé de 48 ans, d'un tempérament bilieux, d'un eſprit vif & ardent, s'étoit voué à ſes premieres études avec une application rare. Décidé pour la profeſſion d'Avocat, ſon émulation ne lui permit plus de goûter le repos néceſſaire pour réparer les pertes que la nature fait dans l'exercice de ſes fonctions. Il paſſoit les nuits entieres à l'étude, & les jours dans ſon cabinet, ou à ſuivre le barreau. Sa noble ambition lui fit ſupporter long-tems des fatigues ſi exceſſives, ſans que ſa ſanté en parût notablement altérée. En 174.... il épouſa une femme qui captiva toute ſa tendreſſe. Il eut le malheur de la perdre bientôt; le chagrin qu'il en eut, joint aux fatigues outrées de l'étude, & à l'exercice de ſa profeſſion, le jetta dans un grand épuiſement & dans un érétiſme convulſif, qui ne lui laiſſoit prendre aucun repos, & qui prit le type d'une affection mélancolique hypocondriaque. Ses amis oppoſerent à cette furieuſe maladie tous les ſecours de la morale ; & les plus habiles Médecins épuiſerent les reſſources de leur art contre un

mal réputé depuis *long-tems pour l'écueil de leur science*, & le fléau de leur honneur; *Opprobrium medicinæ, & flagellum medicorum*; on n'oublia aucun des remedes dont on peut espérer quelque succès. On s'attacha sur-tout aux bains de Bagneres en Bigorre; le malade alloit les prendre, pendant environ un mois, toutes les années, à la fontaine de Salut. Ils calmoient en effet, pour quelque tems, la violence de ses accès spasmodiques, marqués par les symptômes les plus graves & les plus alarmans; palpitations de cœur, syncopes, éblouissemens, vertiges, tintemens d'oreille, céphalalogie, & tension douloureuses & venteuses dans l'estomac & dans le bas-ventre; mouvemens convulsifs dans tous les membres: tels étoient les accidens qui caractérisoient ses fréquens paroxysmes; mais un, entr'autres, qui, pour n'être pas, au premier coup d'œil, évidemment formidable, à cause de sa marche lente & insensible, ne laissoit pas d'être encore plus dangereux par sa longueur & sa constance, c'est le défaut de sommeil, que M. de Lassus a supporté pendant plusieurs années, sans aucune treve. Il étoit à-peu-près dans ce pitoyable état lorsqu'il vint aux eaux de Luchon, en 1757. Il prit d'abord des bains tempérés à la Salle; après quelques jours de leur usage, il se sentit un peu calmé; il s'endormit une matinée dans son bain: il

y demeura quatre heures entieres, ſans ſe réveiller; il y auroit reſté un bien plus long-tems, ſi on ne l'avoit arraché de force du bain & du ſommeil. Cet événement doit paroître d'autant plus merveilleux, qu'il y avoit plus de quatre ans que M. de Laſſus n'avoit fermé l'œil. Il continua l'uſage de ces bains ſalutaires, qui lui rendirent à-peu-près ſa tranquillité naturelle : il n'a pas manqué d'y revenir tous les ans, pour s'aſſurer des effets ſi précieux, & pour ſe prémunir contre le retour de ſes accès ſpaſmodiques. La négligence ou le retardement qu'il a porté à cette ſage pratique, lui a toujours été funeſte, par la reproduction de quelque paroxyſme. On ne peut pas dire que M. de Laſſus eſt entiérement guéri; mais il a recouvré ſon appétit, ſon ſommeil & l'exercice aſſez libre de ſes fonctions naturelles : elles ſont quelquefois troublées par quelque aſſaut ſpaſmodique; mais les gens de l'art, & même les perſonnes raiſonnables qui ont quelquefois réfléchi ſur les dérangemens que produit l'irritabilité du ſyſtême des nerfs, connus vulgairement ſous le nom de vapeurs, conviendront, ſans doute, qu'un amendement auſſi notable que celui qu'éprouve M. de Laſſus, peut être mis de pair avec une grande guériſon. Un voyage très-pénible qu'il voulut faire, ce mois d'Octobre dernier, en grimpant à pied ſur une monta-

gne, une après-midi, durant ſon ſéjour aux eaux de Luchon, lui avoit cauſé un grand éréтiſme, ſuivi de fievre & de douleurs de de colique. Il voulut, ſans me conſulter, remédier à ces accidens par deux purgatifs; mais ils ne firent qu'augmenter l'irritation des nerfs, & le trouble des eſprits. J'allai le prendre chez lui pour le ramener aux bains qu'il avoit interrompus. Ils opérerent avec tant de ſuccès, que deux petites évacuations qu'ils procurerent par le fondement, en deux fois ſucceſſives, & qui ſe firent avec une eſpece d'exploſion, lui rendirent ſon premier calme & ſa premiere tranquillité. Je l'ai laiſſé aux bains de Luchon; ſans doute qu'il ne négligera pas de continuer l'uſage de ces bains, qui lui ont été ſi propices & ſi ſalutaires. Je certifie véritables les ſymptômes & caracteres donnés à ma maladie & à l'amendement conſidérable qu'elle a reçu par l'uſage des bains de Luchon. A Bagneres-Luchon le 8 Août 1762. *Signé* LASSUS, *Avocat au Parlement.*

REMARQUES. » Une jeune fille eſt » ſujete aux accidens ſuivans : une douleur » vive des orbites commence; cette dou- » leur gagne toute la tête; elle deſcend le » long de l'épine du dos juſqu'aux coccix, » & enſuite juſqu'aux jambes, & même aux » extrêmités ſupérieures. Aux douleurs ſuc-

» cedent le froid des extrêmités, une cha-
» leur brûlante du visage, un étouffement
» considérable, un gonflement très-marqué
» de tout le ventre, sur-tout la région épi-
» gastrique, des bourdonnemens d'oreilles,
» des éblouissemens, une éruption consi-
» dérable, des vents, le hoquet, l'égare-
» ment de la tête, & puis des pleurs & un
» abattement extraordinaire; ainsi finit la
» scene, qui dure quelques heures pour
» recommencer le lendemain. Cette mala-
» die persiste depuis plusieurs années; les
» eaux chaudes de Bareges augmentent les
» accidens à un trop haut degré; les douces
» prise en bain & en boisson diminuent l'in-
» tensité des accidens, rompent les périodes
» des paroxysmes, & enfin les dissipent
» entiérement: l'appétit reparoît, les regles
» sont plus abondantes, le ventre plus libre.
» Plusieurs femmes, sujetes, depuis des cou-
» ches, à de vives douleurs des extrêmités, &
» comme rhumatismales, des vomissemens,
» des vents, toux, pertes blanches, sueurs
» & mouvemens convulsifs, sont guéries à
» Bareges. Une femme sujete à toute sorte
» de mouvemens spasmodiques, très-in-
» quiete, très-vive, & sur-tout occupée
» d'une tumeur qu'elle prétend avoir au
» sein; cette tumeur n'est pas sensible; mais
» la malade sent une douleur constante dans
» cette partie; & cette douleur, qui aug-

» mente très-fréquemment, devient le cen-
» tre de mille mouvemens douloureux &
» de tiraillemens qui gagnent le bras, la
» jambe, l'estomac, l'épine du dos; tout
» cela ne résiste pas à Bareges, quoiqu'on
» eût fait beaucoup de remedes avant de
» se déterminer à venir prendre ces eaux. Un
» saisissement suspend les regles dans une
» fille âgée de vingt-cinq ans; la tête se prend,
» avec des mouvemens convulsifs : on dis-
» sipe ces accidens; mais dès-lors la malade
» est mal réglée, sujette à des pertes blan-
» ches & irrégulieres, à des hoquets, con-
» vulsions, vents, & sur-tout à une dou-
» leur considérable vers la région de la
» rate, qui est le point de partence de tous
» les assauts nerveux : il se joint à tout cela
» une sorte de fievre comme habituelle. Les
» eaux de Bareges calment les douleurs,
» remettent l'estomac, redonnent les regles
» avec toutes les modifications du pouls,
» & autres qui les annoncent, lorsqu'elles
» sont bien critiques. La malade se baigne
» dans un bain trop chaud, & prétend pren-
» dre la douche sur la matrice, où elle sent
» une pesanteur singuliere. Il survient une
» perte; les accidens reparoissent, mais ils
» se calment ensuite. On guérit journelle-
» ment à Bagneres, & sur-tout à Caute-
» retz, de même qu'à Bareges, des étouffe-
» mens, des palpitations, tremblemens,

» étranglemens; mais ces accidens sont quel-
» quefois trop anciens, trop opiniâtres pour
» être détruits; ils sont ordinairement soula-
» gés. On a vu des femmes tomber, dans
» le bain même, dans des convulsions com-
» me épileptiques, secousses, tremble-
» mens, cris, hurlement, gonflement du
» col & du visage, tous phénomenes fort
» alarmans pour ceux qui n'en connoissent
» pas la valeur. Il faut en dire autant des
» insomnies, pleurs, égaremens d'esprit, d'une
» application singuliere à peindre & à re-
» chercher les maux, & sur-tout de mille
» phénomenes connus des Praticiens, & qui
» ont tous leur siege dans la région épigas-
» trique; des vivacités, des morosités, des
» ris immodérés. La liste de tous ces acci-
» dens est infinie dans le *Journal de Bare-*
» *ges*, où l'on a essayé, plus d'une fois,
» de trouver le fil, la premiere cause, la
» marche & le progrès de tous ces égare-
» mens nerveux, où l'on conserve la mé-
» moire de plusieurs tissus de phénomenes
» tenans à ces maladies nerveuses, hypo-
» condriaques, bilieuses, venteuses, qu'on
» ne regarde pas précisément comme le
» fléau de l'honneur des Médecins, puis-
» qu'ils ont fait leur devoir, en détermi-
» nant le caractere de ces maladies, & que
» c'est aux malades & à ceux qui les assis-
» tent en pareil cas, à s'occuper souvent

» beaucoup plus du moral que du physi-
» que. Malheur sur-tout aux malades qui
» tombent entre les mains de Médecins
» novices & sans expérience ! «

ARTICLE XII.

De l'utilité des Eaux de Luchon, contre les affections hémorrhoïdales.

OBSERV. LXXII. M. l'Abbé de Lassus, Chanoine & Official de Cominges, âgé d'environ 55 ans, étoit atteint, depuis nombre d'années, d'affections hémorrhoïdales, qui lui donnoient des vapeurs douloureuses à la tête, des frissons spasmodiques au dos, sur-tout après s'être livré à quelque émotion ; affligé de plus d'un ténesme dyssentérique, qui n'avoit pu céder à la boisson des eaux de Capbern, il est venu boire ici les eaux de la Reine, & prendre des bains tempérés de la Salle, pendant huit à neuf jours seulement ; ce qui lui a procuré beaucoup de soulagement. Il en auroit sans doute retiré plus de fruit, s'il en avoit continué plus long-tems l'usage, & si, pendant le tems qu'il a fait ses remedes & depuis qu'il les a finis, il ne s'étoit inconsidérément livré au zele qu'il a pour le confessional & pour les autres fonctions ecclésiastiques.

OBSERV. LXXIII. M. l'Abbé de Bertren, Chanoine de la Cathédrale de Co-

minges, âgé de 25 ans, eſt ſujet, depuis nombre d'années, à une affection d'hémorrhoïdes, dont les boutons ſe gonflent par tems, & dont le ſang, par des révolutions vives & alarmantes, ſe porte ſubitement à la tête; ce qui l'oblige d'avoir recours à la ſaignée du pied, & autres remedes uſités en pareil cas. La boiſſon des eaux de la Reine tempérées, avec les blanches, & les bains de la Salle qu'il vient prendre ici tous les ans, l'ont quaſi délivré de ces fâcheuſes incommodités. Il vient de répéter ces remedes avec une ſatisfaction égale à celle des années précédentes. Il s'eſt retiré le 20 Octobre.

OBSERV. LXXIV. B. Eſleve, de Mont en Louron, âgé de 55 ans, étoit atteint, depuis longues années, d'une affection hémorrhoïdale, qui lui donnoit des douleurs aux reins, à l'eſtomac, à la poitrine & à la tête. Il étoit affecté d'ailleurs de douleurs vagues de rhumatiſme, & d'engourdiſſement dans pluſieurs membres. Il vint prendre ici les eaux & les bains, dans l'automne de l'année 1760; & comme il s'en trouva très-ſoulagé, il y eſt revenu, cette année, pour confirmer ſa guériſon. Il a répété les mêmes remedes, & s'eſt retiré ſatisfait le 20 Octobre.

OBSERV. LXXV. Jean Malfourat, de Lundervielle, dans la vallée de Louron,

Laboureur, âgé de 45 ans, eſt ſujet à une affection d'hémorrhoïdes, qui fluent par tems, à des douleurs de tête, qui s'accroiſſent par des exercices violens, & à des langueurs douloureuſes de l'eſtomac. Il eſt atteint de ces incommodités depuis dix ans. Il étoit venu ici, il y a quatre ans, pour ſe procurer un ſoulagement. Il le trouva en effet dans l'uſage de nos eaux en boiſſon & en bains; il y revient annuellement, par des motifs ſoutenus de la confiance qu'inſpirent les premiers ſuccès. Il y a répété les mêmes remedes, dont il a éprouvé les mêmes effets. Il s'eſt retiré, le 18 Octobre, très-ſatisfait.

OBSERV. LXXVI. Louis Villotes, de Londervielle, âgé de *66* ans, étoit atteint, depuis dix-huit ans, d'une affection d'hémorrhoïdes, dans laquelle elles ſe gonflent en boutons au fondement, preſque tous les mois, & fluent quelquefois. Le premier voyage qu'il fit ici, la boiſſon des eaux de la Reine lui procura un flux de ſang hémorrhoïdal, qui fut réglé tous les mois, pendant cinq ans; ce qui lui aſſura la ſanté pendant tout ce tems-là. Il eſt dans l'uſage de venir ici, tous les ans, au mois de Juin; & s'il y manque, il eſt infailliblement tourmenté du retour de tous ſes maux. Des affaires domeſtiques l'ont empêché, cette anné, de s'y rendre au tems accoutumé; auſſi s'eſt-il

trouvé très-incommodé par des douleurs aux reins, à l'estomac, à la tête & au fondement, &c. par le gonflement de plusieurs boutons hémorrhoïdaux. Il a bu ici les eaux mêlées de toutes les sources principales, qui, au bout de trois ou quatre jours, l'ont délivré de toutes ses douleurs.

REMARQUES. » Je ne parlerai point
» ici de plusieurs observations concernant
» des flux d'hémorrhoïdes, plus ou moins
» réguliers, & accompagnés de quelques
» symptômes passagers, à la tête, à la gor-
» ge, à l'estomac, plus ou moins combinés
» avec la jaunisse & autres symptômes de ca-
» chexie ou de cacochymie; mais je rappelle
» seulement des chutes de fondement, avec
» étranglement des parties voisines, des
» pertes abondantes de sang, soit pur, soit
» rempli de matiere blanchâtre & comme
» purulente, des vomissemens de sang,
» d'anciennes dyssenteries, des marasmes,
» avec la fievre lente, à la suite de ces per-
» tes, des grosseurs variqueuses des vei-
» nes des jambes & des cuisses. On a des
» exemples de toutes ces maladies guéries à
» Bareges. Je place ici deux observations
» sur ces eaux, que je n'ai pu faire ailleurs.
» 1° Leur mêlange avec du lait. Il paroît que
» M. *Meighan*, Médecin anglois, est le
» premier qui lait tenté; ensuite MM. *Bor-*
» *deu* : or ce mêlange a donné naissance à

» beaucoup de remarques ſur les dérange-
» mens d'eſtomac, que les eaux operent
» les premiers jours de leur uſage, ſur le
» mouvement de fievre qu'elles ont cou-
» tume de procurer, en changeant les mala-
» dies chroniques en maladies aiguës, ſur
» la fonte qu'excitent les eaux de Bareges
» dans le canal inteſtinal, ſur la néceſſité
» qu'il y a de purger, pendant & après leur
» uſage. On les a vues priſes en lavement,
» après en avoir pris en boiſſon pendant
» quelques jours, faire rendre, pendant long-
» tems, des quantités conſidérables de glai-
» res épaiſſes comme des blancs d'œufs.
» 2° L'effet de ces eaux dans les fiſtules au
» fondement, ſouvent la ſuite des hémor-
» rhoïdes mal traitées & méconnues. C'eſt
» ſur cette maladie que les eaux de Bare-
» ges ont des prétentions; & en effet, on
» en a guéri quelques-unes. *Louis XIV* ſe
» préparant à l'opération, envoya des fiſtu-
» leux à Bareges & aux Eaux-Bonnes. Les
» partiſans de ces eaux étoient partagés,
» lorſque le Roi ſe détermina à l'opération.
» Mais il n'eſt pas dit que ces eaux ne puſ-
» ſent guérir au moins quelques-uns de
» ceux qu'on opere, depuis que l'exemple
» de *Louis XIV* a monté les eſprits ſur
» cette opération. Le *Journal de Bareges*
» contient un fait ſingulier de cette natu-
» re. Feu M. *Petit*, paſſant à Bayonne, pour

» aller faire l'opération de la fiſtule au Roi » d'Eſpagne, viſita un malade, & lui ordonna » na des remedes préparatoires pour l'opérer » à ſon retour. Pendant qu'il étoit en Eſpa- » gne, le malade alla à Bareges, où ſa » fiſtule fut guérie par le moyen des eaux. » M. *Petit* racontoit lui-même ce fait, qui » eſt d'ailleurs connu dans le pays. Voilà » des obſervations remarquables, & dignes » des Médecins & des Chirurgiens, qui doi- » vent enfin ſçavoir diſtinguer les accidens » des hémorrhoïdes qui ſe guériſſent d'eux- » mêmes, ou par le moyen des bains do- » meſtiques, d'avec ceux qui exigent un » voyage aux eaux. «

ARTICLE XIII.

De l'utilité des Eaux de Luchon contre les pâles-couleurs & ſuppreſſions des menſtrues.

OBSERV. LXXVII. Mlle Doumenge S. Arroman, de la ville de Montrejeau, âgée de 30 ans, étoit atteinte, à cauſe d'une ſuppreſſion de regles, de douleurs à la tête, à l'eſtomac, aux reins, aux cuiſſes, aux jambes, & des pâles-couleurs. Elle a bu les eaux, & pris des bains tempérés de la Reine, qui l'ont évidemment ſoulagée ; mais elle n'a pas continué ſes remedes pendant un tems ſuffiſant pour en

retirer une parfaite guérison. Elle n'a demeuré ici que dix jours, & s'est retirée le 10 Octobre.

OBSERV. LXXVIII. Gemme Maleplatte, de Guran, âgée de 17 ans, étoit attaquée d'une suppression de regles, & de pâles-couleurs caractérisées par les symptômes ordinaires; elle avoit d'ailleurs des douleurs vagues de rhumatisme sur tout le corps. Elle a bu les eaux de la Reine, & pris des bains tempérés à la même source. Elle a été soulagée par l'usage de ces remedes; mais comme elle ne les a continués que pendant six à sept jours, il n'est pas surprenant qu'elle n'ait pas été entiérement guérie; elle s'est rétirée le 9 Octobre.

OBSERV. LXXIX. Jeanne Galins, du lieu de Cier de Luchon, âgée de 18 ans, étoit attaquée d'une suppression de regles, & de pâles-couleurs, démontrées par tous les signes ordinaires, comme douleurs à la tête, aux jambes, palpitation de cœur, &c. Elle se trouve soulagée de ses douleurs, mais non pas de la palpitation de cœur. Cela ne paroîtra pas surprenant, quand on sçaura qu'elle n'a fait usage des eaux & des bains que pendant six à sept jours. Elle s'est retirée le 11 Octobre.

OBSERV. LXXX. Marie Azum, de Cuberon, âgée de 27 ans, étoit attaquée, depuis cinq ans, d'un rhumatisme univer-

ſel ; elle n'avoit jamais été bien réglée. Elle a bu les eaux de la Reine, & pris des bains tempérés de la Salle, de la Reine, & quelques-uns de la Grotte. Elle s'eſt retirée, ſoulagée de ſes douleurs rhumatiſmales, mais non pas tout-à-fait guérie des laſſitudes, des palpitations de cœur, de la cachexie, & de la plupart des ſymptômes de pâles-couleurs. Il auroit fallu, pour opérer une ſemblable cure, un traitement plus long & bien ſuivi. Elle n'a fait uſage de nos eaux que pendant environ douze jours ; elle s'eſt retirée le 9 Octobre.

REMARQUES. » Il n'eſt point, ſuivant » le *Journal de Bareges*, d'eau minérale » dans le Bigorre, où l'on ne puiſſe voir, » chaque ſaiſon, un grand nombre de filles » ayant les pâles-couleurs. C'eſt la maladie » ordinaire des jeunes filles dans toute la » Gaſcogne. On en voit pourtant moins à » Bareges, qu'à Bagneres & à Cauteretz, » parce qu'en effet ces dernieres eaux étant » plus toniques que celles de Bareges, con» viennent beaucoup mieux dans les pâles» couleurs. Les eaux de Bagneres, ſur» tout, qui ſont un peu ferrugineuſes, ſont » très-utiles pour ces cas ; cependant on a » recours à Bareges, lorſque ſes principaux » accidens ſont la douleur, la fievre, la » maigreur, & que la poitrine paroît mena» cée. On y a vu des toux de cette eſpece,

» guéries, de même que des coliques, avant-
» coureurs des regles qui viennent diffici-
» lement. On connoît auſſi dans le Béarn,
» des eaux qu'on nomme *Chaudes*, & qui
» paſſent pour ſpécifiques dans les pâles-cou-
» leurs. C'étoient les eaux à la mode à la
» Cour de Henri IV, lorſqu'il étoit Roi de
» Navarre. On les nomme communément,
» *Empregnaderes* ou *Engroſſeuſes*, parce
» qu'elles ont, à ce qu'on croit, une vertu
» ſinguliere pour aſſurer la génération. Tou-
» tes les eaux minérales ont leurs miracles, à
» cet égard. Au reſte, la *theſe d'Aquitaine*
» contient la théorie des pâles-couleurs, où
» elles ſont regardées comme une ſorte de
» fievre qui a ſes criſes, ſes accès, ſes éva-
» cuations, comme toutes les autres. Cette
» fievre eſt, pour ainſi dire, composée d'une
» fievre chronique, & d'une fievre aiguë,
» qui marchent chacune à ſa maniere: elle
» a ſon ſiege dans l'eſtomac & les entrailles;
» la matrice ſur-tout eſt l'organe le plus ſin-
» guliérement affecté, celui dont l'irritation
» porte ſur tout le corps. Il s'agit, pour
» traiter cette fievre, d'en ſuivre & diriger
» le mouvement, & de la conduire à criſe,
» comme toutes les autres. Tantôt il faut
» adoucir, tantôt il faut donner du reſſort;
» d'où il ſuit qu'il ne peut y avoir de mé-
» thode générale, ni d'eau minérale ſpé-
» cialement appropriée à cette maladie, qui

» tient beaucoup à celles dont nous avons
» parlé à l'article onzieme. «

ARTICLE XIV.

De l'utilité des Eaux de Luchon contre les ophthalmies & quelques maladies des paupieres.

OBSERV. LXXXI. Brigitte Peigné, de Ros en la vallée d'Aran, âgée d'environ 40 ans, mal réglée, atteinte, depuis deux ans, d'une ophthalmie considérable, & depuis peu de tems, de douleurs froides, de rhumatisme à la cuisse gauche, a pris les eaux & les bains de la Reine, & ensuite quelques-uns de la Grotte, dont elle a humé les vapeurs; ce qui l'a délivrée de ses douleurs, & de son ophthalmie, par le soin qu'elle a eu de laver journellement ses yeux avec les eaux des bains. Elle s'est retirée très-contente le 8 Octobre.

OBSERV. LXXXII. Pierre Ordes, d'Argut, âgé d'environ 60 ans, étoit atteint de douleurs de sciatique, depuis nombre d'années, & d'un relâchement aux paupieres inférieures. Il a bu les eaux, pris des bains tempérés & chauds, & de plus humé les vapeurs de la Grotte. Il s'est retiré, le 6 Octobre, soulagé de ses douleurs, & guéri de la foiblesse de ses paupieres.

OBSERV. LXXXIII. François Balagna,

d'Avezac, âgé de 30 ans, Tailleur de pierre, étoit venu, l'année derniere, à nos eaux, pour une inflammation sur les yeux & les paupieres, qu'il supportoit depuis environ un an. L'usage des eaux en boisson, en bains & en lavage, sur les yeux & les paupieres, pendant vingt-trois jours, au mois de Juin, dissipa enfin cette ophthalmie, qui avoit résisté à nombre de remedes; mais sentant encore un peu de douleur aux yeux, le matin, il est revenu ici pour compléter sa guérison. Il s'est retiré, le 18 Octobre, guéri.

Observ. LXXXIV. Pierre Barbazan, d'Avezac, âgé de 23 ans, Tailleur de pierre, étoit attaqué, depuis un an, d'une inflammation aux yeux, qui avoit été traitée, mais sans succès, par beaucoup de topiques. Il étoit affligé d'ailleurs d'un bourdonnement aux oreilles, qui rendoit son ouie un peu dure. Il a bu les eaux de la Reine, pris des bains tempérés de la même source, seringué ses oreilles, & lavé ses yeux avec la même eau; ce qui a dissipé le bourdonnement & la dureté de son ouie, & guéri l'inflammation de ses yeux. Il s'est retiré très-content, le 18 Octobre.

Observ. LXXXV. Le nommé Limosin, Marchand-colporteur, demeurant ordinairement à Saint-Gaudens, aimant beaucoup à boire, âgé d'environ 55 ans, étoit

affligé, depuis long-tems, d'une inflammation aux yeux, & d'une ulcération aux rebords des paupieres, qui les rendoient chassieuses, & couvertes de grosses croûtes; ce qui lui donnoit une figure très-hideuse. Le seul lavage de ses yeux & de ses paupieres avec l'eau de la Reine, pendant cinq à six jours, l'a parfaitement guéri de son ophthalmie & de sa chassie, dans le mois de Septembre 1761. Il se peut que son intempérance lui redonnera quelque récidive; il seroit même surprenant que cela n'arrivât pas; mais sa prompte guérison ne démontre pas moins les vertus déterfives: vulnéraires & anti-phlogistiques des eaux de Luchon.

ARTICLE XV.

De l'utilité des Eaux de Luchon contre les bourdonnemens d'oreilles, contre la dureté d'ouie, & autres maladies de cet organe.

On a pu voir, dans le cours de ce Mémoire, les propriétés de nos eaux contre les bourdonnemens d'oreille, la dureté de l'ouie, & les douleurs de cet organe. Je pourrois détailler ici nombre d'observations de guérisons ou de soulagemens obtenus dans des cas semblables; mais pour ne pas grossir ce Mémoire, qui n'est déjà que trop long, je me contenterai de rapporter la

cure brillante, opérée en faveur de M. le Baron de Bertren.

OBSERV. LXXXVI. M. le Baron de Bertren, étoit attaqué, depuis ſix ans, d'une douleur de tête inſupportable, & d'une ſurdité parfaite. M. Cabaré, Chirurgien de Montrejeau, l'accompagna, au mois d'Août 1740, aux eaux de Luchon. Il lui ſeringuoit des eaux de la Grotte dans les oreilles, tandis qu'il prenoit le bain au grand réſervoir. Il répétoit cette manœuvre deux fois par jour : au ſixieme bain, les eaux injectées procurerent la ſortie d'une grande quantité d'une matiere jaunâtre, qui colora les eaux du bain. Il en continua l'uſage, de même que celui des injections, pendant quinze jours, au bout deſquels il fut guéri ſans retour de ſa douleur de tête & de ſa ſurdité. Il a pouſſé la carriere de ſa vie au-delà du terme de 70 ans, dans la plus parfaite ſanté. Il n'eſt mort que depuis peu de tems. Je tiens cette hiſtoire de ce Chirurgien, qui fut le témoin & le miniſtre de ſa guériſon.

REMARQUES. » Nous ne diſtinguerons point, dans nos remarques, les maladies des yeux de celles des oreilles, qui dans ce cas-ci, ne doivent pas être conſidérées comme des maladies particulieres à ces organes ; ces parties ſont ſujettes à des accidens, dont le *Journal de Bareges*

» contient des exemples. Quant aux yeux,
» il eſt non-ſeulement queſtion d'inflamma-
» tions anciennes & opiniâtres, mais de
» fiſtules lacrymales, larmoiemens, caries
» des os de l'orbite & du nez, engorge-
» ment des voies lacrymales. On y trouve
» auſſi un grand nombre d'obſervations ſur
» les ſurdités; le préjugé du public eſt même
» ſi décidé ſur cet objet, qu'on envoie quel-
» quefois à Bareges des ſourds & muets
» de naiſſance : on ſent quel doit être l'é-
» vénement; mais lorſque la ſurdité eſt
» entretenue par quelque corps étranger,
» quelque ulcere qui n'ait pas entiérement
» rongé l'organe, par quelque fluxion
» invétérée, quelque dérangement du côté
» de la gorge, & ſur-tout la tranſpiration,
» ou les regles retenues, comme il y a des
» exemples de tous ces faits, alors les eaux
» de Bareges ſont fort utiles. Je dois noter,
» entr'autres, une fluxion aux yeux des
» plus longues & des plus opiniâtres, guérie
» à Cauteretz, par des ſueurs abondantes,
» & une diarrhée qu'exciterent les eaux,
» ce que beaucoup d'autres remedes n'a-
» voient pu faire.

» Ici finit le Mémoire ſur les eaux de
» Luchon; mais le *Journal de Bareges* ne
» finit point là. J'y trouve des obſervations
» précieuſes ſur les gonorrhées virulentes
» & la vérole, les cancers, les pertes rou-
» ges

» ges des femmes, les ulceres de la matrice
» & du rectum, les ulceres de la gorge, les
» caries de tous les os du corps, les fiſtules;
» celles de la poitrine avec carie des côtes;
» celles du bas-ventre, avec ouverture des
» inteſtins ; celles des anfractuoſités des
» narines, avec ou ſans concrétion poly-
» peuſes, les migraines, les fievres nerveu-
» ſes, les effets des poiſons, les ſuites des
» fievres d'accès, le ſcorbut, les écrouelles,
» & juſqu'aux maux de dents ; tout cela eſt
» traité ou du moins ébauché dans le *Jour-
» nal de Bareges*, qui eſt, comme on voit,
» la plus précieuſe collection qu'il y ait ſur
» les maladies chroniques, & qui contient
» des faits importans de théorie. Je la trouve
» d'autant plus précieuſe, qu'on y décrit,
» avec le même ſoin, les maladies qui ont
» réſiſté à l'efficacité des eaux, & celles
» qui ont été guéries, ce qui eſt de la der-
» niere importance pour les progrès de la
» médecine. C'eſt une conſolation pour les
» malades de pouvoir, en arrivant à Bare-
» ges, voir ſur les regiſtres ſoigneuſement
» conſervés, l'hiſtoire des maladies que
» ces malades eux-mêmes peuvent avoir.
» Ces regiſtres contiennent même le nom-
» bre des morts aux eaux. On y voit
» quelquefois arriver des malades qui n'y
» viennent que pour y finir leurs jours. Il
» y a des exemples de malades arrivés de

» Bordeaux, & de plus loin encore, & qui
» font morts, ou peu de jours après, ou
» même le lendemain. On comprend que
» ces malades font presque toujours des pul-
» moniques, auxquels le mouvement est
» d'autant plus nécessaire, qu'ils le désirent
» plus ardemment, & que l'exercice seul
» peut quelquefois prolonger leurs jours.
» C'est une remarque qui n'est pas nouvelle
» assurément, puisqu'elle se trouve dans les
» ouvrages des Médecins anciens & moder-
» nes. Je finis, en faisant remarquer aux
» lecteurs l'heureuse position de la province
» du Bigorre. Elle jouit de trois abondantes
» & belles sources, où l'on trouve des bains
» de tous les degrés de chaleur convena-
» bles, Bagneres, Cauteretz & Bareges.
» Les malades font à portée d'aller d'une
» source à l'autre, qui ne font que peu éloi-
» gnées. Ces essais & ces petits voyages
» font souvent nécessaires, & cette sorte
» de commerce entre ces trois sources, se
» fait, avec le plus grand succès, depuis
» plusieurs siecles. On est souvent forcé,
» vu la nature compliquée des maladies,
» de commencer le traitement dans une
» source, & de le finir dans l'autre. Les
» Médecins prennent leur plan sur les diffé-
» rentes qualités des eaux qu'ils font à por-
» tée de changer, suivant les accidens qui
» surviennent. On ne trouve, en aucun lieu

» du monde, ni la réunion de tant de diver-
» ses sources, ni autant d'expériences dans
» les Ministres de santé, ni enfin autant de
» commodité de la part des baigneurs, ni
» dans ce qui concerne le logement & la
» nourriture des malades. «

FIN du Mémoire sur les Eaux & les Bains de Bagneres de Luchon.

OBSERVATIONS

Sur les Maladies épidémiques qui ont régné à Paris, depuis 1707 *jusqu'en* 1747 ; *par un ancien Médecin de la Faculté de Paris.*

ANNÉE 1720.

HIVER. Les dyssenteries, les fievres intermittentes continuerent, mais en moindre quantité, & avec des accidens moins fâcheux : aussi ces maladies céderent-elles aisément aux remedes ordinaires.

Les petites-véroles étoient moins fréquentes, mais toujours très-dangereuses, d'autant plus qu'il s'y joignit, au moins dans la plupart, des érysipeles qui en augmenterent encore le danger.

PRINTEMS. Les mêmes maladies continuerent à régner : de plus il y eut beaucoup de scorbut, sur-tout dans les hôpitaux, & beaucoup de pleurésies & de péripneumo-

nies, dont plusieurs furent accompagnées de malignité; de sorte que, pour parler plus exactement, ces maladies devoient être appellées des fievres malignes, qui avoient des symptômes de pleurésie.

La maladie commençoit par une fievre ardente, un violent point de côté, une respiration très-gênée, un mal-aise général, avec une stupeur plus ou moins forte. Il falloit commencer par saigner deux, trois & quatre fois, dans les premiers jours, si-tôt que la bile commençoit à couler; ce que l'on accéléroit par une boisson très-abondante, & des lavemens: il falloit purger avec la casse, la manne, en deux verres, avec deux ou trois grains de tartre stibié; malgré les évacuations abondantes, & de bonne qualité, que provoquoit cette purgation, souvent & presque toujours la fievre redoubloit avec vivacité; on étoit pour lors obligé d'avoir de nouveau recours à la saignée: on réitéroit le purgatif, qui provoquoit toujours des évacuations considérables, mais qui soulageoit sûrement le malade; souvent même on étoit obligé de le saigner encore après ce second purgatif. Pendant tout ce tems, on employoit des béchiques, de doux cordiaux, & sur-tout le kermès minéral, qui, donné à un demi-grain, toutes les trois heures, accéléroit la fonte des humeurs, & procuroit des

évacuations que l'on excitoit par des purgatifs employés, de deux ou trois jours l'un. Quelquefois la fievre sembloit venir réguliérement ; alors on mettoit en usage le quinquina purgatif avec succès : la fievre duroit au moins vingt-un jours, & souvent davantage ; la convalescence étoit longue, & exigeoit beaucoup de ménagemens. La plupart des malades furent obligés de prendre le lait pour rétablir leur poitrine fatiguée par la maladie & les remedes.

ETÉ. L'été fut fort chaud, au commencement ; vers le milieu, il fit froid : il y eut du vent, de la pluie & beaucoup d'orages. C'est vraisemblablement à cette inconstance de la saison qu'on peut attribuer les maladies qui régnerent en grande quantité dans cette saison.

Les enfans furent pris de coqueluches mortelles, chez plusieurs; chez la plus grande partie, longues, opiniâtres, & sujetes à de fréquentes rechutes, qui cependant n'exigerent rien de particulier pour le traitement; il falloit seulement insister long-tems sur les remedes usités dans cette maladie, quoique les accidens parussent dissipés entiérement ; car sans cela les enfans redevenoient malades.

Il y eut quelques pleurésies, & des toux importunes ; ces maladies n'exigeoient pas un grand nombre de saignées. Il falloit surtout insister sur les incisifs, pour tâcher de

faire couler la bile, dont l'épaissiſſement étoit la principale cauſe de ces accidens.

Auſſi la plus grande partie des maladies dépendoient-elles de l'engorgement du foie. La plupart des malades étoient jaunes par tout le corps; quelques-uns étoient tourmentés d'envies d'aller à la ſelle, & rendoient, avec douleur, des matieres crétacées, mêlées peu exactement avec de la bile recuite; d'autres avoient le ventre opiniâtrément reſſerré. Il y en avoit chez qui la tenſion des muſcles du bas-ventre étoit ſi forte, que la reſpiration en devenoit difficile.

Il falloit, chez la plupart de ces malades, commencer par une ou deux ſaignées du bras, plus ou moins, à raiſon de la fievre & de la dureté du pouls, leur faire boire abondamment des tiſanes, d'abord légérement apéritives, enſuite un peu plus actives; faire des fomentations ſur le ventre, & particuliérement vers la région du foie; & lorſque la bile commençoit à couler abondamment par les ſelles, & que les urines devenoient moins chargées, alors on purgeoit avec des purgatifs fondans; & l'on mettoit en uſage quelque opiat amer & apéritif; on réitéroit pluſieurs fois les purgatifs; & des eaux minérales ferrugineuſes, aiguiſées d'un peu de ſel de Glauber, terminoient heureuſement le traitement, qui n'é-

toit jamais ſuivi d'accidens, lorſqu'il étoit méthodique; mais ceux qu'on négligea de ſaigner, ou qu'on ſe hâta trop de purger, ou ceux que l'on fit vomir, périrent preſque tous hydropiques. La cauſe de ces accidens étant un engorgement au foie, & un épaiſſiſſement conſidérable de la bile, on ne devoit avoir en vue que de fondre & de diviſer, avant de penſer à évacuer.

AUTOMNE. Il y eut peu de maladies, excepté des éryſipeles, qui furent très-fréquens & fort fâcheux, lorſqu'on négligea, dès le commencement, de ſaigner beaucoup, d'employer des tiſanes, avec bourrache, bugloſſe ou autres plantes analogues, & d'y joindre quelques légers cordiaux, mêlés avec des acides. Il y en eut pluſieurs qui durerent quinze, vingt jours, ou même davantage. Il étoit important de ne point ſe hâter de purger les malades, qui étoient preſque toujours victimes de cette précipitation.

Le ſang, que l'on tiroit, étoit fort coëneux & très-inflammatoire. Il ne périt preſqu'aucun de ceux qui furent traités méthodiquement.



Jours du mois.	Thermometre.			Barometre.		
	A 6 h. du matin.	A 2 h. & d. du soir.	A 11 h. du soir.	Le matin. pouc. lig.	A midi. pouc. lig.	Le soir. pouc. lig.
1	4 3/4	14	12	27 10 1/2	27 10	27 8 1/2
2	15	17	12	27 6	27 5	27 4
3	10	14 1/2	8 1/4	27 4	27 6	27 8 2/3
4	4 3/4	14	7 1/2	27 11 1/2	28	28 1/4
5	6 3/4	12	9	28 3/4	28 1/2	28 2/3
6	7	10	5 1/4	28 3/4	28 1	28 1 3/4
7	3 1/2	10	4 1/4	28 2 3/4	28 3	28 3 1/4
8	1 1/4	10	8	28 2 1/4	28 1 1/4	28 2
9	6 3/4	12 1/2	7 1/2	28 1 1/4	28 1 1/2	27 1 1/3
10	6	10	4	28 1 1/4	28 1	28 2 1/4
11	3	10	4 1/4	28 1/2	28 1	28 2 1/4
12	2 1/2	10	5	28 3 1/3	28 4	28 4 1/5
13	3 3/4	11	4	28 4 3/4	28 5	28 4 1/4
14	2 1/2	11 1/2	7	28 3 1/2	28 2 2/3	28 2
15	5	12	7	28 1 1/3	28 1 2/3	28 1 3/4
16	4 3/4	11	6 1/4	28 2	28 2	28 2 1/4
17	3 3/4	12	7 1/2	28 2 1/2	28 2 1/2	28 2 1/2
18	4 1/4	10 3/4	7	28 1/2	28 1 1/2	28 2
19	4 1/4	7 1/2	3 1/4	28 2 1/2	28 2 1/2	28 3
20	3	5 3/4	2	28 3 1/4	28 3 1/4	28 3 1/4
21	1	5 1/2	2 1/4	28 2 1/4	28 2 1/4	28 4 1/4
22	1	12	6	28 1 3/4	28 1 1/2	28 1 3/4
23	2 1/4	14	7	28 1 1/2	28 1 1/3	28 1 1/4
24	4 1/2	14	7 3/4	28 1	28 3/4	28 2/3
25	5 1/2	16	10 1/2	28 1/4	28	28 1/2
26	9 1/4	14	10	28 1 1/4	28 1 1/2	28 1 1/3
27	8 3/4	14	12	28 1 1/5	28 1 1/4	28 1 1/2
28	11	15	10 1/2	28 2	28 2 1/3	28 2 1/4
29	9	13	10	28 1 1/4	28 1 2/3	28 1 1/2
30	7	13	11	28 1 1/3	28 1 1/3	28 1
31	12	14 1/2	8	28 3/4	28 1/2	27 11 1/2

ETAT DU CIEL.			
Jours du m.	La Matinée.	L'Après-Midi.	Le Soir à 11 h.
1	N-N-E. b. f. b.	S-S-O. v. b. pl.	Gr. v. gr. pl.
2	S-S-O. gr. v. nuag.	S-O. beau.	Gr. vent, écl. tonn. gr. pl.
3	S-O. gr. v. b. n. o.	S-O. nuag. b.	Beau; la n. ond.
4	O. beau.	S-O. nuag. b	Pluie.
5	S. pet. pl. nua.	O-S-O. n. p. pl.	Pluie.
6	O. c. pl. nua.	O-N-O. nua. b.	Beau.
7	N-O. beau.	N-O. beau.	Beau.
8	S. beau, couv.	S. couv. vent.	Vent, couv.
9	S-O. gr. v. b. n. o.	O-S-O. v. n. o.	Couvert.
10	N. nuag. ond.	O. f. ond. nua.	Beau.
11	S-O. nuag. pl.	O-S-O. pl. nua.	Beau.
12	O-N-O. beau.	O-N-O. beau.	Beau.
13	O. beau. ser.	S. beau.	Serein.
14	S. serein.	S. serein.	Serein.
15	S. serein.	E-N-E. serein.	Serein.
16	E-N-E. serein.	E-N-E. serein.	Serein.
17	E. serein.	E. beau.	Beau.
18	N. beau.	N-E. beau, n.	Beau.
19	N-E. brouill.	N. serein.	Serein.
20	N. brouill.	N-N-E. n. b.	Serein.
21	E-S-E. ép. br.	E-S-E. serein.	Serein.
22	S-E. ép. br. ser.	S-E. serein.	Serein.
23	E. brouill. ser.	S. serein.	Serein.
24	E. lég. br. ser.	S. serein.	Serein.
25	S-E. ser. nuag. couv. pet. pl.	S. couv. nuag. pet. pluie.	Beau.
26	S-O. ép. br. c.	S. nuag. couv.	Couvert.
27	S. couv. nuag.	E. nua. couv.	Couvert.
28	E-N-E. couv.	N-E. couv.	Couvert.
29	N. lég. br. c.	N. couvert.	Couvert.
30	O-S-O. c. br. c.	O-S-O. couv.	Gr. v. couv.
31	S-O. gr. v. pet. pl. couv.	O gr. v. pl. couvert.	Gr. v. beau.

La plus grande chaleur marquée par le thermometre pendant ce mois, a été de 17 degrés au-dessus du terme de la congélation de l'eau, & la moindre chaleur a été de 1 degré au-dessus de ce même terme : la différence entre ces deux points est de 16 degrés.

La plus grande hauteur du mercure dans le barometre a été de 28 pouces 5 lignes, & son plus grand abaissement de 27 pouces 4 lignes : la différence entre ces deux termes est de 13 lignes.

Le vent a soufflé 4 fois du N.
2 fois du N-N-E.
3 fois du N-E.
3 fois de l'E-N-E.
4 fois de l'E.
1 fois de l'E-S-E.
2 fois du S-E.
10 fois du S.
2 fois du S-S-O.
7 fois du S-O.
4 fois de l'O-S-O.
5 fois de l'O.
2 fois de l'O-N-O.
1 fois du N-O.

Il a fait 17 jours beaux.
12 jours sereins.
6 jours de vent.
13 jours de nuages.
10 jours couverts.
9 jours du brouillard.
11 jours de pluie.
1 jour des éclairs & du tonnerre.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois d'Octobre 1763.

Les dévoiemens dyssentériques, qui avoient paru se calmer vers la fin du mois précédent, ont recommencé, ce mois-ci, avec plus de vigueur; mais ils ont été peu dangereux. On a été rarement obligé d'avoir recours à la saignée; les émétiques, l'ipécacuanha sur-tout, & quelques légeres purgations, avec la rhubarbe, ont ordinairement suffi pour leur traitement.

Les petites-véroles ont continué à être très-abondantes pendant tout ce mois-ci; mais elles ont été la plupart sans malignité, & n'ont rien exigé de particulier dans leur traitement.

Il y a eu aussi un très-grand nombre de fievres intermittentes, la plupart tierces, qui ont cédé aisément au quinquina, mais qui sont revenues avec la même facilité. Les remedes généraux, suivis des délayans & des doux laxatifs, soutenus d'un régime convenable, ont ordinairement procuré une guérison plus sûre. Enfin, on a vu quelques catarres très-opiniâtres, qui demandoient qu'on fît usage des légers diapnoïques.

Obſervations Météorologiques faites à Lille au mois de Septembre 1763 ; par M. BOUCHER, Médecin.

Le tems eſt reſté pluvieux les deux premiers tiers du mois ; la pluie a été même forte & continue pluſieurs jours ; mais la fin du mois a permis d'achever la remiſe des grains qui étoient reſtés ſur la campagne. Le mercure, dans le barometre, a été obſervé, cette derniere partie du mois, au terme de 28 pouces, ou très-près de ce terme, ſoit au-deſſus, ſoit au-deſſous.

Après quelques jours d'une chaleur moyenne, l'air s'eſt refroidi conſidérablement vers le 10. Le thermometre s'étoit porté, le 2, à 19 degrés, & avoit approché de ce terme quelques jours enſuivans ; mais, au-delà du 10, il y a eu peu de jours où il ſe ſoit élevé au-deſſus de 12 à 14 degrés : dans les derniers jours du mois il a été obſervé, les matins, entre 4 & 5 degrés.

Les vents ont varié ; mais ils ont été conſtamment *Nord*, du 23 au 30.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 19 de-

grés au-dessus du terme de la congélation; & la moindre chaleur a été de 4 degrés au-dessous de ce terme: la différence entre ces deux termes est de 15 degrés.

La plus grande hauteur, du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 2 lignes; & son plus grand abaissement a été de 27 pouces 4 lignes: la différence entre ces deux termes est de 10 lignes.

Le vent a soufflé 3 fois du Nord.
5 fois du Nord vers l'E.
4 fois du Sud vers l'Est.
9 fois du Sud.
6 fois du Sud vers l'Ou.
4 fois de l'Ouest.
8 fois du N. vers l'Ou.

Il y a eu 25 jours de tems couvert ou nuageux.
15 jours de pluie.
3 jours de tonnerre.
1 jour d'éclairs.

Les hygrometres ont marqué une légere humidité tout le mois.

Maladies qui ont régné à Lille dans le mois de Septembre 1763; par M. BOUCHER.

La fievre continue de ce mois a été, dans la plupart, du caractere de la fievre hémitritée ou double-tierce, dont les accès étoient accompagnés de symptômes fâcheux, de disparates, du délire même, de l'assou-

piſſement comateux, de ſoubreſaults des tendons, &c. Il étoit eſſentiel de placer le quinquina à grande doſe, dès les premiers accès, même avant d'avoir évacué les premieres voies, en ſuppoſant qu'il y en eût indication, & qu'on n'ait pu le faire avant le premier développement, ou les menaces prochaines de ces ſymptômes fâcheux.

Il y a eu auſſi beaucoup de fievres tierces, dont la cure devoit être circonſpecte, ſans quoi il reſtoit des obſtructions dans les viſceres, une enflure générale & rebelle, &c.

La fraîcheur des nuits, & les pluies froides amenées par les vents du Nord, ont cauſé beaucoup de rhumes & des fievres catarreuſes, portant à la tête & à la poitrine : le ſang tiré des veines s'eſt trouvé ſouvent d'un rouge brillant, ſans ſéroſité, & ſouvent coëneux. Dans pluſieurs, l'embarras de la poitrine a cauſé une fievre pleuro-pneumonique, caractériſée par l'oppreſſion, des points de côté, des crachats rouges, &c. Cette fievre, lorſqu'elle perſiſtoit, prenoit aſſez ſouvent la marche de la double-tierce continue.

La petite-vérole s'eſt étendue dans preſque tous les quartiers de la ville; mais elle a été bornée aux enfans. Quoique diſcrete, ſes divers périodes étoient ſouvent troublés par des ſymptômes extraordinaires, & plus ou moins fâcheux, dont la ſource primitive

résidoit assez souvent dans les premieres voies ; circonstance qui exigeoit l'emploi de quelque émétique ou émético-cathartique, dans le premier période. Il y a eu aussi de la rougeole, qui, dans quelques sujets, a précédé la petite-vérole, & l'a suivie dans d'autres.

PRIX PROPOSÉ

Par la Faculté de Médecine de Paris.

Un Particulier, qui n'a pas jugé à propos de se faire connoître, ayant fait remettre à la Faculté de médecine la somme de cent écus, pour servir à donner un Prix à celui qui, au jugement de cette compagnie, auroit fait le meilleur éloge de LOUIS DURET, ancien Docteur-Régent de ladite Faculté ; la Faculté, par son Décret du 18 Octobre dernier, a accepté, avec reconnoissance, un don si honorable pour la médecine en général, & pour elle en particulier ; en conséquence elle annonce que, dans son assemblée générale du jour de la S. Luc de l'année 1764, elle accordera ce Prix à celui qui, au jugement du comité qu'elle nommera à cet effet, *aura fait le meilleur éloge de LOUIS DURET, ancien Docteur-Régent de la Faculté de Paris, aura donné la meilleure notice de ses ouvrages, & exposé de la façon la plus exacte & la plus précise la*

théorie & la pratique de ce ſavant Médecin, tant dans les maladies aiguës, que dans les maladies chroniques.

Toutes perſonnes, de quelque qualité ou pays qu'elles ſoient, ſeront admiſes à concourir à ce Prix ; la Faculté n'en excepte que ceux de ſes Membres qu'elle aura choiſis pour juger des ouvrages qui lui ſeront adreſſés.

Ces ouvrages pourront être écrits en françois ou en latin. MM. les Auteurs ajouteront à leur Mémoire une deviſe qu'ils écriront auſſi avec leurs noms, leurs qualités & leurs demeures, dans un billet ſéparé & cacheté, qu'ils joindront à leur Mémoire.

Les paquets ſeront adreſſés, francs de port, avant le premier Août 1764, à M. BELLETESTE, Doyen de ladite Faculté, rue des Vieux Auguſtins, à Paris.

COURS PUBLIC
D'HISTOIRE NATURELLE.

M. VALMONT DE BOMARE, Démonſtrateur d'Hiſtoire Naturelle, Membre de la Société littéraire de Clermont-Ferrand, de l'Académie royale des Belles-Lettres de Caën, de l'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres & Beaux-Arts de Rouen, de la Société royale des Sciences de Montpellier, & de la Société économique de Berne, fera

l'ouverture de ce Cours, en ſon cabinet, rue de la Verrerie, à la Roſe blanche, près la rue du Coq, le Samedi 10 Décembre 1763, à trois heures préciſes de relevée, & le continuera les Lundi, les Mercredi & Vendredi de chaque ſemaine, à dix heures & demie très-préciſes du matin.

Il y a déjà long-tems que M. Bomare, attaché par état à l'étude des ſubſtances naturelles, fait ce Cours avec l'applaudiſſement du public. Il ſuit l'ordre établi parmi les Naturaliſtes pour la diſtribution de ces ſubſtances. Il commence par le Regne minéral, & donne d'abord un Précis des différens ſyſtêmes ou théories qu'on a propoſés ſur la formation du globe de la terre; enſuite il parle des eaux, des différentes eſpeces de terres, de leurs propriétés & de leurs uſages; des pierres, tant des plus communes qu'on emploie pour bâtir, que de celles qu'on déſigne par le titre de précieuſes. De-là il paſſe aux ſels, tant naturels qu'artificiels, aux différentes eſpeces de pyrites, aux demi-métaux, aux métaux, dont il décrit les mines & les travaux par où on les fait paſſer pour les rendre propres à nos uſages; aux bitumes; ce qui lui donne lieu de propoſer ſes conjectures ſur la cauſe de l'embraſement des volcans, & ſur la formation des différentes ſubſtances qu'ils vomiſſent. Il termine ſes démonſtrations ſur le Regne minéral,

par ce qu'on désigne communément ſous le nom de *Jeux de la Nature*.

Ce qu'il dit ſur les Regnes végétal & animal, n'eſt ni moins étendu, ni moins complet. Toutes les ſubſtances qui forment ces trois Regnes, ſont ſucceſſivement expoſées aux yeux des Auditeurs, avant leur démonſtration. Le Naturaliſte, l'Amateur & l'Artiſte ſont également ſatisfaits de la beauté, du choix & de l'abondance des matieres.

COURS PARTICULIER

De Phyſique expérimentale.

M. BRISSON, de l'Académie royale des Sciences, commencera un Cours particulier de Phyſique expérimentale la premiere ſemaine de Décembre. Ceux qui voudront y aſſiſter ſont priés de ſe faire inſcrire inceſſamment chez lui, au Collége de Navarre, rue & Montagne Sainte-Génevieve.

Fin du Tome XIX.



TABLE GÉNÉRALE DES MATIERES

Contenues dans les six derniers mois du Journal de Médecine pour l'année 1763.

LIVRES ANNONCÉS.

MEDECINE.

CHIRURGIE.

PHARMACIE.

HISTOIRE NATURELLE.

MÉLANGES.

EXTRAITS DE LIVRES.

OBSERVATIONS.

ANATOMIE.

MEDECINE.

CHIRURGIE.

HISTOIRE NATURELLE.

AVIS DIVERS.

Fin de la Table des Matieres.

